NYU IFA LIBRARY
3 1162 04538659 7

YP

NEW YORK UNIVERSITY
PERSTARE ET PRÆSTARE
MDCCCXXXI

NEW YORK
UNIVERSITY
LIBRARY

INSTITUTE OF FINE ARTS

ERLING C. OLSEN
NORMANDY, JULY 1944

PRESENTED BY
MR. AND MRS. ERLING OLSEN

LES
MONUMENTS ANTIQUES
DE L'ALGÉRIE

SERVICE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ALGÉRIE

LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE

PAR

STÉPHANE GSELL

PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES
ET DIRECTEUR DU MUSÉE D'ALGER

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

TOME PREMIER

Contenant 72 planches hors texte et 85 illustrations dans le texte

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
Libraire des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France
et de l'École Normale Supérieure
4, RUE LE GOFF, 4

1901

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

Fine Arts
DT291
.G68
t.1

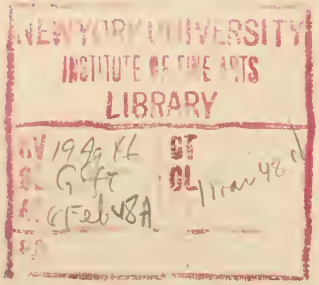

PRÉFACE

Cet ouvrage devait consister, d'abord, en une série de notices sur les ruines antiques de l'Algérie qui sont classées comme monuments historiques : travail que M. le Directeur des Beaux-Arts avait bien voulu me confier l'année dernière.

Mais le classement actuel m'ayant paru fort incomplet, j'ai cru devoir élargir le plan primitif du livre et en faire, pour ainsi dire, un manuel d'archéologie monumentale algérienne. Je n'ai donc pas adopté l'ordre géographique, où des édifices d'époques et de destinations diverses auraient été confondus; mais j'ai étudié, dans des chapitres distincts, les différentes catégories de monuments. L'index topographique, placé à la fin du second volume, permettra, au besoin, de réunir sans peine les renseignements concernant les ruines qui sont groupées dans un même lieu.

En général, j'ai joint aux descriptions des notes biblio-

B82108

graphiques assez complètes. Les documents relatifs à l'archéologie de l'Algérie sont dispersés dans tant de livres, dans tant de revues, qu'il peut être utile de les rassembler; du reste, l'état de beaucoup de ruines a été tellement modifié depuis soixante-dix ans, que l'on trouve fréquemment des indications précieuses dans les travaux antérieurs, même dans les plus médiocres. On y trouve aussi plus d'une erreur. Cela n'a rien d'étonnant. La plupart de nos devanciers étaient des gens de bonne volonté, qui ont rendu de très grands services à la science par leur zèle désintéressé, mais qui manquaient de connaissances spéciales. Il était nécessaire de faire ici cette remarque : car, en comparant nos descriptions avec celles des autres auteurs, on pourrait être surpris de constater souvent d'assez notables différences.

Le présent ouvrage paraîtra peut-être prématuré et incomplet. J'aurais assurément mieux fait, avant de l'écrire, d'achever l'exploration archéologique de l'Algérie : dans certaines régions que je n'ai pas encore pu visiter, il y a des monuments qui ne sont signalés nulle part ou qui le sont d'une manière trop sommaire, et qui, pourtant, mériteraient sans doute d'être décrits. Bien des ruines, même parmi les plus connues, ne pourront être étudiées avec fruit que quand on les aura fouillées. D'autre part, l'illustration de notre texte, quoique abondante, devrait l'être encore davantage : dans des livres comme celui-ci, il est à souhaiter que chaque description soit accompagnée, sinon d'une vue, du moins d'un plan.

Nous avons dû renoncer à reproduire tout ce qui se rattache à la décoration proprement dite : chapiteaux, autres morceaux d'architecture sculptés, mosaïques, etc. Il nous aurait fallu augmenter considérablement le nombre des planches et des figures, par conséquent les frais de la publication.

D'ailleurs, à vouloir trop attendre, à vouloir faire trop bien et trop beau, on risque de ne pas aboutir. Il ne s'agissait point d'entreprendre un de ces ouvrages luxueux et de format imposant, qui ont la prétention d'être définitifs, qui coûtent de fortes subventions à l'État et se vendent très cher aux particuliers, dont les fascicules paraissent de loin en loin et qui, bien souvent, ne s'achèvent pas [1]. Notre ambition a été plus modeste. Nous avons eu le désir d'indiquer, aussi brièvement que possible, ce que l'on sait aujourd'hui sur les ruines antiques de l'Algérie. Ce tableau d'ensemble sera peu à peu complété, et aussi corrigé, par des fouilles, par des relevés minutieux de quelques édifices importants au point de vue artistique [2], par des monographies locales ou régionales, par des études consacrées à telle ou telle catégorie de monuments, à tel ou tel mode ou style de décoration.

1. Tel a été le sort des deux grands ouvrages archéologiques de Ravoisié et de Delamare, publiés dans la collection intitulée : *Exploration scientifique de l'Algérie*. Celui de Delamare n'a pas de texte explicatif. Dans celui de Ravoisié, le tome III des planches est incomplet et le texte s'arrête au milieu du tome II.

2. Travail qui conviendrait à des architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome.

Presque toutes les phototypies contenues dans ces deux volumes ont été exécutées d'après mes clichés ; j'ai cependant fait plusieurs emprunts à la collection du Service des monuments historiques. Certains plans sont copiés dans des publications antérieures ou sur des plans dressés par les soins du même Service ; pour les autres, mes relevés ont été mis au net par M. Godard. MM. Laurent Gsell, Emonts et Ferrand ont dessiné, en général d'après des photographies, les vues insérées dans le texte.

Stéphane Gsell.

Septembre 1901.

LIVRE I

MONUMENTS INDIGÈNES ET PUNIQUES

CHAPITRE I

MONUMENTS INDIGÈNES

GROTTES ET ABRIS SOUS ROCHES

Les demeures des plus anciens habitants de l'Algérie furent des huttes en branchages, des abris sous roches, des grottes naturelles.

Quelques-unes de ces grottes ont été explorées, dans le voisinage d'Alger et d'Oran, près de Saïda (dans le département d'Oran), en Kabylie, etc. Nous mentionnerons, en particulier, la grotte du Grand-Rocher, près de Guyotville, à 14 kilomètres au nord-ouest d'Alger, et celle des Troglodytes, à Oran.

Au Grand-Rocher[1], une sorte de couloir qui, s'il était complètement déblayé, donnerait passage à un homme marchant debout, conduit à une salle longue de près de 20 mètres, large de 4 à 5 mètres aux points les plus étroits, dans laquelle pouvaient s'abriter au moins vingt personnes; un soupirail naturel l'éclaire par en haut. La couche supérieure du terreau qui revêtait le sol de cette grotte contenait quelques débris de l'époque romaine. Plus bas, on a trouvé des fragments de poteries très primitives, faites à la main, cuites au soleil,

1. Voir, au sujet de cette grotte : *Bulletin de la Société algérienne de climatologie*, XII, 1876, p. 152-159, 188-196; Battandier et Trabut, *l'Algérie*, p. 178-179.

offrant des ornements gravés (losanges et chevrons), et ressemblant aux vases qui ont été recueillis dans les cavernes de Gibraltar. Il y avait, en outre, quelques grossiers outils en silex, des aiguilles et des poinçons en os, enfin une quantité considérable d'ossements d'animaux, dont la chair et la moelle avaient nourri les troglodytes : bovidés, antilopes, chèvres, équidés, sangliers, chacals, lynx, hyènes, cerfs, gerboises ; à ces ossements se mêlaient des restes humains. Un amas de cendres, situé hors de l'entrée, recouvrait deux petites haches polies en grès, des grattoirs en silex, deux carreaux en pierre dure, présentant une rainure médiane dans laquelle on aiguisait sans doute des instruments en os. A côté du soupirail, a été découvert un autre foyer, ménagé dans une anfractuosité de la roche : un grand nombre d'os humains, en désordre, y étaient confondus avec des coquilles comestibles, brisées pour l'extraction du mollusque, des débris de poteries grossières, plusieurs silex taillés en forme de grattoir et une petite hache polie[1].

La grotte des Troglodytes se trouve dans le voisinage immédiat d'Oran, contre la route de Tlemcen ; elle a été explorée par MM. Pallary et Tommasini[2]. C'est une simple cavité, large de 8 mètres à $8^{m}.40$, profonde et haute de 3 mètres. Comme dans d'autres abris sous roches de la région d'Oran, on y a constaté l'existence de deux couches. La plus basse, de couleur blanchâtre, épaisse de $0^{m},85$ au maximum, renfermait quelques ossements, entre autres ceux d'un grand bœuf d'une espèce

1. Une autre grotte, qui semble avoir été habitée par l'homme dès une époque plus ancienne, a été découverte près d'Alger, à la pointe Pescade ; elle a aujourd'hui disparu. Voir *Bull. de la Société alg. de climatologie*, V, 1868, p. 78-88 ; VI, 1869, p. 20-21, 24-26 et pl. III ; XII, 145-152, 186-188, pl. I et II ; Battandier et Trabut, *l. c.*, p. 178.

2. *Association française pour l'avancement des sciences*, Congrès de Marseille (1891), II, p. 633-649.

indéterminée, une dent de rhinocéros, des pointes et des racloirs en calcaire, en silex et en quartzite, taillés sommairement sur une seule face. Ces outils remontent probablement à l'époque que les géologues appellent quaternaire. La couche supérieure, épaisse de 2 mètres environ, est formée d'un terreau noir, entremêlé de cendres. MM. Pallary et Tommasini y ont recueilli de nombreux objets en silex, entre autres des pointes de flèche finement travaillées; trois haches polies en diorite; de beaux poinçons, des harpons et des hameçons en os; des restes de parures en coquilles, souvent bariolées de rouge; des fragments de poteries avec des cordons en saillie et des ornements gravés (hachures, zigzags, losanges). Les ossements appartiennent à des espèces animales vivant encore dans le pays ou récemment émigrées : ânes, bœufs, moutons, chèvres, sangliers, gazelles, antilopes. Des œufs d'autruche, des coquillages marins ou terrestres, des tortues servaient aussi à l'alimentation des possesseurs de cet abri, qui étaient à peu près contemporains de ceux de la grotte du Grand-Rocher. Beaucoup d'os humains ont été trouvés pêle-mêle et presque toujours brisés : on s'est demandé si la caverne n'a pas été alternativement un lieu d'habitation et de sépulture, mais on peut aussi supposer que les troglodytes d'Oran étaient anthropophages.

Notre livre devant être consacré aux monuments proprement dits, nous n'insisterons pas plus longuement sur ces grottes, dont l'étude est assurément fort intéressante pour l'historien comme pour le naturaliste, mais qui ne sont pas des demeures bâties ou aménagées par la main de l'homme[1].

1. Pour les grottes et abris voisins d'Oran, voir Pallary, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, XXII, 1888, p. 203 et 209; *Assoc. franç. pour l'av. des sciences*, Marseille (1891), II, p. 604; *ibid.*, Caen (1894), II,

REFUGES

Plus tard, les Africains élevèrent de véritables constructions On trouve souvent en Algérie des enceintes en gros blocs bruts ou à peine taillés, établies sur des collines, sur des plateaux escarpés qui dominent des rivières ou des sources. Elles sont nombreuses surtout dans l'est de la province de Constantine, dans l'Aurès et dans le Tell oranais. A l'origine, ces refuges fortifiés ne paraissent pas avoir enfermé de maisons. Les indigènes vivaient dans la campagne avec leurs troupeaux. Pour pouvoir se déplacer sans peine à la recherche des pâturages. ils avaient des demeures mobiles, des cabanes montées sur des roues (*mapalia*, comme les nomment les auteurs anciens). Ils ne se retiraient dans le refuge qu'à l'heure du danger : des huttes improvisées leur servaient sans doute d'abris. A une époque postérieure, ils s'y bâtirent des habitations en pierres sèches, ressemblant aux gourbis kabyles.

Il est malheureusement très difficile de fixer avec certitude la date de ces enceintes indigènes. Si quelques-unes semblent remonter à une antiquité fort reculée, d'autres ne sont pas

740-744; — Carrière, *Bull. de la Société de géographie d'Oran*, 1886, p. 146-149; *Ass. franç.*, Oran (1888), II, p. 358, 360 et pl. VII, fig. 3 et 4; — Doumergue, *Ass. franç.*, Pau (1892), II, p. 623-628.

Grottes de la région de Saïda (département d'Oran) : Doumergue et Poirier, *Bull. Soc. d'Oran*, 1894, p. 105-127; *Ass. franç.*, Nantes (1898), II, p. 580. Autres grottes et abris du département d'Oran : Pallary, *Ass. franç.*, Marseille (1891), II, p. 605, 606, 607 ; *ibid.*, Tunis (1896), II, p. 496, 499 : — Flamand, dans *l'Anthropologie*, III, 1892, p. 150.

En Kabylie : Viré, *Ass. franç.*, Bordeaux (1895), II, p. 789-794 : *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, XXXII, 1898, p. 6-13.

Au djebel Sidi Rgheiss, près d'Aïn Beïda, dans le département de Constantine : Gsell, *Bull. arch. du Comité des travaux historiques*, 1899, p. 438. Près de Khenchela : Jullien, *Mat. pour l'hist. de l'homme*, XIII, 1877, p. 45-46.

antérieures à la période romaine ou même aux premiers temps du moyen âge. Pendant une longue série de siècles, les Africains élevèrent ces remparts grossiers, dont la construction n'exigeait que des bras, des leviers et des rouleaux faits de troncs d'arbres[1].

TOMBEAUX EN PIERRES SÈCHES

Il en fut de même pour les tombeaux en pierres sèches, attribués par les gens du pays aux Djouhala ou aux Beni-Sfao, race d'idolâtres éteinte depuis longtemps. Certains d'entre eux sont probablement très anciens, d'autres ont été bâtis après l'ère chrétienne ; en général, il est impossible de les dater. Les éléments de certitude ou même de probabilité chronologique manquent le plus souvent. D'ailleurs, on a fouillé très peu de ces monuments, pourtant innombrables en Algérie : il y a là un vaste sujet d'étude, demandant des recherches patientes et méthodiques[2].

On les rencontre d'ordinaire sur les coteaux et le long des

1. Voici des indications bibliographiques sur les refuges et les villes indigènes avec enceintes en pierres sèches : il convient d'ajouter que la plupart de ces constructions n'ont pas été signalées par les archéologues. Près d'Arbal (région d'Oran) : *Bull. archéologique du Comité des travaux historiques*, 1885, p. 339. Dans les régions de Saïda et de Tiaret : La Blanchère, *Archives des Missions scientifiques*. 3e série, X, 1883, p. 26 *seq.*, 46 *seq.* Dans le bassin de l'oued Riou : Derrien, *Bull. d'Oran*, 1895, p. 282. En Kabylie : Viré, *Recueil de Constantine*, XXXII, 1898, p. 23-25. Dans la petite Kabylie : *Bull. Comité*, 1888, p. 126. Dans la région de Souk Ahras : *ibid.*, 1887, p. 451, et 1897, p. 277, n° 52. Près de Tébessa, au djebel Osmor : De Bosredon, *Recueil de Constantine*, XVIII, 1876-7, p. 424. Dans l'Aurès : Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 42-44 et 137 ; Vaissière, *ibid.*, XXXVII, 1893, p. 137. Conf. plus loin, à la description des cimetières indigènes de Djelfa, d'Ichoukkân et de Roknia, p. 15, 16, 22.

2. On trouvera quelques renseignements sur les tombeaux indigènes dans les auteurs suivants : Letourneux, *Archiv für Anthropologie*, II, 1867, p. 307-330 ; James Fergusson, *les Monuments mégalithiques de tous pays* (trad.

pentes rocheuses, qui fournissaient aux constructeurs les matériaux nécessaires. Par leur masse, ils protégeaient leurs hôtes contre l'avidité des animaux carnassiers, contre les injures du temps et des hommes. Ils formaient de solides prisons d'où les morts ne pouvaient pas s'échapper pour troubler la paix des vivants. Ils marquaient la place où avaient été ensevelis les ancêtres et perpétuaient leur souvenir.

Il faut distinguer plusieurs types parmi ces sépultures indigènes:

1° Le tumulus est un amas de pierres ou de cailloux, auxquels on a souvent mêlé de la terre. Ce tertre forme tout naturellement un cône. Parfois, il est aplati à sa partie supérieure et ressemble à un cône tronqué. Il y a aussi quelques tumulus dont le plan est ovale ou même carré. Pour arrêter les éboulements, le pourtour extérieur est fréquemment renforcé par une ceinture de pierres plus grosses et placées d'une manière plus symétrique; dans des régions où l'on ne disposait que de matériaux assez petits, ce cercle pouvait être composé de plusieurs assises : il présente alors l'aspect d'un véritable mur. Les pierres garnissant les pentes du tumulus sont parfois aussi rangées avec un certain soin, de manière à constituer des successions de gradins ou d'anneaux concentriques, qui assurent la solidité de l'ensemble. Les tumulus sont de dimensions fort variables. Il y en a qui ne dépassent pas 3 mètres de diamètre; quelques autres atteignent jusqu'à 150 mètres de circonférence[1].

Hamard), p. 417-433 ; Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, I, p. 499 *seq;* Reinach, dans les *Instructions pour la recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique*, p. 39-44. — Une bibliographie du préhistorique algérien est donnée dans les *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, XVI, 1881, p. 204-208. La littérature du sujet s'est beaucoup accrue depuis.

1. Ceux que l'on voit près de la Meskiana (département de Constantine) : Féraud, *Recueil de Constantine*, VIII, 1864, p. 119.

A l'intérieur, au centre, sont déposés les ossements, recouverts immédiatement par la masse du tumulus ou, ce qui semble plus fréquent, enfermés dans une caisse quadrangulaire en pierre. Le coffre est constitué soit par cinq dalles — quatre debout, formant les côtés, et une cinquième à plat, servant de plafond — soit par un assez grand nombre de pierres, plus petites, superposées le long des parois.

2° D'autres sépultures diffèrent des tumulus précédents par la disposition de la case funéraire, dont le couvercle, une grande dalle, apparaît à l'extérieur et couronne le tertre. Les côtés de la case restent cachés dans les flancs du monument.

3° Dans un troisième type, qui dérive du tumulus et auquel les archéologues réservent généralement le nom bas-breton de *dolmen*, la case est entièrement ou presque entièrement dégagée : en bien des endroits, on peut constater avec certitude qu'elle l'a toujours été[1]. Quelquefois, elle surmonte un tumulus très bas. Mais, d'ordinaire, elle s'élève sur un espace plat ou peu renflé, entouré d'un cercle de pierres qui correspond à la bordure extérieure des tumulus. On trouve souvent aussi, à l'intérieur de cet espace, d'autres cercles formant des anneaux de diamètre décroissant autour de la case : bien qu'ils soient en général disposés sur un plan à peu près uniforme, ils paraissent répondre aux gradins étagés des tertres. A côté des enceintes circulaires, les enceintes rectangulaires ou carrées ne sont pas très rares. Parfois, ces clôtures présentent l'aspect de murs à assises ; en général, elles sont constituées par des blocs verticaux, plus ou moins contigus. L'espace cir-

1. On a soutenu qu'en Europe tous les dolmens ont été autrefois recouverts de tumulus : cette observation serait certainement fausse, si on l'appliquait aux dolmens d'Afrique.

conscrit est grossièrement pavé. Les cases sont, comme celles de beaucoup de tumulus, formées soit de quatre (ou parfois six) plaques dressées de champ et d'une dalle de recouvrement, soit de murs à assises, surmontés d'une, de deux ou de trois tables. Une seule enceinte peut enfermer plusieurs cases, isolées les unes des autres ou ayant une de leurs parois commune. Les dimensions des enceintes et des cases sont très diverses. Les premières ont un diamètre moyen de 5 à 6 mètres, mais on en trouve de 16 et même de 20 mètres; la hauteur des cases est de $0^m,60$ à $1^m,50$, rarement moins ou plus. Les tables ne dépassent guère 3 mètres de largeur. A l'intérieur de la case, un lit de pierraille ou un petit dallage recouvre les restes humains.

4° Les *cromlechs* paraissent être aussi des tumulus simplifiés. Du tertre, on n'a conservé, comme dans les dolmens, que la bordure, cercle de pierres juxtaposées ou formant un petit mur à assises[1]. Mais dans ce type de tombe la sépulture établie au centre est souterraine : c'est une fosse, creusée dans le sol et parfois tapissée de dalles. L'espace circonscrit par l'enceinte est souvent pavé.

5° On appelle *chouchet* (au singulier *choucha*, mot arabe qui veut dire calotte) des tours rondes, comportant plusieurs rangs d'assises, d'une disposition assez régulière. L'intérieur est rempli par de la pierraille et de la terre, sauf le centre, où se trouve la case funéraire. Comme pour les sépultures de la seconde catégorie, la dalle de couverture domine tout le monument.

La position des ossements que l'on rencontre à l'intérieur des

1. Parfois, les pierres sont disposées non en cercle, mais en carré.

tombes, indique plusieurs rites funéraires. Tantôt les corps ont été débarrassés de leurs chairs, par une exposition en plein air ou un séjour plus ou moins prolongé dans une sépulture provisoire, et on a enterré pêle-mêle, dans la sépulture définitive, les restes de divers individus. Tantôt les morts, soumis à un décharnement incomplet, qui laissait subsister la connexité des os, ont été ensevelis dans une attitude repliée, les genoux touchant le menton. Enfin, dans des tombeaux qui appartiennent à une époque relativement récente, la fosse ou le coffre ne renferme qu'un seul squelette entier, allongé sur le dos ou sur le côté.

Avec les ossements ou les cadavres, on enfouissait souvent quelques objets mobiliers, témoignages de la croyance primitive à une vie matérielle au delà de l'existence terrestre : des poteries vides ou remplies d'aliments, parfois aussi des armes, des bracelets, des bagues, des boucles, des épingles, des parures en coquilles, etc.

Il est assez rare que ces différents monuments funéraires soient isolés. En général, ils forment des cimetières, dont plusieurs contiennent des milliers de tombes.

Dans ces nécropoles, on voit fréquemment des traînées de pierres, constituant des clôtures autour de l'ensemble des tombeaux ou autour de certains groupes. D'autres forment de véritables filets réunissant les sépultures. D'autres sont alignées deux par deux et délimitent des sortes d'avenues.

Des archéologues ont cru reconnaître en quelques endroits des règles présidant à l'orientation des tombes. Mais, à cet égard, les constructeurs ne nous paraissent pas avoir obéi à des prescriptions religieuses : ils ont simplement tenu compte de la disposition des divers terrains. Ce fut seulement à une

époque assez basse qu'on prit l'habitude de tourner vers l'est la paroi qui était destinée à se rouvrir pour donner passage à de nouveaux morts.

Les types de monuments que nous avons énumérés se trouvent souvent côte à côte : tumulus avec dolmens ou avec cromlechs, tumulus à dalle apparente avec chouchet, chouchet avec dolmens. Cependant certains types sont plus fréquents dans telle ou telle région : ce qui s'explique par des préférences locales, ou par la nature des pierres disponibles, que l'on débitait plus ou moins facilement en gros blocs ou en grandes dalles plates. Les tumulus simples sont nombreux dans la province d'Oran, dans les régions d'Aumale et de Boghar, dans le Hodna, dans la partie septentrionale du Sahara[1]. Les tumulus à dalle apparente se trouvent

1. Indications bibliographiques sur les tumulus de l'Algérie :

Dans le département d'Oran : Pallary, *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, XXI, 1887, p. 451, 452, 454 ; — Tommasini, *Assoc. française*, Oran (1888), I, p. 204 ; — Carrière, *ibid.*, II, p. 359-360 ; — Pallary, *ibid.*, II, p. 353 ; Id., *Assoc. franç.*, Marseille (1891), II, p. 694 *seq.* ; Besançon (1893), II, p. 684 *seq.* ; Tunis (1896), II, p. 496 *seq.* et 766 ; — La Blanchère, *Arch. des Missions*, 3e série, X, p. 44-45 ; — Mercier, *Bull. Comité*, 1888, p. 93 ; — Derrien, *Bull. d'Oran*, 1895, p. 284.

Dans le département d'Alger : Viré, *Recueil de Constantine*, XXXII, 1898, p. 15-20 (Kabylie) ; — Mercier, *Revue africaine*, XVIII, 1874, p. 78 ; Bourjade, *ibid.*, XXXII, 1888, p. 244-245 (région d'Aumale) : — Gsell, *Bull. Comité*, 1900, p. 373-375 (région de Boghar) ; — Bourguignat, *Des monuments symboliques de l'Algérie*, Paris, 1868 ; Pélagaud, *la Préhistoire en Algérie*, Lyon, 1879, p. 44 (dans le Sersou, au sud-ouest de Boghar) ; — Cagnat, *Bull. Comité*, 1899, p. CXXXVIII (région de Guelt es Stel) ; — Hartmayer, *Revue africaine*, XXIX, 1885, p. 141, 143, 147 (région de Djelfa).

Dans le département de Constantine : Viré, *Rec. de Const.*, XXIX, 1894, p. 555 (région de Djidjelli) : — Thomas, *Recherches sur les sépultures anciennes des environs d'Aïn el Bey*, extrait du *Compte Rendu du Congrès international des sciences anthropologiques de Paris en 1878*, p. 21 *seq.* : Sauret, *Revue d'Ethnographie*, VI, 1887, p. 313-314 (région de Constantine) ; — Féraud, *Recueil de Constantine*, VIII, 1864, p. 118 (Aïn Méchira, au sud-ouest de Constantine) ; — Id., *ibid.*, XV, 1871-1872, p. 343 (Hodna) ; — Cagnat, *Comptes Rendus de la Commission de l'Afrique du Nord*, séance de janvier 1901, dans le *Bull. Comité* (Hodna, région de M'sila) ; — Pothier, *Revue d'Ethnographie*, V, 1886, p. 319-320 (au sud et au sud-ouest du Hodna) ; — Luciani, *Revue de*

principalement dans la province de Constantine[1], en particulier dans le Hodna et dans l'Aurès[2]. Les régions de Constantine, d'Aïn Mlila, de Guelma, de Souk-Ahras, de Khenchela, de Tébessa abondent en dolmens ; on en rencontre encore sur quelques points de la province d'Alger, mais bien plus rarement dans celle d'Oran[3]. Les chouchets sont très répandus

l'Afrique française, 1888, p. 340 ; Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XIV, 1894, p. 560 (au nord-ouest de Batna) ; — Delamare, *Mémoires des Antiquaires de France*, XXI, 1852, p. 21 (région de Batna) ; — Féraud, *Recueil de Constantine*, VIII, 1864, p. 119 (La Meskiana, entre Aïn Beïda et Tébessa) ; — De Bosredon, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 70-72, pl. V (région de Tébessa).

A la lisière septentrionale du Sahara : Berbrugger, *Le Tombeau de la Chrétienne*, p. 62 : Reboud, *Assoc. franç.*, Alger (1881), p. 1155-1156 ; Bernard, *Revue d'Ethnographie*, V, 1886, p. 246 *seq.* ; Pothier, *ibid.*, p. 301-317 (au sud-est de Laghouat) ; — Neltnez, *Rec. de Const.*, IX, 1865, p. 80-87 ; Pothier, *l. c.*, p. 318-319 ; Hamy et Leroy, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1896, p. 12-13 : Blanchet, *Bull. Comité*, 1899, p. 137 (au sud-ouest de Biskra).

Voir aussi, au chapitre suivant (p. 68), ce qui est dit des tumulus voisins du tombeau royal appelé le Médracen, près de Batna.

1. Il y en a aussi dans la province d'Alger, surtout autour d'Aumale : Bourjade, *Revue africaine*, XXXII, 1888, p. 245 et fig. 2 de la planche.

2. Payen, *Rec. de Const.*, VII, 1863, p. 159-160 ; Letourneux, *Archiv für Anthropologie*, II, 1867, p. 312, 318. Voir, plus loin, à la description du cimetière d'Ichoukkân, p. 17.

3. Bibliographie des dolmens de l'Algérie :

Dans le département d'Oran : Pallary, *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, XXI, 1887, p. 452 (région de Saïda) ; — Derrien, *Bulletin d'Oran*, 1895, p. 283 (bassin de l'oued Riou). — Le « dolmen » de Tiaret, assez souvent mentionné par des archéologues, n'a pas été élevé par la main des hommes et n'est pas un tombeau ; voir, sur ce monument, Bernard, *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 146 ; La Blanchère, *Arch. des Missions*, 3e série, X, p. 41-42 ; Reinach *apud* Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, II, p. 792 ; Pallary, *Matériaux*, XXI, 1887, p. 458.

Dans le département d'Alger, outre les cimetières des Beni Messous et de Djelfa, qui seront décrits plus loin : Berbrugger, *Revue africaine*, XII, 1868, p. 170-171 (Ouled Fayet, près d'Alger) ; — Viré, *Rec. de Const*, XXXII, 1898, p. 13-14 (Kabylie).

Féraud a donné (*Revue archéologique*, 1865, I, p. 204-214 = *Rec. de Const.*, VIII, 1864, p. 114-127) une statistique, d'ailleurs très incomplète, des dolmens de la province de Constantine. Nous décrirons plus loin les cimetières de Roknia, de Bou Nouara, du djebel Si Tahar, de Ras el Aïn

au nord du Hodna[1] et dans l'Aurès[2]; il y en a aussi dans le

bou Merzoug, de Sigus, du Kheneg, de Guelaat bou Alfane. Voir en outre : Mercier, *Bull. Comité*, 1886, p. 476, n. 2; Féraud, *Rec. de Const.*, VIII, p. 127 (région de Bougie): — Féraud, *Revue africaine*, IV, 1860, p. 397; Id., *Rec. de Const.*, XIV, 1870, p. 96; Faidherbe, *Congrès préhistorique de Bruxelles*, 1872, pl. 12, fig. 3; Viré, *Rec. de Const.*, XXIX, 1894, p. 555-556 (région de Djidjelli): — Lapasset, *Annuaire de Constantine*, 1856-7, p. 54; Féraud, *Rec. de Const*, VIII, p. 120; *Revue africaine*, XIV, 1870, p. 451; Luciani, *Rec. de Const.*, XXIII, 1883-4, p. 103-108 (région de Collo): — Goyt, *Rec. de Const*, XXIV, 1886-7, p. 78-82 (au nord du Hodna): — Thomas, *Recherches sur les sépultures anciennes des environs d'Aïn el Bey*, p. 6 *seq.* (au sud de Constantine); — Jullien, *Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 216-219 = *Assoc. française*, Alger (1881), p. 1138-1141 (djebel Merah, à 32 kilomètres au sud de Constantine); — Chabassière, *Rec. de Const.*, XXIV, 1886-7, p. 96-138 (région du Fortas, entre Aïn Mlila et Sigus); — Renier, *Arch. des Missions*, III, 1854, p. 336; Féraud, *Rec. de Const.*, VII, 1863, p. 232 et VIII, 1864, p. 119 (région d'Aïn Beïda); — Delamare, *Explor. scientifique de l'Algérie, Archéologie*, pl. 161, fig. 11 et 12; Sergent, *Bull. de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2e série, V, 1870, p. 53, 54, 56; Mercier, *Bull. Comité*, 1885, p. 552; Sauret, *Revue d'Ethnographie*, VI, 1887, p. 512-514 (pays à l'est et au nord-est de Constantine): — Delamare, *l. c.*, pl. 163, fig. 9-18; Mercier, *Bull. Comité*, 1888, p. 104-105; Bernelle, *Rec. de Const.*, XXVII, 1892, p. 60, 62 (pays au sud-ouest et au sud de Guelma); — Féraud, *Rec. de Const.*, VIII, 1864, p. 121; Letourneux, *Archiv für Anthropologie*, II, 1867, p. 309-310; Faidherbe, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, IV, 1867, p. 70; Reboud, *Revue africaine*, XII, 1868, p. 391 et 394 (régions de Bône et de la Calle); — Féraud, *l. c.*, p. 122-123; Chabassière, *Rec. de Const*, X, 1866, p. 115, 126 et pl. IX; Faidherbe, *l. c.*, p. 70 et 71; Mougel, *Bull. d'Hippone*, XV, 1879, p. XXVIII; Reboud, *Rec. de Const.*, XXIV, 1886-7, p. 5; Mercier, *Bull. Comité*, 1887, p. 451-453, et 1888, p. 102-103; Toussaint, *ibid.*, 1897, p. 277 et 279 (région de Souk Ahras): — Féraud, *l. c.*, p. 125-126; H. Martin, *Assoc. franç.*, Alger, 1881, p. 734 (région de Batna): — Jullien, *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, XIII, 1877, p. 45; Masqueray, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 268, 286, et III, 1885, p. 103 (au nord et au nord est de Khenchela); — Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 464; Vaissière, *ibid.*, XXXVII, 1893, p. 136 (au sud-est de Khenchela); — Faidherbe, *Bull. d'Hippone*, IV, p. 70, et *Congrès préhistorique de Bruxelles*, 1872, pl. 10; Duprat, *Rec. de Const.*, XXIX, 1894, p. 543-544 (djebel Osmor, près de Tébessa); — Letourneux, *l. c.*, p. 309; Féraud, *Rec. de Const.*, XIV, 1870, p. 325, n. 1; De Bosredon, *ibid.*, XVIII, 1876-7, p. 396, 411, 418, 420, et XIX, 1878, p. 23-24 (région de Tébessa); voir, pour la même région, les dolmens de Gastal et de Kissa, mentionnés plus loin, p. 38 et 40.

1. Payen, *Rec. de Const.*, VII, 1863, p 164, pl. 50-53. Letourneux, *l. c.*, p. 313, 318. De Boysson, *Rec. de Const.*, XIII, 1869, p. 621-636. Goyt, *ibid.*, XXIV, 1886-7, p. 79, pl. IX.

2. Payen, *l. c.*, p. 160 *seq.*, pl. 33 *seq.* Id., *ibid.*, XXVII, 1892, p. 203.

voisinage de Constantine[1]. Les cromlechs se trouvent surtout dans la province d'Oran, en Kabylie, aux environs d'Aumale et de Sétif, dans les steppes de l'Oranie et de la province d'Alger[2]; mais des fouilles seules permettraient de dire quels sont ceux qui entourent des tombeaux, car ces cercles de pierres ont pu être construits pour d'autres usages[3].

Parmi les cimetières indigènes de l'Algérie, le plus connu, à cause de sa proximité d'Alger, est celui du plateau de Baïnen ou des Beni Messous, situé entre Guyotville et Chéragas[4].

Vers 1860, il y avait encore à cet endroit une centaine de

Letourneux, *l. c.*, p. 313. Masqueray, *Bull. de la Société de géographie de Paris*, 1876, II, p. 43. Voir plus loin, à la description du cimetière d'Ichoukkân, p. 17.

1. Au Kheneg : voir plus loin, p. 32. On trouve des tombes analogues dans la région de Djidjelli : Viré, *ibid.*, XXIX, 1894, p. 555.

2. Bibliographie des cromlechs algériens :

Dans le département d'Oran : Pallary, *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, XXI, 1887, p. 452-454 : Id., *Assoc. franç.*, Oran (1888), II, p. 353-354, et Marseille (1891), II, p. 608, 609, 610-611.

En Kabylie : Viré, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 21-23. — Près d'Aumale : Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. CLXXIV. — Dans les steppes, au sud de Boghar : Bernard, *Revue d'Ethnographie*, V, 1886, p. 256-258. — Pour les cromlechs de Djelfa, voir plus loin la description du cimetière de ce lieu, p. 16..

Dans la région de Sétif : Jacquot, *Bull. Comité*, 1898, p. LXIV. — Près de Constantine : Thomas, *Recherches sur les sépultures d'Aïn el Bey*, p. 6, 27. — Pour Sigus, voir plus loin, p. 29. — Près d'Aïn Méchira : Féraud, *Rec. de Const.*, VIII, 1864, p. 118. — Dans la région de Batna : Féraud, *l. c.*, p. 126 ; Poulle, *ibid.*, XIII, 1869, p. 639. — Dans celle de Khenchela : Vaissière, *Revue africaine*, XXXVII, 1893, p. 136.

3. Ils peuvent être soit des bordures de huttes ou de tentes, soit de petits enclos où l'on enfermait le bétail, soit des lieux de culte, etc. Masqueray voit à tort, je pense, des sépultures dans des enceintes circulaires qui se trouvent au milieu des ruines romaines de Mdaourouch (*Bull. de corresp. africaine*, I, 1882-3, p. 295).

4. Henry Rhind, dans l'*Archæologia*, XXXVIII, 2e partie (1860), p. 252-256. Bourjot et Bertherand, *Bull. de la Société algérienne de climatologie*, V, 1868, p. 88-101 ; VI, 1869, p. 21-23 ; XII, 1876, p. 161-169. Pélagaud, *la Préhistoire en Algérie*, p. 25-28. Régnault, *les Dolmens des Beni Missous* (Toulouse, 1883). Kobelt, *Reiserinnerungen aus Algerien und Tunis* (Francfort, 1885), p. 135-143, traduit dans la *Revue d'Ethnographie*, VI, 1887, p. 133-145.

dolmens. La plupart ont été détruits par les colons ; il en reste vingt tout au plus. Les cases rectangulaires, longues en moyenne de 2 mètres, larges d'un mètre, sont formées par quatre pierres brutes, plantées verticalement et mesurant environ $1^m,20$-$1^m,50$ de haut. La dalle de couverture dépasse rarement $2^m.20$ de longueur. On a constaté quelques vestiges des enceintes circulaires qui entouraient ces tombes. Certains dolmens offraient une particularité assez intéressante, qui, jusqu'à présent, ne s'est pas retrouvée dans d'autres nécropoles : la case y était divisée en deux compartiments par une dalle transversale.

Chaque coffre funéraire renfermait des ossements ayant appartenu à plusieurs individus, quatre, cinq, sept même ; rien n'empêche de croire qu'ils aient été ensevelis simultanément. Les poteries, cruches, gobelets, écuelles, occupaient toujours l'un des angles : elles sont en général fort grossières, faites à la main, flambées au feu ou séchées au soleil et toutes pareilles à celles que les Berbères fabriquent encore dans bien des régions de l'Algérie.

Ces tombes sont difficiles à dater. Il se peut qu'une partie au moins d'entre elles ne soient pas fort anciennes. On indique, parmi les trouvailles faites dans les sépultures de Baïnen, une lampe punique, exactement semblable à celles que le P. Delattre a recueillies dans la nécropole de Sainte-Monique à Carthage, et une fibule d'un type que l'on rencontre en Italie avec des céramiques à vernis noir, dites campaniennes[1]. Ces deux objets ont été importés en Maurétanie, peut-être par des commerçants carthaginois. Si on les a véritablement découverts sous des

1. La lampe punique est au Musée ethnographique du Trocadéro, la fibule au Musée d'Alger (Rhind en mentionne deux).

dolmens, ceux-ci ne sont sans doute pas antérieurs au IIIe siècle avant notre ère.

Une autre nécropole importante se trouve dans le département d'Alger, fort loin dans l'intérieur des terres, vers la lisière méridionale de la région des steppes. A deux lieues environ de Djelfa, dans la direction du nord, s'ouvre un défilé, servant de passage à l'oued Djelfa et à la route d'Alger. Sur la rive gauche, un mamelon qui porte un moulin français, offre quelques murs en pierres sèches, vestiges d'un refuge. Le cimetière occupe un dos de terrain, de l'autre côté du défilé[1]. « On « reconnaît l'entrée, dit Reboud, à deux enceintes circulaires, « qui correspondent chacune à une rangée de pierres debout, « d'un mètre environ de hauteur, formant une véritable « allée de 60 pas de longueur et aboutissant à un groupe de dol- « mens, aujourd'hui renversés. A partir de ce point, les dolmens « s'alignent sur un espace rectangulaire, mesurant 300 mètres « de long sur 200 de large. »

Les cercles qui entourent les tombes ont de 5 à 12 mètres de diamètre. Ils sont parfois doubles. Quelques-uns enferment deux sépultures. L'espace circonscrit est recouvert d'un pavement grossier, formant un renflement au sommet duquel s'élève la case. Certaines de ces cases atteignent d'assez grandes dimensions : l'une d'elles a 2m,60 de long sur 1m,60 de large. Les parois sont constituées tantôt par des dalles dressées, tantôt par des murs à assises, qui présentent au dehors une forme circulaire et ressemblent ainsi à de petites tours, mais qui déli-

1. Reboud, *Revue africaine*, I, 1856-7, p. 29-30. Id., *Assoc. franç.*, Alger (1881), p. 1153-1155 (conf. H. Martin, *ibid.*, p. 736). Hartmayer, *Revue africaine*, XXIX, 1885, p. 143-144 (il parle à tort d'une hache de pierre trouvée dans une tombe). Bernard, *Revue d'Ethnographie*, V, 1886, p. 241-246.

mitent à l'intérieur un espace carré ou rectangulaire. Une, deux, et même trois tables surmontent l'ensemble.

Auprès de ces monuments à chambre dégagée, il existe des cromlechs, cercles de pierre bordant un dallage informe, qui recouvre une fosse peu profonde, tapissée de quatre dalles et fermée par une ou deux tables. Parfois les tables sont apparentes et dépassent le niveau du dallage de $0^m,20$ à $0^m,30$: ce sont là des tombes d'un type intermédiaire entre le dolmen et le cromlech.

Les quelques sépultures qui ont été explorées à Djelfa, n'ont donné que des ossements ; plusieurs même ne contenaient rien : il est probable qu'elles avaient été déjà visitées, à moins que les os ne se soient complètement pourris sous la terre. On n'a donc aucun moyen de dater cette nécropole.

Dans la province de Constantine, nous mentionnerons d'abord le vaste cimetière situé à quelques kilomètres au sud de Timgad, à l'entrée du défilé profond de Foum Ksantina, porte d'une route naturelle à travers l'Aurès[1]. On voit en ce lieu les ruines d'une ville, Ichoukkân, élevée sur un plateau étroit que bordent deux ravins. Sur trois faces, l'accès est impossible. Le quatrième côté est barré par une forte muraille en gros blocs mal équarris. A l'intérieur, des vestiges de murs en pierres sèches représentent des maisons.

« En dehors de la ville, dit Masqueray, sur le plateau, com-
« mencent immédiatement les tombeaux. Ils se suivent en
« longues lignes; on en peut compter deux ou trois cents. » Ce sont des chouchets, ou tours rondes de 5 mètres environ de

1. Payen, *Rec. de Const.*, VII, 1863, p. 161-163, pl. 38-48. Letourneux, *Archiv für Anthropologie*, II, 1867, p. 313, fig. 86 et 87. Masqueray, *Bull. de la Société de géographie de Paris*, 1876, II, p. 453-465 et carte. Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce in Algeria*, p. 91-92.

diamètre et de $2^m,50$ à 3 mètres de hauteur. Le revêtement, qui mesure $1^m,50$ et même 2 mètres d'épaisseur, est un mur à assises, formé de grosses pierres bien ajustées. La case intérieure, longue en moyenne de $0^m,90$, large de $0^m,45$, est constituée par quatre dalles; elle renferme un squelette, les jambes repliées, quelquefois aussi une grossière poterie. Une table très grande la surmonte.

« Cette nécropole, ajoute Masqueray, est cependant bien « peu de chose en comparaison de la multitude de tombeaux « circulaires, qui couvrent, à droite et à gauche d'Ichoukkân, les

Fig. 1. — Tombeau rond d'Ichoukkân.

« pentes du Bou Driesen et le Kharrouba tout entier. Je n'exa- « gère pas en disant qu'on en trouve mille sur le Bou Driesen « et deux mille sur le Kharrouba. Ceux du Bou Driesen sont « relativement mal conservés. Il n'en est pas de même sur le « djebel Kharrouba... Les tombeaux de ce cimetière immense « y sont pressés comme les maisons d'une ville. » Ils appartiennent à deux types. Ce sont soit des tours semblables à celles dont nous venons de parler (*fig.* 1), soit des tumulus, sur les pentes desquels huit à dix cercles de pierres forment des gradins; la table, à peu près circulaire, qui ferme le coffre, apparaît au sommet. Les sépultures qu'on a fouillées ne contenaient qu'un seul corps replié et un vase déposé à côté de la tête.

Encore ce vase ne se rencontre-t-il pas toujours. Nulle part, Masqueray n'a recueilli d'objets de parure, sinon un anneau « en cuivre ». D'aussi maigres trouvailles ne permettent pas de dater les monuments funéraires d'Ichoukkân. Cette ville a pu être habitée pendant l'époque romaine, ou même pendant l'époque byzantine, par des Africains restés à peu près barbares.

Le cimetière indigène le plus célèbre du département de

Fig. 2. — Plan de deux dolmens de Roknia.

Constantine est celui de Roknia, à une douzaine de kilomètres au nord d'Hammam Meskoutine[1]. Des fouilles y ont été faites à plusieurs reprises; les seules qui aient été conduites avec quelque méthode sont celles de Bourguignat et de Faidherbe, exécutées en 1867 : ces deux savants ouvrirent alors une soixantaine de tombes. Le nombre des dolmens de Roknia est évalué à environ trois mille. Ils occupent, sur une longueur d'au moins une demi-lieue, la partie ouest et les pentes occi-

1. Berbrugger, *Revue africaine*, VIII, 1864, p. 390-392. Schmil, *ibid.*, IX, 1865, p. 226-228. Bourguignat, *Histoire des monuments mégalithiques de Roknia, près d'Hammam Meskoutin*, Paris, 1868. Faidherbe, *Recherches anthropologiques sur les tombeaux mégalithiques de Roknia*, dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, IV, 1867. Id., *Congrès préhistorique de Bruxelles* (1872), p. 406 *seq.*, pl. 7 et 9. Reboud, *Assoc. franç.*, Alger (1881), p. 1150-1151. Mercier, *Bull. Comité*, 1885, p. 551-552.

dentales d'un plateau ondulé, qu'un ravin très profond borde de ce côté et qui domine une large vallée, très fertile[1]. Ils sont disséminés sans ordre. La pierre provient du lieu même : c'est un tuf que les carriers pouvaient détacher sans difficulté.

Les enceintes, larges de 3 à 12 mètres, sont circulaires, selon l'usage : j'en ai pourtant remarqué une carrée. Il n'y a aucun motif de croire qu'elles représentent des bordures de tumulus aujourd'hui disparus. Elles sont faites en général d'une ceinture de blocs bruts ; mais parfois, dans les pentes, la partie du cercle qui se trouve en contre-bas, comporte plusieurs assises irrégulières. Le pavage intérieur enveloppe un, plus rarement deux ou trois dolmens, enfouis à mi-hauteur ; dans certaines enceintes, il y en a même jusqu'à cinq.

Les cases, d'ordinaire petites (1 mètre à $1^{m},30$ de long, $0^{m},60$ à $0^{m},80$ de large), sont constituées par quatre ou six pierres, hautes d'environ 1 mètre. Beaucoup de ces blocs ont été sommairement équarris à la masse sur leur côté interne. Çà et là, de menues pierres bouchent les interstices. La table mesure 2 mètres en moyenne. On l'a souvent aplanie sur sa face inférieure. Nous donnons (*fig.* 2) le plan de deux dolmens de Roknia (d'après Bourguignat) et (*fig.* 3) la vue d'un autre de ces monuments.

Quelques dolmens, de dimensions plus grandes, sont d'une construction moins rudimentaire (*fig.* 4). Un ou deux de leurs côtés sont en partie ou en totalité creusés dans le roc ; le reste des parois est formé soit par des dalles assez bien équarries à l'intérieur, soit même par des pierres de taille, ajustées avec soin et semblables à celles qu'on rencontre dans

1. Il y a encore quelques sépultures au-delà de ce ravin.

FIG. 3. — Dolmen de Roknia.

les ruines romaines : elles portent les traces, très distinctes, des ciseaux en métal qui ont servi à les façonner.

Au dedans, la case est remplie jusqu'aux deux tiers environ par de la terre tassée et des cailloux. Par-dessous, se trouve le dépôt funèbre. Quelquefois, surtout dans les tombes vastes et bien bâties, on ne rencontre qu'un seul corps, couché sur le dos, les jambes repliées et les bras croisés. Ailleurs, des

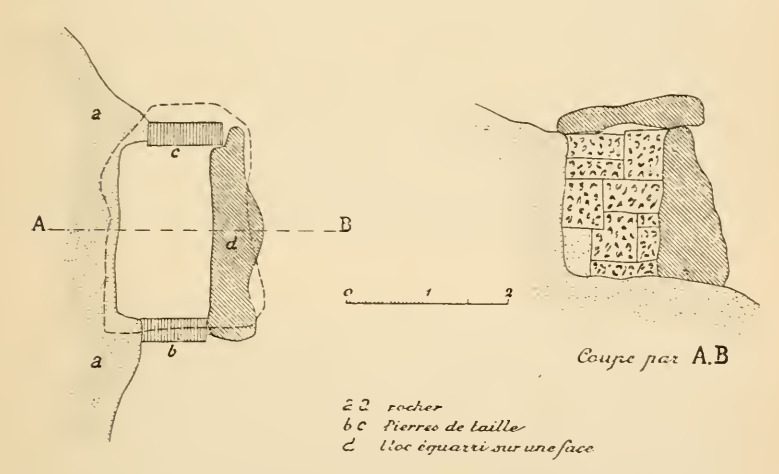

Fig. 4. — Plan et coupe d'un dolmen de Roknia.

ossements appartenant à divers morts se confondent dans l'étroite cellule, où ils ont été ensevelis simultanément. Les squelettes sont souvent incomplets ; parfois même, on n'a enfoui que les crânes. Les poteries sont, pour la plupart, aussi informes que celles du cimetière des Beni Messous. D'ordinaire, elles ont été déposées auprès des têtes, dans les coins des cases ; il n'y a guère plus d'un vase par individu. Faidherbe et Bourguignat ont recueilli aussi, dans leurs fouilles, plusieurs bracelets, du type dit porte-bonheur, faits d'un ruban de bronze ; des bagues et quelques débris de colliers, composés de petites

spirales, de même métal; enfin deux anneaux en argent doré.

Les crânes des gens enterrés en ce lieu sont généralement dolichocéphales et appartiennent à un type ethnique très répandu sur les deux rives de la Méditerrannée; deux ou trois têtes, cependant, ont paru présenter certains caractères propres aux races nègres. — Il n'y a pas de ruines importantes dans le voisinage; on a constaté seulement, de l'autre côté du ravin, de vagues traces d'une enceinte en pierres sèches, couronnant un piton escarpé : peut-être était-ce un refuge. La tribu qui ensevelissait ses morts à Roknia devait vivre sous des huttes,

Il est évident que cette vaste nécropole a servi pendant des siècles. Bourguignat, savant doué d'une imagination quelque peu aventureuse, a prétendu prouver que les dolmens qu'il a ouverts remontent à l'année 2200 avant Jésus Christ. Il serait bien inutile de réfuter ici son argumentation fantaisiste, qui se fonde sur la forme des escargots accumulés à l'intérieur des cases. Nous pensons qu'un certain nombre de tombeaux sont beaucoup plus récents. Un pot, recueilli par Faidherbe[1], est un objet fait au tour et importé : il ressemble aux biberons que l'on trouve à Carthage dans des caveaux du IIIe et du IIe siècle avant notre ère. Nous avons signalé plus haut l'emploi de pierres taillées régulièrement avec des outils métalliques; les sépultures dans lesquelles elles ont été employées pourraient bien n'être pas antérieures à l'époque romaine. D'autre part, il serait assez téméraire d'affirmer que les dolmens les plus grossiers sont les plus anciens : peut-être ont-ils été construits à la hâte pour les pauvres gens, tandis que les

1. Il est aujourd'hui au Musée géologique de l'École des Sciences, à Alger.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Deux dolmens de Bou Nouara

riches étaient ensevelis sous des monuments d'une architecture plus soignée[1].

Nous insisterons moins sur d'autres cimetières indigènes qui se trouvent aussi dans la province de Constantine.

Près de la station de chemin de fer appelée Bou Nouara, entre Constantine et Guelma, des croupes rocheuses, ramifications du djebel Mazela, portent plusieurs milliers de sépultures[2]. Elles ne diffèrent guère de celles de Roknia (voir planche I). Le pavement circulaire au milieu duquel est placée chaque tombe est d'ordinaire très renflé : il est fait de pierraille ou de moellons grossiers. Tantôt les cases le dominent, tantôt elles sont enfouies et la table seule reste apparente[3]. Outre la bordure extérieure, formée de blocs simples ou d'assises, un ou deux autres cercles concentriques font souvent saillie au-dessus du pavement et ressemblent à des degrés. Il est tout à fait exceptionnel que les enceintes renferment plus d'une sépulture. Les cases sont presque toutes petites : en moyenne, elles mesurent au dehors 1 mètre de long sur $0^{m},50$ de large. Les tables débordent les parois et atteignent 3 mètres, voire même $3^{m},50$ de longueur. Nous n'avons remarqué aucune pierre véritablement taillée, mais les roches qui ont fourni les matériaux se cassent naturellement en dalles assez régulières : aussi les dolmens de Bou Nouara paraissent-ils d'une construction moins barbare que la

1. Des dolmens d'un aspect très primitif se trouvent devant l'entrée de plusieurs cryptes funéraires qui semblent avoir été taillées avec des instruments en métal. Ils datent donc d'une époque plus récente que ces caveaux, dont nous aurons à parler au paragraphe suivant (p. 38).

2. Faidherbe. *Bull. de l'Académie d'Hippone*, VI, 1868, p. 63-65, avec plan. Id., *Congrès préhistorique de Bruxelles* (1872), pl. 9. Jullien, *Assoc. française*, Alger (1881), p. 1135-1137 = *Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 214-216.

3. La sépulture ressemble, dans ce cas, à celles que nous avons décrites plus haut, au numéro 2 de notre énumération des tombeaux indigènes (p. 7).

plupart de ceux de Roknia. Parmi les dolmens que nous avons vus, quelques-uns, de dimensions assez vastes, ont leurs parois longues constituées par deux assises de pierres sommairement équarries; partout ailleurs, la case est formée de quatre blocs verticaux.

La nécropole de Bou Nouara est, pour ainsi dire, inexplorée : Faidherbe s'est contenté d'y faire ouvrir cinq tombes, où il n'a trouvé que des ossements en désordre.

Au djebel Si Tahar, près d'Aïn el Bey (à 15 kilomètres au sud de Constantine), M. Thomas a fait des fouilles dans un petit cimetière, assez mal conservé[1]. Cependant nous croyons devoir le mentionner ici, car certaines tombes ont pu être approximativement datées par les objets qu'elles contenaient. Les sépultures sont des dolmens à case apparente. Les enceintes sont circulaires ou rectangulaires; des dalles grossières ou des murs à assises forment les parois des cases; les tables de couverture ont souvent disparu. Dans ces tombes, il y avait généralement plusieurs corps, repliés sur eux-mêmes. Chaque squelette était accompagné d'au moins une poterie, placée près du crâne. Parmi ces vases, les uns sont de fabrication indigène, comme ceux de Roknia; les autres, faits au tour et enduits d'un vernis rouge brillant, proviennent d'ateliers italiens et datent des environs de notre ère. M. Thomas a aussi recueilli des perles en verre ou en silex poli, des débris d'œufs d'autruche, des fers de lance, une bague en fer, trois bracelets, deux en fer et le troisième en bronze, des monnaies frappées par des rois numides du IIe et du Ier siècle avant Jésus-Christ. Rien n'in-

1. Thomas, *Recherches sur les sépultures anciennes des environs d'Aïn el Bey* (extrait du Compte Rendu du *Congrès international des Sciences anthropologiques de Paris*, 1878), p. 13-21.

dique des ensevelissements successifs, des usurpations de sépultures : les tombeaux paraissent bien avoir été faits exprès pour les morts auprès desquels on a déposé ces objets.

La nécropole de Ras el Aïn Bou Merzoug compte environ un millier de dolmens, dont une soixantaine ont été fouillés par des archéologues[1]. Elle est située à 35 kilomètres environ au sud de Constantine, sur des hauteurs dominant la rive droite de l'oued Bou Merzoug et auprès d'une belle source. Les enceintes circulaires, dont certaines dépassent 12 mètres de diamètre, entourent fréquemment un ou deux cercles concentriques, en saillie sur le pavement renflé. On rencontre aussi un grand nombre d'enceintes carrées. Dans beaucoup de ces bordures, une ou plusieurs pierres sont plus grosses, plus élevées que les autres : c'étaient peut-être des signes permettant de distinguer les tombes. Souvent, des traînées de blocs verticaux, formant des lignes régulières, simples, doubles ou triples, enveloppent des groupes de tombeaux ou les relient entre eux. Quant aux cases, les unes sont dégagées, les autres enfouies sous le pavement jusqu'au niveau de la table. Elles ont parfois de grandes dimensions, car il est facile de tirer de la roche du pays des dalles de plusieurs mètres. D'ailleurs, les dolmens les plus vastes sont bâtis, au moins partiellement, en murs à assises ; quelques-unes de ces constructions affectent une forme à peu près circulaire. Dans la case, un lit de cailloux, épais de $0^{m},50$ en moyenne, recouvre un petit dallage[2],

1. Bertrand, *Revue archéologique*, 1863, II, p. 519-530 = *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édition, 1889, p. 160-174. Féraud, *Rec. de Const.*, VII, 1863, p. 214-234 et pl. I-XI. Letourneux, *Archiv für Anthropologie*, II, p. 318. Faidherbe, *Congrès préhistorique de Bruxelles* (1872), pl. 8 et 12. Jullien, *Assoc. française*, Alger (1881), p. 1141-1142 = *Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 219-221. Chabassière, *Rec. de Const.*, XXIV, 1886-7, p. 128-132, pl. XII.

2. Ce dallage n'existe pas toujours.

sous lequel on trouve un ou deux corps repliés. Outre ces squelettes entiers, certaines sépultures contiennent plusieurs crânes isolés. Des cendres, des débris de bois brûlé, des ossements de chevaux, de bêtes à cornes et d'oiseaux sont peut-être des restes de repas funèbres, célébrés lors de l'ensevelissement. On a recueilli dans ces dolmens quelques fragments d'instruments en fer, des boucles et des bagues en bronze, des poteries indigènes, et aussi des vases rouges de fabrication italienne. Une lampe est d'un type en usage aux Ier et IIe siècles de notre ère. A l'intérieur d'une tombe, où la couche de cailloux et le dallage sous-jacent étaient intacts, MM. Féraud et Christy ont découvert une monnaie de Faustine l'aînée, femme de l'empereur Antonin. Il est donc certain qu'on a encore enterré des morts à Ras el Aïn bou Merzoug vers le milieu du IIe siècle après Jésus-Christ.

Les nécropoles de Bou Nouara et de Ras el Aïn sont, comme celle de Roknia, éloignées de toute ville antique. A Sigus, au contraire, le cimetière mégalithique[1] se trouve dans le voisinage d'une cité romaine assez importante. Il occupe une longue croupe qui se dresse en face de l'ancienne ville. Au pied et sur les dernières pentes de cette croupe, on voit les vestiges d'une autre nécropole, où les inscriptions latines abondent, et dont les tombes sont soit des fosses à inhumation creusées dans le roc, soit des caveaux à incinération, en pierres de taille. Immédiatement au-dessus, commencent les sépultures de type indigène (l'une d'entre elles est reproduite *fig.* 5).

1. Delamare, *Exploration scientifique de l'Algérie*, pl. 51, fig. 3; pl. 52, fig. 12 et 13. Cherbonneau, *Rec. de Const.*, XII, 1868, p. 433-434 et pl. VII. Thomas, *Bulletin de la Soc. des Sciences d'Alger*, XIII, 1877, p. 105-112. Id., *Matériaux pour l'hist. de l'homme*, XIV, 1878, p. 27-32. Reboud, *Assoc. française*, Alger (1881), p. 1142-1149. Chabassière, *Rec. de Const.*, XXIV, 1886-7, p. 113-128 et pl. XIII.

Les matériaux employés pour les construire ont été pris sur place. En certains endroits, on distingue des restes de carrières. Les ouvriers creusaient, avec des instruments en métal, une série de petites entailles, peu distantes les unes des autres, et ils y enfonçaient des coins en bois, qu'ils mouillaient de manière à faire éclater la pierre : les couches du rocher étant presque

Fig. 5. — Dolmen de Sigus.

horizontales, ils obtenaient ainsi des dalles à peu près planes sur leurs deux faces.

Dans les intervalles qui séparent les tombeaux, il y a très fréquemment, comme à Ras el Aïn, de longues traînées de blocs. Beaucoup de ces lignes sont doubles, et l'espace de 1 mètre à 1^{m},60, compris entres les deux rangées, présente l'aspect d'une véritable voie, pavée souvent d'éclats de pierres[1]. D'autres lignes

1. Quelques avenues sont même beaucoup plus larges : on mesure 5 à 8 mètres d'intervalle entre les deux rangées, qui sont simples ou doubles. L'espace intermédiaire n'est point pavé.

de blocs forment des ceintures régulières autour de plusieurs groupes de sépultures.

Les enceintes, dont le diamètre varie de 4 à 14 mètres, sont presque toujours circulaires; nous n'en avons vu qu'une seule carrée. Elles sont construites en blocs dressés de champ ou en murs à assises; quelquefois, cependant, une partie du cercle est constitué par le roc même de la colline, qu'on a grossièrement taillé. Le pavement intérieur est plus ou moins bombé et se compose de matériaux de dimensions très diverses. Comme en d'autres lieux, on remarque çà et là un ou deux cercles concentriques à l'enceinte.

En général, chaque monument ne comporte qu'une seule case; néanmoins, quelques-unes des enceintes que nous avons pu examiner renferment deux tombes, isolées l'une de l'autre ou accolées. De même qu'à Ras el Aïn, ces cases sont tantôt apparentes, tantôt dissimulées par le pavement, qui atteint alors la hauteur de la table.

Les côtés sont formés soit par quatre dalles, plantées verticalement — c'est le cas le moins fréquent — soit par deux monolithes et par deux murs à assises, soit enfin par quatre murs à assises. Les pierres ne portent aucune trace de taille régulière avec des ciseaux en métal, mais un grand nombre d'entre elles ont été équarries à la masse assez soigneusement. Aux angles, les murs se pénètrent souvent, de manière à assurer la solidité de l'édifice. Dans beaucoup de dolmens, la table repose seulement sur trois parois, et le mur formant la quatrième face, orientée généralement au levant, reste sans liaison avec les deux parois voisines : il était donc facile de le démolir partiellement, pour introduire de nouveaux corps, et de le reconstruire ensuite. Quelquefois, cette quatrième paroi

offre à l'intérieur l'aspect d'un petit escalier, disposition qui rendait plus aisée l'entrée de la tombe [1]. Nous pouvons donc admettre que ces dolmens ont servi à des ensevelissements successifs.

La plupart des sépultures de Sigus dépassent en grandeur celles de Roknia et de Bou Nouara ; certaines d'entre elles mesurent 3 mètres de long sur 1m,50 de large, et même plus. Aussi rencontre-t-on des tables énormes ; parfois, il y en a deux pour couvrir une seule case. La face supérieure de plusieurs de ces dalles est creusée de rigoles [2], certainement faites de main d'homme. On a supposé que des victimes étaient sacrifiées sur les tombes et que ces canaux servaient à l'écoulement du sang ; pour notre part, nous nous abstiendrons de toute hypothèse à ce sujet.

Parmi les dolmens, nous avons remarqué çà et là quelques monuments qui paraissent être des cromlechs : au milieu d'un cercle, mesurant en moyenne 5 mètres, quelques pierres, disposées en rectangle ou en ovale, délimitent la tombe, qui est souterraine. Mais on peut se demander s'il n'existait pas primitivement une table, aujourd'hui disparue.

MM. Thomas et Chabassière ont fait quelques fouilles dans cette nécropole. Les résultats ont été les mêmes qu'à Ras el Aïn. A l'intérieur des cases, même lit de cailloux, surmontant un petit dallage ou une couche de terre fortement tassée ; même mobilier funéraire, même attitude repliée des squelettes, accompagnés parfois de crânes isolés. On a trouvé aussi quelques

1. Une grande tombe présente même un couloir, venant déboucher sur un des côtés longs : Reboud, *l. c.*, p. 1147, fig. 125 ; Chabassière, *l. c.*, pl. XIII, n° 5.

2. Une particularité semblable a été observée sur des tables de dolmens en Tunisie : Cagnat, *Arch. des Missions*, 3e série, XIV, 1888, p. 73-4.

corps couchés sur le dos. M. Thomas a recueilli, sur le thorax d'un mort étendu tout de son long, une petite coupe rouge, faite au tour, et, dedans, une monnaie de l'empereur Domitien. M. Chabassière a également découvert une monnaie romaine sous un des dolmens qu'il a explorés. Ainsi, le cimetière mégalithique de Sigus n'était certainement pas abandonné à la fin du Ier siècle de notre ère ; on y ensevelissait encore des indigènes qui vivaient auprès de la ville romaine de Sigus, mais qui n'avaient pas adopté les mœurs des conquérants.

Un monument assez intéressant, appelé Redjel Safia [1] (*fig.* 6), se trouve dans le voisinage immédiat de la nécropole que nous venons de décrire. Trois grands piliers en pierre, assez soigneusement taillés, supportent une vaste dalle, de $3^m,50$ de long sur $3^m,10$ de large, équarrie seulement sur les tranches et toute pareille aux tables des dolmens. Primitivement, ces piliers n'étaient pas isolés; ils faisaient partie de murs pleins, dont ils formaient, en quelque sorte, l'ossature. Il y avait donc à cet endroit une petite chambre. Alentour, on distingue des restes de plusieurs salles et d'un couloir ou portique. Les pierres qui y sont employées offrent les mêmes caractères de taille que celles des édifices bâtis à l'époque romaine, et l'on a trouvé, parmi elles, une inscription latine, mentionnant la dédicace d'un temple par un prêtre de Saturne [2]. La ruine pourrait être celle d'un sanctuaire du grand dieu africain [3]. Il est curieux de voir que, pour constituer le pla-

1. Delamare, *l. c.*, pl. 51, fig. 4. Thomas, *Bull. de la Société des Sciences d'Alger*, XIII, p. 107-108 et la planche. Reboud, *l. c.*, p. 1149. Chabassière, *l. c.*, p. 108-109, 120 et pl. XIII à droite.

2. *Corpus inscript. latin.*, VIII, 10859 = 19120.

3. Il faut ajouter que, tout près de là, gît un linteau portant une inscription latine qui paraît être une dédicace à la déesse *Virtus* (*Corpus*, 5872 et p. 1826).

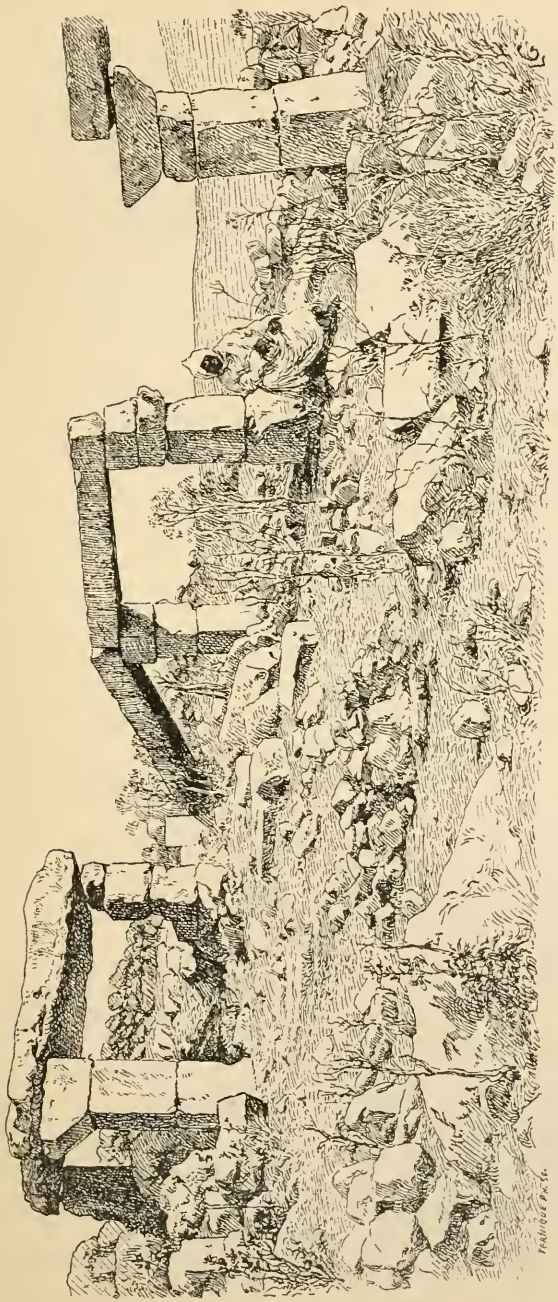

FIG. 6. — Monument dit Redjel Safia, à Sigus.

fond d'une des chambres, on s'est inspiré de l'exemple des constructeurs de dolmens ; peut-être même s'est-on contenté d'emprunter une table à quelque sépulture voisine. La face supérieure présente des rigoles analogues à celles que nous avons signalées tout à l'heure.

Nous mentionnerons encore ici la nécropole mégalithique du Kheneg (à 24 kilomètres au nord-ouest de Constantine)[1]. Elle est située à l'ouest d'une ville numide (puis romaine), qui s'appelait *Tiddi*. Peu de tombeaux sont demeurés en bon état. Ce sont, pour la plupart, des dolmens, aux parois formées de quatre blocs ou de murs à assises (voir planche II). Les pierres ont été souvent équarries sur leur face interne. L'une d'entre elles porte quelques caractères qui ressemblent à des lettres néopuniques[2]. Certains de ces dolmens atteignent d'assez vastes dimensions : 1m,90, 2 mètres, 2m,05, 2m,20 de long, sur 1m,20, 1m,15, 0m,88, 0m,90 de large. Ils sont surmontés d'une ou plusieurs tables. Les enceintes, à assises, sont rondes ou, plus souvent, rectangulaires. J'ai remarqué dans ce cimetière deux petits dolmens accolés, avec une paroi commune[3]. — Il y a, au même lieu, quelques tours rondes (ou chouchet), hautes de 2m.50 à 3 mètres, larges de 6 à 7 mètres, à assises assez régulières.

Les objets trouvés dans les dolmens de l'Algérie ne permettent pas de les dater avec une entière certitude. On peut, en effet, supposer que plus d'une tombe a reçu de nouveaux

1. Féraud, *Rec. de Const.*, VIII, 1864, p. 112-114 et planche 28. Brunon, *Ibid.*, XVIII, 1876-1877, p. 328-330 et planche XII. Mercier, *Bull. Comité*, 1885, p. 553.

2. *Rec. de Const.*, XVIII, pl. XII.

3. Brunon (*l. c.*, p. 329) a noté également plusieurs sépultures doubles ou triples.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Dolmen du Kheneg

hôtes, bien longtemps après avoir été édifiée. L'hypothèse est, il est vrai, difficile à soutenir pour les dolmens dans lesquels le déplacement d'une des parois aurait amené la chute de la table; elle est, au contraire, plausible, quand un des quatre côtés a pu être démoli, puis rebâti sans peine, comme dans diverses sépultures de Sigus et du Kheneg.

Mais il est des dolmens qui portent, pour ainsi dire, leur date écrite sur leurs parois.

Au lieu dit Guelaat bou Atfane, sur l'oued Chenioux, à 24 kilomètres environ au sud de Guelma, un grand nombre de tombeaux indigènes[1] entourent les ruines d'une ville qui eut quelque importance aux premiers siècles de notre ère. Les uns ressemblent à ceux de Sigus : nous ne les décrirons pas.

Dans plusieurs autres, les quatre côtés sont des murs droits, à assises régulières, avec des pierres d'une taille toute romaine. Sur une des petites faces est pratiquée une ouverture rectangulaire, que l'on pouvait fermer à l'aide d'une herse en pierre, manœuvrant dans des coulisses. Au dedans, il y a de petites niches, qui abritaient sans doute autrefois des urnes cinéraires. Le plafond est formé de larges dalles, semblables à celles des dolmens ordinaires; quelques moellons bouchent les interstices. La chambre n'est pas entourée d'une enceinte. Ces monuments sont donc romains par leurs parois, par leur aménagement intérieur, par le mode de sépulture qui y a été adopté; ils sont indigènes par leur couronnement. Il est évident qu'ils datent de l'époque romaine[2]. Nous donnons (*fig.* 7) le

1. Cartairade, *Assoc. française*, Alger (1881), p. 1152. Reboud, *Rec. de Const.*, XXIII, 1883-4, p. 26.

2. On a signalé d'autres dolmens algériens dans lesquels sont employées des pierres de taille. Viré, *Rec. de Const.*, XXIX, 1894, p. 556 (région de Djidjelli). Mercier, *Bull. Comité*, 1885, p. 552-3 (à l'est de Constantine). Le même.

(plan et planche III) la vue de celui qui s'est le mieux conservé.

Enfin, certaines tombes de Guelaat bou Atfane diffèrent des précédentes en ce qu'elles sont souterraines. Deux des parois sont constituées par le roc, taillé verticalement jusqu'à la profondeur convenable, les deux autres par des murs construits à la mode romaine. La porte est une ouverture à herse. L'intérieur présente quelquefois des niches. Une ou plusieurs grandes tables, brutes sur les deux faces[1], équarries seulement sur les tranches, forment le plafond du caveau et affleurent le sol[2].

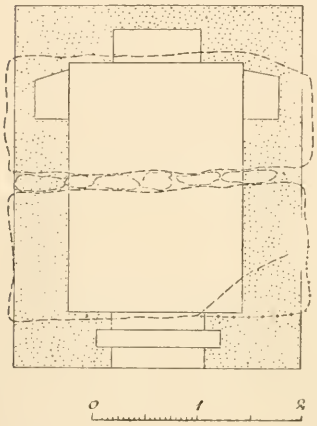

Fig. 7.
Dolmen de Guelaat bou Atfane.

Transportons-nous maintenant dans la province d'Oran, à Méchera Sfa, lieu situé à 38 kilomètres à l'ouest de Tiaret. Il y avait là une ville, occupant une sorte de promontoire, sur la rive gauche de la Mina. Aux abords, on voit les restes de deux nécropoles de type indigène. L'une, sur la rive droite, se compose de

ibid., 1888, p. 103 ; conf. Féraud, *Rec. de Const.*, VIII, 1864, p. 123 (région de Souk Ahras). Féraud, *l. c.*, p. 122 et pl. 30, avec une inscription latine, publiée au *Corpus*, n° 5266 (région de la Calle). Renier, *Arch. des Missions*, III, 1854, p. 336 ; Brunon, *Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 339-340 (région d'Aïn Beïda). Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 464 ; Vaissière, *ibid.*, XXXVII, 1893, p. 136 (au sud-est de Khenchela). De Bosredon, *Rec. de Const.*, XIX, 1878, p. 24 (région de Tébessa). Voir aussi plus haut, p. 19, à la description du cimetière de Roknia.

1. Pourtant, dans une ou deux de ces tombes, la face plafonnante des tables a été équarrie.

2. On trouve de même à Khamissa (*Thubursicum Numidarum*) des tombes souterraines, construites en pierres de taille et recouvertes par deux ou trois grandes dalles, qui ne sont que dégrossies. Ces tombes sont soit des fosses jumelles, soit des caveaux avec des niches pour les urnes funéraires. Elles appartiennent à l'époque romaine.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Dolmen de Guelaat bou Atfane

tumulus. L'autre, sur la même rive que la ville, comprend une centaine de tombes, dont les dispositions rappellent, à certains égards, celles des dolmens[1]. Elles sont de forme quadrangulaire. « Le fond, dit la Blanchère, le sol et partie des côtés « sont taillés dans le roc même. Le reste des côtés et la façade, « quand par hasard il en existe une[2], sont faits de grosses « pierres non taillées, mais éclatées assez régulièrement en « parallélépipèdes rectangles. » Ces chambres sont assez basses et, en général, il est impossible de s'y tenir debout. « La toiture est formée par de grandes dalles, longues, « étroites, peu épaisses, obtenues de même, procédé qui tient à « la nature des carrières. Le plus beau de ces monuments a « 7 mètres de côté et une façade de $4^{m},50$ en pierres de taille, « percée d'une toute petite porte. Ce qui fait son intérêt spé- « cial, c'est qu'il date la nécropole. La façade porte en effet, « sculptés assez grossièrement, une lampe, une colombe et un « poisson, emblèmes chrétiens. » Plusieurs épitaphes chrétiennes ont été recueillies dans ce cimetière : l'une d'entre elles est datée de l'année provinciale 369, c'est-à-dire de l'année 408 de notre ère[3]. Une autre inscription[4], qui indique la même date, paraît se rapporter à une chapelle élevée au milieu de la nécropole.

Comme on le voit, les dolmens que l'on a étudiés jusqu'à présent en Algérie, ne semblent pas remonter à une très haute

1. Tommasini, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 3e série, III, 1880, p. 303. La Blanchère, *Mélanges de l'École française de Rome*, II, 1882, p. 390-396 et pl. XIV = *Archives des Missions*, 3e série, X, p. 73-74, 111-115 et pl. VIII. Anonyme, *Bull. des antiquités africaines*, I, 1882-3, p. 148-151. Demaeght, *ibid.*, II, 1884, p. 288-290. *Ibid.*, III, 1885, pl. XX (p. 188).

2. La plupart de ces façades ont disparu.

3. *Bull. des antiq. afr.*, III, p. 189, n° 901.

4. *Ibid.*, n° 902 = *Ephemeris epigraphica*, VII, 542.

antiquité. On n'en connaît aucun qui ait renfermé des outils ou des armes en pierre[1]. Faut-il supposer que les tombeaux mégalithiques de ce pays soient tous plus récents que ceux de France? Nous sommes persuadé du contraire. Les ressemblances que les dolmens d'Afrique offrent avec ceux d'Europe, sont trop frappantes pour être attribuées au hasard, et il est impossible d'admettre que ce type de sépulture ait été adopté par les Africains plusieurs siècles après être tombé en désuétude dans l'Europe occidentale. L'avenir nous ménage sans doute la découverte des plus anciens dolmens de l'Algérie[2]. Mais ce que l'on peut affirmer dès aujourd'hui, c'est que l'usage de construire des monuments mégalithiques s'est maintenu dans l'Afrique du Nord bien plus longtemps qu'ailleurs. A cet égard, comme à tant d'autres, beaucoup de Berbères ont gardé, avec une fidélité obstinée, les coutumes de leurs ancêtres.

TOMBES TAILLÉES DANS LE ROC

Nous avons parlé jusqu'ici des tombeaux indigènes construits en pierres sèches. D'autres sont des grottes artificielles, taillées dans le roc.

Nous citerons en particulier celles de Gastal, au nord de

1. Quoi qu'en aient dit quelques archéologues.

2. Il nous paraît superflu de discuter l'hypothèse qui attribue l'introduction de ces monuments en Afrique à une population de blonds, émigrée d'Europe. Elle ne s'appuie sur aucun argument sérieux. Il n'est nullement prouvé que le type dolménique ait été importé d'Europe en Afrique : un savant éminent, M. Montelius, a récemment soutenu la thèse contraire (*Assoc. française*, Tunis, 1896, II, p. 203). Le meilleur parti à prendre est de confesser notre ignorance complète sur cette question. Il faudrait aussi cesser de mêler les problèmes ethnographiques et les problèmes archéologiques. Bien des exemples montrent que des gens de races fort diverses ont pu adopter une civilisation commune.

Tébessa[1]. Elles sont creusées dans les flancs d'un étroit défilé, dit Foum el Attaba. On en compte de trente à trente-cinq, toutes quadrangulaires, sauf une fort petite cellule qui est de forme arrondie. Elles mesurent 1m,20 à 2m,30 de long, 0m,90 à

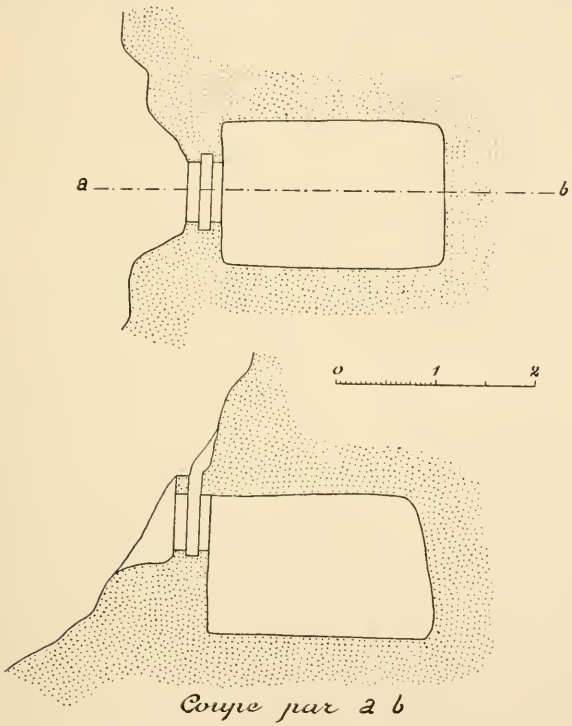

Fig. 8. — Caveau creusé dans le roc, à Gastal.

1m,95 de large, 0m,70 à 1m,70 de haut. On entre par une baie étroite (hauteur 0m,70-0m,90, largeur 0m,50-0m,60), qui était fermée soit par une herse glissant dans des coulisses, soit par une dalle appliquée contre les marges d'un cadre. Les plafonds sont horizontaux ; le sol est généralement en contre-bas du

1. Letourneux, *Archiv für Anthropologie*, II, 1867, p. 314; conf. p. 309. De Bosredon, *Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 413-418.

seuil de la porte. (Voir le plan et la coupe d'un de ces caveaux *fig.* 8.) Une chambre présente une petite niche, une autre deux banquettes latérales. Ces grottes funéraires semblent avoir été taillées avec des instruments en métal. Elles sont aujourd'hui vides : il est probable qu'elles ont été violées depuis fort longtemps. Le plateau qui les domine est parsemé de dolmens à enceintes circulaires.

Des grottes analogues se voient à Roknia, au milieu de la nécropole mégalithique[1]. Il y en a environ deux cents. Elles sont d'ordinaire plus grossièrement taillées que celles de Gastal et remontent peut-être à une époque plus ancienne; nous croyons cependant qu'elles ont été faites avec des outils métalliques. L'ouverture est fort petite ($0^m,50$ à $0^m,60$ de largeur, en moyenne) et ménagée dans la partie supérieure de la face. Parfois, le côté antérieur est constitué par une murette de blocs sommairement équarris; mais on peut se demander si ce n'est pas une restauration assez tardive. Les dimensions intérieures varient de $1^m,50$ à 2 mètres pour la longueur, de 1 mètre à $1^m,20$ pour la largeur; le plafond est bas et le plus souvent arrondi. Nous ne croyons pas que ces cellules soient bien postérieures aux tombeaux mégalithiques voisins, car l'ouverture de plusieurs d'entre elles est obstruée par des dolmens, qui datent évidemment d'une époque plus récente. On ne saurait douter qu'elles n'aient été faites pour abriter des morts, déposés probablement dans une attitude repliée : elles sont trop petites, en général, pour avoir pu être habitées[2];

1. Letourneux, *l. c.*, p. 314-315. Bourguignat, *Histoire des monuments mégalithiques de Roknia*, p. 21 et 61. Faidherbe, *Recherches anthropologiques sur les tombeaux mégalithiques de Roknia*, p. 24, 26 et 35. Mercier, *Bull. Comité*, 1885, p. 552.

2. Il est possible que, plus tard et jusqu'à une époque fort rapprochée de nous, elles aient servi de refuges temporaires et de gîtes à des bergers indi-

d'ailleurs, la plupart des portes sont disposées de telle façon qu'il eût été impossible de les fermer de l'intérieur. Une grotte qu'on a fouillée en 1860, contenait un squelette.

Il existe près de Kissa, dans le massif du Dyr, au nord de Tébessa, un petit cimetière d'un type assez original[1]. Il occupe un terrain en déclivité, dominé par une crête rocheuse. De gros quartiers de roc, qui se sont détachés de la montagne

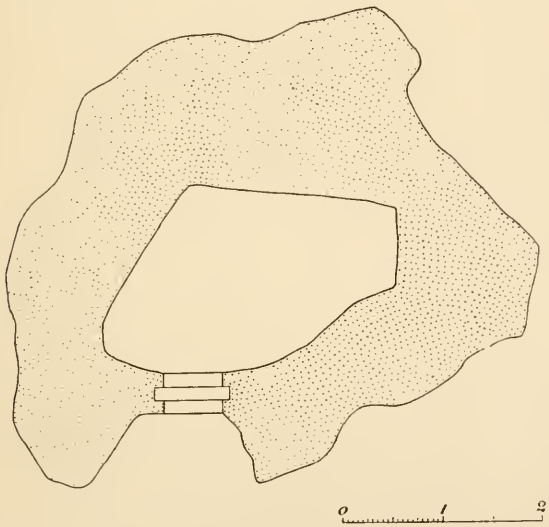

Fig. 9. — Grotte funéraire, à Kissa.

et ont roulé sur la pente, ont été taillés intérieurement avec des instruments en métal. Chacun d'eux constitue une chambre funéraire, dont la porte, très exiguë, était fermée par une herse manœuvrant dans des rainures verticales. Nous avons

gènes : on a trouvé, dans plusieurs grottes, des restes de foyers. Mais cela n'a rien à voir avec leur destination primitive.

1. Playfair, *Report for the years* 1893-4 *on the trade of Algeria* (rapport adressé au « Foreing Office » par le consul anglais Playfair), p. 50. Conf. Gsell, *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, XV, 1895, p. 305. Playfair prend ces grottes pour des habitations : c'est là une erreur.

compté sept grottes presque intactes (voir à la *fig.* 9, le plan de l'une d'elles). Elles sont de forme quadrangulaire ou trapézoïdale et mesurent en moyenne 2 mètres de long sur 1m,70 de large ; les plafonds sont arrondis. Au-dessus de ces tombes, s'élèvent quelques grands dolmens, dont les parois, à assises, sont construites avec des pierres régulièrement équarries[1].

En Tunisie, particulièrement au nord de la Medjerda, les grottes artificielles, semblables à celles de Roknia et de Gastal, ne sont pas rares. Les Phéniciens creusaient volontiers leurs tombeaux dans le roc, et l'on peut se demander si cet usage n'a pas été introduit par eux chez les Africains. Cependant nos grottes présentent des dispositions assez différentes de celles des caveaux proprement puniques ; d'autre part, il est certain que diverses populations de la Méditerranée, entre autres les Sicules, ont taillé des sépultures dans le rocher, bien avant que les marins de Tyr et de Sidon vinssent sur leurs côtes. Nous nous croyons donc en droit de considérer les tombes que nous venons de décrire comme des monuments véritablement indigènes. Leur âge ne peut pas être déterminé[2].

1. On voit, auprès de Collo, une chambre creusée de la même manière dans un rocher isolé. Letourneux (*Archiv für Anthropologie*, II, p. 315 ; conf. Mercier, *Bull. Comité*, 1887, p. 459) en signale une autre près de Bou Hadjar, entre la Calle et Souk Ahras : à en juger par la disposition des auges funéraires, surmontées de niches cintrées (*arcosolia*), elle date d'une période assez basse de la domination romaine. — Des caveaux funéraires de même type existent aussi en Tunisie (*Bull. Comité*, 1901, séance de février de la Commission de l'Afrique du Nord).

2. En Tunisie, deux grottes sépulcrales, semblables à celles dont nous parlons, sont ornées de peintures représentant des personnages : elles datent, sans aucun doute, de l'époque historique (*Bull. Comité*, 1901, *l. c.*).

GRAVURES RUPESTRES

D'autres monuments indigènes offrent un grand intérêt. Ce sont les gravures rupestres que l'on a signalées sur différents points de l'Algérie : dans le Sud Oranais, dans la région de Guelma, dans la partie du Sahara voisine de l'oued Itel (au sud-ouest de Biskra[1]).

M. Flamand a étudié avec beaucoup de soin celles de la province d'Oran; il a bien voulu nous communiquer ses dessins et ses photographies et nous donner des indications qui nous ont été très précieuses[2].

Sur une trentaine de stations que ce savant a examinées, nous nous contenterons d'en décrire quelques-unes, qui sont particulièrement importantes.

On connaît, depuis 1847, celle de Thyout, lieu situé à une quinzaine de kilomètres à l'est-nord-est d'Aïn Sefra[3]. Les gravures occupent une paroi verticale de grès, longue d'environ 75 mètres, haute de 20. Les figures sont de dimensions très diverses; quelques-unes se superposent et ont été évidemment tracées par des mains différentes.

1. Il y en a aussi quelques-unes en Kabylie (conf. *Bull. Comité*, 1888, p. 126); elles n'ont pas encore été décrites.

2. Conf. Flamand, *l'Anthropologie*, III, 1892, p. 145-146; id., *Société de géographie d'Alger, Compte Rendu du Congrès national de 1899*, p. 207-218. M. Flamand prépare un ouvrage sur les gravures rupestres de l'Afrique du Nord.

3. Jacquot, dans *l'Illustration*, IX, 1847, p. 284-285 (n° du 3 juillet). Id., *Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien* (Paris, 1849), p. 149. Armieux, *Topographie médicale du Sahara et de la province d'Oran* (Alger, 1866), p. 28-30. Id., *Annales de la Société archéologique du Midi de la France*, X, 1867, p. 20-27. Id., *Bull. de la Société de géographie de Toulouse*, 1883, pl. 1. Reboud, *Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 63-67. Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, I, p. 344, fig. 18; p. 379, fig. 45; p. 491, fig. 49; p. 514 et 515. Bonnet, *Revue d'Ethnographie*, VIII, 1889, p. 155.

Les personnages sont de petite taille. Ils lèvent parfois les bras, dans une pose qui rappelle l'attitude classique de l'adoration. D'autres tiennent un arc ; il semble que l'un d'entre eux porte, en outre, un bouclier ; des chiens accompagnent ces chasseurs. Deux hommes ont à la main un instrument allongé,

Fig. 10. — Gravures rupestres de Thyout.

à extrémité recourbée, peut-être un hoyau ou une hache emmanchée. Un archer est coiffé d'une couronne de plumes, à la manière des Peaux-Rouges ; quelques individus portent certainement un pagne ou une ceinture ; une femme semble avoir autour des bras des pendeloques ou des franges. Très fréquemment, les gens représentés forment des couples ; un

trait joint les parties sexuelles des personnages : il est possible qu'on ait voulu indiquer ainsi, d'une manière naïve, le lien du mariage. Certains visiteurs ont cru reconnaître sur les gravures de Thyout des scènes lubriques, des accouplements contre nature ; mais M. Flamand pense qu'à cet égard il y a eu méprise.

Outre les chiens domestiques, les animaux figurés sont des lions, un éléphant, de nombreux bovidés, surtout des bœufs à cornes recourbées en avant, des chèvres, des gazelles, des antilopes, des autruches. M. Flamand ne croit pas que le rhinocéros, l'hippopotame et la girafe soient représentés à Thyout, comme on l'a prétendu. [Voir, *fig.* 10, la reproduction d'une partie de ces images (d'après une photographie de M. Flamand).]

A Moghar et Tathani (cercle d'Aïn Sefra, à 43 kilomètres au sud du chef-lieu), les gravures couvrent une longue série de roches horizontales, parsemant le plateau qui domine l'oasis[1]. Ce sont les seuls dessins rupestres de l'Afrique du Nord qui n'aient pas été tracés sur des plans verticaux. Beaucoup de ces gravures sont usées et indistinctes. D'autres sont si mal exécutées qu'il est impossible de les interpréter avec certitude : c'est ainsi que, dans une figure, on a voulu voir soit une tortue, soit un guerrier armé de toutes pièces.

Parmi les images les plus remarquables, on peut citer deux personnages accroupis, les bras levés, les jambes largement écartées, et quelques autres debout, levant aussi les bras. Plusieurs portent une coiffure de plumes ; une sorte de pagne ou de large ceinture à bouts flottants entoure la taille

1. Jacquot, *Expédition du général Cavaignac*, p. 165. Armieux, *Topographie*, *l. c.* Id., *Bull. de la Soc. de géogr. de Toulouse*, 1883, p. 34-41 et pl. 2. Tissot, *l. c.*, p. 491, fig. 50. Bonnet, *l. c.*, p. 149-155.

de l'un d'entre eux. Les animaux que l'on reconnaît à Moghar, sont un grand félin (probablement un lion), un éléphant, un grand buffle, des autruches, des antilopes d'espèces diverses,

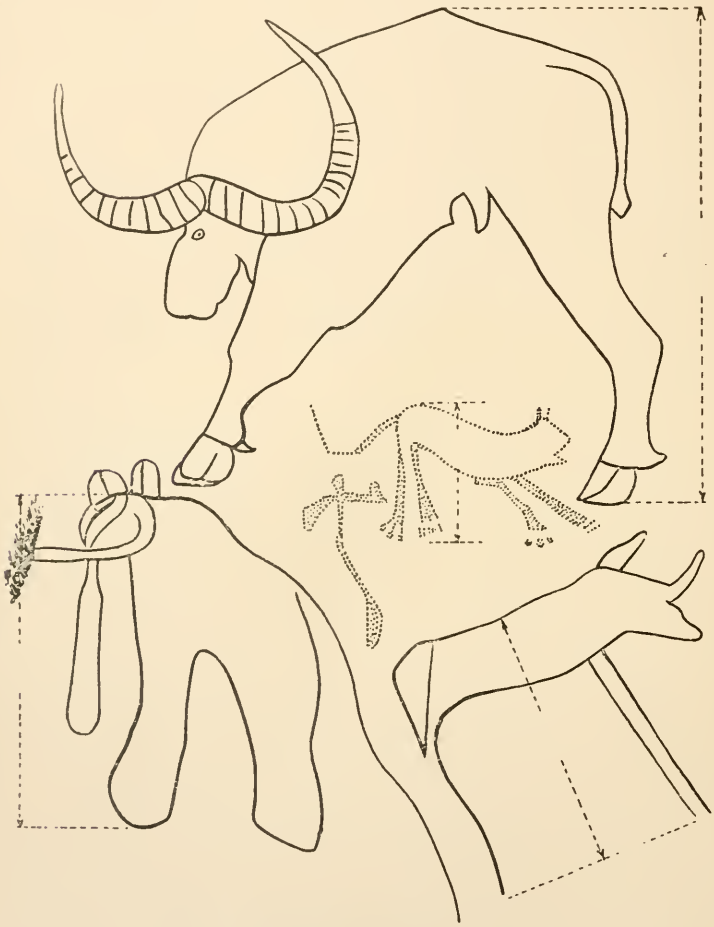

Fig. 11. — Gravures rupestres de Tazina.

des chiens (peut-être un lévrier). Les deux girafes que M. Bonnet a signalées paraissent fort douteuses à M. Flamand[1].

1. Il en est de même de l'hippopotame, que M. Bonnet indique avec hésitation.

Le djebel Mahisserat est situé à 6 kilomètres d'Aïn Sefra, sur la route d'Asla. En cet endroit, un rocher offre un groupe de cinq éléphants en marche, assez bien dessinés[1].

L'éléphant apparaît, avec le grand buffle, à Tazina (à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Géryville). (Voir *fig.* 11, d'après M. Flamand.)

Les gravures de Ksar el Ahmar[2] (à 40 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Géryville) occupent plusieurs rochers, le long

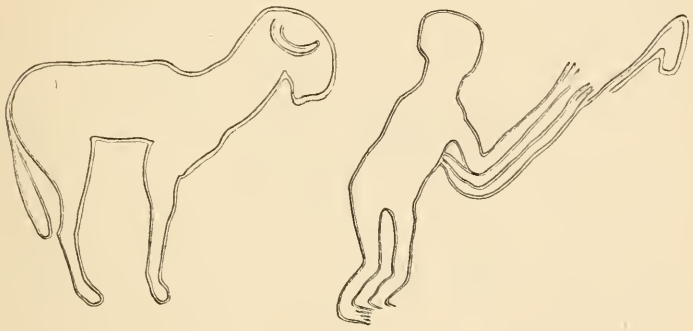

Fig. 12. — Gravure rupestre de Ksar el Ahmar.

d'une piste conduisant à Kéragda. On y voit, entre autres images, un homme tenant une hache emmanchée (*fig.* 12, d'après une photographie de M. Flamand). La forme donnée à cet instrument permet d'y reconnaître, avec quelque vraisemblance, une arme en pierre polie. Une femme (figure haute de $1^{m},35$) a les hanches entourées d'une ceinture. Elle lève les deux bras : il convient de remarquer que les mains ont chacune six doigts. Les grands buffles sont nombreux à Ksar el Ahmar. On distingue aussi des félins, lions et panthères,

1. Tissot, *l. c.*, p. 372, fig. 41. Bonnet, *Revue d'Ethnographie*, VIII, 1889, p. 156-157.

2. Brèves indications de Flamand dans *l'Anthropologie*, III, 1892, p. 148-9, 151.

des bœufs aux cornes projetées en avant, d'autres bovidés, un bélier du Sahara, des chèvres, des autruches.

A Guebar Rechim (à 50 kilomètres environ au sud-ouest de Géryville), il y a des éléphants [1], un grand buffle, une girafe, des lions, une panthère, une autruche, des antilopes, des gazelles, un cerf, des chèvres, diverses espèces de bovidés, un

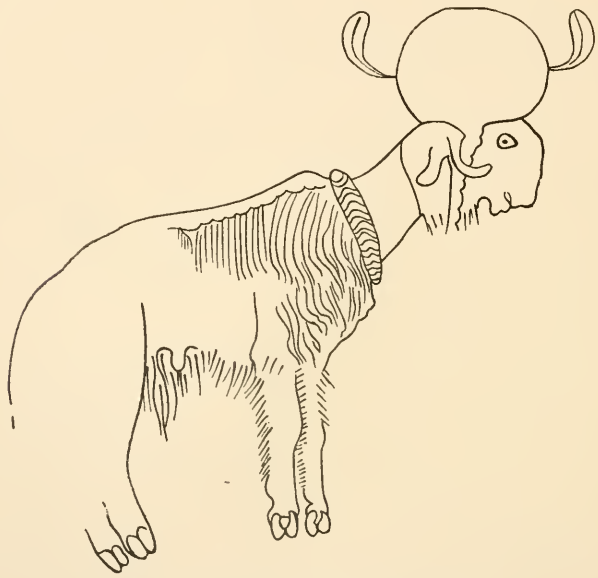

Fig. 13. — Gravure rupestre de Bou Alem.

équidé au corps moucheté, probablement apparenté au zèbre.

A Bou Alem (à 35 kilomètres au nord de Géryville), l'image la plus intéressante est celle d'un bouc, dont la tête est surmontée d'une coiffure ayant la forme d'un disque solaire, flanqué de chaque côté d'un serpent *uræus :* c'est sans doute une représentation du grand dieu de Thèbes d'Égypte, Amon (voir *fig.* 13, dessin de M. Flamand). Un autre animal, bouc

1. Flamand, *l'Anthropologie*, III, p. 149, fig. 1.

ou bélier, porte aussi le disque sur la tête [1]. Un homme tient un bouclier rond [2].

Dans la région de Guelma, les gravures de Khanguet el Hadjar (commune mixte de l'oued Cherf) sont connues depuis longtemps [3]. Elles ont été tracées par des mains fort diverses sur deux faces d'un grand rocher, à l'entrée d'une gorge et au-dessus d'une source. Beaucoup d'entre elles sont superposées et les dimensions des figures sont très variables. Nous avons reconnu les animaux suivants : mouton (fréquent), bouc, bœuf (l'un de ces bœufs est tenu en laisse par un homme), chien ou chacal, gazelle, antilope, autruche. Les lions et les panthères qu'on a cru distinguer, ne sont pas certains, et il est plus que douteux que des rhinocéros et des éléphants figurent parmi ces images. Les hommes semblent nus. Ils ont, en général, les bras ouverts et, souvent, ils tiennent soit un bâton, soit un hoyau, soit une sorte de serpe, soit un instrument qu'on a comparé à une raquette carrée. On remarque quelques signes ressemblant exactement à des lettres de l'alphabet libyque : ils ne paraissent pas être d'une autre époque que les dessins au milieu desquels ils sont tracés.

Au lieu dit Kef Messiouer (commune mixte de Sédrata), un grand rocher à paroi verticale offre l'image d'une famille de lions, s'apprêtant à dévorer un sanglier ; des chacals semblent

1. A côté de cet animal, se voit un bovidé portant deux objets allongés entre les cornes. M. Lefébure est disposé à y reconnaître une autre divinité égyptienne, le taureau d'Erment, qui était coiffé de deux plumes.

2. Ces gravures de Bou Alem seront étudiées par M. Flamand dans un article de la *Revue archéologique*. Voir, en attendant, Flamand, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, p. 437-438 ; Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XX, 1900, p. 83.

3. Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, p. 42-43, pl. IX et X. Reboud, *Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 60-63. Bernelle, *ibid.*, XXVII, 1892, p. 57. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 440-441.

attendre la fin du repas pour manger les restes[1] (voir une partie de ce tableau, *fig.* 14). Les figures, au nombre de dix, n'ont pas été juxtaposées au hasard et successivement, comme dans la plupart des autres gravures rupestres : on est ici en présence d'une véritable composition, qu'un ou plusieurs artistes ont exécutée d'un seul coup[2].

Blanchet a fait connaître[3] des gravures qu'il a découvertes à la lisière septentrionale du Sahara, dans un ravin appelé Chaba

Fig. 14. — Gravure rupestre de Kef Messiouer.

Naïma, près de l'oued Itel. Elles couvrent les parois de plusieurs grottes artificielles, taillées assez régulièrement en forme de longues galeries. Les espèces animales représentées sont le lion, l'âne, l'antilope gnou, la chèvre, le bœuf, qui porte presque partout une sorte de housse ; sur le cou d'un de ces

1. Bernelle, *Rec. de Const.*, XXVII, 1892, p. 99 et planche. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 438-440.

2. Dans cette région de Guelma, on signale d'autres gravures, représentant des chevaux, un bœuf à grandes cornes et peut-être un mouton : *Bull. Comité*, 1888, p. 105.

3. *Bull. Comité*, 1899, p. 138-139 ; *Rec. de Const.*, XXXIII, 1899, p. 294-310, avec des planches.

bœufs et sur sa couverture sont tracés des caractères libyques. Deux personnages, dont l'un est certainement de sexe féminin, sont assis, les jambes largement ouvertes, pose que nous avons déjà constatée à Moghar. Trois autres, de grandes dimensions, se tiennent debout, dans une attitude symétrique; ils lèvent la main gauche, et deux d'entre eux portent un objet de forme ovale, rayé de stries; ces deux individus paraissent être vêtus d'une peau de bête, couvrant le haut de la poitrine. Deux hommes, plus petits, ont les bras ouverts et font le geste classique de la prière. Enfin, un personnage, qui semble vêtu d'une tunique, tient un bouclier ovale avec deux échancrures sur les côtés.

Dans le Sud Oranais, où la technique de ces dessins a été examinée de près, M. Flamand a reconnu que les graveurs indiquaient, par un simple tracé, l'ensemble de ce qu'ils voulaient fixer; puis ils creusaient suivant cette ligne, à l'aide de poinçons en pierre, un pointillé fortement accusé, qu'ils polissaient ensuite avec soin, produisant de cette manière un trait continu, ferme et net, large de $0^m,010$ à $0^m,015$, profond de $0^m,005$ à $0^m,010$, évasé à sa partie supérieure, arrondi au fond. Ils obtenaient ce résultat par le frottement prolongé d'un instrument à extrémité mousse, mais assez dur pour entamer le grès; cet outil était sans aucun doute en pierre. Les gravures de Khanguet el Hadjar et de Kef Messiouer, dans la région de Guelma, nous ont paru avoir été faites aussi avec des pointes émoussées.

Les images que nous venons d'étudier sont d'ordinaire des œuvres très enfantines, avec d'énormes fautes de dessin, des proportions difformes, des gestes impossibles. Quelquefois cependant, en particulier à Kef Messiouer, au dj ebel

Mahisserat et à Bou Alem, ces profils sommaires rendent bien la physionomie générale des animaux représentés. On sent là un certain don d'observation : preuve que les graveurs reproduisaient des bêtes qui étaient sans cesse sous leurs yeux, qui vivaient par conséquent dans le pays, ce qu'attestent d'ailleurs, pour les espèces aujourd'hui disparues de l'Afrique septentrionale, les découvertes paléontologiques faites sur plusieurs points de l'Algérie.

De quand datent ces gravures? Il est probable, il est même certain qu'elles se répartissent sur une période de temps très longue. A Thyout, à Khanguet el Hadjar, en d'autres lieux encore, les figures se superposent, se coupent, s'enchevêtrent : de nombreuses générations d'hommes ont évidemment apporté leur contribution à ce travail. D'une manière générale, ces images portent des caractères d'une haute antiquité.

Celles du Sud Oranais sont très souvent accompagnées d'inscriptions et de dessins représentant des cavaliers armés de boucliers, des mouflons, des antilopes, des dromadaires, des oiseaux, etc.[1]. Lettres et dessins sont faits en pointillé, et non au trait : ils se distinguent à première vue des gravures (voir, par exemple, *fig.* 11) et sont plus récents, puisqu'ils les recouvrent en bien des endroits. Les inscriptions sont formées de caractères berbères, intermédiaires entre l'écriture dite libyque, en usage dans l'Afrique du Nord avant les Romains et sous leur domination, et l'écriture actuelle des Touareg, mais plus apparentés à la première. On doit donc les attribuer approximativement à une période cor-

1. Voir, à ce sujet. Hamy, *Revue d'Ethnographie*, I, 1882, p. 129-137 ; Bonnet, *ibid.*, VIII, 1889, p. 152 et 157; Flamand, *l'Anthropologie*, III, 1892, p. 153-154, et VIII, 1897, p. 284-292.

respondant à notre moyen âge. Les dessins sont, pour la plupart, contemporains des inscriptions, comme le prouvent la place qu'ils occupent et l'identité du procédé d'exécution; du reste, ils ne peuvent dater que d'une époque où la religion musulmane n'avait pas encore imposé complètement aux indigènes l'interdiction de reproduire des êtres animés. Or, les gravures au trait offrent une patine tout à fait différente de celle de ces dessins et inscriptions. Il est certain qu'une longue suite de siècles sépare les deux séries d'images.

Des raisons d'un autre ordre peuvent être données en faveur de la très haute antiquité des gravures : le fait qu'elles ont été tracées avec des instruments en pierre, et non avec des outils métalliques; les armes qu'on y voit figurées et dont les unes paraissent bien être en pierre, tandis que, pour les autres, rien n'indique qu'elles soient en métal; le costume primitif que portent certains personnages (pagne, coiffure de plumes); les espèces animales qui ne se retrouvent plus qu'au cœur de l'Afrique et qui, actuellement, auraient de la peine à vivre dans le Maghreb, indice probable d'un grand changement de climat. — Il est vrai que ces arguments ne sont pas irréfutables. L'usage des outils et des armes en pierre a pu se maintenir longtemps dans certaines parties de l'Afrique septentrionale, surtout à l'intérieur des terres ; les silex taillés que l'on recueille dans les steppes et u nord du Sahara, se trouvent en général à fleur de terre et sans patine : c'est une présomption en faveur de leur modernité relative. La coiffure à plumes d'autruche a été portée longtemps par les Libyens : elle est donnée à des gens de l'Afrique du Nord sur des monuments égyptiens datant des dix-neuvième et vingtième dynasties (XIVe-XIIe siècles environ avant Jésus-Christ). Nous ne savons

pas quand la faune dite tropicale, représentée sur ces gravures, a cessé de vivre dans le Maghreb. Ce qui est certain cependant, c'est qu'il y avait encore des éléphants au sud de la Maurétanie vers le début de notre ère. Si ces pachydermes et les autres espèces que nous avons énumérées ont disparu, cela peut tenir, non pas à une modification de climat très lointaine, mais aux chasses qu'on leur livra sous l'Empire romain pour les fêtes des amphithéâtres, et au déboisement, qui a amené la diminution des sources nécessaires à leur existence. Il ne faut pas croire, du reste, qu'un climat très humide soit absolument indispensable à ces animaux : au nord du Transvaal, des éléphants vivent dans un pays bien plus aride que les montagnes du Sud Oranais [1]. Quant à la région de l'oued Itel, elle s'est sans doute desséchée, comme le Sahara tout entier. Mais ce n'est pas par le fait d'une révolution climatérique ; il se produit là un lent phénomène, dont on peut observer les progrès depuis les temps historiques : l'évaporation se poursuit dans le cours des siècles, sans compensation suffisante.

A Khanguet el Hadjar et à Chaba Naïma, on distingue quelques signes identiques à des lettres libyques. Par malheur, nous ignorons quand fut inventé ce système d'écriture dont les Touareg font encore usage aujourd'hui. Est-il prouvé d'ailleurs que ceux qui gravèrent ces signes leur aient attribué une valeur alphabétique? Des caractères semblables se rencontrent en Égypte dès une époque très reculée, sur des vases contemporains des premières dynasties historiques ou même plus anciens, entre cinq mille et quatre mille ans environ avant notre ère.

1. Je ne parle pas ici de la région de Guelma, qui est bien arrosée. Du reste, les gravures qu'on y trouve ne représentent, à mon avis, que des espèces actuelles ou très récemment disparues.

Un bouclier figuré à Chaba Naïma est d'une forme curieuse, qui se retrouve à Asla, station du Sud Oranais. C'est le bouclier qu'on appelle communément *bouclier béotien*. Au second millénaire avant Jésus-Christ, il est représenté sur des objets dits mycéniens, recueillis dans les parages de la mer Égée, et sur des bas-reliefs égyptiens, où il est tenu par des guerriers de la Syrie septentrionale.

A Bou Alem apparaît une image qui, à notre avis, est certainement celle d'Amon, dieu de Thèbes. Les Égyptiens eurent de tout temps des relations avec les tribus qui vivaient à l'ouest de la vallée du Nil. Ces rapports furent surtout fréquents sous le Nouvel Empire (dans la deuxième moitié du second millénaire avant notre ère), époque de la plus grande prospérité de Thèbes. A plusieurs reprises, les indigènes de l'ouest envahirent l'Égypte ; en général, ils durent se contenter de servir comme mercenaires dans les armées des Pharaons. Ces guerriers appartenaient surtout aux peuplades qui confinaient à la vallée du Nil. Cependant il a pu en venir de plus loin ; il est possible aussi que l'influence de l'Égypte se soit répandue de tribu en tribu à travers l'Afrique du Nord, jusqu'à l'extrémité occidentale de notre Algérie. Ces considérations nous conduiraient à supposer que l'image de Bou Alem n'a guère plus de trois mille ans.

Mais, somme toute, la chronologie des gravures rupestres de l'Algérie est encore absolument incertaine.

Des dessins analogues existent dans la Haute Égypte, entre Edfou et Silsilis ; d'autres ont été signalés sur divers points du Sahara : dans le Tibesti, entre Mourzouk et Rhat, au sud-est de Rhat, dans le Haut Tassili, entre El Goléa et In Salah ; d'autres enfin se voient au sud du Maroc. Duveyrier[1] et plu-

1. *Bull. de la Société de géographie de Paris*, 1876, II, p. 144 et 145.

sieurs savants après lui[1] ont voulu attribuer ces images à une race noire, à laquelle ils ont donné le nom de *garamantique ;* mais il faut avouer qu'ils n'ont produit aucun argument solide en faveur de leur hypothèse.

1. Par exemple La Blanchère, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 356.

CHAPITRE II

MONUMENTS PUNIQUES ET LIBYPHÉNICIENS

L'histoire des premiers établissements fondés par les Phéniciens sur le littoral de l'Algérie nous est tout à fait inconnue. Il est permis de supposer que ce furent des refuges, des stations, des aiguades sur la route du retour de l'Espagne, où les trafiquants de la côte syrienne allaient chercher l'argent des mines inépuisables de la vallée du Guadalquivir. Avec le temps, ces escales devinrent des comptoirs de commerce et quelques-unes d'entre elles des villes assez importantes. Carthage, la Tyr de l'Occident, leur imposa sa suzeraineté, et elle fonda à son tour de nouvelles colonies sur le rivage du Maghreb. Elle paraît avoir aussi occupé pendant quelque temps l'est de la province de Constantine ; mais ce territoire lui fut disputé par les rois indigènes. Théveste (Tébessa), qui fut conquise vers 250 par les Carthaginois, ne resta en leur possession que cinquante ans à peine.

Les traces de leur civilisation sont assez rares en Algérie : leur œuvre y a été presque partout recouverte par celle des Romains.

Sur quelques points du littoral, on a trouvé des vestiges de remparts qu'on peut leur attribuer avec vraisemblance[1], des

1. A Hippone, on a découvert récemment un énorme mur, formé de pierres de plus d'un mètre de largeur et de hauteur, et dont plusieurs dépassent 4 mètres de long : ces blocs ne sont pas taillés au ciseau selon la

débris d'architecture de style punique[1], enfin des caveaux creusés dans le roc, à la mode phénicienne : les objets recueillis dans ces tombeaux permettent de les dater des derniers temps de la domination carthaginoise.

Les plus intéressants sont peut-être ceux de Gouraya, à 33 kilomètres à l'ouest de Cherchel[2]. Un puits rectangulaire, de dimensions variables, s'enfonce à une profondeur de 1m,80 à 2m,50; il ne présente pas d'escalier. Quand il n'y a qu'une chambre, l'entrée s'ouvre sur un des petits côtés du puits. Elle est fermée le plus souvent par une muraille de moellons, placés sans ordre entre les montants et en avant de la baie. Quelquefois cependant, une dalle dressée forme une partie de la clôture. Le caveau mesure d'ordinaire 2m,20 à 3 mètres de long, sur 2 mètres à 2m,50 de

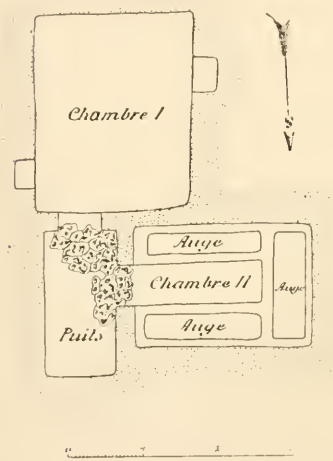

Fig. 15. — Caveau punique de Gouraya.

manière romaine, mais équarris à la masse. Voir Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XX, 1900, p. 98. Papier, *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1899, p. XI-XII. — A Tipasa, la colline qui portait la ville primitive était entourée d'un rempart, dont on voit quelques restes au sud-ouest. Il était soit taillé dans le roc, soit formé de gros parallélépipèdes, qui atteignent 1m,80 de longueur. Voir Gsell, *Mélanges de Rome*, XIV, 1894, p. 324.

1. Voir en particulier le chapiteau publié par Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, pl. XI, fig. 4. Un temple de Tipasa (Gsell, *Mélanges de Rome*, XIV, 1894, p. 341-343) parait avoir été d'une architecture influencée par des traditions puniques.

2. De Cardaillac, *Bull. d'Oran*, 1890, p. 247-256. Waille, *Bull. Comité*, 1891, p. XLIII-IV. Gauckler, *Musée de Cherchel*, 72-75. Des fouilles ont été faites en 1900, à Gouraya, par M. Wierzejski et par moi-même.

large; la hauteur est de $1^m,60$ à $2^m,20$. Les parois sont taillées d'une manière assez irrégulière; le plafond est à peu près plat. Presque partout, des niches, hautes de $0^m,40$ à $0^m,50$, se voient soit dans la paroi opposée à la porte, soit dans les parois latérales. Dans la plupart des chambres, les restes humains ont été simplement déposés sur le sol, recouvert d'un lit de sable. Dans d'autres, on a ménagé une ou plusieurs banquettes, planes ou creusées d'une auge de profondeur variable. Il existe souvent un second caveau, appartenant à une époque un peu postérieure. Tantôt — c'est le cas le plus fréquent — il s'ouvre en face du premier; tantôt il est établi sur un des côtés longs du puits. (Voir, *fig.* 15 et *fig.* 16, les plans de deux de ces tombeaux.)

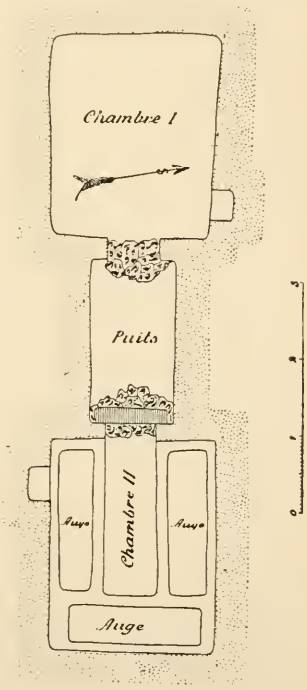

Fig. 16.
Caveau punique de Gouraya.

Chaque chambre contient un certain nombre de morts : dans l'une de celles que nous avons fouillées en 1900, nous en avons compté plus de vingt. Il est probable qu'après les ensevelissements le puits était recomblé avec de la terre et des moellons.

On distingue trois rites funéraires :

1° Le mort a été simplement allongé sur le sol. C'est le mode de sépulture le moins fréquent.

2° Des ossements, assemblés au hasard, sont déposés par

terre, sur les banquettes ou dans les auges, soit en tas, soit à l'intérieur d'un vase d'argile. Quelquefois, une moitié de grande amphore, brisée dans le sens de la longueur, fait office de récipient. On a constaté maintes fois que ces restes humains, réunis pêle-mêle, ont appartenu à divers individus. Nous avons signalé plus haut, dans l'étude des tombeaux indigènes, un rite funéraire semblable, qui suppose le décharnement préalable des squelettes. Dans les villes phéniciennes du littoral algérien, il s'était formé une population où les éléments africains se mêlaient aux éléments puniques : il n'est donc pas étonnant que des mœurs propres aux autochtones y aient été adoptées.

3° Enfin, d'autres ossements, entassés comme les précédents ou enfermés dans des récipients, sont plus ou moins carbonisés. L'usage de l'incinération, étranger tout d'abord aux Phéniciens comme aux Libyens, s'était introduit dans l'Afrique septentrionale vers le Ve siècle, probablement sous l'influence des Grecs de Sicile.

Nous n'avons pas à décrire ici l'abondant mobilier qui était déposé dans ces tombes. On y a trouvé quelques poteries indigènes, semblables à celles des dolmens, des vases puniques en très grand nombre, des céramiques à vernis noir ou à peintures, venant très probablement d'Italie, des œufs d'autruche qui avaient servi de vases, des cassettes en plomb, des bracelets, des bagues, des fibules, des miroirs en bronze, des fioles en verre, des débris de colliers en pâte vitreuse, etc.

Les tombeaux de Gouraya datent pour la plupart du IIIe et du IIe siècle avant notre ère. C'est à peu près à la même époque qu'il faut rapporter des sépultures découvertes il y a quelques années à Collo, dans la province de Constan-

tine[1]. Les caveaux, que des trouvailles fortuites, puis des fouilles régulières, dirigées par M. Hélo[2], ont exhumés en ce lieu, sont taillés dans les flancs d'un coteau (nous donnons, *fig.* 17 et *fig.* 18, les plans de deux d'entre eux). Ils mesurent 2 à 3 mètres de long, 1^{m},60 à 1^{m},80 de large; la hauteur varie de 1^{m},50 à 2 mètres. Les portes sont étroites et basses; elles étaient fermées par des murs en moellons ou en briques. La disposition du terrain, très incliné, se prêtait mal à l'établissement de puits rectangulaires : aussi les tombes sont-elles simplement précédées de couloirs, larges d'environ un mètre. Souvent, il y a deux chambres, placées l'une à la suite de l'autre et communiquant par une petite baie. Un certain nombre d'entre elles présentent des banquettes, planes ou creusées d'une fosse. Les niches sont rares. Les rites funéraires paraissent avoir été les mêmes qu'à Gouraya. Le mobilier est à peu près semblable; il convient seulement de noter de curieuses aiguières puniques, dont le col est surmonté d'une tête de femme[3].

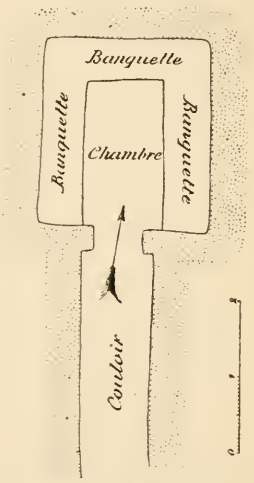

Fig. 17.
Caveau punique de Collo.

1. Certains tombeaux de Collo sont cependant plus récents que ceux qui ont été ouverts à Gouraya : ils paraissent postérieurs à la chute de Carthage (146 avant J.-C.).

2. Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 62-63, 107-109, 113 ; pl. XII, fig. 1-4; pl. XIII, fig. 6. Hélo, *Bull. Comité*, 1895, p. 343-368, pl. XII-XIV. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XVI, 1896, p. 452-453; XVIII, 1898, p. 82-83.

3. Une tombe punique semblable à celles de Collo a été découverte autrefois à Philippeville : Delamare, *Exploration*, pl. 32, fig. 10-20.

A Djidjelli, il y a de nombreuses sépultures de type phénicien[1]. Malheureusement, elles ont été visitées depuis fort longtemps et dépouillées de leur mobilier funéraire : il est donc impossible de les dater. Ce sont soit des caveaux, analogues à ceux de Gouraya[2], soit de simples fosses, dont quelques-unes sont creusées de manière à se modeler sur la forme générale du corps humain : une sorte de logette arrondie est taillée du côté de la tête, et la fosse est beaucoup plus large à la hauteur des épaules qu'à l'extrémité où l'on plaçait les pieds.

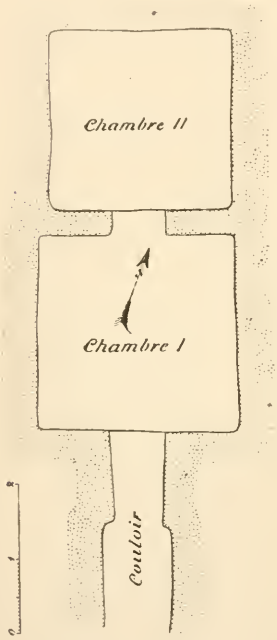

Fig. 18.
Caveau punique de Collo.

La civilisation punique se répandit en Algérie bien au delà des villes du littoral soumises à la domination directe de Carthage. Les souverains indigènes, qui étaient en rapports suivis avec les Carthaginois, adoptèrent, dans une mesure plus ou moins large, ce qu'ils trouvèrent de bon dans leurs mœurs ; une partie des Africains les imitèrent. Aussi rencontre-t-on çà et là, à l'intérieur des terres, des tombes taillées dans le roc, de type punique[3]. Les plus anciennes remontent peut-être à une

1. Delamare, *l. c.*, pl. 12, fig. 4-6, 10-11 et pl. 13. Duprat, *Rec. de Const.*, XXV, 1888-9, p. 396-399, planches nos 1 et 2.

2. Un escalier est souvent ménagé sur un des petits côtés du puits.

3. Par exemple à Guelma (au sud de la ville française) ; dans la région de Guelma (Delamare, *Exploration*, pl. 170, fig. 7-13) ; à Kalaa, dans le Dahra (département d'Oran). Voir encore au chapitre XIII du livre II de cet ouvrage.

époque antérieure à la venue des Romains ; plus tard, sous l'Empire, on continua à en faire de semblables. Quelques morceaux d'architecture, trouvés dans l'est de la province de Constantine, sont de style carthaginois[1] ; ils ont probablement appartenu à des mausolées. A Khamissa, la vieille place, *platea vetus*, comme l'appelle une inscription latine[2], était ornée d'un temple dont les colonnes monolithes, courtes et épaisses, rappellent celles qui décoraient certains monuments puniques[3] : si ce sanctuaire paraît dater de l'époque romaine, il n'en atteste pas moins que l'architecture carthaginoise s'était implantée dans la région[4].

Il ne reste rien du palais que Syphax, Masinissa et ses successeurs habitèrent à *Cirta* (Constantine)[5], ni des beaux édifices que Micipsa y fit élever[6]. Nous avons cependant le droit de supposer qu'ils étaient construits dans le style gréco-punique qui régna à Carthage pendant les derniers temps de l'indépendance de cette ville[7].

C'est ce style mixte qu'on retrouve dans un fort beau mausolée, dont les ruines subsistent à trois lieues et demie de

1. Chapiteaux de Guelaat bou Atfane, d'Hammam Meskoutine, de Tifech : voir Gsell, *Bull. Comité*, 1900, p. 379-381. Conf. Chabassière, *Rec. de Const.*, X, 1866, pl. XI, fig. 3.

2. *Corpus*, VIII, n° 4878,

3. Muller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, II, p. 40, n°s 2 et 3; p. 149, n° 319; p. 152, note 1. Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 39-40.

4. Masqueray, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 308-309. — Les colonnes sont en marbre de Chemtou : or ce marbre ne commença à être exploité que dans le dernier siècle avant notre ère.

5. Tite-Live, XXX, 12 ; Appien, *Guerres puniques*, 27 et 206.

6. Strabon, XVII, 3, 13.

7. Dans la grande mosquée de Constantine et dans le jardin de la remonte, à Sidi Mabrouk (près de Constantine), on voit deux chapiteaux doriques, semblables à ceux du mausolée du Khroub, dont nous allons parler. Ils ont dû appartenir à des monuments de même époque et de même style.

Constantine[1] (voir *fig.* 19[2] et planche IV). Le monument que les indigènes appellent *Souma* (tour) et que les Français désignent sous le nom absurde de tombeau de Constantin, se dresse sur une colline rocheuse, à 3 kilomètres au nord-est du village du Khroub. Il est bâti à l'extérieur en grandes

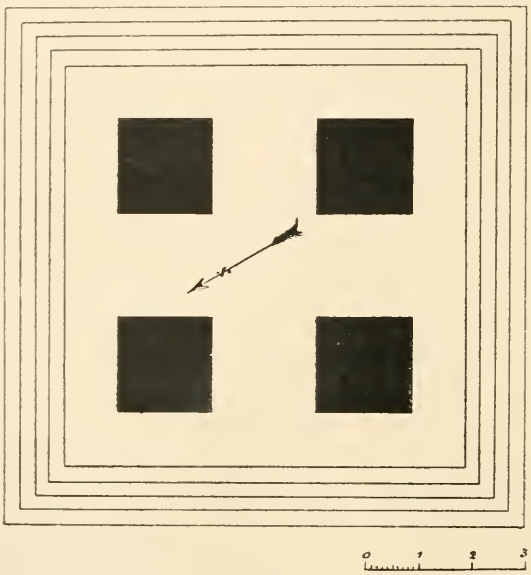

Fig. 19. — Mausolée gréco-punique, dit *Souma*, près du Khroub.

pierres de taille, parfaitement ajustées, dépassant souvent 2 mètres de longueur; le noyau est en blocs équarris d'une manière sommaire.

Un soubassement de 10^{m}, 50 de côté porte trois degrés,

1. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine* (Paris, 1838), p. 38-39, pl. II. Berbrugger, *l'Algérie historique, pittoresque et monumentale, province de Constantine*, pl. à la page 27. Ravoisié, *Exploration scientifique de l'Algérie, Beaux-Arts*, I, p. 75-76, 79-80; pl. LXI-LXIV. Delamare, *Exploration*, pl. 161. Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 256-257. Remond et Cherbonneau, *Annuaire de Constantine*, 1862, p. 68-75 et pl. XIV.

2. D'après Delamare. Plan pris à la hauteur des massifs ornés de boucliers.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Mausolée du Khroub

sur lesquels repose un socle court, orné de moulures en bas et en haut. Par-dessus, s'élèvent quatre massifs, occupant les angles d'un carré de 5^{m}, 55 de côté; ils sont décorés extérieurement de grands boucliers ronds. On peut se demander s'ils ne représentent pas les pieds-droits de quatre arcades, selon une ordonnance adoptée au premier étage du mausolée de Saint-Rémy, en Provence. Cependant, comme il n'y a pas de voussoirs parmi les débris qui gisent sur le sol, il est plus vraisemblable que ces massifs limitaient une chambre et encadraient quatre fausses portes[1]. Toute la partie supérieure du monument a été renversée, probablement par un tremblement de terre, et les matériaux qui la constituaient sont entassés autour du soubassement, surtout au nord. Une corniche, d'un type dérivé de la gorge égyptienne, paraît avoir couronné l'étage aux boucliers. Au-dessus régnait une loggia, bordée par huit colonnes doriques à fût non cannelé[2]. Ce portique abritait peut-être une ou plusieurs statues, comme la loggia du mausolée de Saint-Rémy[3]. La disposition du sommet de l'édifice est très incertaine; un morceau de corniche rampante indique qu'il y avait des frontons. La hauteur totale devait être de 16 à 18 mètres.

Nous ne pensons pas que la salle funéraire ait été établie à l'étage où sont sculptés les boucliers[4] : il n'y avait là, croyons-

1. Comme l'a supposé Ravoisié. Il existe quatre fausses portes au premier étage d'un tombeau d'Agrigente (dit de Théron), édifice apparenté au nôtre (Serradifalco, *le Antichità di Sicilia*, III, pl. XXVIII. — D'ailleurs, des arcades ne paraissent pas convenir à l'époque du mausolée du Khroub.

2. Conf., pour cette loggia, un tombeau de Mysala, en Asie Mineure : Benndorf et Niemann, *Reisen in Lykien und Karien*, pl. XLIX.

3. Dans les fouilles de 1861, on a trouvé deux fragments en bronze, dont l'un représentait le creux de l'aîne d'un homme (*Annuaire de Const.*, 1862, p. 73).

4. Telle était l'opinion de Ravoisié.

nous, qu'un vide destiné à décharger les parties inférieures : un aménagement semblable existe dans le grand mausolée gréco-punique de Dougga[1]. Il est donc probable que le caveau se trouve dans le soubassement, qu'il faudrait mettre entièrement à nu pour trouver l'entrée : il n'a été que partiellement dégagé lors des fouilles entreprises au Souma, en 1861, par la Société archéologique de Constantine.

Le monument du Khroub se rattache à une longue série de mausolées à étages, construits, depuis le IVe siècle avant Jésus-Christ jusque sous le Bas Empire, en Asie Mineure, en Syrie, en Sicile, en Gaule, en Afrique. Il ne nous paraît pas appartenir à la période romaine : les moulures ont une fermeté d'exécution, une sobriété de profil qui ne se retrouvent plus dans les premiers siècles de notre ère. Les chapiteaux doriques sont d'un style purement grec ; on n'en rencontre jamais de semblables dans les édifices romains de l'Afrique du Nord. L'emploi de la gorge égyptienne, qui avait été adoptée par les Phéniciens, indique une époque où les influences carthaginoises régnaient encore à Cirta.

Ce mélange de motifs puniques et de motifs grecs (probablement d'origine sicilienne[2]) donne un grand intérêt au Souma du Khroub, qui mérite de prendre place, dans l'histoire de l'art, à côté du célèbre mausolée de Dougga. L'un et l'autre ont dû être élevés par des architectes nés à Carthage ou instruits à l'école des maîtres carthaginois[3].

1. Saladin, *Nouvelles Archives des Missions*. II, 1892, p. 479.

2. On sait que les Grecs de Sicile firent un usage presque exclusif de l'ordre dorique.

3. On doit cependant remarquer que l'hellénisme pénétra directement à la cour de Cirta et qu'il y eut une colonie de Grecs en ce lieu sous Micipsa, dans la seconde moitié du IIe siècle avant Jésus-Christ (Strabon, XVII, 3, 13). Peut-

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

MÉDRACEN, TOMBEAU ROYAL

A. Fontemoing, Édit., Paris — Phototypie Berthaud, Paris

MÉDRACEN

Vue de la colonnade

L'édifice imposant que nous venons de décrire se dressait en vue de Cirta : peut-être a-t-il été le tombeau d'un prince qui régnait dans cette ville. En remuant les pierres qui jonchent le sol au pied du Souma, on pourrait avoir la bonne fortune de recueillir une dédicace punique ou bilingue (punique et libyque), qui nous renseignerait à cet égard.

Un autre tombeau de la province de Constantine témoigne aussi de l'influence exercée par la civilisation carthaginoise en Numidie. C'est le Médracen — il vaudrait mieux écrire Madghasen, — situé dans la région de Batna, à 9 kilomètres au sud-sud-est du village d'Aïn Yagout, sur une petite éminence voisine du lac Djendeli[1]. Nous en donnons le plan, *fig.* 20 (d'après le *Recueil de Constantine*), et deux vues, planches V et VI.

Il a la forme d'un grand cône à gradins, reposant sur une base cylindrique. Le cylindre, relativement très bas (4^{m},43 de hauteur), est orné de soixante colonnes engagées, d'ordre dorique, à fût non cannelé, portant une architrave lisse et une corniche dont le profil est celui de la gorge égyptienne. Le cône offre vingt-quatre degrés, de 0^{m},58 de hauteur sur 0^{m},97 de large. Au sommet, s'étend une plate-forme de 11^{m},40 de diamètre, que surmontait peut-être autrefois quelque motif d'architecture ou de sculpture. L'édifice mesure 18^{m},35 de hauteur totale ; le diamètre de la base est de 58^{m},86. Le revêtement est en pierres de taille d'un fort bel appareil. Dans la

être le caractère hybride du Souma s'explique-t-il par la fusion qui se serait faite, à Cirta même, des deux civilisations carthaginoise et grecque. Les Carthaginois ont très rarement employé l'ordre dorique.

1. Voir pour la bibliographie du Médracen, Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 71, n. 1. Ajouter De Laurière, *Deux mausolées africains, le Médracen et le Tombeau de la Chrétienne*, mémoire publié dans le *Bulletin Monumental*, 5e série, II, 1874, p. 305-346. — Le principal travail à consulter est celui de Brunon, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 303-350, avec planches.

partie cylindrique, un mur en petites pierres plates, très régulièrement agencées, s'élève par derrière. Le noyau du monument est fait de blocs grossiers et d'éclats de pierres, matériaux informes, entassés sans ordre.

L'entrée, découverte en 1850, consiste en une petite baie (haute de 1^{m},60, large de 0^{m},70), ménagée à l'est, derrière la

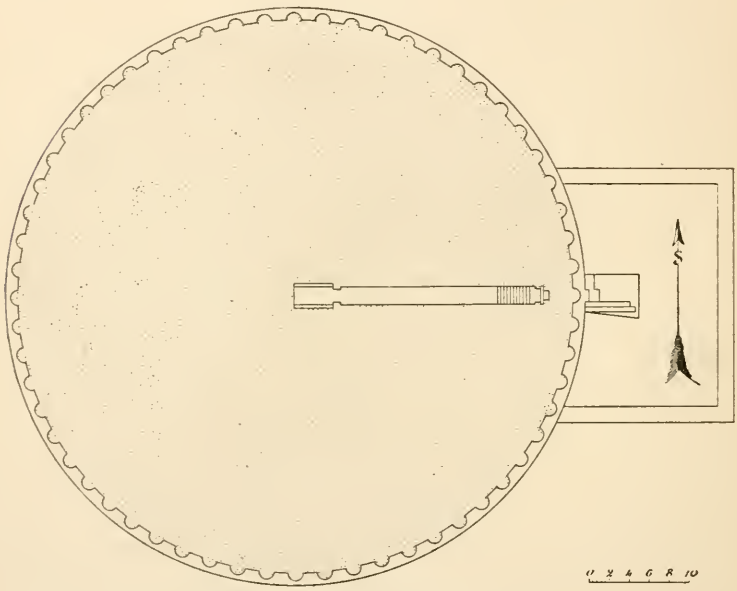

Fig. 20. — Médracen. mausolée royal.

troisième marche à partir de l'entablement. Elle était fermée par une dalle, qui glissait le long de deux rainures verticales, taillées dans le parement du mausolée. Des pierres, appartenant à la troisième et à la quatrième marche, la dissimulaient entièrement, et il fallait les écarter pour pénétrer à l'intérieur. On parvenait ainsi dans une longue galerie droite. Elle est aujourd'hui en fort mauvais état et des éboulements récents l'ont rendue impraticable. Construite en pierres de taille près de l'entrée,

puis en petites pierres sèches, elle présente d'abord un escalier de onze degrés, puis se continue en pente. Elle mène à la chambre qui occupe le centre de l'édifice. C'est une salle assez exiguë, de 3m,30 de long sur 1m,45-1m,59 de large ; de chaque côté règne une banquette, large seulement de 0m,20 et haute de 0m,30. Les parois sont en pierres de taille, doublées par derrière d'un mur en pierres sèches. Le plafond est formé de dalles plates. Lorsqu'on explora cette chambre en 1873, au cours des fouilles faites par la société archéologique de Constantine, on n'y trouva absolument rien ; il faut ajouter que les archéologues français avaient été précédés, à une époque inconnue, par des indigènes, qui, de crainte d'éboulements, avaient pris soin de consolider le ciel du couloir avec des charpentes en bois[1]. Le sol de la galerie, celui de la chambre et les banquettes portaient des traces d'un enduit de couleur rouge.

Au dehors, sous l'entrée, on distingue quelques vestiges d'une sorte d'avant-corps, mesurant 24 mètres de long sur 15 de large ; peut-être y avait-il là un sanctuaire, analogue au temple qui s'élevait à l'est de chaque pyramide royale, en Égypte. Le dallage de cet espace était recouvert d'une couche de rouge.

La muraille extérieure du monument offre des dessins très enfantins, déjà signalés par l'écrivain arabe El Bekri, au XIe siècle. Ils représentent des quadrupèdes et des cavaliers. Il s'y mêle des inscriptions, dont une libyque et plusieurs néopuniques[2]. Ce sont là des souvenirs laissés, il y a bien des siècles, par des visiteurs indiscrets.

1. C'est aussi à des chercheurs de trésors qu'il faut attribuer une galerie grossièrement creusée sous le monument, au nord-est; elle a au moins 17m,40 de longueur.

2. Moliner-Violle, *Rec. de Const.*, XXVIII, 1893, p. 45-77.

Le Médracen est certainement un tombeau. C'est un énorme tumulus, de même type que ces sépultures coniques en pierres sèches, que l'on rencontre en tant de lieux de l'Afrique du Nord et que nous avons décrits au chapitre précédent. Pour voir des tumulus semblables, il suffit d'ailleurs de jeter les yeux autour du Médracen, qui s'élève dans un cimetière indigène, clos en partie par une enceinte. Dans celles de ces tombes que l'on a fouillées, on a trouvé, au milieu, soit une fosse creusée à travers le tuf et contenant un squelette, soit un trou renfermant un récipient plein de cendres. La chambre centrale du Médracen représente le réduit qui abrite le dépôt funèbre dans les tumulus ordinaires : c'était sans doute là que se trouvaient jadis les ossements ou les cendres du mort. Il est à croire que ce tombeau fut préparé à l'avance par celui qui devait y être enseveli, ou qu'il fut destiné à plusieurs personnes ; il avait donc été nécessaire d'établir une communication entre la chambre du milieu et le dehors : de là, l'existence de l'entrée et de la galerie.

Mais si le Médracen est un monument indigène, il est revêtu, pour ainsi dire, d'une chemise gréco-punique. En effet, le parement, décor luxueux jeté sur un vaste amas de pierraille, est construit dans le style mixte que nous avons signalé plus haut : la colonnade est grecque, la corniche est phénicienne.

On a ingénieusement rapproché ce nom de Madghasen, donné au tombeau depuis des siècles[1], de celui de Madghès, qui fut, selon des généalogistes africains, l'ancêtre d'une des deux souches principales des Berbères[2]. Notre mausolée ou,

1. El Békri l'appelle Ksar Madghous.

2. La descendance de Madghès passait pour avoir peuplé l'Aurès, massif de montagnes voisin du Médracen. Aujourd'hui encore, la tribu qui occupe la région du Médracen s'appelle Harakta Madghès.

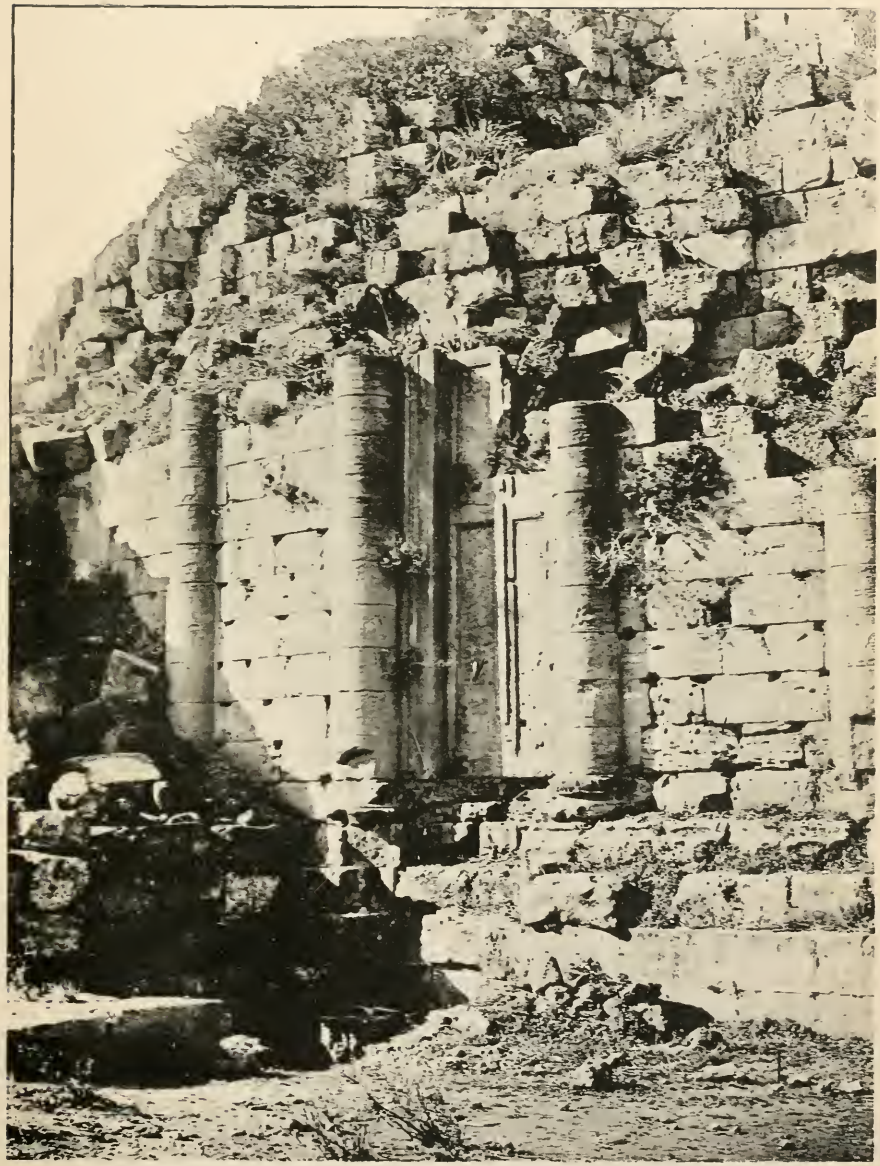

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Tombeau de la Chrétienne. Porte de l'est

d'une manière plus générale, le cimetière dont il est le principal monument, serait donc le lieu de sépulture des descendants de Madghès.

Il n'est pas douteux, du reste, que le Médracen n'ait été un tombeau de roi. C'est pour cette raison que le lac voisin s'appelait encore à l'époque romaine le lac royal, *lacus regius*. Quelques-uns attribuent cet édifice à Syphax[1], d'autres à Masinissa. Ce sont là de simples hypothèses. Mais, assurément, celui qui fit construire un mausolée aussi grandiose était un souverain puissant, comme ce Syphax, qui régna sur presque toute l'Algérie, comme ce Masinissa et son fils Micipsa, qui étendirent leur domination depuis les bords de la Moulouïa jusqu'aux rives du golfe de Gabès.

A l'étude du Médracen, il convient de rattacher celle du monument dit Tombeau de Chrétienne[2], qui lui ressemble beaucoup, mais qui est bien plus mal conservé, du moins à l'extérieur. (Voir, *fig.* 21, le plan de ce mausolée et, planche VII, la vue de la fausse porte de l'est.) Il domine une crête de 260 mètres d'altitude, entre Tipasa et Castiglione, au point le plus étroit de la chaîne bordant le littoral à l'ouest d'Alger.

C'est, comme le Médracen, un cylindre coiffé d'un cône à gradins ; il présente en outre une base carrée peu élevée. La hauteur actuelle est de 33 mètres environ ; complet, l'édifice devait atteindre 40 mètres. Le diamètre est de 64 mètres. Soixante colonnes engagées, d'ordre ionique, décorent le

1. En tout cas, Syphax n'a pas pu y être enterré, puisqu'il mourut obscurément en Italie.

2. Voir Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 157-182, avec la bibliographie à la fin du volume. Ajouter : De Laurière, mémoire cité page 65, n. 1 ; Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce in Algeria*, p. 25-28, pl. I et II. Il existe aux archives des Monuments historiques, à Paris, de beaux relevés du Tombeau de la Chrétienne, par Bourmancé (1878).

cylindre ; elles portaient un entablement d'un profil assez simple. Aux quatre points cardinaux se dressaient de fausses portes, panneaux en forme de trapèze, dont les moulures sail-

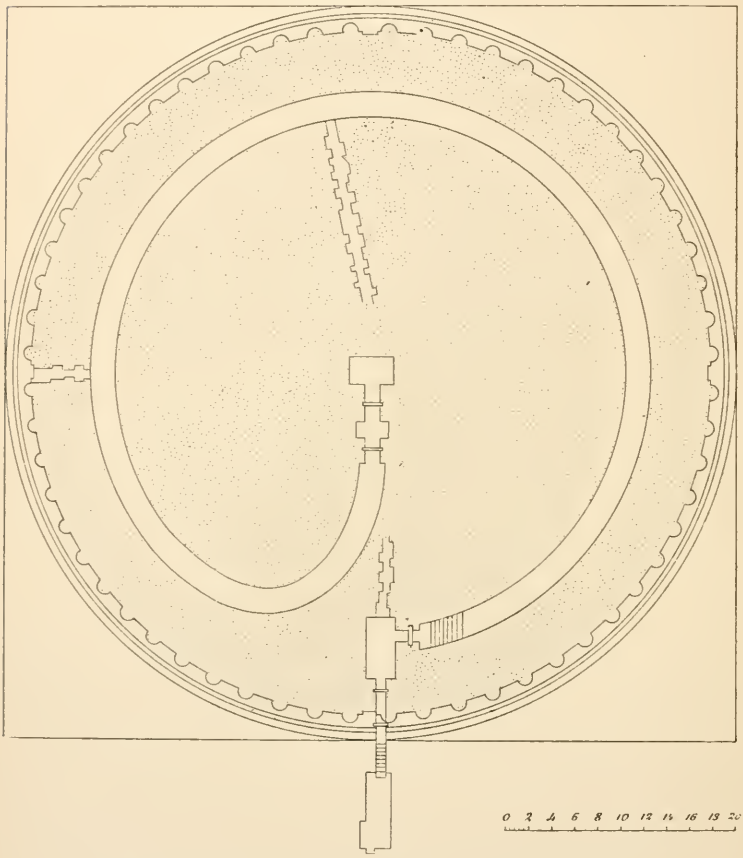

Fig. 21. — Tombeau de la Chrétienne, mausolée royal.

lantes imitent par leur disposition une grande croix, enfermée dans un cadre La croix ornementale de la porte du nord, bien conservée et restée visible en tout temps, a donné naissance à la dénomination de *Khour Roumia*, Tombeau de la Chrétienne, par laquelle on désigne d'ordinaire ce monument.

A l'est, il y avait un avant-corps rectangulaire, qui n'est plus représenté aujourd'hui que par un dallage.

L'entrée, porte basse et étroite, jadis fermée par trois pierres de taille superposées, se trouve du même côté, sous la fausse porte, par conséquent dans le soubassement et non pas dans le cône à gradins, comme au Médracen. Un petit couloir surbaissé, interrompu par deux dalles-portes qui manœuvraient dans des coulisses, conduit à un caveau voûté, long de $5^{m},30$, large de $2^{m},50$, haut de $3^{m},50$. Sur la paroi de droite, sont sculptés, d'une manière assez rudimentaire, un lion et une lionne, se faisant face au-dessus d'un nouveau couloir. Celui-ci, aussi bas que le précédent, était fermé de même par une dalle-porte. Aussitôt après, le plafond se relève, les parois s'écartent et l'on monte par un escalier de sept marches à une vaste galerie circulaire, admirablement conservée, longue de près de 150 mètres. Elle pouvait être éclairée par des lampes placées de distance en distance dans des niches étroites. Elle fait presque tout le tour de l'édifice ; mais, arrivée à proximité de son point de départ, elle décrit un coude assez brusque et, se dirigeant dès lors vers le centre, elle aboutit à un troisième couloir surbaissé, qu'une dalle-porte fermait. Au delà, on trouve un caveau voûté d'assez petites dimensions (4 mètres de long sur $1^{m},50$ de large), qui paraît n'avoir été qu'une sorte de vestibule, puis un nouveau couloir avec dalle-porte, enfin un autre caveau, placé exactement au milieu du monument. Il mesure 4 mètres de long sur 3 de large et présente de petites niches à droite, à gauche et au fond.

Le revêtement du mausolée, les couloirs et les caveaux sont construits en belles pierres de taille, de grandes dimensions

et très soigneusement appareillées ; elles portent des signes géométriques de formes diverses, indiquant les différents chantiers dans lesquels elles ont été façonnées[1]. Le noyau n'est qu'un amoncellement de moellons et de grossiers blocs de tuf, mal reliés par un mortier de terre rouge ou jaune.

Les indigènes ont cherché, à plusieurs reprises, à s'emparer des trésors qu'ils croyaient enfouis dans ce tombeau. Au temps où l'entrée était encore connue, ils brisèrent les portes qui donnaient accès aux diverses chambres et creusèrent deux galeries dans le noyau : l'une d'elles a près de 16 mètres de longueur. Plus tard, au XVIe siècle, le pacha Salah Reïs tenta d'éventrer l'édifice à coups de canon. Enfin, en 1865-1866, Berbrugger et Mac-Carthy déblayèrent le quart du pourtour, pénétrèrent à l'intérieur par un boyau qu'ils pratiquèrent au sud (voir le plan) et explorèrent les couloirs et les salles, qu'ils trouvèrent vides.

Le caveau central était-il la chambre funéraire? Par sa place au milieu du tombeau et même par ses dimensions exiguës, il rappelle la petite case à ossements établie au cœur des sépultures indigènes. Peut-être des urnes, contenant les cendres des morts, étaient-elles placées en ce lieu ; elles auraient reposé sur des tables ou des consoles, car les trois niches sont trop étroites pour avoir abrité des vases. Il est possible cependant qu'une autre disposition ait été adoptée au Kbour Roumia : dans cette hypothèse, la salle du milieu ne serait qu'une chapelle ou un vestibule, et le caveau proprement dit se trouverait par-dessous, encore inviolé. Il aurait été accessible par un puits, qu'on aurait recomblé après chaque ensevelissement. On rencontre des aménagements ana-

1. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 441-443.

logues dans des pyramides égyptiennes, séparées, il est vrai, du Tombeau de la Chrétienne par une longue série de siècles.

Ce mausolée a été manifestement copié sur le Médracen. La forme générale est la même : à l'extérieur, c'est le même tambour gigantesque, orné de soixante colonnes grecques et surmonté d'un cône à gradins; à l'intérieur, c'est le même amas confus de pierres à peine façonnées. Le Kbour Roumia, comme le Médracen, n'est qu'un grand tumulus africain, recouvert d'une riche enveloppe. Mais on constate diverses modifications dans l'ordonnance architecturale. Le Médracen, trop bas par rapport à son diamètre, parait écrasé : le mausolée maurétanien, dont le diamètre est à peu près le même, le dépasse d'une vingtaine de mètres : la partie cylindrique, bien plus élevée, se dresse sur une large base carrée, qui n'existe pas dans le modèle. L'ornementation extérieure, avec ses chapiteaux à volutes, avec ses fausses portes moulurées, est moins froide et plus élégante. Au dedans, des voûtes appareillées surmontent les caveaux et la galerie. Cette galerie circulaire est une innovation[1] : elle a dû être faite pour permettre le développement des processions que l'on accomplissait lors des funérailles et, sans doute aussi, lors des fêtes anniversaires.

Un auteur latin qui vivait vers l'époque de l'empereur Claude, Pomponius Méla, mentionne ce tombeau[2]; il l'appelle le monument commun de la famille royale, *monumentum commune regiae gentis*. Quel souverain le fit élever? On pense volontiers à Juba II, roi de Maurétanie aux environs de notre

1. Un des tumulus qui entourent le Médracen présente aussi un couloir annulaire : *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, pl. IX.
2. Livre I. ch. VI.

ère, à ce Juba qui eut pour capitale la ville voisine de *Caesarea* (Cherchel), obscure auparavant, qui fut un prince épris de luxe et ami des arts : la grandeur et l'éclat de cette sépulture conviennent bien à l'idée qu'on se fait de lui. Il faut remarquer qu'Auguste, mort quelques années avant le roi Juba, son protégé, fut enseveli lui aussi sous un vaste mausolée, dont la forme extérieure n'était sans doute pas très différente de celle du Kbour Roumia. Par une coïncidence qui aurait pu n'être pas tout à fait fortuite, un architecte, s'inspirant de modèles asiatiques, et un autre architecte, élevant un monument de tradition purement africaine, auraient fait, presque en même temps, deux œuvres assez semblables. Mais n'oublions pas que l'attribution du Tombeau de la Chrétienne à Juba II reste une simple hypothèse [1].

1. Il nous paraît même que le style des chapiteaux indique une époque plus ancienne que celle d'Auguste. Mais cette observation, qui serait sans doute exacte pour l'Italie, pourrait bien ne pas l'être pour l'Afrique.

LIVRE II

MONUMENTS ROMAINS

CHAPITRE I

CONSTRUCTIONS MILITAIRES. OUVRAGES DE DÉFENSE

En l'année 46 avant notre ère, la victoire remportée par Jules César à Thapsus mit fin à la royauté de Juba Ier. Un chef de bandes, l'Italien Sittius, avait contribué, par une habile diversion, à la défaite des Numides : cet aventurier et ses compagnons reçurent en récompense *Cirta* (Constantine) et un vaste territoire autour de cette ville. L'est du département actuel de Constantine tomba sous la domination directe de Rome. En 40 après Jésus-Christ, l'empereur Caligula fit mettre à mort Ptolémée et annexa son royaume de Maurétanie : désormais tout le nord de l'Algérie appartint aux Romains.

Pour protéger cette contrée contre les incursions des indigènes non soumis, le gouvernement impérial établit une ligne militaire, gardée par des camps et des postes plus ou moins importants[1]. La frontière ainsi constituée fut déplacée plus tard et avancée vers le sud. Au début du IIIe siècle, elle longeait la lisière méridionale de l'Aurès, enfermait la région des Ziban, au sud-ouest de Biskra, se repliait ensuite vers le nord-

1. Cet ensemble d'ouvrages était destiné non seulement à défendre le territoire romain contre des envahisseurs, mais aussi à surveiller, en temps ordinaire, les contrebandiers.

NEW YORK UNIVERSITY
INSTITUTE OF FINE ARTS
LIBRARY

ouest, protégeait le Hodna du côté de l'occident, arrivait à neuf lieues au sud d'Aumale et, dès lors, couvrait le Tell algérois et oranais, en passant par Boghar, Tiaret, Tlemcen, Lalla Marnia.

Une légion, la *III Augusta*, et des corps auxiliaires, troupes d'infanterie et de cavalerie, furent chargés de la défense de l'Afrique romaine. Ce fut d'abord à *Theveste* (Tébessa) que la légion eut son camp permanent[1]. Vers le commencement du IIe siècle, probablement sous Trajan, elle s'établit à *Lambaesis*, où elle resta au moins deux cents ans. De ce point, elle surveillait le massif de l'Aurès, dont la soumission paraît avoir été difficile ; elle gardait une des principales routes naturelles venant du Sahara, celle qui passe par le défilé d'El Kantara ; elle couvrait le pays de Cirta et, en cas de besoin, elle pouvait sans peine se porter vers le nord-ouest, au secours des troupes qui protégeaient la Maurétanie.

On a trouvé à Lambèse, à 2 kilomètres environ à l'ouest-nord-ouest du « *praetorium* » dont nous parlerons tout à l'heure, les restes d'une enceinte carrée, aux angles arrondis, de 200 mètres de côté[2]. Le mur, large de 0m,60, est construit en moellons. Contre les angles et le long des côtés, sur la face intérieure du rempart, sont appliquées des sortes de demi-lunes en maçonnerie, qui limitaient peut-être des plates-formes sur lesquelles on plaçait des machines. Deux portes se distinguent très nettement à l'ouest et à l'est ; il n'y a pas d'entrée au sud, ni au nord. Ces vestiges représentent sans doute le camp que la légion occupa d'abord à Lambèse[3]. En l'année 128, l'em-

1. Ce camp n'a pas été retrouvé.

2. Le terrain qui porte cette enceinte est incliné en pente douce du sud au nord.

3. Renier, *Archives des Missions*, I, 1850, p. 656 : II, 1851, p. 172. Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique*, p. 502-505. Cagnat et Héron de Villefosse, *Bull. Comité*, 1899, p. CLII, CXCVI-CXCVIII.

pereur Hadrien vint inspecter la *III Augusta* et, en souvenir de sa visite, on dressa au centre de l'enceinte, sur une aire dallée, une grande colonne, d'un diamètre de $1^{m},85$, portée par un piédestal dont le plan avait peut-être la forme d'une croix[1]. Sur ce socle, furent gravés des ordres du jour que le prince avait adressés aux troupes de Numidie. D'importants fragments en ont été retrouvés : on les a transportés au Louvre.

A Lambèse, une autre enceinte a laissé des traces beaucoup plus nettes, et il est certain qu'elle a délimité jadis un vaste camp permanent, affecté à la troisième légion. Ce camp — le mieux conservé sans doute de tous ceux de l'empire romain — existait déjà en l'année 146, ainsi que des inscriptions le prouvent[2]; peu d'années après, sous Marc-Aurèle, certaines parties en furent réparées[3].

« La position, — dit M. Cagnat, qui a étudié en détail le camp « de Lambèse[4], — en est choisie conformément à toutes les lois « formulées par les auteurs militaires anciens, assez élevée pour « être très aérée et dominer la plaine environnante, assez abri- « tée par les hautes croupes de l'Aurès pour ne pas craindre les « vents brûlants du sud, assez découverte pourtant pour ne pas « être exposée à une surprise de l'ennemi... Les premières « pentes de l'Aurès renferment des sources pures et abondantes, « Aïn Drinn et Aïn bou Bennana, captées à l'époque romaine, « qu'il suffisait d'un petit aqueduc pour amener et faire jaillir, « soit dans le camp, soit dans l'espace environnant. »

1. Héron de Villefosse, *Strena Helbigiana* (Leipzig, 1899), p. 122-128.
2. Cagnat, *l. c.*, p. 505, n. 1.
3. Cagnat, *l. c.*, p. 505, n. 2.
4. *L. c.*, p. 505-545, avec plans et vues. Ce travail dispense de recourir aux études antérieures (voir la bibliographie, p. 516-519). Il convient pourtant de citer ici la notice anonyme [elle est de Duthoit], publiée par M. Poulle dans le *Recueil de Constantine*, XXIII, 1883-1884, p. 183-191.

Le camp de Lambèse, établi sur un terrain s'inclinant légèrement du sud au nord, a la forme d'un rectangle, aux angles arrondis, exactement orienté (voir *fig.* 22[1]). Il mesure 500 mètres

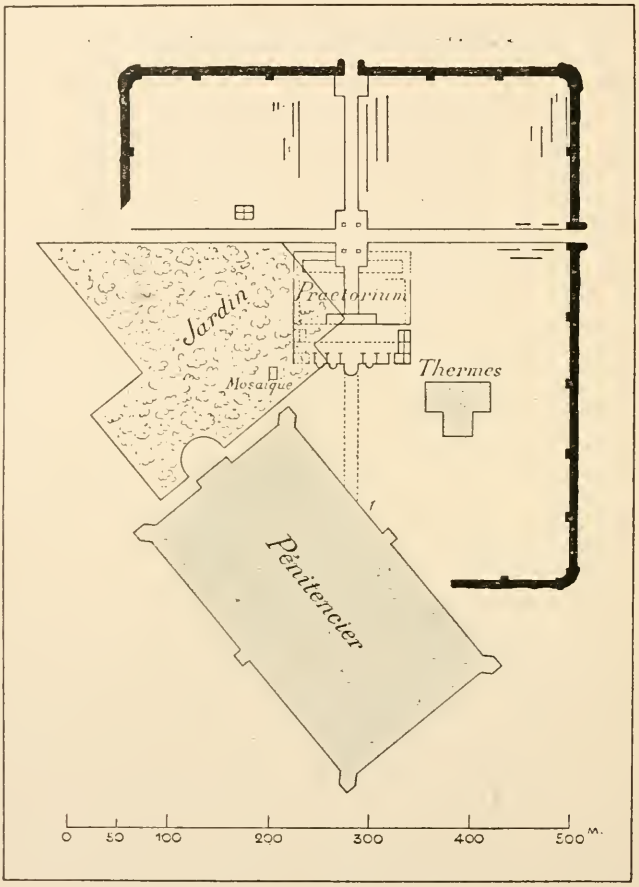

Fig. 22. — Camp de Lambèse.

de long sur 420 de large. Le rempart ne se distingue plus guère aujourd'hui que par des talus de terre. Il était construit en pierres de taille et offrait, à l'intérieur, de distance

1. Plan emprunté en partie à l'ouvrage cité de Cagnat, p. 521.

en distance, des plates-formes destinées probablement à porter des machines de guerre[1].

Il y avait une porte sur chaque face, mais celles de l'est et

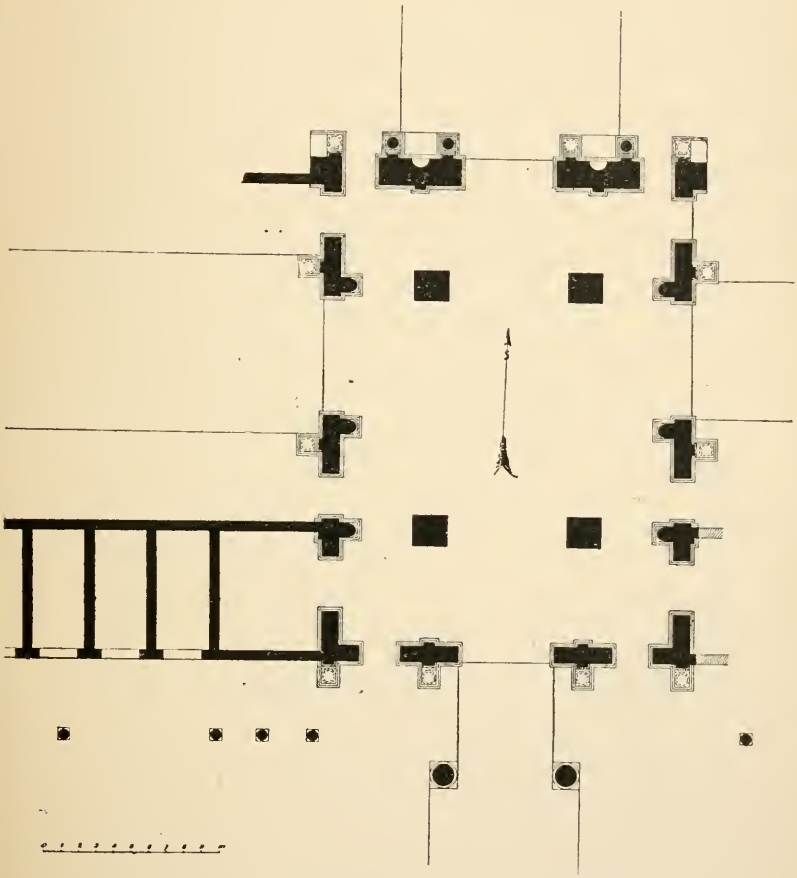

Fig. 23. — Bâtiment central du camp de Lambèse.

du nord sont seules distinctes aujourd'hui. La porte orientale, flanquée de deux tours à pans coupés, consistait en un passage

1. Ce sont sans doute ces plates-formes qui sont appelées *turres* sur deux inscriptions de l'époque de Marc-Aurèle (*Corpus*, 2546 et 2548), à moins qu'il ne s'agisse de tours défendant les portes.

double, couvert : l'une des baies était réservée aux piétons, l'autre servait aux voitures. Les tours qui défendaient la porte septentrionale sont de forme semi-circulaire; là aussi, l'on retrouve deux baies.

Une partie du camp est malheureusement couverte par un vaste pénitentier et par le jardin qui en dépend. Les entrepreneurs qui ont construit cet établissement et le village voisin ne se sont pas fait faute de puiser dans la riche carrière de pierres antiques qui s'offrait à eux. Il s'est commis à Lambèse des actes de vandalisme irréparables. Il appartient au Service des monuments historiques de veiller sur ce qui reste et de déblayer complètement la partie du camp située en dehors de la maison de détention. On reconstituera ainsi un ensemble unique au monde, et on tirera sans doute du sol des documents très précieux pour l'étude des institutions militaires romaines.

Deux voies dallées, se coupant à angle droit, ont leurs points de départ aux quatre portes. A leur intersection (à 143 mètres de la porte du nord), se trouve le quartier général du chef de la légion. En règle, cette partie des camps romains comportait une grande cour, autour de laquelle était disposées différentes salles : appartements du commandant, bureaux, chapelles consacrées au culte, etc.

A Lambèse, une ruine imposante se dresse au croisement des deux chaussées[1]. Nous en donnons le plan (*fig.* 23) et deux vues, l'une prise du nord (pl. VIII), l'autre du sud-est (pl. IX). Depuis Renier, on l'appelle le *praetorium*. En

1. Le *praetorium* a été souvent reproduit. Il suffira de citer ici les quatre vues publiées dans le livre de M. Cagnat (planches à la page 526) et celle qui se trouve dans l'*Histoire des Romains* de Duruy, V, p. 23.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Batiment central de Lambèse

(vue prise du nord).

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Batiment central du camp de Lambèse

(Vue prise du sud-est)

réalité, cet édifice était seulement une des parties, — la partie antérieure[1], — de l'ensemble des bâtiments réservés au commandement : quant au mot *praetorium*, il désignait, chez les Romains, le logement particulier du général.

C'est une construction rectangulaire, de 30^{m},60 de long sur 23^{m},30 de large, percée de plusieurs portes cintrées, de dimensions diverses. Deux séries superposées de pilastres décorent les parois extérieures ; ils étaient précédés de colonnes d'ordre corinthien[2], qui portaient un entablement se décrochant de l'entablement des murs : cette ordonnance rappelle celle d'un certain nombre d'arcs de triomphe africains. Les clefs des arcades présentent pour la plupart de mauvaises sculptures : une Victoire, un Génie coiffé d'une couronne tourelée et tenant une corne d'abondance et une patère, une main tenant une couronne, un aigle, une enseigne avec le nom de la légion *III Augusta*, etc. L'entrée principale du nord est flanquée de deux niches arrondies, qui abritaient sans doute des statues. Au dedans, la vaste salle était probablement divisée en trois nefs par des supports dont on a retrouvé les soubassements. Il est à croire que cet espace intérieur était recouvert d'une toiture, bien que les fouilles n'aient pas éclairci la question avec certitude. Une inscription[3], dont quelques bribes subsistent sur la face nord, date probablement du règne de l'empereur Gallien et de l'année 268. Elle devait commémorer la construction ou la restauration de l'édifice. On a supposé avec quelque vraisemblance que les travaux exécutés en 268 eurent pour objet de réparer les dommages

1. Plus exactement, l'édifice central de la partie antérieure.
2. Plusieurs colonnes sont encore en place.
3. *Corpus*, VIII, 2571 = 18057.

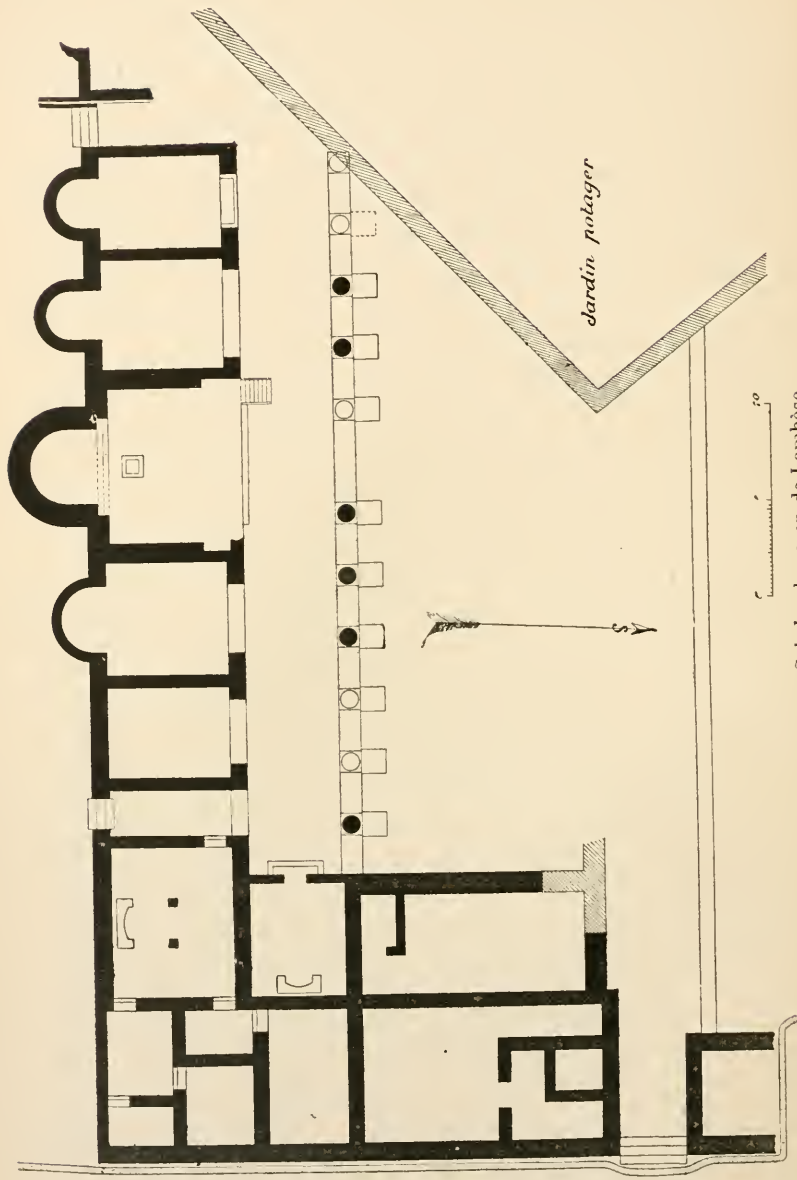

Fig. 24. — *Scholae* du camp de Lambèse.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Scholae du camp de Lambèse

causés, l'année précédente, par un violent tremblement de terre[1].

Cette salle n'était pas isolée. A droite comme à gauche, on distingue des amorces de constructions. Au sud-est, il y avait plusieurs salles parallèles, larges en moyenne de 3 mètres, longues de 6^{m},20. Une cour, flanquée de divers bâtiments, s'étendait sans doute au sud. A une distance de 40 mètres de la salle, elle était coupée transversalement par deux degrés et s'exhaussait, par conséquent, d'une quarantaine de centimètres ; 12 mètres plus loin, elle se terminait au pied de la terrasse dont nous allons parler[2]. Des fouilles permettraient peut-être de déterminer les dispositions de cette cour et la manière dont elle communiquait avec la terrasse.

La véritable destination des bâtiments que l'on rencontre plus au sud, et à un niveau supérieur de 1^{m},60 à celui du fond de la cour, a été fixée par les recherches de M. Besnier, en 1897-1898[3]. Il y a, en cet endroit, toute une série de chambres (*scholae*), de forme rectangulaire, dont plusieurs sont terminées par une abside (voir *fig.* 24 et planche X). Elles servaient de locaux pour les réunions des collèges formés par les sous-officiers de la légion et chacune d'elles contenait le règlement du collège auquel elle était affectée. C'étaient, en même temps, des chapelles où l'on célébrait le culte des empereurs et des divinités spécialement adorées par les soldats. Deux pièces étaient des salles d'archives. Par devant, régnait un portique à colonnes, précédé d'une esplanade, qui était bordée au nord, du côté de la cour, par un

1. La facture des chapiteaux et des sculptures indique, en effet, une basse époque.

2. Les degrés, comme la terrasse, rachetaient la différence de niveau résultant de l'inclinaison du sol.

3. *Mélanges de l'École de Rome*, XIX, 1899, p. 199-258.

mur de soutènement. Des statues se dressaient en avant des colonnes. Ces constructions remontent à l'époque de Septime-Sévère (au début du IIIe siècle), sauf le bâtiment central, qui paraît être plus ancien. Il comporte un sous-sol, divisé en cinq compartiments voûtés, — c'était sans doute là qu'on gardait le trésor de la légion et les épargnes des soldats, — et une salle supérieure, dallée, qui abritait un autel, auprès duquel on devait déposer les enseignes. Plus tard, cette salle fut munie d'une abside et servit peut-être aux réunions du collège des options, les plus élevés en grade des sous-officiers.

Quels étaient les autres édifices qui s'élevaient à l'intérieur de l'enceinte? Des fouilles ultérieures nous l'apprendront. Il ne faut pas oublier qu'à partir du règne de Septime-Sévère, la plupart des légionnaires logèrent hors du camp : ce prince permit aux soldats d'habiter avec les femmes qu'ils prenaient pour maîtresses. Mais il y avait évidemment, dans le camp de Lambèse, des arsenaux, des bureaux divers, des magasins, des écuries, un hôpital, une prison, etc.

Le seul monument important qu'on y ait déblayé, outre ceux qui viennent d'être décrits, est un établissement de bains, situé au sud-est des *scholae*[1] (en voir le plan, *fig.* 25). Ces thermes, dégagés partiellement en 1862 et en 1865, couvraient une surface d'environ 2.000 mètres carrés. Ils paraissent dater de l'époque de Septime-Sévère[2]. On y a trouvé de menus frag-

1. Cherbonneau, *Annuaire de Constantine*, 1862, p. 141-142. Barnéond, *Recueil de Constantine*, X, 1866, p. 244-248, pl. XXVII-XXVIII. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 42-43. Id., *l'Armée romaine*, p. 536-538, avec un plan. Beury, *Rec. de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 96-97. — La plupart des camps contenaient des thermes. Une inscription trouvée à *Pomaria* (Tlemcen) mentionne le *balneum castrorum* : *Corpus*, 9968.

2. Conf. Wilmanns (trad. Thénedat), *Bull. des antiq. afric.*, I, 1882-3, p. 239.

ments de peintures[1], qui revêtaient certaines parois, ainsi que des pavements en mosaïque, aujourd'hui presque entièrement détruits. La partie fouillée[2] présente deux salles (*frigidaria*), avec des piscines pour les bains froids, plusieurs grandes pièces (*tepidaria*), que l'on chauffait à une température modé-

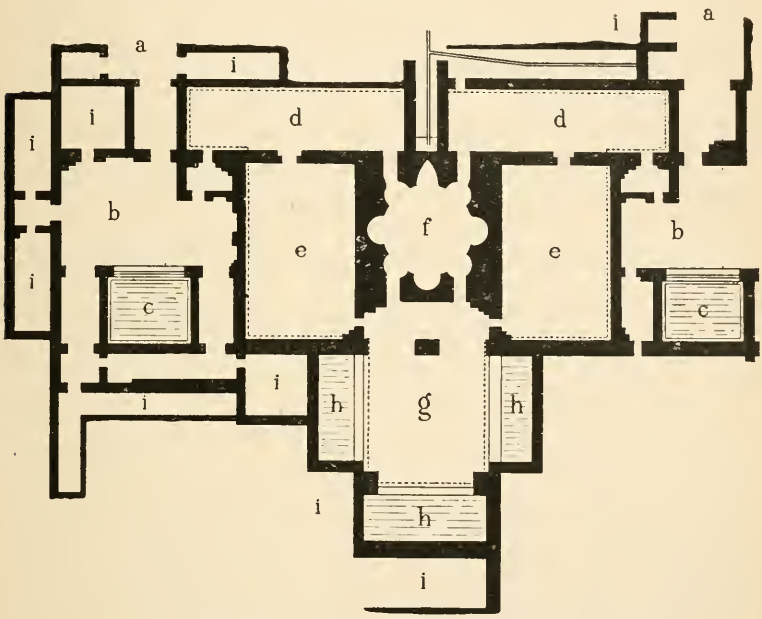

Fig. 25. — Thermes du camp de Lambèse (échelle de 1/600e).

rée pour ménager la transition entre le bain chaud et le bain froid; une salle circulaire, jadis voûtée, qui servait probable-

1. Beury parle d'« une fort belle tête de Neptune avec ses emblèmes », qui décorait une des niches de la salle circulaire, située au milieu des thermes.

2. Le plan ci-contre est la reproduction (avec quelques corrections) du plan qu'a donné M. Cagnat et qui a été copié sur celui de Barnéond. Il présente plusieurs inexactitudes, fort légères, il est vrai. Certaines parties (au nord) ne sont plus visibles aujourd'hui. — Explication de la légende : *aa*, entrées; *bb*, *frigidaria ; cc*, piscines à eau froide; *dd*, *ee*, salles, avec hypocaustes (*tepidaria*); *f*, *laconicum* (?), avec hypocaustes; *g*, *caldarium*, avec hypocaustes; *hhh*, baignoires pour les bains chauds; *i-i*, salles de service, vestiaires, couloirs. Des lignes en pointillé entourent l'ensemble des salles à hypocaustes.

ment d'étuve (*laconicum*) ; une salle rectangulaire (*caldarium*), munie de trois piscines pour les bains chauds, etc. La mosaïque d'un des *tepidaria* offrait, au milieu de motifs ornementaux, deux médaillons avec les bustes du Soleil et de la Lune.

Une autre mosaïque intéressante et d'une belle facture a été découverte, il y a environ un demi-siècle, dans la partie occidentale du camp. Ce pavement, qu'on a beaucoup endommagé, est insuffisamment protégé par une baraque s'élevant dans le jardin de la maison de détention. Il représente Bacchus et les quatre Saisons.

Telles sont les parties actuellement connues du grand camp de Lambèse.

Sur la frontière militaire, furent construits des camps permanents, qui étaient, en quelque sorte, des réductions de celui de la légion. Ils étaient occupés par des corps de troupes qui donnaient parfois leur nom au lieu où ils tenaient garnison. Nous citerons, parmi ces places d'armes [1], celles de Besseriani et de Bénian, dont le plan est encore bien distinct.

Besseriani (*Ad Majores*) se trouve à 115 kilomètres au sud-ouest de Tébessa, à l'un des angles de l'énorme massif montagneux qui sépare le Sahara des régions élevées de Tébessa, de Khenchela, de Timgad, de Lambèse. La citadelle romaine [2],

1. Pour d'autres restes de places romaines à la frontière, consulter Cagnat, *l. c.*, p. 565 et suiv. Voir en particulier ce qui est dit de Taddert, au sud de l'Aurès (p. 565) ; d'Ourlal, sur l'oued Djedi (p. 590-592) ; de Tiaret, où l'on distinguait, il y a soixante ans, un *castellum* romain, englobé par la suite dans des fortifications plus vastes (p. 651-652) ; de Sidi Ali Ben Youb, aujourd'hui Chanzy (p. 618) ; de Lamoricière (p. 619) ; de Lalla Marnia (p. 620, note 2 ; conf. *Revue africaine*, II. 1857-1858, p. 3). — Au delà même de la frontière, il y avait encore des forteresses isolées : il n'est pas sûr cependant qu'elles aient été occupées par des troupes régulières. Voir, par exemple, les descriptions de celles de Bénia et de l'oued Ouerq, au sud-est et au sud-ouest de Téniet : Cagnat, *l. c.*, p. 652 ; Joly, *Bull. Comité*, 1898, p. 188-191.

2. Baudot, *Recueil de Constantine*, XVII, 1875, p. 122-126 et pl. XV. Cagnat, *l. c.*, p. 563-565.

placée à l'entrée du désert, barrait un des passages qui s'ouvrent à travers ces montagnes et dominait la plaine environnante d'une cinquantaine de mètres. Elle fut élevée au temps de Trajan, lorsque la frontière de la Numidie fut portée du nord de l'Aurès à la lisière du Sahara.

L'enceinte, en pierres de taille, forme un rectangle de 170 mètres de long sur 100 mètres de large, flanqué à chacun de ses angles par une tour carrée qui fait saillie à l'extérieur. Sur chaque face s'ouvrait une porte. Celle de l'est, qui subsiste, est une longue voûte en pierres énormes, sans pieds-droits, mesurant $3^{m},50$ de hauteur. Elle était surmontée d'une belle inscription, couvrant quatre blocs, dont l'un est encore en place : c'était une dédicace à Trajan, gravée en 104 ou 105, par les soins de L. Minicius Natalis, légat de la légion *III Augusta*[1]. Une inscription semblable ornait la porte méridionale, en face du Sahara[2]. Auprès de cette place d'armes, s'éleva peu à peu une ville, qui parvint au rang de municipe.

Bénian est situé dans le département d'Oran, à environ 35 kilomètres sud-sud-est de Mascara, un peu en deçà de la ligne frontière qui paraît avoir été constituée par Septime-Sévère au sud de la province de Maurétanie Césarienne. Le camp permanent qu'on établit en ce lieu[3] fut occupé par l'*ala miliaria* et désigné sous le nom même de ce corps de cavalerie. C'est un carré de 240 mètres de côté, protégé sur deux de ses faces par le lit d'une rivière (voir le plan, *fig.* 26). Le rempart, marqué partout par un fort talus, affleure le sol en beaucoup d'endroits ; il est formé

1. *Corpus*, VIII, 2478 = 17969.
2. *Ibid.*, 2479 = 17971.
3. La Blanchère, *Archives des Missions*, 3e série, X, p. 66-67 et pl. V. Cagnat, *l. c.*, p. 649. Gsell, *Fouilles de Bénian* (*Ala Miliaria*), publication de l'Association historique de l'Afrique du Nord, p. 8-9.

de deux murs accolés : un mur extérieur, en pierres de taille, et un autre, par derrière, en moellons. Sur les fronts de l'ouest et du sud, on reconnaît encore les emplacements de deux portes, défendues par des tours rondes de 5 mètres de diamètre. A l'intérieur, un grand nombre de blocs taillés jonchent le sol : ils ont appartenu à des bâtiments dont le plan n'est plus net

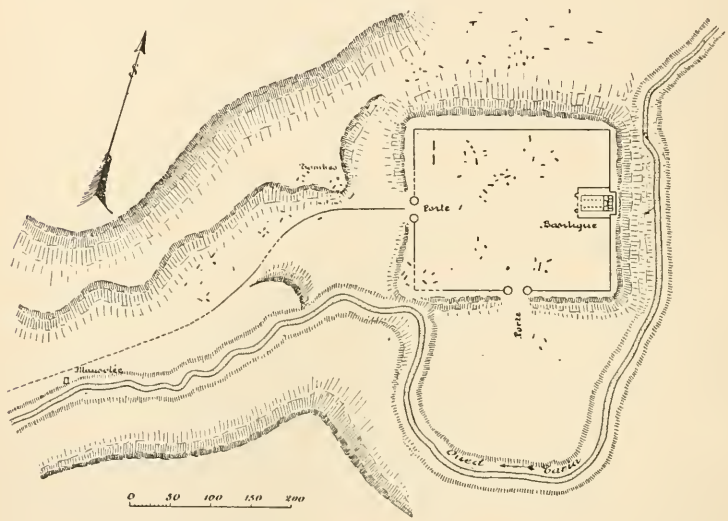

Fig. 26. — Camp de Bénian (*Ala Miliaria*).

et qui, pour la plupart, sont sans doute d'une basse époque. Seule, une basilique chrétienne attire les regards ; nous en reparlerons au livre III. A Bénian, comme à Besseriani et en bien d'autres lieux, des habitations s'élevèrent près du camp et formèrent une ville, qui, au ve siècle, avait des évêques [1].

Ces camps permanents, ou plutôt ces citadelles de la fron-

1. Un autre camp de la frontière militaire de Maurétanie se distingue nettement à Tagremaret, à peu de distance à l'est de Bénian. Il s'appelait *Cohors Breucorum*, du nom de la troupe qui l'occupait. Il mesure 145 mètres de long sur 90 de large, et présente une tour ronde à chaque angle : La Blanchère, *l. c.*, p. 69-70 et pl. VII, fig. 1 ; Cagnat, *l. c.*, p. 649-650.

tière, étaient reliés par des fortins, des tours, des postes-vigies d'où l'on faisait, en cas de besoin, des signaux télégraphiques.

Des constructions militaires analogues furent bâties, à diverses époques, à l'intérieur des provinces, sur des points ayant une importance stratégique particulière, le long de certaines grandes voies ou à proximité de pays dont la soumission restait douteuse [1].

On voit, par exemple, une de ces forteresses à Ksar Sbéhi (*Gadiaufala*), au sud-est de Constantine, dans une belle position militaire, dominant l'immense plaine des Harakta, et à l'entrée d'un étroit passage qui donne accès à un pays montagneux, parcouru par l'oued Cherf et ses affluents. Il y avait là un nœud important de routes, que la forteresse surveillait.

Élevée sur une croupe rocheuse, à 200 mètres à l'est du col, elle mesure 66^{m},40 de long, sur 58 mètres environ de large. Chacun des angles offre une tour carrée, saillante, de 10 mètres de côté. On distingue les traces d'une autre tour au milieu des faces ouest et est, et de deux sur la face sud [2]. La construction est excellente et indique une haute époque. Les pierres, presque toutes à bossage, ont jusqu'à 1^{m},50 de longueur et

1. Voir dans Cagnat, *l. c.*, p. 567 et suiv., *passim*, des renseignements sur ces ouvrages militaires. Je citerai ici quelques forteresses que je crois d'époque romaine :

Torrebaza, au sud-ouest de Tébessa (Cagnat, p. 584-585). — Ksar Tébinet, près de Tébessa : fort romain qui surveillait une des routes de Theveste à Mascula; il fut plus tard transformé en huilerie. — Henchir Mghott, dans la région de Guelma : forteresse de 55 mètres de côté, flanquée aux angles de quatre tours carrées, non saillantes, et présentant à l'ouest une porte entre deux autres tours; elle fut remaniée à une basse époque (conf. Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, p. 30 et pl. V ; Bernelle, *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 62). — Ksar mta bent es Soltan, en Kabylie (Cagnat, p. 632). — Ksar Chebel, *ibid.* (Cagnat, p. 633-634). — Ksar Kebbouch, *ibid.* (Cagnat, p. 634-635). — Forteresse près de Bordj Ménaïel, *ibid.* (Viré, *Recueil de Constantine*, XXXII, 1898, p. 41).

2. La face nord, entièrement détruite, devait présenter la même disposition.

forment des assises de $0^m,35$ à $0^m,60$, d'une très grande régularité. Malheureusement, cette citadelle a servi de carrière aux Byzantins, lorsque, sous Justinien, ils établirent une forteresse dans le col même, de manière à barrer complètement le passage [1].

Nous n'avons mentionné jusqu'ici que des ouvrages militaires officiels, exécutés par les soins du gouvernement impérial et confiés à la garde de troupes régulières.

Mais ces constructions défensives ne suffirent pas, surtout en Maurétanie, pour garantir aux provinciaux une complète sécurité. Soit de leur propre initiative, soit sur l'invitation des princes et des gouverneurs, qui leur prêtèrent un appui matériel, ils prirent des mesures pour se protéger contre des razzias de pillards et contre des insurrections subites. Un grand nombre de villes s'entourèrent de remparts.

Les archéologues qui ont parlé de ces enceintes ne se sont pas attachés, d'ordinaire, à reconnaître leur date, à distinguer les murailles indigènes et byzantines des murailles romaines [2]; du reste, cette distinction est souvent difficile à faire. D'une manière générale, on peut dire que presque toutes les villes de la Maurétanie furent fortifiées à l'époque romaine ; au contraire, en Numidie, où les révoltes et les incursions des barbares étaient moins à craindre, la plupart des villes restèrent ouvertes [3].

1. Conf. Gsell, *Recueil de Constantine*, XXXII, 1898, p. 267-268.

2. Aussi jugeons-nous inutile de donner ici une bibliographie.

3. A Guelma, on a signalé des restes d'une enceinte romaine, avec une tour circulaire, ainsi que d'une citadelle, pourvue de tours carrées, qui fut incorporée plus tard dans la place forte byzantine (Ravoisié, *Exploration*, II, p. 20, 27 ; pl. 23 ; Grellois, *Mémoires de l'Académie de Metz*, XXXIII, 1851-1852, 1re partie, p. 273). Tout cela a disparu. Il en est de même des vestiges de remparts romains qui existaient à Constantine : muraille avec une tour

Les murailles ont été construites de diverses manières. Ainsi, celles de *Rapidum*, dont nous allons parler, et d'autres cités de la même région sont en pierres de taille. Sur le littoral de la Maurétanie, les enceintes sont presque partout en moellons, très fortement cimentés, avec deux parements en pierres de petit appareil. Dans le Tell oranais, on n'a souvent employé que des moellons bruts, liés simplement avec de la boue ou un détestable mortier [1].

Nous n'étudierons ici que quelques-uns de ces remparts.

Le plus intéressant est peut-être celui de *Rapidum* (Sour Djouab), à 27 kilomètres à l'ouest d'Aumale [2]. La ville antique couvrait environ 15 hectares; elle s'élevait au milieu d'une plaine, sur un dos de terrain incliné vers le midi, et bordé au sud et au nord par deux ruisseaux, fossés naturels utiles à la défense (voir le plan, *fig.* 27). Rapidum, qui se trouvait sur la grande route militaire reliant *Auzia* (Aumale) à la vallée du Chélif, fut, au Ier et au IIe siècle, un des postes de la plus ancienne frontière de la Maurétanie. Il y avait là une garnison, formée, comme l'indiquent plusieurs épitaphes, de soldats de la deuxième cohorte des Sardes, peut-être aussi de cavaliers d'une aile de Thraces. Des vétérans s'établirent

semi-circulaire, sur le côté nord-ouest du Capitole (Ravoisié, I, p. 16 et pl. 6; Delamare, pl. 119); tour dite Bordj Assous, à l'ouest de la ville (Ravoisié, I, p. 16; Delamare, pl. 155; *Revue africaine*, IX, 1865, p. 147).

1. Par exemple à Aquae Sirenses (Hammam bou Hanéfia) : La Blanchère, *Archives des Missions*, 3e série, X, p. 38 et 65.

2. De Caussade, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, I, 1851, p. 249-250. Berbrugger, *Revue africaine*, IV, 1859-60, p. 47-59, 94-104. Id., *Recueil de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 105. Chabassière, *Revue africaine*, XIII, 1869, p. 315-318, 454-458, avec plans et dessins. Masqueray, *Bulletin de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 206-220 et plan; II, 1884, p. 66-73. *Bull. de la Société de géographie d'Oran*, 1890, pl. à la page 164. Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique*, p. 610-615. Robert, *Revue africaine*, XL, 1896, p. 299-303.

auprès du camp. Une tribu maure était aussi fixée en ce lieu. Deux inscriptions, recueillies aux portes occidentale et orientale de l'enceinte, nous apprennent que les vétérans et les indigènes africains habitant Rapidum élevèrent à leurs

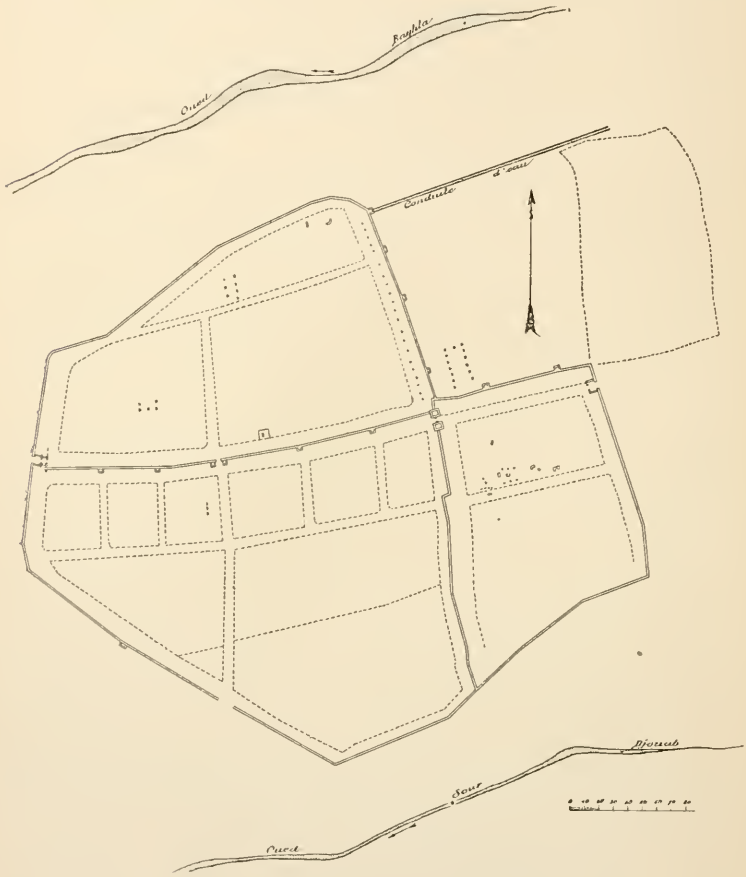

Fig. 27. — Plan de Sour Djouab (*Rapidum*).

frais, mais pourtant avec le concours du gouverneur de la province, un mur en pierres de taille, destiné à protéger leurs demeures [1]. Ce fait se passa en l'année 167 de notre ère,

1. *Ephemeris epigraphica*, V, 955 et 1302 : « *veterani et pagani consistentes* « *apud Rapidum murum a fundamentis lapide quadrato extruxerunt.* »

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

REMPART DE SOUR DJOUAB

sous Marc-Aurèle et Lucius Verus. Le centre urbain de Rapidum fut ainsi définitivement constitué. Rapidum devint plus tard un municipe romain, sans doute dans la première moitié du IIIe siècle, après que la frontière militaire eût été portée plus au sud. Des rebelles la prirent et la dévastèrent, probablement lors de la grande insurrection qui troubla cette partie de la Maurétanie entre 253 et 260. Dioclétien et Maximien, dit une inscription découverte à la porte orientale, la firent réédifier depuis ses fondations et lui rendirent son ancien aspect [1]. C'est à peu près tout ce que l'on sait sur l'histoire de cette ville.

Fig. 28. — Sour Djouab. Porte de l'ouest.

L'enceinte, de forme irrégulière, est assez bien conservée, surtout au nord et à l'est : à certains endroits, elle s'élève encore à 4m,50 au-dessus du sol actuel (voir planche XI). Elle est construite en grandes pierres de taille, disposées par assises régulières, de 0m,50 à 0m,75 de hauteur; l'épaisseur du mur est de 0m,50 à 0m,70. Il est probable que ce rempart est celui qui fut bâti au temps de Marc-Aurèle. Les travaux exécutés sous Dioclétien durent le remettre en état ; on y trouve un grand nombre de pierres qui attestent d'importantes restaurations, faites avec des matériaux de démolition : morceaux d'architecture,

1. *Ephem. epigr.*, V, 956 : « *Municipium Rapidense ante plurima tempora* « *rebellium incursione captum ac dirutum at pristinum statum a fundamentis* « *restituerunt.* »

pierres à bossage, débris de pressoirs et de portes. En arrière du mur, il y avait, semble-t-il, une terrasse large de 3m,50, qui formait le chemin de ronde : cette disposition se reconnaît encore assez nettement sur plusieurs points, particulièrement au nord.

Les abords de la ville étaient surtout accessibles du côté de l'est. Aussi, pour renforcer la défense, avait-on établi sur cette face plusieurs tours rectangulaires, faisant saillie en avant du mur.

Les deux portes qui s'ouvraient à l'ouest et à l'est ont été dégagées par M. Choisnet, en 1882-1883[1]. Celle de l'ouest (*fig.* 28 et planche XII) se compose d'un hémicycle de 6m,90 de diamètre et, en arrière, d'un passage rectangulaire, large de 4m,60. Deux pilastres, à base moulurée, se dressaient à l'entrée de la partie rectangulaire et devaient porter une arcade[2]; par derrière ces pilastres, on voit les trous dans lesquels s'enfonçaient les gonds des vantaux de fermeture. La porte orientale (*fig.* 29) est d'une architecture plus simple. C'est un couloir rectangulaire, de 6 mètres de long sur 4m,70 de large, rétréci à chacune de ses extrémités par deux pieds-droits qui encadraient jadis une baie cintrée. Ceux de la première baie ont des bases à moulures, derrière lesquelles sont creusés les trous pour les gonds des vantaux. Rien n'indique que cette porte ait été flanquée de tours.

Fig. 29.
Sour Djouab. Porte de l'est.

1. Peut-être y avait-il une autre porte au sud. Elle n'a pas laissé de traces bien distinctes.

2. Il y avait, sans doute, une autre arcade à l'extrémité opposée de ce court passage, qui devait être surmonté d'une toiture. L'hémicycle était, au contraire, à ciel ouvert.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Sour Djouab. Porte de l'ouest

Intérieurement, la ville était divisée en trois quartiers, séparés par des murailles qui paraissent dater d'une époque assez basse, peut-être de la restauration de Dioclétien. Cette disposition avait l'avantage de faciliter la défense. Après la prise d'un quartier, les assiégés pouvaient se réfugier dans le quartier voisin : l'ennemi avait ainsi, pour prendre Rapidum, trois places fortes à enlever successivement. Le quartier supérieur, au nord, était protégé par un rempart un peu moins fort et d'une construction moins soignée que l'enceinte de la ville, mais muni de tours carrées. Vers le milieu, une porte s'ouvre entre deux tours ; elle était précédée de deux colonnes (*fig.* 30). La muraille qui sépare le quartier du sud de celui de l'est, présente aussi une porte, défendue par deux tours. En arrière des pieds-droits, à base moulurée[1], qui encadrent la baie, on remarque, comme aux deux portes de la ville, des trous pour les gonds des vantaux (*fig.* 31).

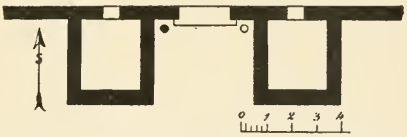

Fig. 30. — Sour Djouab. Porte entre les quartiers nord et sud.

En dehors de l'enceinte, au nord-est, de nombreux débris de constructions paraissent indiquer l'existence d'un faubourg assez important[2].

1. Ces bases sont des remplois.

2. Plusieurs villes romaines de la région de Sour Djouab étaient entourées d'une enceinte analogue à celle que nous venons de décrire. Pour Aïoun Bessem, voir Cagnat, *l'Armée romaine*, p. 629-630 (le rempart, aujourd'hui complètement détruit, n'était pas antérieur, semble-t-il, à la fin du IIIe siècle). — Pour Aumale, voir Shaw, *Voyages dans la Barbarie* traduction française publiée à la Haye en 1743, I, p. 101 ; Berbrugger, *Recueil de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 112 ; Cagnat, *l. c.*, p. 610 (il ne reste rien de ce rempart). — A Sidi Hamza, à 4 kilomètres d'Aïoun Bessem, il y avait une ville d'une superficie de 34 hectares, entourée d'une muraille de forme irrégu-

La ville forte appelée la Kalaa (près de Renault, dans la région du Dahra [1]) est située sur une étroite crête, presque inaccessible au nord et au sud et difficilement abordable à l'ouest. Les ruines, très confuses, couvrent un espace d'environ 1.000 mètres de longueur sur 250 à 300 de largeur.

Du côté du levant, on distingue les restes de deux remparts, à peu près parallèles. Le premier, épais de 3m,50, est bâti en moellons, liés par un mortier très peu consistant. Il présente de distance en distance des tours rectangulaires, de 4m,50 de front et de 2m,50 de saillie. Les vestiges d'une porte apparaissent nettement dans la partie méridionale. Le second rempart, qui est séparé de l'autre par un intervalle de 150 à 200 mètres, n'a que 2 mètres de large ; il est constitué par deux parements en pierres de taille assez grossières, encadrant des amas de moellons : il semble appartenir à une époque plus récente. — La face occidentale était protégée par un mur semblable au premier rempart de l'est. Vers l'extrémité sud, s'ouvrait une porte, flanquée de chaque côté d'une paire de tours carrées.

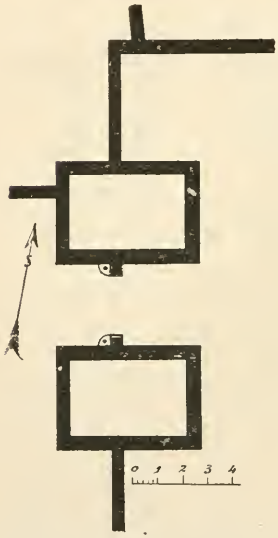

Fig. 31. — Sour Djouab. Porte entre les quartiers est et sud.

lière, avec des tours ; une citadelle carrée, offrant également des tours, s'élevait au point culminant, à l'ouest : Grenade Delaporte, *Revue africaine*, XXXIII, 1889, p. 254-255 ; *Bulletin de la Société d'Oran*, 1890, pl. à la page 164.

1. Au nord du Chélif. Voir quelques indications données sur cette Kalaa dans le *Bull. du Comité*, 1888, p. 98-99. Une autre ville fortifiée de même type se trouve à peu de distance (*ibid.*, p. 97-98).

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Chemin creusé dans le roc, a Kalaa

Il n'y a de muraille que sur une partie de la face septentrionale ; la face méridionale, qui est à pic, en est tout à fait dépourvue. Sur ces deux côtés, les habitants avaient ménagé, le long des flancs de la crête qui porte la ville, des sentiers donnant accès à deux entrées secondaires (la planche XIII

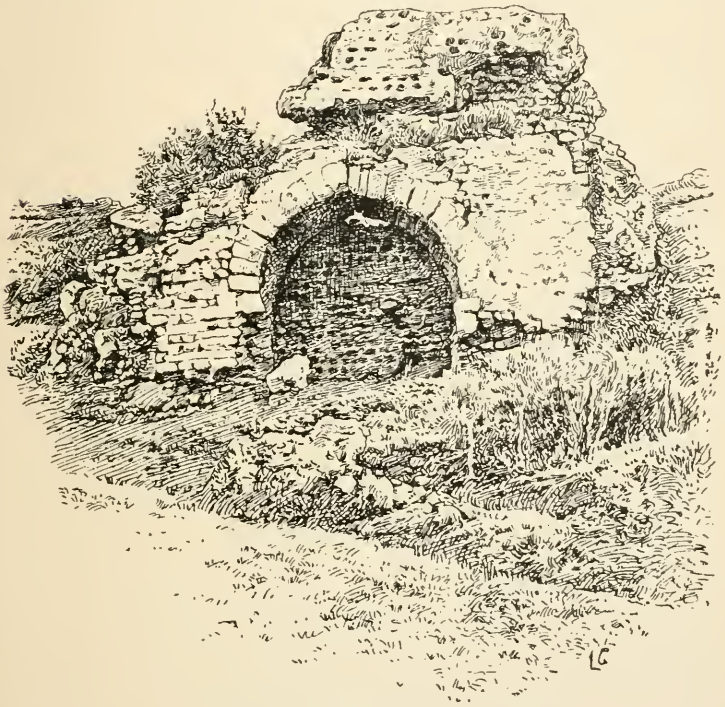

Fig. 32. — Vue intérieure d'un tour de Tipasa.

reproduit l'entrée du sud). Non loin de là, on remarque, au nord comme au sud, un poste-vigie, entièrement taillé dans le roc, d'où l'on pouvait surveiller les environs : un couloir, offrant une série de marches [1], conduit à un petit réduit où se tenait le guetteur ; une fenêtre a vue sur la campagne.

Quelques villes du littoral de la Maurétanie montrent aussi

1. Ce couloir paraît avoir été à ciel ouvert dans la vigie sud. Au nord, il était surmonté d'une voûte ménagée dans le rocher.

les ruines, souvent importantes, des enceintes derrière lesquelles elles s'abritaient.

Tipasa, entre Alger et Cherchel, était un vieux comptoir phénicien, qui se développa beaucoup sous la domination romaine. La ville, qui couvrait d'abord un promontoire, s'étendit dans la plaine environnante et sur deux collines situées à peu de distance de ce promontoire, à l'ouest et à l'est. A une époque qu'il est difficile de préciser, peut-être vers la fin du IIe siècle ou dans le cours du IIIe, on l'entoura d'un rempart, long d'environ 2.200 mètres, dont le tracé est facile à reconnaître[1]. Il est construit en moellons, noyés dans un ciment très dur, avec des revêtements en petit appareil, et mesure 1m,60 de largeur ; il devait être haut de 7 à 9 mètres. Il était sans doute couronné d'un chemin de ronde, bordé de créneaux. Des tours rectangulaires (voir *fig.* 32) se dressaient à des distances variables, voisines les unes des autres sur les points exposés, plus espacées ailleurs. On montait aux parties supérieures par des escaliers appliqués contre les tours et le long de la muraille. Les deux extrémités du rempart, au-dessus de la mer, les angles qu'il formait en divers endroits, les abords des portes étaient défendus par des tours rondes. La disposition de la porte de l'ouest est encore assez nette (voir planche XIV). Derrière deux grosses tours, distantes de 19 mètres, s'allongeaient deux ailes courbes, ornées de colonnes et terminées par des tourelles, entre lesquelles passait la route de Caesarea.

En 371 ou 372, cette enceinte résista aux assauts furieux du rebelle Firmus, qui avait pu s'emparer des villes voisines. Mais elle fut sans doute renversée, au siècle suivant, par les

1. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 324-329 et pl. V. Conf. Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger* (Alger, 1896), p. 109-111.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

REMPART DE TIPASA. PORTE DE L'OUEST

Vandales : craignant des révoltes, leur roi Genséric fit abattre les remparts de la plupart des cités romaines d'Afrique. A Tipasa, on peut constater, çà et là, que la muraille a été entaillée des deux côtés près de la base, puis culbutée à l'aide de puissants leviers.

Les ruines de Ziama (dans l'antiquité *Choba*) se trouvent dans une région très peu fréquentée, sur le littoral entre Bougie et Djidjelli. Là aussi, le rempart est assez bien conservé pour pouvoir être étudié dans presque tous ses détails[1]. Il est bâti en blocage, avec deux parements en pierres de petit appareil, d'une taille régulière et d'une construction soignée. La muraille a, en moyenne, un mètre d'épaisseur. Elle est épaulée, sur la face intérieure, par une série de contreforts, distants de $2^{m},30$[2]. Des arcades les reliaient et supportaient le chemin de ronde ; plusieurs d'entre elles sont encore en place au sud et s'élèvent à une hauteur de 5 mètres sous clef. De nombreuses tours, éloignées les unes des autres de 30 à 50 mètres, interrompent la courtine, en formant au dehors des saillants quadrangulaires ou arrondis ; on y pénétrait, au rez-de-chaussée, par une petite porte. Au point culminant de l'enceinte, au sud, nous avons distingué une tour maîtresse circulaire, de 7 mètres de diamètre. Il ne subsiste aucune trace certaine des escaliers qui donnaient accès au chemin de ronde : peut-être étaient-ils en bois. Il est également impossible de déterminer aujourd'hui l'emplacement des portes[3].

1. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 444-446.

2. Il y a aussi des contreforts au rempart de Tubusuctu (au sud-ouest de Bougie). Mais ils paraissent avoir été établis après coup. Voir Féraud, *Revue africaine*, II, 1857-1858, p. 305 ; Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 119.

3. Des vestiges de remparts analogues à ceux de Tipasa et de Ziama, mais bien moins distincts, existent dans plusieurs villes de la côte maurétа-

Les grands propriétaires imitèrent l'exemple des municipalités. Les villas qu'ils habitaient au milieu de leurs domaines, prirent souvent l'aspect de véritables châteaux forts.

Tel était le *castellum* dont les restes se voient au Nador,

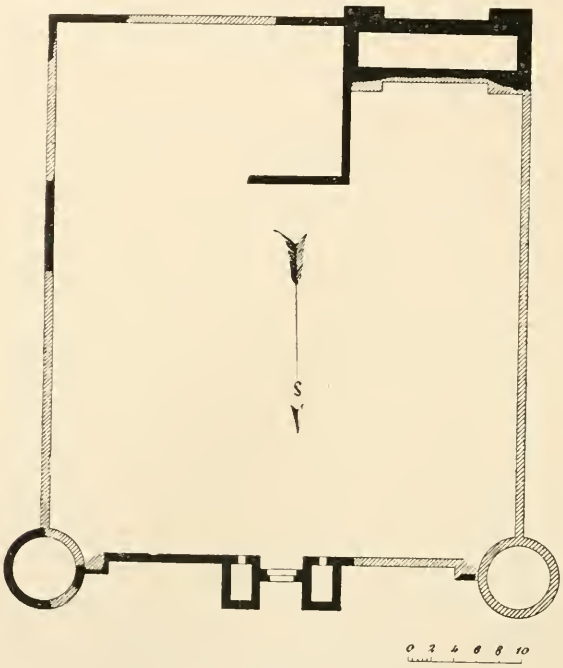

Fig. 33. — Castellum du Nador.

entre Cherchel et Tipasa, à 9 kilomètres et demi de cette dernière ville[1] (plan, *fig.* 33; vue de la porte, *fig.* 34). De forme presque carrée, il mesure un peu plus de 50 mètres

nienne. Pour Cherchel, voir De Verneuil et Bugnot, *Revue africaine*, XIV, 1870, p. 132-133; Gsell, *Guide archéologique*, p. 62-63. — Pour Alger, Gavault, *Revue afric.*, XXXI, 1887, p. 158-160. — Pour Dellys, Gavault, *Bull. Comité*, 1895, p. 132. — Pour Tigzirt, Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 105-107. — Pour Bougie, Lapène, *Vingt-six mois à Bougie*, p. 18. — Une enceinte de même type entourait la ville qui s'élevait à Hammam Righa ; elle a été presque entièrement détruite : voir Berbrugger, *Revue afric.*, VIII, 1864, p. 349.

1. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 427-429.

Fig. 34. — Castellum du Nador.
(D'après une photographie de M. Audollent.)

de long sur 43 de large. La muraille, épaisse de 0m,70, est en blocage, avec des revêtements en petit appareil. La façade se termine par deux grosses tours rondes ; elle offre au milieu une porte monumentale, en pierres de taille, qui s'élève encore à 6 mètres au-dessus du sol. Cette baie cintrée est flanquée de deux tours carrées. — L'aspect général du bâtiment est celui d'une forteresse officielle[1] ; cependant l'inscription qui se lit au-dessus de l'entrée prouve que nous sommes ici en présence d'une demeure particulière. Le propriétaire s'appelait M. Cincius Hilarianus, flamine perpétuel : ce personnage devait vivre au IIIe ou au IVe siècle de notre ère[2].

Le *castellum* de Kaoua[3], situé dans la province d'Oran, à 14 kilomètres à l'est d'Ammi Moussa, est mieux conservé et présente des dispositions plus intéressantes ; il a été fouillé, en 1895 par un officier, Marchand.

Ce n'est, à dire vrai, qu'une grande maison, du type le plus usuel dans l'Afrique romaine[4] ; mais cette maison est bâtie avec des matériaux très résistants et entourée d'une enceinte, de manière à pouvoir au besoin soutenir un siège. Elle s'élève sur une colline aux pentes assez raides, d'où l'on domine la vallée d'un affluent de l'oued Riou, le Sensig.

L'enceinte, de forme polygonale, mesure environ 300 mètres

1. Des archéologues qui ont vu cette ruine, pensent même qu'elle était, sous le Haut-Empire, une forteresse occupée par un détachement de troupes régulières ; plus tard, elle serait devenue une propriété privée. Je ne pense pas que cette opinion soit exacte. Le mode de construction indique une assez basse époque.

2. Une autre construction de même genre se voit dans le voisinage de Tipasa : Gsell, *l. c.*, p. 426.

3. La Blanchère, *Archives des Missions*, 3e série, X, p. 116-118. Cagnat, *l'Armée romaine*, p. 679-680. Demaeght, *Bull. d'Oran*, 1887, p. 276-277. Marchand, *ibid.*, 1895, p. 209, 218-220.

4. Voir plus loin, au chapitre XII.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Castellum de Kaoua

de développement ; elle est en mauvais état et ne se distingue très nettement qu'à l'ouest et au sud. La porte se trouve au midi ; elle est large de $2^{m},50$ et présente des chasse-roues.

Après l'avoir dépassée, on pénètre dans un couloir, long de quelques mètres et terminé par une seconde porte semblable. Il y avait donc là un double obstacle, que les assaillants devaient franchir. Dans le couloir, deux passages latéraux mènent à des constructions confuses, éparses en arrière de l'enceinte, et qui étaient sans doute des communs. De la seconde porte, une longue avenue, coupée par des marches basses, monte vers la maison proprement dite.

Celle-ci mesure environ 40 mètres de côté (vue de la façade, planche XV). Les murs de clôture sont debout sur quelques points jusqu'à une hauteur de 9 mètres. Epais d'un mètre, ils ont deux parements accolés : le parement extérieur est formé par des pierres de taille, qui offrent des bossages dans les assises les plus basses ; l'autre parement est en moellons. Au dedans, les murs sont construits soit en pierres de taille, soit en blocage avec des chaînes en pierre ; quelques parties sont en briques. La maçonnerie est médiocre et l'on constate des irrégularités assez choquantes dans la pose des assises. Tout cela sent la décadence.

L'entrée s'ouvre au fond d'une petite cour, resserrée entre deux tours carrées et décorée de colonnes engagées (voir *fig.* 35). Le portail est cintré ; l'arcade et les impostes présentent des ornements à relief plat : tresses, pirouettes, rubans ondulés, etc. On y voit aussi deux monogrammes chrétiens de la forme dite constantinienne, en usage au IVe siècle[1]. Sur la clef de l'ar-

1. Un monogramme semblable est tracé au-dessus d'une des portes intérieures.

cade, une couronne sculptée enferme l'inscription : « *Spes in Deo Ferini*[1] *! Amen !* » Ce Ferinus était évidemment le propriétaire du lieu.

Le portail donne accès à un vestibule dallé. A droite, on rencontre deux salles étroites, pourvues de rangées de cuves, qu'abritent de petites niches. C'étaient des cuisines ou des offices plutôt que des écuries, car il aurait été difficile d'y loger commodément des chevaux[2]. Sur une des parois, est sculpté un vase à deux anses. — A gauche, s'ouvre un second vestibule, donnant : 1° sur un escalier qui conduisait à un étage, au-dessus de la partie antérieure de la maison ; 2° sur un appartement composé de trois pièces ; 3° sur la cour intérieure dont nous allons parler.

Cette cour, qui communiquait également avec le premier vestibule par une porte basse, mesure 16 mètres de largeur. Elle était bordée sur ses quatre côtés par des portiques, que soutenaient des colonnes ou des piliers octogonaux. Les chapiteaux, lourds et grossiers, sont d'un ordre corinthien très dégénéré ; entre les feuillages, on a parfois sculpté des chevaux, des rosaces, des palmes. Sous l'espace qui était à ciel ouvert, se trouvent deux grandes citernes. Des baies sont ménagées dans les murs des portiques et donnent accès à divers appartements, établis sur les flancs et au fond de la cour. Sur chacune de ces trois faces, on distingue une grande salle ; celle de gauche présentait par devant une colonnade. A droite, le montant d'une porte offre une sculpture assez curieuse, quoique d'un art fort maladroit : une gazelle et, derrière elle,

1. *Ephemeris epigraphica*, VII, 536. FERINI, ou peut-être FERIANI, l'A et N étant liés. La lecture PERENNIS n'est pas admissible.

2. Il est tout naturel de penser que les écuries se trouvaient en dehors de la maison, dans les communs.

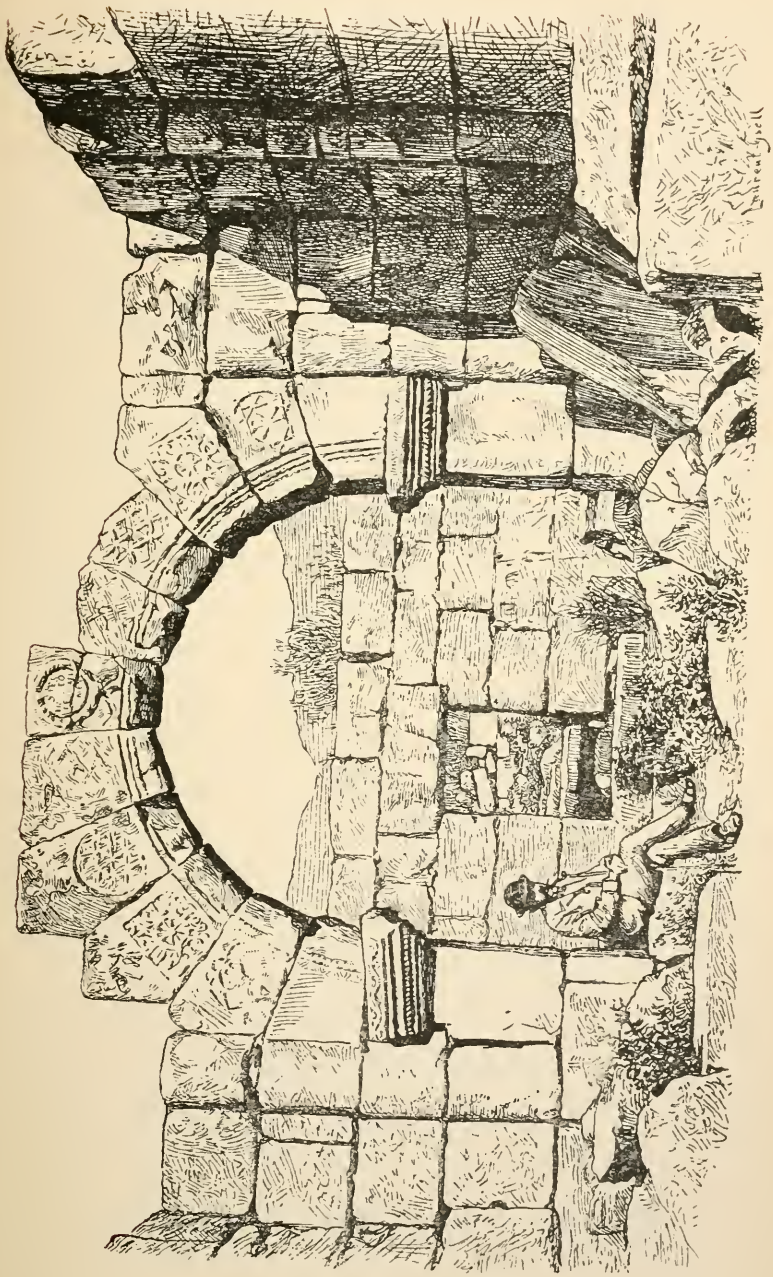

FIG. 35. — *Castellum* de Kaoua.

un chasseur armé d'une pique et accompagné d'un lévrier.

Partout on a retrouvé les traces de l'incendie qui détruisit cet édifice.

Le château de Kaoua est un type parfait de la maison de campagne fortifiée, nous pourrions dire de la demeure seigneuriale, où les nécessités de la défense n'excluaient pas la recherche d'un certain luxe[1]. Il date du Bas-Empire, probablement de la fin du IVe siècle. Il serait à souhaiter qu'on le déblayât complètement et qu'on dégageât tout l'espace compris dans l'enceinte.

1. Dans le voisinage même de Kaoua, il y a plusieurs constructions analogues, qui n'ont pas été fouillées. Voir Demaeght, *Bull. d'Oran*, 1887, p. 278 ; Marchand, *ibid.*, 1895, p. 210-211.

CHAPITRE II

ASPECT GÉNÉRAL DES VILLES

On sait quels résultats heureux eut la conquête romaine pour le pays qui s'appelle aujourd'hui l'Algérie. Ce fut surtout au IIe siècle de notre ère et dans le premier tiers du IIIe que cette région put se développer, grâce à la paix qui y régna. Les anciennes villes puniques ou indigènes se transformèrent et s'agrandirent; ailleurs, en particulier au pied de l'Aurès, de nouvelles cités furent fondées et devinrent très prospères.

Ces villes se parèrent de beaux monuments, construits dans le style hellénistique qui régnait alors sur toute l'étendue du monde romain. Les magistrats municipaux consacraient à l'ornement de leur patrie, la plus forte part des sommes qu'ils devaient verser à leur entrée en charge et des libéralités qu'ils ajoutaient à ces taxes légales. D'autres les imitaient, par ambition ou par vanité. Ce zèle était encouragé ou provoqué par les fonctionnaires impériaux, qui, eux-mêmes, donnaient l'exemple. On employait souvent les soldats comme maçons, les ingénieurs militaires comme architectes : ainsi, Thamugadi fut bâtie par la troisième légion.

Les guerres qui ont ravagé l'Algérie pendant des siècles, les constructions hâtives des Byzantins, les dévastations des

indigènes, des Vandales, des Arabes n'ont pas anéanti tous les témoignages de cette splendeur. Il faut même dire que le développement de la colonisation française a été plus funeste aux monuments antiques que la barbarie ou l'incurie de nos devanciers; et pourtant les *Roumis* auraient dû respecter, presque comme des titres de propriété, les souvenirs laissés par ces Romains dont ils sont venus recueillir l'héritage.

En divers endroits, on voit encore, ou l'on voyait naguère, de vastes ensembles de ruines, permettant de reconstituer l'aspect de quelques-unes de ces villes, si florissantes il y a seize siècles.

L'emplacement qu'occupait jadis *Rusicade* était à peu près désert lorsque les Français y fondèrent Philippeville, en 1838[1]. Un amphithéâtre et un théâtre s'y élevaient, presque intacts; lors des travaux d'installation, on mit au jour les restes d'un grand temple, d'un château d'eau, de vastes citernes, de plusieurs mausolées, etc. La proximité des carrières de marbre du Filfila avait permis aux habitants de Rusicade un luxe de construction qui ne se retrouvait pas dans des cités romaines plus importantes. De tous ces monuments, on n'a guère respecté que le théâtre; encore a-t-il servi de carrière pendant plusieurs années.

Cirta, aujourd'hui Constantine, était déjà une grande ville aux temps des rois numides; les Romains l'embellirent à leur tour. Aujourd'hui, presque tous les vestiges de ce passé glorieux ont disparu[2]. Au point culminant de la ville, sur la

1. Pour les ruines de Rusicade, voir : Ravoisié. *Exploration*. II. pl. 45-66; Delamare, *Exploration*, pl. 15-48. 111. 156, 160; De Marcilly, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 26-28; Fenech, *Histoire de Philippeville*, p. 10 et suiv.; Vars, *Rusicade et Stora, ou Philippeville dans l'antiquité* (Constantine, 1896); Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 5-6.

2. Pour les antiquités de Constantine, voir surtout : Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 72-98; Ravoisié, I, p. 3-36 et pl. 1-19;

place du Capitole (à la Casba), se voyaient les restes de deux grands temples: on les a rasés en 1840. Vers la fin du siècle dernier, un bey avait fait jeter par terre un arc de triomphe à trois ouvertures[1]; un autre arc, une porte monumentale à quatre faces, une jolie construction d'ordre corinthien, accostée d'une grande arcade, ont été démolis depuis notre occupation. Le pont gigantesque qui traversait le ravin du Rummel et qui avait été restauré en 1792, s'est écroulé en 1857; de la construction romaine, il ne subsiste guère que deux piles. L'emplacement du théâtre ne se distingue même plus. Le curieux tombeau de l'orfèvre Praecilius, décoré de peintures et de mosaïques, est enseveli sous des déblais. On a brisé une belle mosaïque, représentant Neptune et Amphitrite[2]. La vaste nécropole du Coudiat Ati a été pillée, et non étudiée. On n'a épargné que les grandes citernes du Capitole, qui ont pu être utilisées, et les ruines imposantes d'un des aqueducs aboutissant à Cirta.

Tébessa, saccagée plus d'une fois, a été néanmoins habitée presque de tout temps. Les bâtisses byzantines, berbères et arabes y ont absorbé ou couvert la plupart des monuments antiques[3]. Cependant, il reste de *Theveste* un arc de triomphe et un temple, qui sont les plus beaux édifices romains de toute l'Algé-

Delamare, pl. 113-159; Cherbonneau, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 102-131; Vars, *Rec. de Const.*, XXVIII, 1893, p. 236-343 = Vars, *Cirta* (Constantine, 1895), p. 15-122.

1. Il est possible, cependant, que cet arc ait été détruit un peu plus tard : Temple et Falbe, p. 72.

2. Une autre mosaïque de Constantine, presque semblable, est aujourd'hui au Louvre.

3. Les ruines romaines de Tébessa ont été étudiées en particulier par Moll, *Ann. de Const.*, 1858-9, p. 26-86; Girol, *Rec. de Const.*, X, 1866, p. 173-216; Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce*, p. 103-113; Héron de Villefosse, dans *le Tour du Monde*, 1880, II, p. 6-32; Ballu, *Tébessa, Lambèse, Timgad* (Paris, 1894).

rie. Nous les étudierons plus tard en détail. Dans la partie méridionale de la ville franco-arabe, s'élève un long mur, en pierres de taille de grand appareil; il a certainement appartenu à un édifice très important. Près de là, sept pieds-droits, débris d'un long portique, ont été encastrés dans le rempart byzantin. Au sud-est, on reconnait à peine l'emplacement d'un amphithéâtre. Des thermes, découverts au sud-ouest, ont été complètement rasés, et il n'en subsiste plus que de belles mosaïques, aujourd'hui au musée de Tébessa. Plus loin, vers l'ouest, quelques pierres de taille encore en place indiquent un arc de triomphe, qui était sans doute dressé à l'entrée de la ville romaine. L'aqueduc, long de 500 mètres, qui amenait à Theveste les eaux de la source d'Ain el Bled est d'origine antique; mais il a été plusieurs fois remanié. A un kilomètre de Tébessa, au nord, un mausolée hexagonal est devenu une chapelle en l'honneur d'un santon musulman. Enfin, un grand ensemble de ruines, désigné sous le nom de Vieux Tébessa (Tébessa Khalia) est situé à 2 kilomètres et demi au sud-ouest de la ville[1]. Il est difficile d'en déterminer la nature. On y distingue : 1° les restes d'un aqueduc; 2° un vaste enclos de 115^{m},50 de long sur 102 de large, à l'intérieur duquel s'élevait un petit édifice circulaire de 6 mètres de diamètre, présentant des colonnes sur tout son pourtour; 3° une construction carrée de 26^{m}50, de côté, dont la partie centrale est occupée par une grande cour circulaire, décorée de colonnes et pourvue d'un petit bassin au milieu, d'une piscine (?) au sud; 4° une salle en forme de trèfle. Tous ces monuments paraissent être d'assez basse époque.

1. Chédé, *Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 269-279, pl. XVIII-XXI. Sériziat, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XXII, 1886, p. 34-35.

Caesarea, capitale du royaume de Juba II et de la province de Maurétanie Césarienne, couvrait un espace de 2 kilomètres et demi de long, sur 1 kilomètre et demi de large. Après Carthage, elle était la plus peuplée et la plus riche des cités de l'Afrique du Nord[1]. Des fouilles faites à diverses reprises, en dernier lieu par M. Waille, ont mis au jour un grand nombre de belles statues et dégagé des ruines d'édifices importants. Il y aurait encore d'intéressantes trouvailles à faire à Cherchel, si le sol de la ville antique n'était pas presque entièrement couvert par des maisons modernes et par des cultures.

Un temple[2], vaste et luxueux, s'élevait sans doute en arrière de l'Esplanade actuelle : on a recueilli beaucoup de morceaux d'architecture appartenant à ce monument. Un autre temple, dont on ne reconnait plus que le soubassement, existait dans la partie occidentale de Caesarea. Le théâtre, bien conservé en 1848, n'est plus représenté que par un trou béant : on en a pris toutes les pierres. L'amphithéâtre et le cirque se distinguent nettement, mais ils n'ont pas été fouillés. Des restes de thermes se dressent sur trois points ; ceux de l'ouest offrent des ruines très imposantes. Ajoutons à cette énumération une grande piscine, des réservoirs dont on se sert encore aujourd'hui, des vestiges de maisons ornées de mosaïques, une infinité de tombes dans les deux grands cimetières situés à l'ouest et à l'est de Caesarea.

1. Sur Cherchel, voir : De Blinière, *Revue archéologique*, V, 1848, p. 344-352 ; Ravoisié, III, pl. 21-52 ; Wahu, *Bulletin monumental*, XXVI, 1860, p. 147-157 ; De Verneuil et Bugnot, *Revue africaine*, XIV, 1870, p. 130-144 ; Héron de Villefosse, *Archives des Missions*, 3e série, II, p. 391-394 ; Waille, *De Caesareae monumentis quae supersunt* (Alger, 1891), et diverses notes de cet auteur dans les *Comptes Rendus de l'Académie des inscriptions*, depuis 1886, et dans le *Bulletin archéologique du Comité*, depuis 1890 ; Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 5 et suiv. ; Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 39-68.

2. Ou un palais car la destination de l'édifice n'est pas certaine.

Nous avons décrit (p. 98) le rempart de *Tipasa*, cité voisine de Cherchel. Cette ville est curieuse surtout par ses monuments chrétiens. Mais on y voit quelques ruines d'une époque plus ancienne[1] : des thermes, dans lesquels on a récemment aménagé des caves, un théâtre que des entrepreneurs ont dévasté, un amphithéâtre mal conservé, un château d'eau, un édifice qui paraît avoir été une basilique judiciaire, des mausolées. Dans plusieurs quartiers de la ville antique, les maisons et le tracé des rues se reconnaissent avec une grande netteté.

Mais c'est à Timgad que nous devons nous transporter, si nous voulons nous rendre un compte exact de ce qu'était une cité romaine en Afrique, au IIe et au IIIe siècle de notre ère. *Thamugadi*, la Pompéi africaine, comme on aime à l'appeler, est aujourd'hui connue de tout le monde, grâce aux fouilles du Service des monuments historiques[2]. Commencées en 1881 par un architecte éminent, Duthoit, qui fut trop modeste et qui mourut trop tôt pour recueillir le fruit de ses efforts, elles ont été poursuivies activement : le centre de la ville est aujourd'hui déblayé. (Voir planches XVI et XVII.)

La colonie de Thamugadi (*colonia Marciana Traiana Thamugadi*) fut fondée en l'année 100, sous le règne de Trajan, par la légion *III Augusta*. Elle était destinée à devenir « une

1. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 322 et suiv. Id., *Guide archéologique*, p. 103 et suiv.

2. Voir le grand ouvrage de Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad, une cité africaine sous l'empire romain* (Paris, 1891 et années suivantes) ; six livraisons ont paru. Conf. divers ouvrages de M. Ballu : *Tébessa, Lambèse, Timgad* (Paris, 1894) ; *Les ruines de Timgad* (Paris, 1897) ; *Guide de Timgad* (Paris, 1897). Parmi les travaux plus anciens, nous citerons les articles de Masqueray dans la *Revue africaine*, XX, 1876, p. 166-172, 257-266, 352-366, 456-459, et la notice anonyme [elle est de Duthoit], publiée dans le *Recueil de Constantine*, XXII, 1882, p. 334-346, avec un excellent plan, paru au tome XXIII (1883-4) du même *Recueil*. — Voir aussi Boissier, *l'Afrique romaine* (2e édit.), p. 175 *seq.*

A. Fontemoing, Edit. Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Vue d'ensemble des ruines de Timgad

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Vue d'ensemble des ruines de Timgad

« pépinière de citoyens romains, aptes à remplir les vides de « la légion d'Afrique, en même temps qu'un foyer de civilisa- « tion pour le pays environnant[1] ». On ne jugea pas à propos de l'entourer d'un rempart, que le voisinage du camp de Lambèse aurait rendu inutile[2].

Elle fut détruite de fond en comble par les Maures, quatre siècles plus tard, et, depuis lors, elle demeura à peu près dans l'état où la mirent ces barbares. Les Byzantins se contentèrent d'y élever une forteresse pour barrer la route du défilé de Foum Ksantina, un couvent[3], peut-être de misérables maisons et quelques pauvres chapelles. Timgad n'est jamais mentionnée, croyons-nous, dans la période du moyen âge. Elle resta déserte pendant des siècles ; nul établissement berbère important ne vint se superposer aux ruines de la colonie de Trajan.

Bâtie dans une plaine ondulée, Thamugadi occupait une superficie d'environ 60 hectares. Elle était traversée dans toute sa longueur (800 mètres) par une rue qui, comme l'avenue principale des cités grecques d'Asie[4], présentait, au moins dans sa partie centrale, des portiques à colonnades, abris contre la pluie et le soleil. Cette voie, orientée de l'ouest à l'est, était celle que les Latins appelaient le *decumanus maximus ;* elle se confondait d'ailleurs avec la grande route qui longeait le massif de l'Aurès et les monts des Nemenchas, de Lambaesis à Theveste. A ses deux extrémités se dressaient deux arcs monumen-

1. Cagnat, *Timgad*, p. v.

2. Il est fort possible que l'établissement de la *III Augusta* à Lambèse ait eu lieu à la même époque que la fondation de Thamugadi.

3. Cette forteresse et ce couvent sont à une certaine distance de la ville romaine.

4. Conf. Renan, *les Apôtres*, p. 216 ; Choisy, *Histoire de l'architecture*, I, p. 601.

taux[1]. Un arc analogue, le célèbre « arc de Trajan », décorait la même voie, au centre de la ville, à peu de distance du forum. Des rues étaient établies parallèlement à cette artère maîtresse; d'autres, dont plusieurs offraient des portiques, venaient déboucher sur elle. D'ordinaire, dans les colonies romaines, le *decumanus maximus* était coupé, vers le milieu, par une autre grande voie, le *cardo maximus*, qui traversait toute la ville, du nord au sud. A Thamugadi, le *cardo* est remplacé par deux larges rues, qui, tout en étant perpendiculaires au decumanus, ne se trouvent pas dans le prolongement l'une de l'autre. Un arc indiquait l'entrée de la colonie à l'extrémité de la rue du nord, disposition qui devait se répéter au sud[2].

Ces voies sont pavées de larges dalles, où les roues des voitures ont laissé des ornières. Çà et là, s'élèvent de jolies fontaines.

Le forum est longé par le decumanus, et sa grande entrée s'ouvre en face du cardo nord. Nous décrirons plus tard cette place, ainsi que ses annexes : curie, basilique judiciaire, temple, etc.

Nous devons d'ailleurs nous contenter d'énumérer ici les principaux édifices de Thamugadi appartenant à l'époque romaine; nous les retrouverons dans les chapitres suivants. Ce sont : l'immense temple du Capitole, qui dominait toute la ville, un petit sanctuaire élevé sur une cour dans le quartier occidental, le marché qui lui fait face, les établissements de bains (on en connaît trois), le théâtre. Plusieurs îlots de maisons ont été dégagés. Des tombeaux bordaient les voies qui

1. Nous parlerons au chapitre v de celui de l'ouest. Quant à celui de l'est, on est en train de le déblayer (juin 1901).

2. Les restes de la porte méridionale n'ont pas encore été retrouvés.

sortaient de Thamugadi dans la direction des quatre points cardinaux; on ne les a pas encore fouillés.

L'œuvre intéressante accomplie par le Service des monuments historiques à Timgad pourra être entreprise avec le même succès en divers autres lieux de l'Algérie, où les ruines des villes antiques ne sont pas recouvertes et encombrées par des bâtisses plus récentes, en particulier à Lambèse, à Djemila, à Khamissa et à Announa.

Les familles des soldats et les trafiquants qui vivaient de leur commerce avec la légion, habitèrent d'abord des baraquements dressés à quelque distance du camp de Lambèse. Puis, des maisons plus confortables furent construites. Des vétérans se fixèrent dans la ville naissante, et, à partir de Septime-Sévère, les légionnaires eux-mêmes eurent le droit d'y demeurer avec leurs femmes. *Lambaesis* devint un municipe dès l'époque des Antonins[1]; plus tard, elle fut élevée à la condition de colonie. Dans la seconde moitié du IIe siècle et au début du IIIe, de beaux édifices y furent bâtis par la main-d'œuvre militaire.

Des fouilles ont été faites jadis, dans la ville de Lambèse, par des officiers et par les déportés de 1851; Duthoit les a continuées, il y a une vingtaine d'années; les travaux de déblai, interrompus depuis, seront sans doute repris prochainement[2]. A l'heure actuelle, trois temples sont dégagés sur la colline qui portait Lambaesis : le sanctuaire d'Esculape avec les chapelles voisines, le Capitole, enfin un troisième temple dont on ignore le

1. *Corpus*, VIII, 18247; conf. 18214, 18234.

2. Pour les ruines de la ville de Lambèse, voir en particulier : Delamare, *Recherches sur l'ancienne ville de Lambèse* (*Mémoires des antiquaires de France*, t. XXI), p. 24 et suiv; Renier, *Archives des missions*, II, 1851, p. 173-180; *Recueil de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 178-210 (avec un excellent plan); *ibid.*, XXVIII, 1893, p. 97-102. Cagnat, *Guide de Lambèse* (Paris, 1893), p. 37-62 (bibliographie à la page 73); Ballu, *Tébessa, Lambèse. Timgad.*

nom. Trois arcs monumentaux se dressent aux extrémités de la ville : deux à l'est, dans la direction de Timgad, un autre au nord, du côté du camp[1]. Au siècle dernier, il y en avait un plus grand nombre : Peyssonnel, qui passa par Lambèse en 1725, mentionne quarante portes ou arcs de triomphe, dont quinze étaient encore bien conservés[2] ; quarante ans après, Bruce vit sept portes en ce lieu[3]. Un vaste édifice, situé près de l'arc qui subsiste au nord, était peut-être un établissement de bains. Plus haut, non loin du Capitole, se trouvent d'autres thermes. Un curieux château d'eau, le *Septizonium*, a été entièrement démoli par des entrepreneurs ; un aqueduc, dont on voit encore quelques arcades, y amenait l'eau de la source très abondante d'Aïn Drinn. A la source même, s'élevait un temple de Neptune, mais il n'en reste plus que d'informes vestiges. De l'autre côté de la ville et près du camp, un amphithéâtre a été dépouillé de presque toutes ses pierres de taille.

Des cimetières, que dominent les ruines de quelques grands mausolées, s'étendent à l'est, au nord-ouest et surtout à quelque distance au nord de Lambèse : cette dernière nécropole couvre une superficie de près de 15 hectares.

Djemila est située au milieu d'une région tourmentée et aride, dans le massif montagneux que traversait l'une des routes conduisant de *Cirta* à *Sitifis*. Le lieu s'appelait autrefois *Cuicul*. Dans les premiers temps de l'Empire, il fut occupé par une garnison, qui surveillait les indigènes de la Petite Kabylie et assurait les communications. Cuicul, devint par la suite, une

1. Un quatrième arc s'élève en dehors de la ville, près du camp.

2. *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger*, p. 350, (il compte dans le nombre les arcs de Marcouna). Le chiffre nous paraît cependant bien élevé et nous avons des doutes.

3. *Voyage en Nubie* (traduct. française de 1790), I, p. XXXII.

colonie, constituée très probablement sous le règne de Trajan, comme Thamugadi. Les belles ruines qu'elle a laissées[1] témoignent d'une prospérité qui contraste fort avec la désolation actuelle et la solitude des alentours.

La ville romaine couvrait un plateau, bordé par deux ruisseaux profondément encaissés. Une place, dont les limites sont aisées à reconnaître et qui était sans doute le forum, s'ouvre à l'ouest par un arc de triomphe; au sud-est s'élève un temple. On rencontre les vestiges d'un second temple, plus grand, dans la partie septentrionale de Cuicul; un théâtre bien conservé, à l'est; enfin, des thermes, au sud-ouest.

Djemila est d'un accès malaisé : on la visite rarement. Delamare et Ravoisié l'ont étudiée il y a une soixantaine d'années; le Service des monuments historiques a dégagé une partie du théâtre et des thermes et consolidé tant bien que mal l'arc de triomphe. Mais, presque tout reste à faire en ce lieu. Les fouilles qu'on y entreprendra seront assez faciles et relativement peu coûteuses, car on se débarrassera sans peine des terres de déblai en les jetant dans les deux ravins.

Thubursicum Numidarum, aujourd'hui Khamissa, près de la source de la Medjerda, est entourée d'un territoire fertile et bien arrosé. La ville primitive devait occuper un mamelon aux pentes rapides; plus tard, elle s'étendit au nord sur une longue croupe, située au-dessous de ce mamelon, mais dominant la vallée de la Medjerda; elle descendit même dans la plaine.

Cité numide, comme son nom l'indique, Thubursicum Numidarum fut érigée en municipe romain au IIe siècle de notre ère, vraisemblablement sous Trajan; dans la seconde moitié du siècle suivant, elle portait le titre de colonie. Les habitants,

1. Ravoisié, I, p. 45-66, pl. 28-56. Delamare, pl. 99 108.

presque tous d'origine indigène, gardèrent longtemps l'empreinte de la civilisation carthaginoise, qui s'était imposée à leurs pères : les noms phéniciens abondent sur les épitaphes de Khamissa. Cependant, ils adoptèrent peu à peu les mœurs latines. Sauf un sanctuaire de style punique qui borde la « vieille place » (*platea vetus*) — nous en avons déjà parlé [1] — les monuments de Thubursicum ont un aspect tout romain [2].

Cette vieille place se trouve dans le quartier oriental de la ville. Elle est creusée en partie dans le roc et formée d'une série de terrasses étagées qui communiquent par des marches. Divers bâtiments la bordaient; le temple seul se distingue avec netteté. Le véritable forum de Thubursicum, devenue commune de droit romain, était sans doute de l'autre côté, à l'ouest. Un arc à trois ouvertures y donnait accès. Auprès, on reconnait des vestiges de plusieurs édifices, parmi lesquels il y avait probablement des thermes. D'autres thermes s'élevaient peut-être au sud-est, au delà de la *platea vetus*. Plus loin encore, dans la même direction, une grande porte à une seule baie est jetée à l'entrée de la ville, sur une voie qui conduit à Tipasa. Un théâtre occupe le pied de la croupe, au nord. A très peu de distance, nait l'Aïn el Ioudi, que les anciens regardaient, semble-t-il, comme la source du *Bagradas*, aujourd'hui la Medjerda [3]. Tout autour, des ruines confuses émergent du sol; nous avons cru recon-

1. Page 61.

2. Delamare (d'après Mitrécé), *Revue archéologique*, XII, 1855-6, p. 637-645, pl. 275-6. Chabassière, *Rec. de Const.*, X, 1866, p. 111-113, 118-125; pl. II, IV-VI, XII et suiv. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 293-4. Robert, *Rec. de Const.*, XXXIII, 1899, p. 241-6 et planches.

3. Un géographe de basse époque, Julius Honorius, écrit : « *Fluvius Vagrada nascitur in Tubursicu Numidarum.* » Pour les Arabes, la source de la Medjerda est l'Aïn el Ioudi.

naître les traces d'un vaste monument, présentant deux ailes parallèles (probablement des portiques), longues de 25 mètres, distantes l'une de l'autre de 40 : ce devait être un château d'eau, analogue à celui qui se voit à la naissance de l'aqueduc de Carthage, au djebel Zaghouane. D'immenses cimetières enveloppent de tous côtés Thubursicum : on y rencontre plusieurs mausolées. Au sud-est, un colombaire souterrain est surmonté d'une grande exèdre, que décoraient des statues.

Masqueray a mis au jour, en 1877, une partie de la vieille place [1]. En 1900, des fouilles étendues ont été commencées à Khamissa, sous la direction du Service des monuments historiques. Le théâtre a été en partie dégagé. L'emplacement supposé du forum, sur lequel on a installé un chantier en 1901, réserve à coup sûr des découvertes intéressantes.

Thibilis (Announa, à environ 25 kilomètres au sud-ouest de Guelma) ne devint un municipe que vers la fin du IIIe siècle ou au début du IVe ; auparavant, elle dépendait probablement de Cirta. On y trouve cependant les restes de quelques beaux édifices remontant sans doute à la période du Haut-Empire [2] : un arc à deux baies, vers le sud, le seul côté facilement accessible du plateau étroit qui porte la ville ; un autre arc, dressé peut-être à l'entrée du forum ; une porte monumentale ; le soubassement d'un temple très vaste ; une grande cour rectangulaire, bordées de trois portiques (marché ?) ; un monument qui parait avoir été une basilique judiciaire ; une maison ayant appartenu

1. *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 308-9.

2. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 29-33 et pl. III. Berbrugger, *l'Algérie historique, pittoresque et monumentale, province de Constantine*, p. 21-25 et planches. Ravoisié, II, p. 2-15, pl. 3-17. Delamare, *Revue archéologique*, VI, 1849, p. 9-22. Id. *Exploration*, pl. 164-168. Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, p. 46-50. Poulle, *Rec. de Const.*, XXVI, 1890-1, p. 330-332. Bernelle, *ibid.*, XXVII, 1892, p. 101-110.

à une noble famille, celle des Antistii, qui compta parmi ses membres deux consuls, au temps de Marc-Aurèle et de Commode.

Quelques fouilles ont été faites à Announa par Bernelle, il y a dix ans. Il est à souhaiter qu'on les poursuive. Comme à Djemila, la position de la ville entre deux ravins, qui serviraient de réceptables aux déblais, permettrait de les exécuter à peu de frais ; les ruines sont d'ailleurs peu enterrées.

Parmi les autres villes romaines de l'Algérie où l'on pourra entreprendre un jour des recherches fructueuses, nous signalerons *Diana veteranorum* (Zana, au nord-ouest de Lambèse) et *Madauri*[1] (Mdaourouch, au sud de Souk Ahras). La première fut vraisemblablement une création de Trajan ; la seconde, antique cité numide comme Thubursicum, reçut des colons militaires sous un des empereurs flaviens, dans le dernier tiers du Ier siècle. Les seules constructions du Haut-Empire qui se dressent encore sur l'emplacement de Diana sont deux arcs de triomphe et une porte monumentale, placée à l'entrée d'un aire de temple[2]. A Madaure, il ne reste debout qu'un mausolée[3]. Mais, dans ces deux lieux, d'autres édifices importants sont évidemment enfouis sous le sol ou recouverts par des bâtisses byzantines et berbères[4].

1. Il semble qu'on ait employé plus volontiers l'accusatif *Madauros*.

2. Pour Diana, voir surtout Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 185 et suiv.; Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XIV, 1894, p. 526-546.

3. Pour Madaure, voir Chabassière, *Rec. de Const.*, X, 1866, p. 113-114, pl. VII; Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 355-356; Robert, *Rec. de Const.*, XXXIII, 1899, p. 255-258.

4. Nous verrons, au livre III, que Diana et Madaure furent fortement occupées par les Byzantins. Il n'est plus question de Madaure au moyen âge, mais Diana subsista jusqu'au xe siècle.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Forum de Timgad. Tribune

CHAPITRE III

LES PLACES PUBLIQUES ET LEURS ANNEXES

C'est par les places publiques et leurs annexes que nous allons commencer la description des diverses catégories de monuments élevés dans les villes romaines d'Afrique.

Le forum de Timgad a été entièrement déblayé ; il est assez bien conservé pour pouvoir être étudié dans toutes ses dispositions (*fig.* 36[1] et planche XVIII). « Le plan de ce forum, « dit M. Cagnat[2], a été tracé en une fois, à l'époque de Trajan, « quand l'empereur résolut d'établir une colonie à Thamugadi, « et tous les monuments en sont de la même époque : les « quelques inscriptions datées qui y ont été recueillies, nous « l'ont prouvé ; l'harmonie de toutes les parties de cet ensemble « suffirait à l'établir. Les quelques additions que l'on put y « faire postérieurement ne portent que sur des détails. »

Avec les bâtiments qui l'entourent, le forum de Thamugadi mesure 100 mètres de long sur 60 de large. La place elle-même, recouverte de belles dalles, forme un rectangle de

1. D'après la planche VI de l'ouvrage de Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*. Nous y avons ajouté la maison (F), située au nord de la basilique (conf. *ibid.*, p. 89, fig. 40).

2. *Timgad*, p. 80. Dans cette description du forum de Timgad, nous ne ferons guère que résumer l'étude de M. Cagnat, *l. c.*, p. 1 et suiv. Conf. Thédenat, *Dictionnaire des antiquités*, *s. v. forum*, p. 1316-1318.

50 mètres sur 43, dont les faces sont exactement orientées. L'entrée principale s'ouvre vers le milieu du côté nord, sur le *decumanus maximus*, qui est en contre-bas de 2 mètres. Cette différence de niveau a été rachetée par un escalier de dix marches, à plusieurs paliers, précédé d'une porte monumentale à une baie [1].

Quatre portiques, à colonnades d'ordre corinthien, entouraient la place (A, sur le plan), qu'ils dominaient d'environ $0^{m},40$. Une foule de statues décoraient l'espace à ciel ouvert, le portique septentrional, les paliers de l'escalier. Les piédestaux d'un certain nombre d'entre elles ont été retrouvés ; on apprend, par les dédicaces qui y sont gravées, qu'ils portaient jadis des images de divinités [2], d'empereurs, de gouverneurs de la province, de patrons de la ville, de personnages appartenant aux premières familles de Thamugadi. Quelques bases sont si larges qu'elles ont dû servir à des statues équestres ou en char, représentant des empereurs. Quant aux marbres ou aux bronzes qui surmontaient ces piédestaux, ils ont presque tous disparu. On n'a trouvé qu'un torse d'Apollon et plusieurs têtes.

Le dallage offre çà et là des tables de jeu, tracées jadis par des oisifs : l'une d'elles est accompagnée d'assez curieuses inscriptions.

Sur le côté ouest du forum, était construite la curie (C), lieu de réunion du conseil municipal. Une large porte donne accès à une cour très étroite. De là, un escalier de quatre degrés

1. Pour cette porte, voir ch. v.

2. Une célèbre statue de Marsyas s'élevait sur le forum de Rome. A l'exemple de la capitale, les cités provinciales appartenant à la plus haute catégorie des communes romaines (celles de droit italique) avaient coutume d'orner leur forum d'une image semblable. Il y en avait une sur la place de Thamugadi.

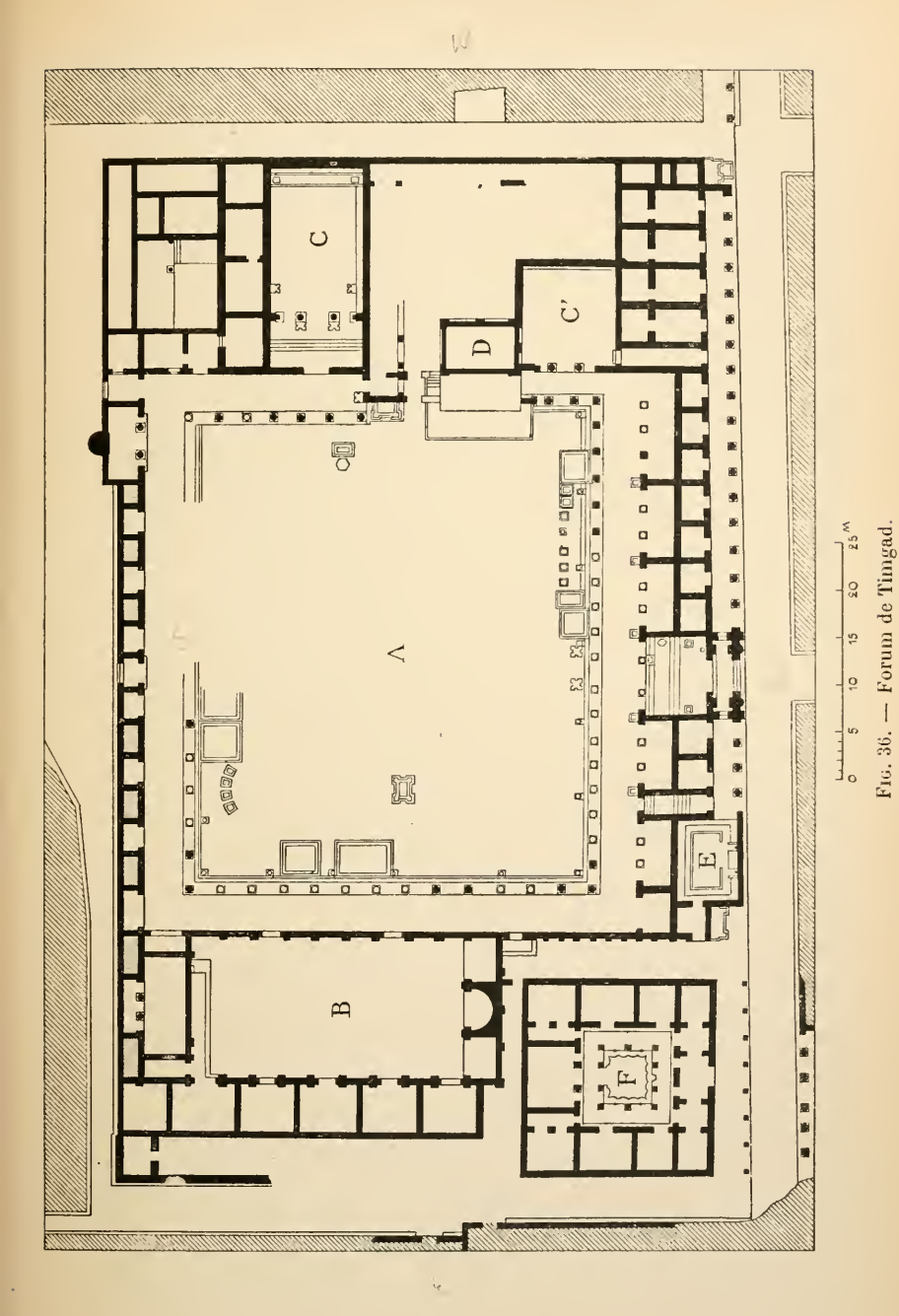

Fig. 36. — Forum de Timgad.

conduit à un grande salle rectangulaire, de 15 mètres sur 8, s'ouvrant sur la cour par trois baies, qu'encadraient des pilastres et des colonnes. Des grilles barraient les baies latérales. Au fond, s'étend une sorte d'estrade, exhaussée de deux marches. Le sol de la curie était dallé, les parois étaient revêtues de plaques de marbres de diverses couleurs. Des statues ornaient la façade et l'intérieur : on a recueilli les débris d'une d'entre elles, qui représentait probablement Lucius Verus.

Cet édifice date du règne de Trajan (de l'année 116 ou 117 après J.-C.), ainsi que l'atteste la dédicace d'une statue de ce prince. En le déblayant, on a trouvé des restes de plusieurs listes, fort instructives, donnant la composition du conseil municipal de Thamugadi dans la seconde moitié du IVe siècle.

Le portique du forum était interrompu sur une partie de la face occidentale. En cet endroit, une grande plate-forme, assez haute, s'avançait jusqu'au bord de la place. C'était la tribune d'où l'on parlait au peuple. On l'atteignait par un escalier latéral. Une balustrade la limitait ; aux deux extrémités, étaient dressées des statues de la Victoire, érigées sous Trajan, en l'année 116. Par derrière, apparaissent quelques maigres vestiges d'un petit temple rectangulaire (D).

Un autre édifice (C), dont la destination n'a pas pu être fixée, s'élevait sur le côté ouest du forum. Il consistait en une grande salle carrée, dont le front, largement ouvert, était orné de deux colonnes torses.

Sur la face orientale, il y a une basilique judiciaire (B), qui, par malheur, est en fort mauvais état. Elle ne présente qu'une seule nef, pavée de larges dalles et jadis couverte en charpente et en tuiles. Les entraits de la toiture avaient une quinzaine de mètres de longueur, et leurs extrémités reposaient sur

des pilastres appliqués contre les murs longs de la salle. Une plate-forme, qui servait de tribunal, se dresse au fond d'un des petits côtés, celui du sud. En arrière, un renfoncement rectangulaire, décoré de deux colonnes, constituait peut-être un cabinet isolé. L'autre petit côté, au nord, offre trois salles entièrement ouvertes sur la nef; celle du milieu a la forme d'une abside semi-circulaire, enfermée dans un cadre (elle était certainement voûtée); les deux autres sont rectangulaires. Le fond de l'abside était occupé par une statue. Cette basilique avait deux entrées, disposées sur un des côtés longs et communiquant avec le portique oriental du forum. En face, la nef était flanquée de quelques salles carrées, qui servaient sans doute de bureaux. L'ensemble de l'édifice mesure plus de 40 mètres de long sur 23 de large. A en juger par les inscriptions qu'on lit sur les bases de plusieurs statues impériales, placées dans la nef, la basilique de Thamugadi existait déjà vers l'année 138.

Des logettes (des boutiques probablement) bordaient le front méridional de la place, en arrière du portique. Au nord, il y avait des salles rectangulaires, dont la façade, tout ouverte, présentait une rangée de colonnes.

A l'angle nord-est du forum, se trouvent des latrines publiques (E). On y voit les vestiges d'un bassin ; l'eau qui s'en échappait se répandait dans une rigole, faisant le tour de la pièce, en avant des sièges : la propreté du local était ainsi assurée. Des appuis en forme de dauphins séparaient les sièges, qui étaient au nombre de vingt-cinq environ.

A Cuicul (Djemila), la place qui parait avoir été le forum[1]

1. Ravoisié, I, p. 52-53, pl. 30-33. Delamare, pl. 108 en bas ; pl. 104, fig. 4 ; pl. 103, fig. 6 et 8 (janus et fontaine).

est limitée au nord par une longue muraille, ornée d'une suite d'avant-corps. Ce mur est interrompu vers le milieu par une exèdre semi-circulaire, offrant la même décoration[1]. Il se termine à l'ouest par une grande salle trapézoïdale[2], qui était probablement voûtée et à la paroi postérieure de laquelle s'adossait une petite fontaine. A l'extrémité orientale du mur, il y a un espace rectangulaire de 5 mètres de long sur 2^{m},05 de profondeur, élevé au-dessus de la place : il est bordé de murettes sur trois de ses côtés ; le quatrième, qui regarde le forum, est largement ouvert et flanqué de deux pilastres. C'était peut-être une tribune. Au delà, on voit un passage, autrefois couvert (un *janus*, comme disaient les Romains), dont les deux arceaux de tête sont restés debout.

Sur la face ouest, se dresse un arc triomphal qui servait d'entrée à la place : il date du temps de Caracalla. Nous l'étudierons plus tard. Au sud-est, un temple, entouré d'une clôture rectangulaire, était établi, semble-t-il, sur l'aire même du forum. Auprès de l'arc, fut construit, vers l'année 365, un marché aux étoffes (*basilica vestiaria*), ainsi qu'en témoigne une inscription, trouvée en cet endroit[3]. Il devait communiquer avec le forum[4].

Voilà tout ce que l'on distingue de la grande place de Cuicul, qu'ombragent aujourd'hui de beaux arbres. Quand elle aura

1. Une inscription de Djemila, datant de l'année 160 (*Corpus*, 20144), mentionne une *exedra*, dédiée au *Genius populi Cuic*[*ulitani*]. Mais elle a été trouvée assez loin de cette exèdre, à laquelle elle ne semble pas avoir appartenu.

2. Cette salle est très probablement d'une époque plus récente que le mur.

3. *Corpus*, VIII, 20156.

4. On ignore l'emplacement de deux autres basiliques, mentionnées dans des inscriptions de Djemila (*Corpus*, VIII, 8318, 8319, 20156).

été déblayée, elle sera sans doute d'un effet aussi imposant que le forum de Timgad.

Le forum de Diana se reconnaît aisément[1]. C'était, selon l'usage, un espace rectangulaire, pavé de belles dalles[2]. A l'époque byzantine, on y bâtit une église, faite avec les monuments romains de la place. Le mur de façade de cette misérable construction est en partie formé par un des pieds-droits d'un petit arc qui décorait peut-être à l'est l'entrée du forum. Un arc de triomphe à trois portes, élevé sous Macrin, semble avoir orné le front septentrional, à l'intersection du *cardo maximus*. Un autre arc, à une baie, probablement plus ancien d'un demi-siècle, se dresse dans le voisinage immédiat du forum au nord-est ; il devait être jeté sur le *decumanus maximus*.

A Thibilis, l'emplacement que nous croyons avoir été occupé par le forum dessine un rectangle, atteignant 50 mètres environ de longueur (du sud au nord). Au midi, il y a un arc de triomphe, assez bien conservé.

Le front oriental est bordé par une façade, large d'environ 24 mètres, représentant un des petits côtés d'un édifice rectangulaire[3], qui avait pour entrées deux grandes arcades encore debout, de $3^{m},20$ d'ouverture[4]. L'intérieur, revêtu de belles dalles, était partagé, dans le sens de la longueur, en trois vaisseaux : celui du milieu mesurait $14^{m},35$ de largeur, les deux autres $3^{m},40$. Il y avait, de chaque côté de la

1. Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 191. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 532, 542.

2. Une inscription (*Corpus*, 4579) mentionne la *fori stratura*.

3. Ravoisié, II, p. 12 et pl. 11. Delamare, *Revue archéologique*, VI, 1849, p. 14. Bernelle, *Rec. de Const.*, XXVII, 1892, p. 105 (il y voit à tort des thermes).

4. En face de ces baies cintrées, on a trouvé l'inscription suivante (*Corpus*, 18913) : « *M. Vitruvius Mamurra arcus s(ua) p(ecunia) fecit.* » Mais il n'est pas sûr que le mot *arcus* de ce texte désigne les deux arcades du monument que nous décrivons.

nef médiane, deux séries superposées de colonnes. La rangée inférieure présentait des bases attiques (de 0m,70 de côté) et des chapiteaux d'ordre dorique romain; les fûts étaient faits de plusieurs tambours [1]. Les deux arcades s'ouvraient sur le vaisseau central.

Ce monument, que nous daterions volontiers du IIIe siècle, était peut-être une basilique judiciaire. A une très basse époque, il fut envahi par des constructions parasites. Bernelle y a trouvé plusieurs bases de statues, portant des dédicaces à des divinités, à des empereurs, à des personnages sénatoriaux. Mais ces piédestaux n'étaient pas en place; ils ont pu être apportés du forum. On a aussi recueilli un fragment d'une statue féminine de bon style.

J'ai indiqué, plus haut [2], l'emplacement probable du forum de Khamissa; actuellement il n'y a rien de plus à en dire.

Nous ne possédons aucune donnée certaine sur les places publiques des autres grandes villes romaines de l'Algérie [3].

A Lambèse, deux temples contigus, dont le plus grand est un Capitole, s'élèvent l'un et l'autre sur une cour quadrangulaire, entourée de portiques. On appelle ordinaire-

1. Les colonnes supérieures avaient aussi des bases attiques. J'ignore à quel ordre appartenaient les chapiteaux.

2. Page 118.

3. Dans la petite cité de *Celtiane* (El Meraba, au sud-ouest de Philippeville), le forum a été en partie fouillé par Masqueray : c'était une place rectangulaire dallée, orientée du nord au sud, suivant l'axe de la ville; elle était ornée de statues et bordée au midi par une colonnade d'une vingtaine de mètres de longueur (*Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 47 et 74). — A *Portus Magnus* (Saint-Leu), on a déblayé, il y a quelques années, un grand espace recouvert d'un beau dallage; la même fouille a mis au jour des bases de statues de Caracalla et de Géta, ainsi que des débris de colonnes à chapiteaux composites : Demaeght, *Bull. d'Oran*, 1893, p. 119-120, 389-390). Peut-être le forum était-il en ce lieu.

ment ces deux aires le double forum, désignation qui n'a aucune vraisemblance [1].

A Tébessa [2], on place le forum dans la partie occidentale de la ville moderne [3] ; il parait qu'il en subsistait quelques ruines dans les premiers temps de l'occupation française [4].

Delamare a étudié à Sigus [5] (au sud-est de Constantine) les

1. Il est probable, cependant, que le forum se trouvait tout près de là. Conf. *Corpus*, 18328, inscription découverte en cet endroit : elle se rapporte à la curie, qui devait être voisine du forum. — On a aussi recueilli, dans ces parages, une inscription mentionnant un *forum transitorium*, qui était évidemment distinct du forum proprement dit (*Corpus*, 2722).

2. Le forum de cette ville est mentionné dans les Actes de saint Maximilien de Theveste (Ruinart, *Acta sincera*, édit. de Paris, 1689, p. 309) et dans une inscription du temps de Caracalla (*Corpus*, VIII, 1858) : « *letrastylis duobus cum statuis* [.....*e*]*t Minervae quae in foro fieri prae*[*cepit*] ». Il s'agit ici de deux édicules, formés de quatre colonnes et abritant une statue : conf. Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 18.

3. Renier, *Inscriptions romaines de l'Algérie*, nos 3077 et 3078. Moll, *Annuaire de Constantine*, 1858-9, p. 30, 40 et pl. II. Girol, *Rec. de Const.*, X, 1866, p 215. Héron de Villefosse, *le Tour du Monde*, 1880, II, p. 18. Sériziat, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XXII, 1886, p. 30.

4. La position exacte du forum de Cirta est inconnue. Il est mentionné dans deux inscriptions : 1° *Corpus*, 7046 (texte datant de 160-162) : « *viam com*[*meanti*]*bus incomm*[*odam, par*]*tim adstruct*[*is crepi*]*dinibus aequa*[*tisque*] *statuis quae it*[*er totius?*] *fori angust*[*abant*]. . » — 2° *Corpus*, 7013 (inscription du IVe siècle) : « *statuam aeneam in foro Constantinae civitatis...* »

Il est question du forum de Madaure dans une lettre du rhéteur Maxime à saint Augustin, et dans la réponse de celui-ci (lettres XVI et XVII) : « *Nostrae urbis forum salutarium numinum frequentia possessum nos cernimus et probamus.* » — « ... (*ut*) *in isto foro recordarer esse in duobus simulacris unum Martem nudum, alterum armatum, quorum daemonium infestissimum civibus porrectis tribus digitis contra collocatu statua humana comprimeret.* »

A Guelma (*Corpus*, 5299 = 17479) : « *statuam Neptuni in foro novo* ». — A Kef Bezioun (*Zattara*), dans la région de Guelma (*Corpus*, 5178 = 17268, inscription mutilée du IVe siècle) : « ... *opus fo*[*ri*]..... *portic*[*u*]..... *et rostris* ». — A Philippeville (*Corpus*, 7986, inscription du Ier siècle) : « ... *tribunal et rostra s*(*ua*) *p*(*ecunia*) *f*(*acienda*) *c*(*uravit*) ». — A Aumale (*Corpus*, 9067) : « ... [*rost?*]*ra cum columnis omnibus...* [*qua*]*dratario opere...* » — A Henchir Gouçat (*Corpus*, 10704, inscription de basse époque) : « *Curia ordinis* ». — A Bougie (*Corpus*, 8935) : « ... *statuas equestres propatrui sui vetustate conlabsas e foro ad ornandum templum... transtulerunt* ».

5. *Exploration*, pl. 50, fig. 2 et 3 ; pl. 51, fig. 1. Il existe également un plan et une vue de cette ruine, dessinés par Guillet (papiers de L. Renier, aujourd'hui

restes, aujourd'hui presque entièrement effacés, d'un édifice à trois nefs, qui s'élevait peut-être sur la place publique (voir le plan, *fig.* 37, d'après Delamare). Nous sommes porté à croire que c'était une basilique civile, datant, à en juger par le mode de construction, de l'époque du Haut-

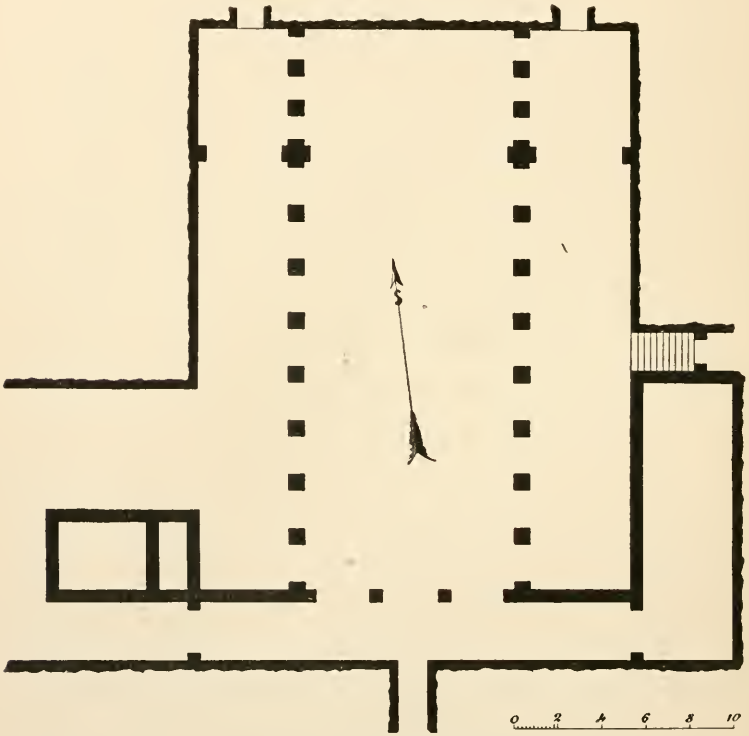

Fig. 37. — Basilique de Sigus.

Empire. D'après les relevés de Delamare, elle avait la forme d'un rectangle, de $27^{m},75$ de long sur $19^{m},60$ de large. Les vaisseaux étaient séparés par deux files de piliers, surmontés

au musée d'Alger). Ces deux documents confirment l'exactitude des relevés de Delamare.

sans doute d'arcades : on en comptait dix de chaque côté[1]. Les huitièmes piliers (à 5 mètres du mur postérieur) étaient beaucoup plus puissants que les autres et portaient les départs de trois arceaux, jetés transversalement au-dessus des trois nefs ; le fond de la basilique constituait ainsi un espace nettement délimité et sans doute réservé. Cette vaste salle était certaine-

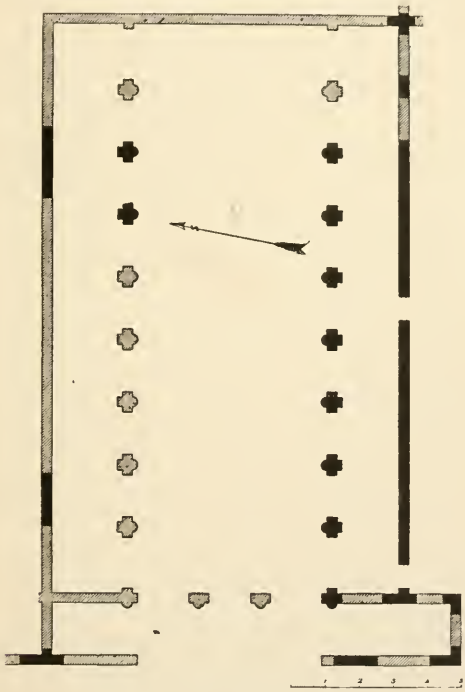

Fig. 38. — Basilique (?) de Tipasa.

ment couverte en charpente et en tuiles, avec surhaussement du vaisseau central[2]. Delamare indique par devant trois portes, qui donnaient sur une longue galerie, établie contre la façade.

1. Il y avait, en outre, un pilastre adossé au mur, à l'extrémité de chaque file.
2. Il n'est pas douteux que l'arceau qui traversait la nef ne s'élevât plus haut que les deux arceaux traversant les bas côtés, car il est beaucoup plus large.

Il y avait, en outre, des entrées latérales et deux petits passages au fond de chacun des bas côtés[1].

Un bâtiment non fouillé de Tipasa pourrait bien être aussi une basilique judiciaire[2] (le plan en est donné *fig.* 38). Construit en belles pierres de taille, il mesure près de 17 mètres de long, sur $10^{m},75$ de large. La façade était ornée de colonnes engagées et précédée probablement d'une galerie. A l'intérieur, deux files de piliers séparent trois vaisseaux. La nef centrale, large de $5^{m},70$, devait être surmontée d'une simple toiture. Les deux bas côtés, qui n'ont que $1^{m},80$ de largeur, paraissent au contraire avoir été couverts par des suites de voûtes d'arêtes. Du côté de la nef, les piliers sont précédés de colonnes engagées[3].

1. On a trouvé dans cette ruine des bases de statues dédiées par la *respublica Siguitanorum* au Génie de la colonie de Cirta, à l'empereur Hadrien et à sa femme Sabine (*Corpus*. 5693, 5696, 5697). Mais nous ignorons si elles étaient à leur place primitive.

2. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*. XIV, 1894, p. 335-337, fig. 6, 7.

3. Au-dessus de ces colonnes, il y en avait sans doute d'autres, engagées dans le mur qui surmontait les arcades jetées entre les piliers. Les colonnes d'en haut devaient recevoir les extrémités des entraits de la toiture.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Temple de Tébessa

CHAPITRE IV

TEMPLES

Les plus beaux monuments des villes étaient d'ordinaire les demeures des dieux. Par malheur, le nombre des temples antiques restés debout en Algérie est fort restreint.

Le mieux conservé est celui de Tébessa[1] : nous en donnons le plan, *fig.* 39, et une vue, planche XIX. On l'a souvent comparé à la Maison Carrée de Nîmes, dont il n'a pas, il faut l'avouer, les heureuses proportions et la sobre élégance. « On constate bien, « dit M. Héron de Villefosse, un travail très personnel dans « la décoration, mais de la lourdeur, une recherche d'ornements « qui tombe dans l'excès, des défauts qui sont la marque d'une « école éloignée des grandes traditions. » Cet édifice date probablement du IIIe siècle. Après avoir été successivement, depuis la conquête française, une fabrique de savon, un bureau affecté au service du génie, un prétoire pour le juge musulman, une

1. Letronne, *Revue archéologique*, IV, 1847, p. 364-365. Moll, *Annuaire de Constantine*, 1858-9, p. 45-54, pl. III-IV. Aurès, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1864-5, p. 114 et suiv. Playfair, *Travels in the foosteps of Bruce in Algeria*, pl. VIII. Héron de Villefosse, dans *le Tour du Monde*, 1880, II, p. 20-23. Ballu, *Tébessa, Lambèse, Timgad*, fig. 2. Id., *le Monastère byzantin de Tébessa*, p. 6-7, pl. I. Nous citerons encore la vue publiée dans Duruy, *Histoire des Romains*, VI, p. 595.

cantine, un cercle militaire, une prison, une église, il est devenu le musée de Tébessa.

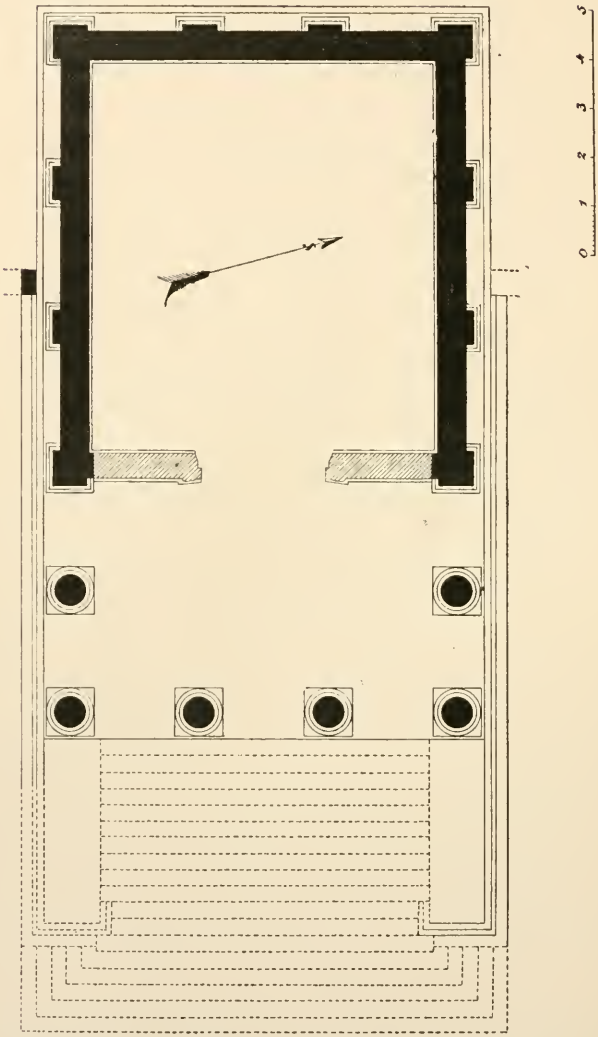

Fig. 39. — Temple de Tébessa.

Long de 18^{m},80, large de 9, il s'élève sur un soubassement haut de 4 mètres, dont l'intérieur est partagé en trois caveaux

voûtés, aujourd'hui comblés. Il ne paraît pas certain que ces salles inférieures aient été utilisées pour le service du temple; peut-être étaient-elles simplement, comme l'a pensé M. Héron de Villefosse, des galeries de soutien.

On montait au sanctuaire par un escalier d'une vingtaine de marches, dont la partie supérieure était resserrée entre deux perrons. Cet escalier a été refait et ne compte plus que treize degrés, le sol ayant été exhaussé. Une rangée de quatre colonnes forme le front du monument; par derrière, de chaque côté, deux autres colonnes s'élèvent sur le bord du soubassement. Les fûts monolithes, hauts de $6^{m},10$, sont en marbre blanc, veiné de bleu; ils ne présentent pas de cannelures; les chapiteaux appartiennent à l'ordre corinthien. Les murs extérieurs de la cella sont rehaussés de pilastres, avec des chapiteaux de même ordre.

La frise architravée qui surmonte les colonnes et les pilastres, offre des sculptures d'un style surchargé et d'une exécution médiocre. Des panneaux carrés, correspondant aux points d'appui, enferment des bucrânes parés de bandelettes; ils séparent des métopes rectangulaires, dans lesquelles un même motif est répété partout : un aigle, vu de face, les ailes ouvertes, tenant sous ses serres deux serpents qui s'allongent à droite et à gauche et enlacent des ceps de vigne. Au-dessus, règne une corniche sans larmier ; elle est décorée de pirouettes, de canaux, d'oves et de denticules.

La partie supérieure du temple est d'une ordonnance anormale. Elle consiste en un attique, qui s'élève sur un socle et qui était sans doute surmonté d'une corniche, aujourd'hui détruite. Cet attique est divisé, comme la frise, en une série de panneaux sculptés. Au-dessus de chaque bucrâne, un

cadre enferme soit un trophée, soit une Victoire ailée, tenant dans ses mains un bouclier ou une couronne, soit une image de divinité : on distingue les deux Dioscures, Bacchus couronné de lierre et tenant un thyrse, Hercule (?) appuyé sur sa massue. Quant aux métopes qui occupent les intervalles, quatre d'entre elles sont remplies par deux cornes d'abondance croisées ; les autres présentent deux ou trois guirlandes. A ces motifs se mêlent des rosaces, des branches, des masques ; dans un panneau, on remarque, en outre, deux trophées et un caducée ; dans un autre, un mufle de lion.

Les soffites du *pronaos* sont ornés de rinceaux, de rosaces, de cornes d'abondance flanquant un globe, d'une tête d'Océan, de corbeilles de fruits.

Il ne reste aucune trace de fronton. M. Ballu a supposé qu'au lieu d'une couverture à double pente, il y avait, sur cet édifice, un toit à quatre versants. Moll s'est demandé si des statues n'étaient pas dressées le long du faîte, au-dessus des points d'appui.

Le mur antérieur de la *cella* a été refait en entier. Toute la décoration de l'intérieur a également disparu. Le pavement est moderne ; peut-être, dans l'antiquité, le sol était-il revêtu d'une mosaïque.

Comme la plupart des temples de l'Afrique romaine, le monument que nous venons de décrire s'élevait au fond d'une cour, de forme rectangulaire, mesurant 41 mètres de largeur. La façade de l'enceinte est en partie conservée (à 24 mètres en avant du temple). Elle est décorée, au dehors comme à l'intérieur, de pilastres corinthiens et percée de trois portes ; celle du milieu, cintrée, a $2^{m},15$ de largeur.

Le nom du temple de Minerve, donné communément à ce

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Capitole de Timgad

sanctuaire, repose sur une erreur manifeste : on a pris pour des chouettes les aigles de l'entablement, pourtant fort distincts. Ces aigles ont donné à d'autres l'idée de proposer la dénomination de temple de Jupiter[1]. En réalité, on ignore à quelle divinité l'édifice était consacré. A l'époque byzantine, il fut probablement converti en église, comme paraissent l'indiquer des tombes chrétiennes découvertes derrière le mur antérieur de l'enceinte[2].

A Timgad, un temple imposant, le Capitole, dominait toute la ville. Il n'en subsiste plus que de maigres vestiges[3] (plan, *fig.* 40, d'après le plan levé par le Service des monuments historiques ; vue, planche XX).

Il n'avait pas moins de 53 mètres de long[4], sur 23 mètres de large. Un escalier de trente-huit marches, divisées en deux séries par un grand palier, menait à la plate-forme. Le front présentait six colonnes ; il y avait en outre des colonnades sur les côtés longs, mais non point par derrière. Les fûts cannelés, formés de huit tambours, mesurent $11^{m},77$; les chapiteaux corinthiens, faits de deux morceaux superposés, ont $1^{m},58$ de hauteur. Ils portaient un riche entablement. Si l'on ajoute foi à un dessin de Bruce[5], cinq colonnes et une partie de l'entablement étaient encore en place au siècle dernier. Tout a été renversé depuis, et les deux colonnes qui se dressent aujourd'hui au Capitole sont une restauration récente du Service des monuments historiques.

1. Cherbonneau, *Rec. de Const.*, VIII, 1864, p. 36 ; Playfair, *l. c.*, p. 160 ; etc.
2. Guichard, *Revue africaine*, VIII, 1864, p. 271. *Corpus*, VIII, 2016 = 16517, 2019, 10636, 10637, 10638 = 16519, 10639.
3. Bœswillwald, Cagnat, Ballu, *Timgad*, p. 153-182, pl. XX-XXII. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 189-208, pl. XXVII-XXX.
4. Sans compter les perrons.
5. Playfair, *Travels*, pl. VII.

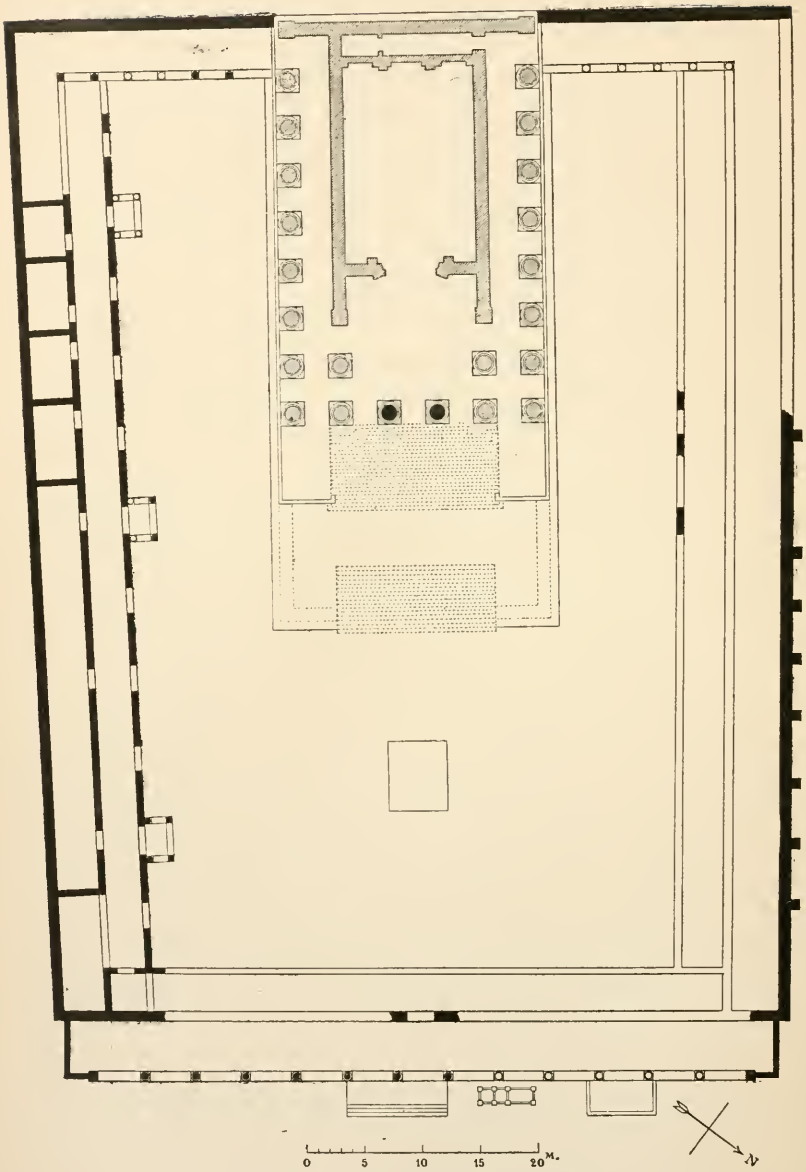

Fig. 40. — Plan du Capitole de Timgad.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

TEMPLE EN FACE DU MARCHÉ, A TIMGAD

Il ne reste rien de la cella[1]; mais, d'après l'aménagement des substructions, on peut encore reconnaître qu'elle mesurait 17 mètres sur 11^{m},20 et qu'elle était divisée au fond en trois compartiments, c'est-à-dire en trois chapelles, qui contenaient évidemment des statues de Jupiter Très Bon et Très Grand, de Junon Reine et de Minerve, les trois divinités adorées dans les Capitoles. Les parois étaient ornées d'une marqueterie polychrome en marbre.

A 10 mètres en avant du temple, un massif en pierres de taille et en blocage représente le soubassement d'un vaste autel.

La cour dallée au fond de laquelle se dresse le sanctuaire est longue de 105 mètres et large de 62. Des portiques l'entouraient; les chapiteaux des colonnades sont d'ordre composite et offrent un type assez original. Le mur de façade de cette cour était également précédé d'une colonnade. Une inscription, trouvée à l'entrée, nous apprend que les portiques du Capitole furent restaurés sous Valentinien et Valens, vers 365, par les soins de Publilius Caeionius Caecina Albinus, gouverneur de la Numidie[2]. A une basse époque, on refit le dallage de l'aire, et les portiques qui la bordaient sur les côtés furent complètement remaniés : celui du sud fut remplacé, autant qu'il semble, par des files de cellules, donnant sur un long couloir.

Un autre temple, découvert il y a trois ans à Timgad, est beaucoup moins important. Il se trouve sur le *decumanus maximus*, auprès de l'arc de Trajan et en face du marché (planche XXI). La cour, de forme trapézoïdale, présente des portiques par devant et sur les côtés. Elle fut dallée, comme l'atteste une inscription,

1. Elle est restituée en hachures sur le plan ci-joint.
2. *Corpus*, VIII, 2388.

sous le règne d'Antonin le Pieux, en 151. La façade de cette cour est percée de trois portes, auxquelles on montait par de petits escaliers, l'aire étant à un niveau supérieur au *decumanus*. Les vestiges d'un autel se voient à quelques mètres en avant du temple, édifice de petites dimensions, dont le front présente quatre colonnes corinthiennes à fût cannelé et dont le soubassement contient deux chambres. Deux salles, de plain-pied avec la cour, flanquent le sanctuaire : c'étaient soit des chapelles, soit plutôt des annexes ; elles paraissent, du reste, être d'une époque plus récente que le temple. En déblayant ces ruines, on a trouvé des blocs de pierre portant des dédicaces à Jupiter, à Junon, à Minerve, à Liber Pater et à Silvain[1].

Nous ne mentionnerons que pour mémoire le petit temple construit derrière la tribune du forum de Thamugadi[2]. La cella était précédée d'un portique de quatre colonnes. Le sous-sol formait une chambre voûtée, qui a pu être utilisée comme lieu de dépôt.

Le sanctuaire d'Esculape, à Lambèse, est un édifice véritablement original[3] (plan, *fig.* 41, d'après le plan levé par le Service des monuments historiques ; vue, planche XXII). On l'a fouillé vers 1847-1851 ; ses annexes ont été en partie déblayées, soit à la même époque, soit en 1881.

1. Cagnat, *Bull. Comité*, 1898, p. CLVII-CLVIII.

2. Bœswillwald, Cagnat, Ballu, *Timgad*, p. 47-48. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 147-148. Conf. plus haut, p. 124.

3. Peyssonnel, *Voyage*, p. 351-2 et vue (inexacte). Delamare, *Revue archéologique*, IV, 1847, p. 452 et pl. 73. Id., *Recherches sur Lambèse*, p. 38-9 et planche. Leclère, *Revue archéologique*, VII, 1850, p. 123. Renier, *Archives des Missions*, II, 1851, p. 178-9 ; III, 1854, p. 322-3. Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, planche de l'atlas. *Recueil de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 196-8. *Ibid.*, XXVIII, 1893, p. 100-1. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 37, 52-56. Ballu, *Tébessa, Lambèse, Timgad*, fig. 19. Les inscriptions recueillies en ce lieu sont au *Corpus*, VIII, nos 2579-2586 (p. 303 et suiv.).

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Temple d'Esculape, a Lambèse

Le bâtiment principal offre l'aspect d'un grand hémicyle. Au milieu s'élevait encore, il y a cinquante ans, le front du temple, formé de quatre colonnes doriques, à fûts cannelés, sans bases. Cet ordre n'a été employé que fort rarement en Afrique à l'époque impériale : on préférait alors l'ordre corinthien. Les colonnes, avec l'entablement qu'elles portaient, se sont écroulées en 1852.

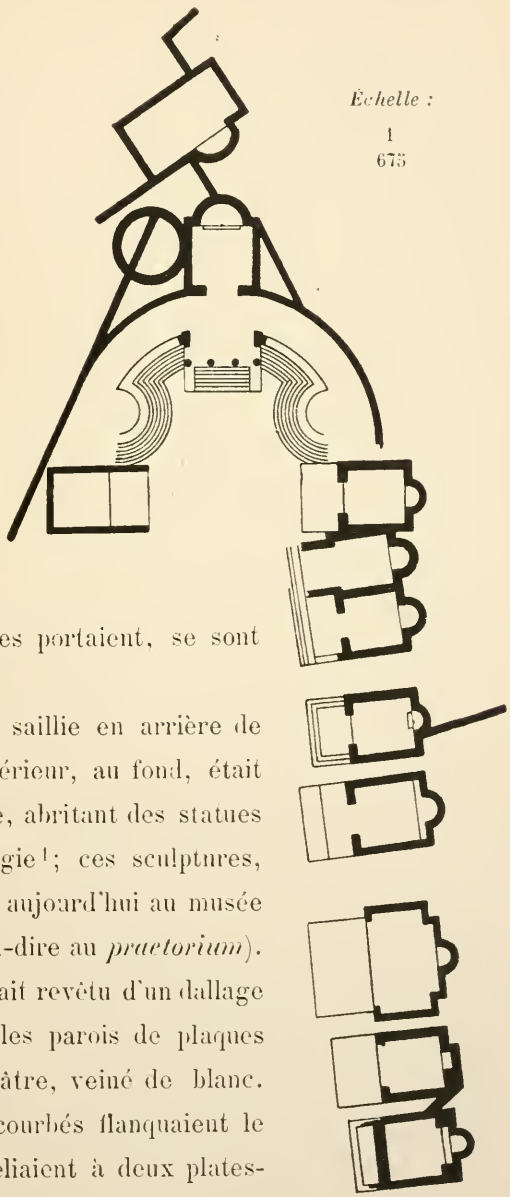

Fig. 41.
Temple d'Esculape, à Lambèse.

La cella faisait saillie en arrière de l'hémicycle. A l'intérieur, au fond, était ménagée une abside, abritant des statues d'Esculape et d'Hygie[1] ; ces sculptures, fort médiocres, sont aujourd'hui au musée de Lambèse (c'est-à-dire au *praetorium*). Le sol de la salle était revêtu d'un dallage en pierres rouges, les parois de plaques d'un marbre rougeâtre, veiné de blanc. Deux portiques recourbés flanquaient le sanctuaire et le reliaient à deux plates-formes semi-circulaires, qui portaient

1. Cagnat, *Musée de Lambèse*, pl. II.

des chapelles. Temple, ailes et chapelles étaient précédés de marches.

Des inscriptions, gravées sur les entablements, nous font connaître que cet édifice fut construit par la légion *III Augusta*, sous Marc Aurèle et Lucius Verus. Le temple proprement dit était dédié à Esculape et à la déesse Santé (Hygie), « *Esculapio et Saluti* », l'édicule de gauche à Jupiter Valens, celui de droite à Silvanus.

On accédait à ce sanctuaire par une longue avenue, bordée à droite (au nord) d'une série de chapelles, qui furent élevées, les unes après les autres, à la fin du IIe siècle et au début du IIIe[1]. Ce sont de petites salles rectangulaires, terminées au fond par une étroite abside[2] et précédées d'un escalier; certaines d'entre elles présentaient peut-être un portique sur le devant. Des marqueteries en marbre et des mosaïques revêtaient les parois et les sols; sur un seuil, les visiteurs pouvaient lire cette inscription, aujourd'hui détruite : « Entre bon, sors meilleur (*Bonus intra, melior exi*) ». Ces monuments étaient consacrés à différents dieux : à Diane, à Jupiter Depulsor, à Apollon, à Silvain, à Mercure, au dieu dalmate Medaurus, à d'autres encore dont les noms n'ont pas été retrouvés. On sait que les anciens entouraient souvent les grands temples de chapelles dédiées à des divinités qu'ils associaient ainsi au maître du sanctuaire : il suffit de rappeler ici les exemples bien connus du Capitole de Rome et du temple de la Déesse Céleste à Carthage.

1. Il y avait probablement une autre chapelle (mais sans abside) à côté de l'édicule de Jupiter Valens, au sud.

2. Destinée sans doute à abriter la statue de la divinité à laquelle la chapelle était consacrée. La plupart de ces absides sont barrées par un mur transversal qui formait le devant d'un socle.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Capitole de Lambèse

Au sud et à l'ouest de l'hémicycle, les fouilles ont dégagé des piscines pavées de mosaïques, des restes de baignoires en ciment, de fourneaux, d'hypocaustes, d'un système de distribution d'eau[1]. « Évidemment, dit Renier, les malades venaient « demander dans ce temple d'Esculape autre chose que des « oracles ; ils venaient y chercher le secours de la médecine et « tout était disposé pour qu'ils pussent y suivre un traitement. »

Nous ignorons si cet ensemble de constructions était entouré d'un mur de clôture.

A peu de distance du temple d'Esculape, dans la direction du sud-est, on rencontre les ruines du Capitole de Lambèse, déblayées, il y a vingt ans, par le Service des monuments historiques[2] (plan, *fig.* 42[3]; vue, planche XXIII).

La cour A, rectangulaire, a 60 mètres de long sur 55 de large. Elle était encadrée par des portiques, sous lesquels se dressaient des statues. Cet espace n'a pas été complètement dégagé ; cependant, on peut affirmer que l'entrée ne se trouvait pas en face du temple : cette exception à la règle ordinaire était motivée par l'existence d'une autre enceinte sacrée, dont nous parlerons tout à l'heure. Un vaste sanctuaire, tourné vers l'Orient, s'adosse au mur de fond. Il est d'une belle construction, en grandes pierres de taille. Dans le soubassement, qui est fort élevé, sont aménagés des caveaux voûtés, auxquels deux entrées latérales donnent accès : peut-être ont-ils servi de magasins.

Il ne reste plus que quelques vestiges de l'escalier, qui

1. Tout cela se distingue à peine aujourd'hui.

2. *Rec. de Const.*, XXIII, 1883-4, p. 199-201. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 56-58. Id., *apud* Bœswillwald, Cagnat, Ballu, *Timgad*, p. 165-167. Ballu, *Tébessa*, *Lambèse*, *Timgad*, fig. 20.

3. D'après le plan du Service des monuments historiques.

comptait vingt marches, resserrées entre deux perrons. Deux rangées de colonnes s'élevaient dans le *pronaos :* la première en comprenait huit ; par derrière, on n'en avait placé que

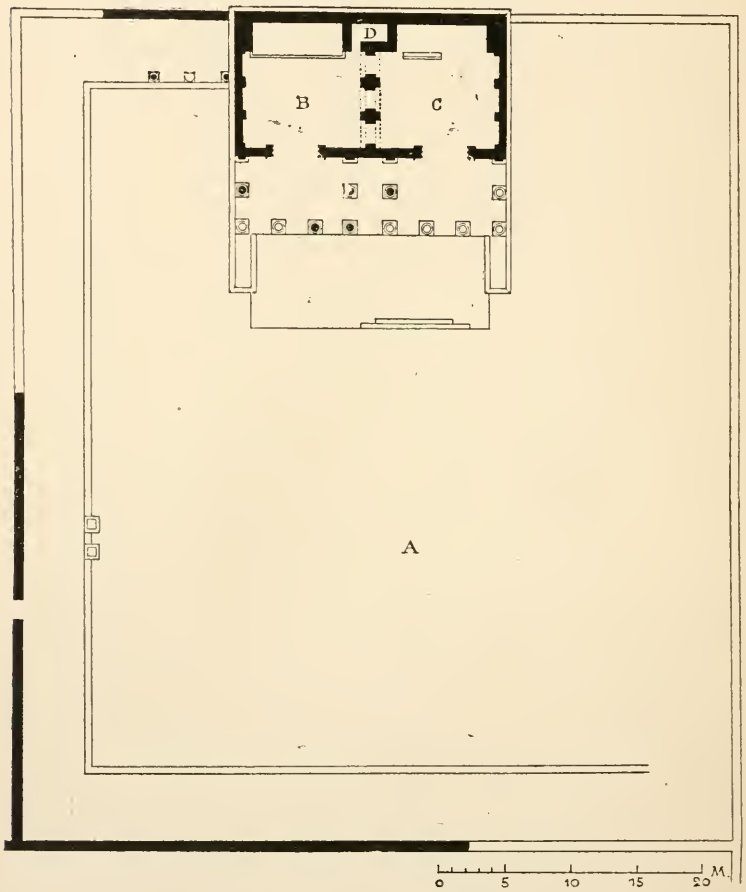

Fig. 42. — Capitole de Lambèse.

quatre, pour ne pas obstruer les portes de la cella. Les fûts, cannelés, avaient environ 7 mètres de hauteur ; les chapiteaux appartiennent à l'ordre corinthien.

La cella mesure 20^{m},68 de largeur et 11^{m},38 de profondeur.

Elle présente une disposition toute particulière. Une paroi, percée de trois baies cintrées, la coupe en deux salles symétriques (B et C), qui, l'une et l'autre, offrent au fond une grande niche quadrangulaire, destinée sans nul doute à contenir une ou plusieurs statues. Derrière le mur de séparation, est établie une petite logette (D), communiquant avec la salle de gauche par une étroite ouverture : on ne voit guère à quoi ce réduit a pu servir.

Par devant, la frise de l'entablement portait une inscription dont les fragments ont été recueillis à terre[1]. C'était une dédicace à Jupiter Très Bon et Très Grand, à Junon Reine et à Minerve par la *respublica Lambaesis*. En général, dans les Capitoles, sanctuaires consacrés à trois divinités, la cella est divisée en trois compartiments ou présente trois niches, de manière à abriter les trois statues. Comment ces statues étaient-elles placées dans les deux salles du temple de Lambèse? c'est ce que nous ne saurions dire.

Le temple voisin[2] est perpendiculaire au Capitole, et un mur mitoyen forme une partie de son enceinte, à l'ouest. L'aire, qui est en contre-bas d'un mètre par rapport à la cour contiguë, mesure 75 mètres de long sur 35 de large ; elle était aussi entourée de portiques, que décoraient des statues. La façade, orientée au nord, présentait au milieu une porte monumentale à trois baies, qui n'a laissé que quelques traces. Contrairement à l'usage, le sanctuaire n'était pas adossé au mur de fond. Il n'en subsiste que le soubassement et l'on ignore à quelle divinité il était dédié.

1. *Corpus*, VIII, 18226.
2. *Rec. de Const.*, XXIII, 1883-4, p. 199-201. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 58-59.

A Cuicul, la partie sud-est de la place que nous croyons avoir été le forum est occupée, comme on l'a vu[1], par un temple[2] (plan, *fig.* 43; vue, planche XXIV). La cour, au

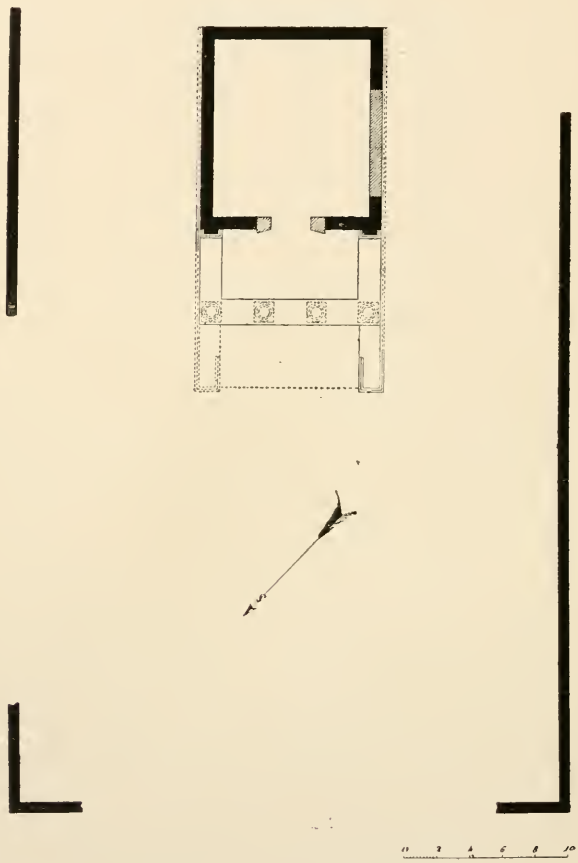

Fig. 43. — Temple de Djemila.

fond de laquelle il se dresse, a plus de 50 mètres de long, sur 34 de large. On y pénétrait, semble-t-il, par deux entrées,

1. Conf. plus haut, p. 126.
2. Ravoisié, I, p. 56-58, pl. 39-44. Delamare, pl. 100; pl. 104, fig. 2.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

TEMPLE DE DJEMILA

ménagées vers les extrémités de la face, au nord-ouest. Dans l'état actuel des ruines, qui sont recouvertes de terre et de ronces, nous ne saurions dire si cette aire était entourée de portiques. Le temple est en pierres de taille, fort bien appareillées. Le mur de gauche est encore intact, et il reste de grands pans des murs antérieur et postérieur. Par contre, l'escalier a été entièrement détruit et les colonnes du *pronaos* gisent sur le sol. Le soubassement mesure $2^{m},68$ de hauteur, l'élévation totale du sanctuaire, jusqu'au sommet du fronton, devait être d'environ $16^{m},50$. Quatre colonnes corinthiennes non cannelées constituaient la façade, éloignée de 5 mètres du front de la cella. Ce front est orné à chaque extrémité d'un pilastre. Il n'y avait pas de colonnes sur les côtés du pronaos : on avait eu la hardiesse, comme le remarque Ravoisié, de placer là une plate-bande monolithe, longue d'environ 6 mètres, qui allait, sans être soutenue par un troisième point d'appui, du pilastre à la colonne d'angle. L'entablement était d'une décoration très sobre. La frise portait une longue inscription, dont des débris ont été découverts en avant du soubassement[1], dédicace de la *respublica C[uiculitanorum]* pour le salut, l'éternité et les victoires d'un empereur dont le nom a été martelé plus tard ; il y a des raisons de croire que ce prince était Elagabale ou Alexandre-Sévère. Quant au nom de la divinité à laquelle ces vœux s'adressaient, il a disparu.

La cella mesurait, au dedans, $9^{m},50$ environ de largeur sur $10^{m},80$ de profondeur. « Le parement intérieur des parois, dit « Ravoisié, présente de grandes inégalités et semble avoir été « revêtu d'un contre-mur en petits moellons, avec chaînes en « pierre, afin d'offrir des surfaces unies et propres à recevoir

1. *Corpus*, VIII, 8322 = 20138.

« plus facilement une décoration, soit qu'on y ait appliqué des « stucs, soit qu'on y ait exécuté des peintures. »

Dans cette même ville de Cuicul, un autre temple, beaucoup plus vaste (c'était peut-être un Capitole), n'a laissé que quelques vestiges [1]. La hauteur du soubassement était de $4^m,50$ environ, la largeur du front de $19^m,40$. Six colonnes formaient la façade du pronaos; il y en avait une autre sur chaque flanc, par derrière. On voit encore en place deux bases attiques, reposant sur d'épais massifs en pierres de taille ; elles mesurent $1^m,63$ de côté. Dans l'intérieur du soubassement, il y avait trois longs caveaux voûtés. — Çà et là, apparaissent des arrachements de murs, qui ont pu clore une aire de 82 mètres de large, sur 84 mètres de profondeur. Ravoisié a supposé que la façade de cette cour était précédée de propylées : hypothèse qui aurait besoin d'être confirmée par des fouilles. Actuellement, les abords du temple sont envahis par des broussailles, jonchés de décombres de toute sorte ou cachés sous des masures.

Les ruines de Tigzirt, étudiées par Gavault, sont situées dans le département d'Alger, sur la côte, à 26 kilomètres à l'est de Dellys. Vers le milieu de la ville romaine, on voit un curieux petit temple, auquel il ne manque guère que les frontons [2] (plan, *fig.* 44, d'après Gavault ; vue, planche XXV).

La cour et le sanctuaire forment ensemble un rectangle, long de $13^m,75$, large de $6^m,40$. L'autel s'élevait sans doute au centre de la cour, que limitait un mur en pierres de taille, haut d'environ 3 mètres [3], ouvert seulement par devant. Au fond,

1. Ravoisié, I, p. 58, 59 ; pl. 45, 46. Delamare, pl. 99, fig. 2 ; pl. 104, fig. 6.

2. *Revue de l'Afrique française*, 1886, pl. IX (à la p. 145). Gavault et Bourlier, *Revue africaine*, XXXV, 1891, p. 6-12. La disposition de ce temple n'est pas sans analogie avec celle de la curie de Timgad (voir plus haut, fig. 36, lettre C).

3. Ce mur paraît avoir été exhaussé plus tard.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Temple de Tigzirt

la cella occupe toute la largeur de l'enclos. Aucun pronaos ne la précède, et on y entre directement, après avoir franchi un escalier de sept marches. Contrairement à l'usage [1], elle regarde l'ouest. La salle est à peu près carrée : les dimensions intérieures sont en effet de 5m,30 sur 5 mètres. La façade s'ouvre entièrement sur la cour, mais elle est partagée en trois baies par deux colonnes, à fût monolithe et à chapiteau d'ordre composite (un oiseau, aux ailes éployées, y est sculpté). Ces colonnes soutiennent un mur plein, dont une des pierres, placée jadis au-dessus de la baie centrale, portait la dédicace du temple [2]. L'inscription nous apprend que, sous le règne de Septime-Sévère, vers le début du IIIe siècle, C. Julius Felix, personnage important du lieu, fit raser sa maison, déjà vieille, et construire à la place un temple au Génie du municipe de *Rusuccuru*. A 2 mètres et à 2m,50 au-dessus des colonnes, la partie supérieure des murs de la cella offrait deux cor-

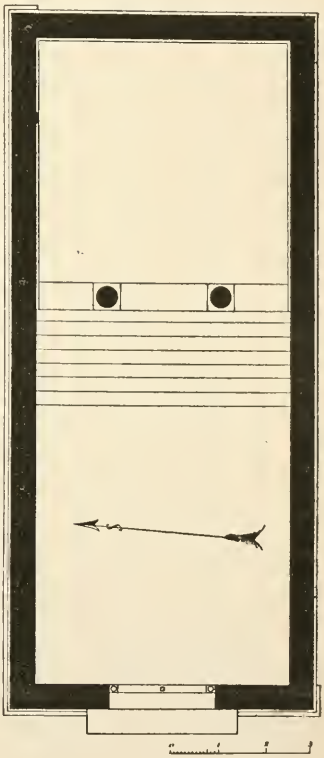

Fig. 44. — Temple de Tigzirt.

1. On sait que les temples païens étaient, en règle générale, tournés vers l'est. Mais il faut ajouter que les exceptions à cette règle ne sont pas très rares. Par exemple, à Lambèse, le temple voisin du Capitole est orienté au nord; à Djemila, le temple du forum, au nord-ouest.

2. *Corpus*, VIII, 8995.

niches superposées, qui enfermaient une sorte de frise comprenant deux assises de pierres[1]. La statue du Génie décorait évidemment l'intérieur de la salle, quoiqu'on n'en ait pas même retrouvé le piédestal. Par contre, on a découvert, près de l'escalier, les bases de deux statues, qui devaient être placées, soit dans la cella, soit dans la cour. L'une de ces statues représentait le donateur, l'autre sa femme.

Il convient de remarquer que l'un des côtés longs de l'enclos est en partie formé par un mur qui semble être plus ancien que le reste du monument : il appartenait peut-être à la maison de ce Julius Felix, qui aura jugé à propos de l'utiliser dans la construction du sanctuaire[2].

A Ksar Mahidjiba, bourg romain distant d'une vingtaine de kilomètres de Constantine au sud-est, se dresse aussi un petit temple, encore assez bien conservé[3] (planche XXVI). Ravoisié, qui l'a étudié, l'a pris à tort pour un poste militaire. Il repose sur un soubassement à légère saillie, qui, par derrière, comprend au moins cinq assises[4]. Le pronaos mesurait environ $3^m,50$ de profondeur ; les colonnes qui devaient l'orner ont disparu. La cella, dont la porte regarde l'orient, a $5^m,75$ de long sur $5^m,15$ de large. Les parois, à peu près intactes, atteignent une hauteur de 7 mètres ; elles sont surmontées d'une corniche, dont le dessus est creusé d'entailles, où s'inséraient les fermes de la toiture. Les frontons manquent. Plus tard, très probablement à l'époque byzan-

1. La corniche supérieure n'est plus en place ; on en a retrouvé des fragments à terre.

2. L'inscription dit pourtant : « *deposita ad solum domo sua veteri* ».

3. Ravoisié, I, p. 77 ; pl. 65, 66. Delamare, pl. 162. Cherbonneau, *Annuaire de Constantine*, 1854-5, p. 153. Playfair, *Travels*, p. 43-44.

4. Le bas est enterré. Ce temple est construit sur une pente s'inclinant de l'est à l'ouest : il est donc probable que le soubassement est moins élevé par devant (à l'est) que par derrière.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Temple de Ksar Mahidjiba

tine, ce sanctuaire fut encastré dans une enceinte défensive et l'on en remania la partie antérieure. Les Arabes l'appellent le Château Enchanté (Ksar Mahidjiba) et justifient ce nom par diverses légendes, qu'il est superflu de rapporter ici.

Dans la région de Tébessa, au lieu dit Gaga ou Henchir Hamacha, près du village de Youks, on trouve un édifice rectangulaire[1], qui pourrait bien être un petit temple. Il faut dire pourtant que cela n'est pas certain et que nous avons le droit de nous demander s'il ne s'agit pas d'un grand mausolée[2]. Le monument a 8 mètres de large, sur 12^{m},95 de long. Toutes ses faces sont décorées de pilastres corinthiens, au nombre de douze, dont quatre à double front, aux angles. Ils reposent sur un soubassement, haut d'un mètre au moins. Dans le feuillage de chaque chapiteau, est figuré un vase à deux anses, d'où s'échappent soit des ceps avec deux grappes de raisin[3], soit des épis, entremêlés parfois de pavots. Les pilastres, avec leurs chapiteaux et leurs bases, mesurent 3^{m},80 de hauteur. Au-dessus règne un entablement, large de 1^{m},12 : il comprend une architrave dont le bandeau offre des moulures formant cadre, une frise lisse, enfin une corniche. Par devant et par derrière, il y avait sans doute des frontons, qui ne sont plus en place. L'entrée, large de 2^{m},20, regarde le sud-est ; elle était encadrée par des montants et un linteau moulurés. Cet édifice est d'un joli aspect, quoique la construction soit assez médiocre et ne semble pas indiquer une date antérieure à la seconde moitié du IIIe siècle. Il n'a pas été déblayé ; on recueillerait probablement, dans les décombres qui l'embarrassent, tous les éléments nécessaires à une restauration complète.

1. De Bosredon, *Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 402-3.
2. Comme le pense Masqueray, *Revue africaine*, XXIII, 1879, p. 80.
3. Ce motif n'indique nullement que l'édifice soit chrétien.

Nous terminerons ici notre revue des temples romains de l'Algérie. On voit que certains d'entre eux présentent des dispositions qui ne sont point banales : cette remarque s'applique en particulier au temple de Tébessa, à celui de Tigzirt, au sanctuaire d'Esculape et au Capitole de Lambèse.

Il suffira de mentionner en note les temples qui ont été détruits depuis l'occupation française, ou qui n'offrent que des vestiges trop peu importants pour pouvoir être étudiés avec fruit [1].

1. 1° *Announa*. Grand temple, dans la partie sud-est de la ville. Il n'en reste que le soubassement, long de 25 mètres, large de 15m.50 ; un certain nombre de caveaux y sont ménagés. Ces substructions ont été remaniées à une basse époque. On trouve au même endroit quelques fragments architecturaux, qui ont appartenu au sanctuaire : bases corinthiennes de 1m,30 de côté; tambours de colonnes, de 0m,80 à 0m,90 de diamètre; deux chapiteaux composites de bon style, hauts de 0m,98. Ravoisié, II, p. 15, pl. 47. Poulle, *Rec. de Constantine*, XXVI, 1890-1, p. 346-8. Bernelle, *ibid.*, XXVII, 1892, p. 108-110.

2° *Cherchel*. Édifice d'ordre corinthien, qui était peut-être un temple, en arrière de l'esplanade. Il en subsiste de beaux débris en marbre : chapiteaux, morceaux d'entablement, masques colossaux, etc. Ce monument paraît avoir été construit aux environs de l'ère chrétienne, peut-être sous Juba II. *Revue africaine*, III, 1858-9, p. 155-7. De Verneuil et Bugnot, *ibid.*, XIV, 1870, p. 139. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 42, 52. Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 52.

3° *Cherchel*. Soubassement d'un grand temple périptère, dans le quartier occidental de Caesarea. Les colonnes, en pierre, étaient formées de plusieurs tambours.

4° *Constantine*. A la Casba, emplacement du Capitole romain, il y avait deux temples périptères, dont le bas seul subsistait en 1837. L'un mesurait 34m,50 de large sur 43 de long, et il devait atteindre une hauteur de près de 34 mètres. L'autre avait 26m,90 de large et 33m,90 de long. Ravoisié, I, p. 29-30, 31 ; pl. 6 et 8. Delamare, pl. 119. Cagnat, *Timgad*, p. 162. Le plan de ces deux temples se trouve reproduit sur notre figure 80.

5° *Lambèse*. A la source d'Aïn Drinn, il ne subsiste presque plus rien du temple de Neptune, édifice dont Renier et Delamare avaient vu des débris importants. Wilmanns, *Bull. des antiquités africaines*, I, 1882-1883, p. 192-193. *Recueil de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 205. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 60-61. *Corpus*, VIII, p. 315, nos 2652-2656. Voir en particulier les numéros 2654 et 2656, qui donnent des détails sur l'architecture du sanctuaire : 1° (2654, inscription de l'année 174) « *[por]ticus et an[tas] et propyla cum v[estibulo]*... » — 2° (2656. fin du IVe siècle) « *aedem fontis cum porti[cu]..... ad faciem pristinam orn[atam]*... »

6° *Mdaourouch*. A 300 mètres environ au sud-ouest du fort byzantin,

M. Toussaint a dégagé quelques vestiges d'un temple, qu'il serait intéressant de fouiller : restes d'un autel, qui avait 1m,60 de largeur, fragments de corniches, chapiteau de pilastre corinthien, statue de femme sans tête ni bras (Cérès ?), deux bas-reliefs représentant des canéphores ; ces figures sont des plus barbares.

7° *Philippeville.* Sur l'emplacement qu'occupe le théâtre moderne, on a trouvé les fondations d'un vaste temple. Elles renferment une série de caveaux voûtés, dont la disposition semble indiquer une cella à trois compartiments : il est donc possible que ce sanctuaire ait été un Capitole. Ravoisié, II, pl. 49. Delamare, pl. 34-35 (vers le milieu, mais à gauche). Renier, *Archives des Missions*, III, 1854, p. 318 (qui croit qu'il y avait là une basilique). Fenech, *Histoire de Philippeville*, p. 28-29 (qui y voit des thermes). Vars, *Rusicade et Stora*, p. 50 et 90.

8° *Port Gueydon* (ou *Azeffoun*). En ce lieu, Vigneral (*Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 70 et pl. XII) a cru reconnaître un temple dans un édifice orné de colonnes et pavé en mosaïque.

9° *Sétif.* Un soubassement et quelques bases de colonnes, qui avaient peut-être fait partie d'un temple de Diane, ont été détruits depuis de longues années. Ravoisié, I, p. 71, pl. 58. Duboys, au *Corpus*, p. 972 (addition au n° 8436).

10° *Sour Djouab.* Dans le quartier oriental s'élevait un édifice important, qu'ornaient des colonnes monolithes de 4 mètres de hauteur. Il a été remanié à une époque tardive. Tout près de là, gissent les débris de deux statues ; l'une représentait Jupiter assis, tenant le foudre ; l'autre, Minerve. Il y avait probablement en cet endroit un Capitole. Chabassière, *Revue africaine*, XIII, 1869, p. 456 et pl. IV.

11° *Tébessa.* Dans la partie sud de la ville actuelle, on voit une muraille, d'excellente construction, qui se dresse à 4m,50 au-dessus du sol actuel et se poursuit pendant une soixantaine de mètres. Elle est couronnée d'une corniche. Est-ce le reste d'un grand temple, comme on l'a supposé ? Il faudrait, en ce cas, y voir la clôture de la cour du sanctuaire. Moll, *Annuaire de Constantine*, 1858-9, p. 78 (il croit que c'était un palais). Héron de Villefosse, *le Tour du Monde*, 1880, II, p. 18.

12° *Zana.* Temple, au sud-est de la ville. On a retrouvé quelques fragments d'architecture appartenant au sanctuaire (fleurons, buste de Diane entre des triglyphes). La porte qui donnait accès à la cour est encore debout ; nous en parlerons au chapitre suivant. L'inscription de l'attique, aujourd'hui fort mutilée, mentionne des travaux faits dans le temple : ... « *pronaum, porticu[m, cum columni]s et epistilis...* » (*C. I. L.*, 4585 = 18647). Voir Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 540.

Pour des temples de Tipasa et de Khamissa, voir plus haut, p. 55, n° 1, et p. 61. — Je laisse de côté des ruines que divers auteurs ont qualifiées de temples, sans motif plausible. Il me paraît également inutile d'énumérer les sanctuaires antiques de l'Algérie qui ne nous sont connus que par des inscriptions ; je ne citerai ici que quelques textes donnant des détails intéressants au point de vue de l'architecture :

1° *Aumale.* Temple de Saturne. *Corpus*, VIII, 9023 : « *Saturno... templum opere signin[o]...* »

2° *Cherchel.* Temple d'Esculape. *Corpus*, 9320 (inscription mutilée) :

« ... [*pro*]*nao*, *lacu*, *arb*(*oribus*), *marmorib*(*us*), *statuis et omni orn*[*atu*]... *cum columnis*, etc. »

3° *Kherbet Guidra* (*Sertei*). Temple de Saturne, restauré en 247. Corpus, 8826 : « ... *templum simul cum area et aras restituit*, etc. »

4° *Lambèse*. Temple de Minerve. *Corpus*, 2647 : « *Minervae Augustae templum et signum numini eius cum base... restituerunt*, etc. »

5° *Lambèse*. Temple d'Isis et de Sérapis. *Corpus*, 2630 = 18100 (inscription de l'année 158) : « [*L. M*]*atuccius Fuscinus*, *leg*(*atus*) *Aug*(*usti*) [*pr*(*o*) *p*]*r*(*aetore*), *aedem* .., *ab antecessoribus* [*suis i*]*nstitutam*, *exaltatam et adiecto pronao per leg*(*ionem*) *III Aug*(*ustam*), [*columni*]*s sua pecunia positis*, *exornavit*. »

6° *Philippeville*. Temple de Bellone. *Corpus*, 7957 : « *templum cum omnibus ornamentis et pictura... renovavit*. »

7° *Tigzirt*. Temple de Saturne. *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1894, p. 264 : « *Pro ornamento templi Dei Invicti Frugiferi at suplendam* [*p*]*orticu*(*m*) *novam*... »

8° *Zana*. Gsell, *Recherches archéol. en Algérie*, p. 194, n° 203 : «... [*p*] *ronaum cum columnis*..... [*pic*]*tura parietum et porticu*... »

CHAPITRE V

ARCS DE TRIOMPHE. PORTES MONUMENTALES

L'Afrique septentrionale est la partie de l'Empire romain où il y a le plus grand nombre de ces monuments qu'on appelle en général arcs de triomphe. Ils pourraient être classés en deux séries : ceux qui faisaient partie d'une enceinte (mur de ville, clôture de temple ou de place), dont ils constituaient l'entrée ; ceux qui se dressaient isolés sur des places ou sur des voies. Quelques archéologues voudraient réserver à ces derniers l'appellation d'arc de triomphe, et donner aux autres le nom de porte monumentale. Mais les anciens ne paraissent pas avoir fait cette distinction d'une manière rigoureuse. La porte de Caracalla, élevée à l'entrée du forum de Cuicul, se soudait sans doute, de chaque côté, à d'autres constructions ; cependant, l'inscription encore en place sur l'attique la qualifie d'*arcus triumphalis*. D'ailleurs, au point de vue architectural, il n'y a pas de différence essentielle entre les arcs isolés et les autres : si, dans ceux-ci, la partie postérieure était quelquefois moins ornée, si quelques moulures de retour manquaient sur les flancs, les façades de ces deux catégories de monuments étaient conçues d'après les mêmes principes. Nous ne les séparerons donc pas dans notre étude.

ARCS A UNE BAIE

Le type le plus simple comporte deux pieds-droits, carrés ou rectangulaires, sans autre décoration qu'une base moulurée et une corniche placée à l'imposte de l'arcade. Un entablement passe au-dessus de la baie et fait le tour de l'édifice. Il est surmonté d'un attique.

Telle est la disposition de la porte dite El Gouassa (l'arc), qui se dresse à l'extrémité sud-est des ruines de *Thubursicum*,

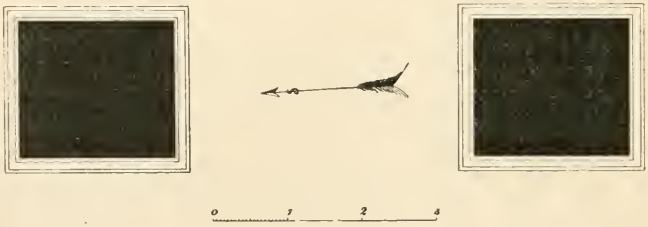

Fig. 45. — Porte de Khamissa.

sur la voie romaine de Tipasa[1] (plan, *fig.* 45; vue, planche XXVII). Elle est assez bien conservée et atteint encore une hauteur d'environ 6 mètres ; cependant l'entablement et l'attique manquent. La baie mesure 4 mètres d'ouverture, les pieds-droits $2^{m},10$ de long sur $1^{m},85$ de large. L'arcade ne présente point d'archivolte. La construction n'appartient pas à une bonne époque, les moulures de l'imposte sont d'un profil peu correct : cette porte pourrait bien ne pas être antérieure au IVe siècle.

1. Chabassière, *Rec. de Constantine*, X, 1866, pl. XII, fig. 4. Roberl, *ibid.*, XXXIII, 1899, p 243 et pl. III de l'article.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Porte de Khamissa

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Porte de Zana

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Porte de Kissa

La porte placée à l'entrée de l'enceinte d'un temple de Zana[1] est de même type, mais plus petite (plan, *fig.* 46 ; vue, planche XXVIII). L'ouverture n'a que $2^m,50$ de largeur ; elle pouvait être fermée, car on distingue encore par derrière les trous pour les gonds des vantaux. Les pieds-droits mesurent $1^m,47$ de long sur $0^m,78$ de large. Des archivoltes bordent le cintre. Les parties supérieures sont aujourd'hui détruites ; l'attique portait une inscription dont des débris gisent au pied de l'arc[2] : c'était une dédicace gravée par les soins d'un certain Saturio, magistrat municipal, qui restaura le sanctuaire.

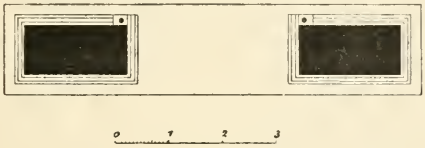

Fig. 46. — Porte de Zana.

A Henchir Kissa, ruine située à 10 kilomètres au nord de Tébessa, se trouve une porte, enterrée jusqu'à la naissance de l'arcade[3] (planche XXIX). Les pieds-droits, longs de $1^m,10$, larges de $0^m,43$, encadrent une baie de $2^m,40$ d'ouverture. L'arcade est dépourvue d'archivolte, et, au-dessus, il n'y a qu'une corniche, au lieu d'un entablement complet. On voit encore en place la plus grande partie de l'attique, qui consiste simplement en deux assises de pierres de taille, sans moulures. Cette porte n'était pas isolée ; peut-être représente-t-elle

1. Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, dernière planche (vue inexacte). Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 186-189. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XIV, 1894, p. 538-541.

2. *Corpus*, VIII, 4585 = 18647. Conf. plus haut, p. 153, n° 12.

3. Girol, *Rec. de Constantine*, X, 1866, p. 217. Gsell, *ibid.*, XXXII, 1898, p. 288.

l'entrée d'une place ou d'une aire de temple. A l'époque byzantine, elle fut incorporée dans une grossière muraille.

Les monuments d'une décoration aussi sobre sont assez rares en Algérie. On compte, au contraire, un grand nombre d'arcs ornés de pilastres.

Dans le quartier oriental d'Announa, se voient les ruines d'une porte [1] (planche XXX), dont les deux flancs semblent bien avoir été rattachés à des murs [2] ; elle faisait donc partie d'une enceinte. Le côté droit (au nord) est encore en assez bon état, mais il ne subsiste plus que le bas du massif de gauche ; l'arcade s'est écroulée presque tout entière. La baie a 4m,20 de large. Chaque pied-droit offre, par devant comme par derrière, deux petits pilastres corinthiens non cannelés, qui garnissent la paroi entre la moulure de la base et la corniche de l'imposte. Le cintre est bordé d'archivoltes. L'entablement comporte une architrave à trois bandes, une frise unie, formée d'une seule assise de pierres, enfin une corniche. Il ne reste rien de l'attique. Les moulures et les chapiteaux, à feuilles non découpées, sont d'une exécution négligée et sans élégance ; l'aspect général de ce monument devait être assez lourd. Nous ne pensons pas qu'il soit antérieur au IIIe siècle.

Le plus souvent, les pilastres qui décorent les arcs sont de dimensions beaucoup plus grandes que dans cette porte d'Announa. Ils coupent les impostes [3] et atteignent l'entablement qui passe au-dessus de la baie.

A Marcouna (autrefois *Verecunda*), lieu distant de 3 kilo-

1. Ravoisié, II, p. 13, pl. 12-14. Delamare, *Revue archéologique*, VI, 1849, p. 17. Id., *Exploration*, pl. 164, fig. 8, 13-16 ; pl. 166, fig. 1.

2. Ravoisié croit que cette porte était isolée.

3. Souvent, les corniches d'imposte ne font pas le tour des pieds-droits ; elles cessent à la rencontre des pilastres qui flanquent la baie.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

PORTE D'ANNOUNA

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Arc de Lambèse

mètres de Lambèse, se dressent deux arcs, construits l'un et l'autre sous Marc-Aurèle[1]. Le premier, au nord-est des ruines, était jeté sur la route qui, partant du camp de la légion, se dirigeait vers Thamugadi et Theveste ; le second, au sud-ouest, sur la voie qui sortait de la ville de Lambèse et allait rejoindre la route du camp, à proximité du premier arc. L'arc du nord-est sera décrit plus loin. Quant à l'autre (plan, *fig.* 47 ; vue, *fig.* 48), il est décoré sur chaque face de deux grands pilastres, flanquant la baie. Les chapiteaux, d'ordre corinthien, ne sont

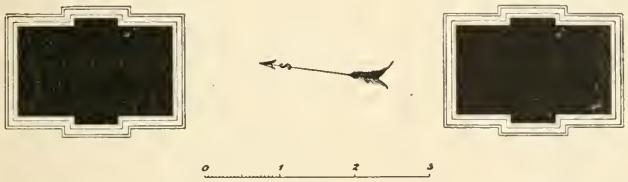

Fig. 47. — Arc de Marcouna.

plus en place[2]. L'arcade, entourée d'une archivolte, est demeurée intacte, mais les parties supérieures ont presque entièrement disparu. Quelques fragments des inscriptions que portaient les deux faces de l'attique ont été retrouvés à terre[3]. Ils nous font savoir que ce monument fut dédié à Marc-Aurèle et Lucius Verus par la *respublica Verecundensium*, en l'an 162 de notre ère ; à cette date, D. Fonteius Frontinianus était légat des empereurs en Numidie.

Une des deux portes que l'on rencontre dans la partie orientale de la ville romaine de Lambèse, précisément sur la route de Verecunda, est d'un type analogue (planche XXXI) ; mais chaque face

1. *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 202.
2. L'un d'eux gît au pied de l'arc.
3. *Corpus*, 4206 = 18510 ; 18511.

offre quatre pilastres, au lieu de deux[1]. Ce monument est aujourd'hui fort ruiné. Cependant l'arcade subsiste. Elle est bordée d'archivoltes assez simples, et la clef offre, de chaque côté, un buste en relief : l'un représente une femme tourelée, l'autre n'est plus distinct. Il y a aussi des sculptures sur l'intrados de cette clef, mais elles sont très effacées : on ne reconnaît avec certitude qu'un glaive dans son fourreau. A la hauteur de l'imposte, des consoles font saillie en avant des pilastres les plus voisins de la baie. Les autres pilastres ont pu présenter la même disposition : ils ne se sont pas conservés jusqu'à cette hauteur. Peut-être ces consoles portaient-elles des colonnettes, flanquant des niches ménagées entre les pilastres (conf. les niches de l'arc dont nous allons parler). Parmi les décombres jonchant le sol, on a recueilli plusieurs morceaux des deux dédicaces qui ornaient l'attique ; d'après le témoignage de ces inscriptions, l'arc fut élevé sous l'empereur Commode par la légion *III Augusta*, dont M. Valerius Maximianus était alors le chef[2].

Il y a à Lambèse un autre arc, assez bien conservé, à peu près semblable et de même époque[3] (plan, *fig.* 49 ; vue, planche XXXII). Il est jeté sur la route qui sortait de la porte orientale du camp et menait à Verecunda. Les pilastres accouplés qui s'élèvent à droite et à gauche de la baie, sur chaque face, encadrent des niches cintrées, dont le bas se trouve au niveau de l'imposte, c'est-à-dire à 4 mètres environ du sol. L'arcade est décorée d'archivoltes. Il ne

1. Delamare, *Recherches sur Lambèse*, p. 36. *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 202. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 60. La largeur totale de l'arc est de 9m,69, celle de la baie de 3m,77. L'épaisseur des pieds-droits est de 1m,20 (saillie des pilastres non comprise).

2. *Corpus*, VIII, 2698 et 18247.

3. *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 191. Cagnat, *l. c.*, p. 48. Ballu, *Tébessa, Lambèse, Timgad*, fig. 16.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Arc de Commode a Lambèse

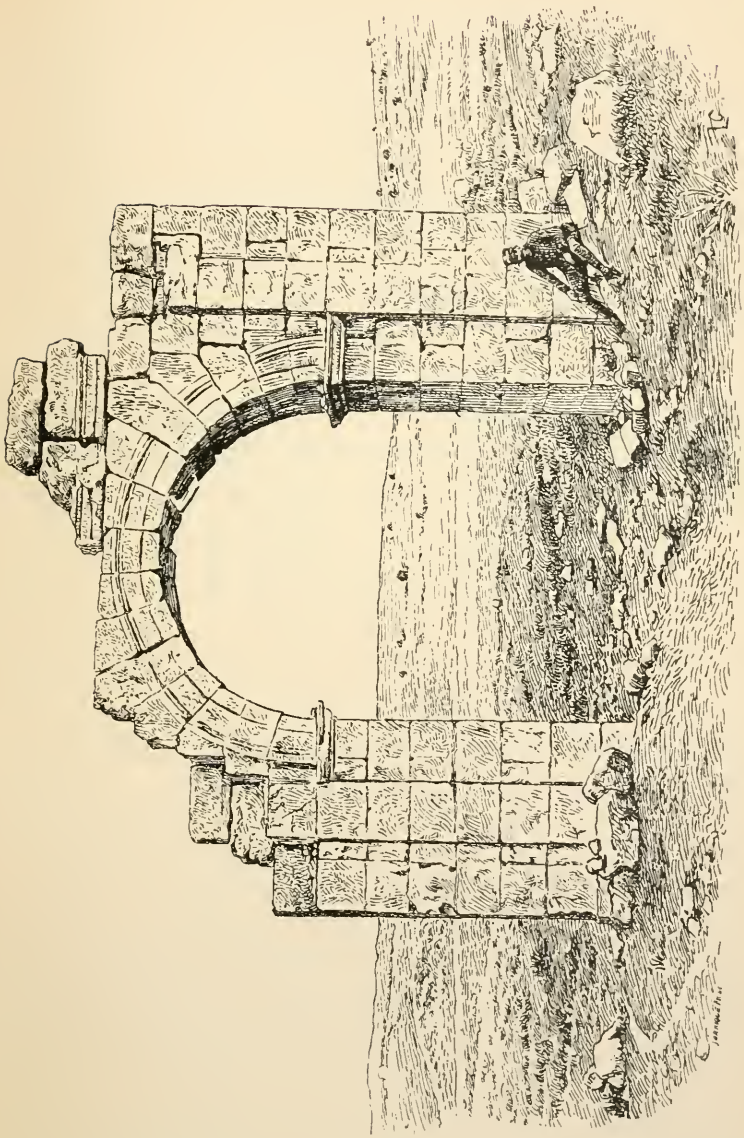

FIG. 48. — Arc de Marcouna.

reste plus qu'une partie assez minime de l'entablement. Sur l'attique, dont aucune pierre n'est plus en place, deux inscriptions[1] rappelaient que l'arc fut construit sous Commode, aux frais d'un ancien officier de la troisième légion, conseiller municipal de la colonie de Thamugadi.

Quelquefois, des colonnes engagées remplacent une partie des pilastres. Tel est le cas pour la porte qui se trouve à l'entrée de la ville de Timgad, au nord[2] (*fig.* 50, d'après le plan levé par le Service des monuments historiques). Il ne subsiste que le bas de cet édifice, mais on reconnaît que, par devant comme

Fig. 49. — Arc de Commode, à Lambèse.

par derrière, la baie était flanquée de deux demi-colonnes et de deux pilastres, d'ordre corinthien. Des fragments d'une inscription, qui figurait sans doute sur une des faces de l'attique, permettent de supposer que l'arc fut achevé ou restauré sous Antonin le Pieux, en 149. Peut-être fut-il commencé sous Trajan : une autre inscription, qui paraît avoir été gravée sur le côté opposé, commémore la fondation de Thamugadi par ce prince. Deux trous, visibles de chaque côté de la baie, indiquent l'emplacement des pivots des deux vantaux qui pouvaient fermer l'ouverture, large de $3^{m},50$[3]. Les pieds-droits étaient évidés

1. *Corpus*, 2699 = 18112 ; 2700 = 18246.

2. Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 124-130. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 109-111.

3. Il est bon de remarquer que la baie n'était pas surmontée d'une voûte continue en berceau, mais d'un plafond, bordé de chaque côté par une arcade

et les deux pièces rectangulaires ainsi formées servaient probablement de corps de garde.

De cette porte, une rue mène directement à l'entrée principale du forum. Là aussi s'élevait un arc, en façade sur le *decumanus maximus*[1]. Sur le front, chacun des pieds-droits était rehaussé d'une colonne engagée et d'un pilastre : disposition semblable à celle des deux faces du monument qui vient

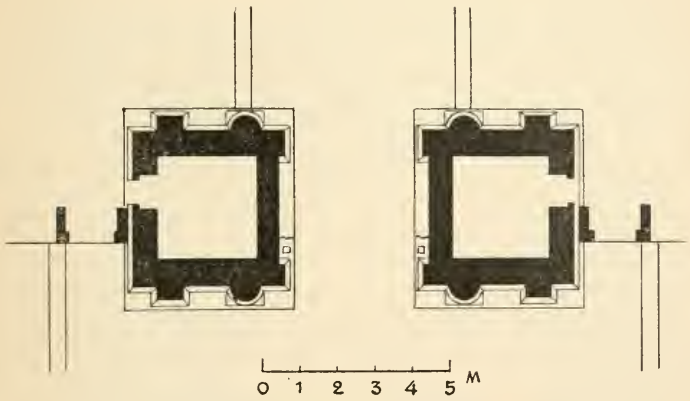

Fig. 50. — Porte du nord, à Timgad.

d'être décrit. Par derrière s'étendait un palier, avec deux entrées latérales, flanquées de pilastres.

Nous allons maintenant décrire une série d'arcs à une seule ouverture, d'un type très usité en Afrique. Les pilastres qui décorent les pieds-droits y sont précédés de colonnes, entièrement dégagées. Pilastre et colonne reposent sur un piédestal élevé, muni d'une base et d'un couronnement moulurés. Ils portent

qui reposait sur deux petits pieds-droits se faisant vis-à-vis à l'entrée du passage. La même disposition se retrouve aux trois baies de l'arc de Trajan à Timgad, de l'arc de Macrin à Zana, de celui de Septime-Sévère à Lambèse, d'un autre arc de cette ville, situé à l'est du Capitole. Ailleurs, la baie, étant peu profonde, est, comme il est naturel, surmontée d'une simple arcade.

1. Bœswillwald, Cagnat, Ballu, *l. c.*, p. 18. Ballu, *l. c.*, p. 101.

un entablement; celui-ci se décroche de l'entablement qui passe au-dessus de la baie et qui fait le tour de l'édifice.

A ce type appartenait un arc fort élégant de Constantine, qui était en assez bon état il y a soixante ans et qu'on a détruit sans nécessité[1]. La baie, large de 5m,75, était flanquée, sur l'une et l'autre face, de deux pilastres corinthiens, précédés de deux colonnes[2]. Des inscriptions[3] prouvent que cet *arc triomphal*[4] fut élevé vers le début du IIIe siècle, par les soins d'un magistrat de Cirta, M. Caecilius Natalis, peut-être identique au Caecilius Natalis qui est un des interlocuteurs du célèbre dialogue chrétien de Minucius Felix.

Un arc analogue se dresse, encore presque intact, au milieu des ruines de Zana[5] (plan, *fig.* 51 ; vue, planche XXXIII). Il y manque toutefois la plupart des blocs qui constituaient l'attique, ainsi que les deux colonnes de la face orientale : elles furent, dit-on, transportées à Constantine au XVIIIe siècle. A droite et à gauche de l'arcade, chaque face est ornée d'un pilastre corinthien et d'une colonne monolithe de même ordre, s'élevant sur un piédestal commun, de 2m,25 de hauteur. L'arcade, dont le diamètre est de 4m,50, repose sur deux impostes qui ressemblent à des chapiteaux de pilastre et qui sont d'un style surchargé (méandres, suite d'oves

1. Ravoisié, I, p. 19 et 35, pl. 17-18. Delamare, pl. 123, fig. 2-7, et 124, fig. 1.

2. Les colonnes, ainsi que l'entablement et l'attique, manquaient déjà lors de la conquête de Constantine.

3. *Corpus*, VIII, 7094 = 19434 (qui a dû décorer la façade de l'arc) ; 7095-7098 (pierres placées dans le voisinage immédiat de l'arc). Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, pl. II, fig. 2.

4. « *Arcus triumphalis cum statua aerea Virtutis domini n(ostri) Antonini Augusti.* »

5. Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 189-190 et planche à la fin du volume. Duruy, *Histoire des Romains*, VI, p. 273. *Revue de l'Afrique française*, 1886, pl. VI (à la p. 71). Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XIV, 1894, p. 533-537, pl. XII et XIII.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Arc de Zana

et, au dessous, deux rangées de feuilles). La décoration des archivoltes est aussi assez riche (rangées de perles et de rais de cœur). L'intrados présente des rosaces, des fleurons et des bouquets de feuilles de vigne, répartis dans des caissons ; au centre, est sculptée une figure de Diane, la déesse protectrice de *Diana Veteranorum*. Dans l'entablement, la frise, à profil convexe, ressemble à un long boudin, la corniche est très saillante. Le monument complet devait atteindre 9m,50 de hauteur.

Aux abords, on a recueilli plusieurs fragments de deux

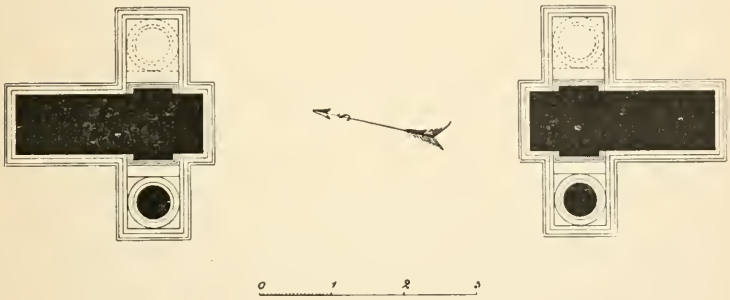

Fig. 51. — Arc de Zana.

longues inscriptions[1], qui remplissaient peut-être les faces de l'attique. C'étaient deux dédicaces, parfaitement identiques, en l'honneur de Marc-Aurèle et de Lucius Verus. Elles attestent que l'édifice auquel elles se rapportent fut fait en l'année 165, aux frais de la commune de Diana ; à cette date, le légat de Numidie était C. Maesius Picatianus.

L'arc que l'on voit au nord-est des ruines de Marcouna[2] est d'une architecture un peu plus compliquée (plan, *fig.* 52 ; vue,

1. *Corpus*, VIII, 4591 et 4592. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 191, nos 197-8.

2. Delamare, *Recherches sur Lambèse*, p. 55. *Revue de l'Afrique française*, 1886, pl. VIII (à la p. 78). Graef, *apud* Baumeister, *Denkmäler des klassischen Altertums*, III, p. 1870 et 1890.

planche XXXIV). La baie, large de 3m,62, est flanquée, sur chaque face, à droite et à gauche, d'un pilastre que précédait une colonne ; plus loin, un simple pilastre fait saillie à l'extré-

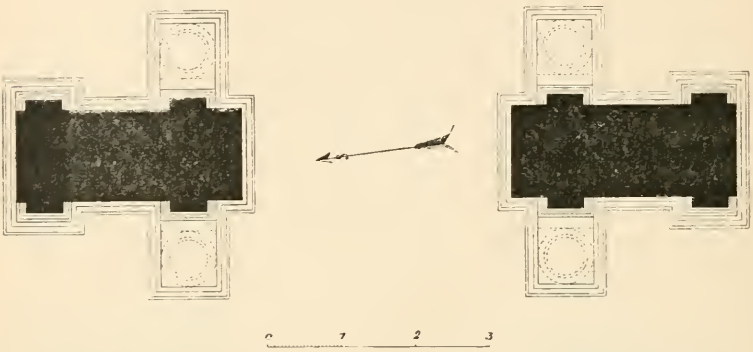

Fig. 52. — Arc de Marcouna.

mité du pied-droit. Les colonnes ont disparu; l'arcade, décorée d'archivoltes, subsiste, ainsi qu'une portion de l'entablement et de l'attique. La frise est relativement élevée et se

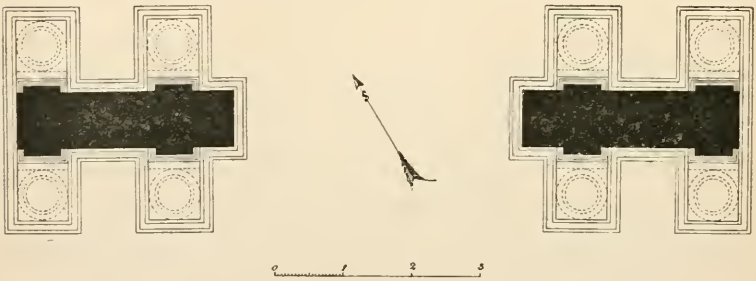

Fig. 53. — Arc d'Announa.

compose de deux assises de pierres. L'attique montre encore une bonne partie de deux dédicaces à Marc Aurèle par la *respublica Verecundensium*[1]. La date indiquée correspond à l'année 172 de notre ère : l'empereur était alors représenté

1. *Corpus*, VIII, 4209 = 18497 et 4210 = 18498.

A. Fontemoing, Édit., Paris — Phototypie Berthaud, Paris

Arc de Marcouna

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

ARC D'ANNOUNA

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Arc de Djemila

en Numidie par le légat M. Aemilius Macer Saturninus. La baie pouvait être fermée, comme l'indiquent des mortaises creusées de chaque côté de l'ouverture.

A Announa, l'arc qui s'élève dans la partie haute de la ville, peut-être à l'entrée du forum[1], offre une disposition dont on trouve d'autres exemples dans l'Afrique septentrionale (plan, *fig.* 53 ; vue, planche XXXV). Par devant comme par derrière, l'ouverture, large de $4^{m},16$, est flanquée de deux couples de pilastres, précédés de deux couples de colonnes[2]. Les chapiteaux, d'ordre corinthien, sont médiocrement exécutés, ainsi que les moulures; cependant, les proportions du monument ne manquent pas d'élégance. L'arcade, bordée d'archivoltes, est en assez bon état ; mais il ne reste de l'entablement qu'une partie de l'architrave (à trois bandeaux) et de la frise. Quant à l'attique, il est entièrement détruit. Des fouilles au pied de ce monument amèneraient sans doute la découverte de la dédicace.

L'arc de Djemila[3] (plan, *fig.* 54 ; vue, planche XXXVI) fut vu par le duc d'Orléans en 1839, lors de l'expédition des Portes de Fer. Le prince l'admira fort et songea à le faire démonter pierre par pierre, pour le réédifier sur une place de Paris, en souvenir des exploits de l'armée française d'Afrique. Ce projet, d'ailleurs peu réalisable, fut vite abandonné, et la porte romaine domine encore, de sa masse mal assurée, les

1. Berbrugger, *Algérie historique, pittoresque et monumentale, province de Constantine*, planche à la page 22. Ravoisié, II, page 11-12, pl. 8-10. Delamare, *Revue archéologique*, VI, 1849, p. 14. Id., *Exploration*, pl. 164, fig. 9.

2. Ces colonnes ne sont plus en place. Plusieurs chapiteaux gisent à terre.

3. Nodier, *Journal de l'expédition des Portes de fer*, p. 203-204, planche à la p. 198. Ravoisié, I, p. 53-55, pl. 34-38. Delamare, pl. 101 et 104, fig. 4. Saladin, *Archives des Missions*, 3e série, XIII, p. 85, fig. 149. Normand, *l'Ami des Monuments*, XII, 1898, p. 79.

ruines de la colonie de Cuicul. On a dû, il y a quelques années, lui faire subir un étayage provisoire, qui le défigure.

L'ornementation des deux faces est la même qu'à l'arc de Thibilis. En outre, une niche semi-circulaire, cintrée au sommet, est ménagée dans chaque pied-droit, sur les deux faces; des moulures dont l'ensemble imite une coquille décorent les culs de four. Ces quatre niches étaient évidemment destinées à abriter des statues.

Selon l'usage, l'ordre que l'on a adopté est le corinthien. Les

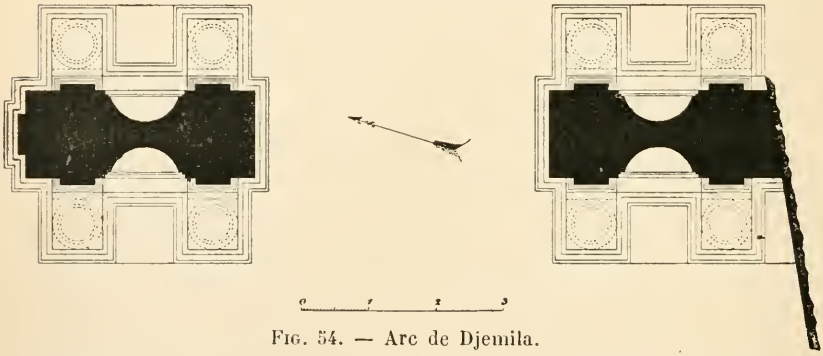

Fig. 54. — Arc de Djemila.

pilastres subsistent, les colonnes manquent. « Elles ont été cou-« pées, dit Ravoisié, pour former les dés de plusieurs poteaux « d'un hangar. » Les impostes de l'arc sont d'une décoration plus riche que de coutume (oves, rangée de feuilles d'acanthe, pirouettes, tresse). A l'est, l'archivolte est ornée, à chacune de ses extrémités, d'une tête surmontée de feuillage. L'entablement se compose d'une architrave à deux bandeaux, d'une frise lisse, très étroite, et d'une corniche assez lourde ; les décrochements placés sur les pilastres et les colonnes se sont en partie conservés. Chaque avant-corps était probablement couronné d'un fronton, fait d'une seule pierre[1]. Le milieu de l'attique est

1. On voit, au pied de l'arc, trois frontons complets et un morceau du quatrième.

encore en assez bon état : on y lit du côté du forum une dédicace[1], rappelant que cet arc triomphal fut élevé par la commune de Cuicul à l'empereur M. Aurelius Severus Antoninus (Caracalla), à sa mère Julia Domna et au Divin Sévère, son père. La date que donne l'inscription répond à l'an 216 après Jésus-Christ. La hauteur totale de l'arc est de 12^{m},63, la largeur de 10^{m}, 60, dont 4^{m},34 pour l'ouverture, sous laquelle passe une voie dallée.

Sur un des flancs du monument (au nord), on remarque l'amorce d'une arcade, avec le pied-droit qui la portait. L'architecte a donc eu l'intention d'établir en cet endroit une baie cintrée, afin de relier l'arc à quelque autre construction[2]. Le flanc opposé est de biais ; il n'était pas isolé : un mur venait s'appliquer contre l'arc, avec lequel il formait un angle obtus.

La porte construite à l'entrée occidentale de Thamugadi[3] ressemblait aux deux précédentes, à en juger par la disposition des assises inférieures qui, seules, sont demeurées en place. Comme à la porte septentrionale de la ville, la baie pouvait être fermée. Auprès, on a recueilli plusieurs fûts de colonne cannelés, des chapiteaux corinthiens, d'autres débris de l'ornementation, enfin quelques fragments d'une dédicace à Marc-Aurèle et à Lucius Verus, qui figurait sur l'attique.

Un arc semblable, retrouvé à Tébessa[4], est encore plus mal conservé. On ne voit plus que le bas d'un des pieds-droits[5], servant actuellement de socle à un monument commémoratif de

1. *Corpus*, VIII, 8321. Elle est gravée sur cinq dalles, dont quatre seulement sont en place. Sur l'autre face, l'attique ne porte pas d'inscription.

2. Ravoisié croit pourtant que ce projet ne fut jamais mis à exécution.

3. Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 130-133.

4. Dans le jardin des Zouaves, à 100 mètres environ de la porte de Constantine. Conf. Saladin, *Archives des Missions*, 3e série, XIII, p. 222.

5. On distingue la trace de l'autre pied-droit.

l'expédition de Tunisie. La route qui sortait de la ville romaine pour se diriger vers Cirta passait sous la baie, qui mesurait $4^{m},05$ de largeur.

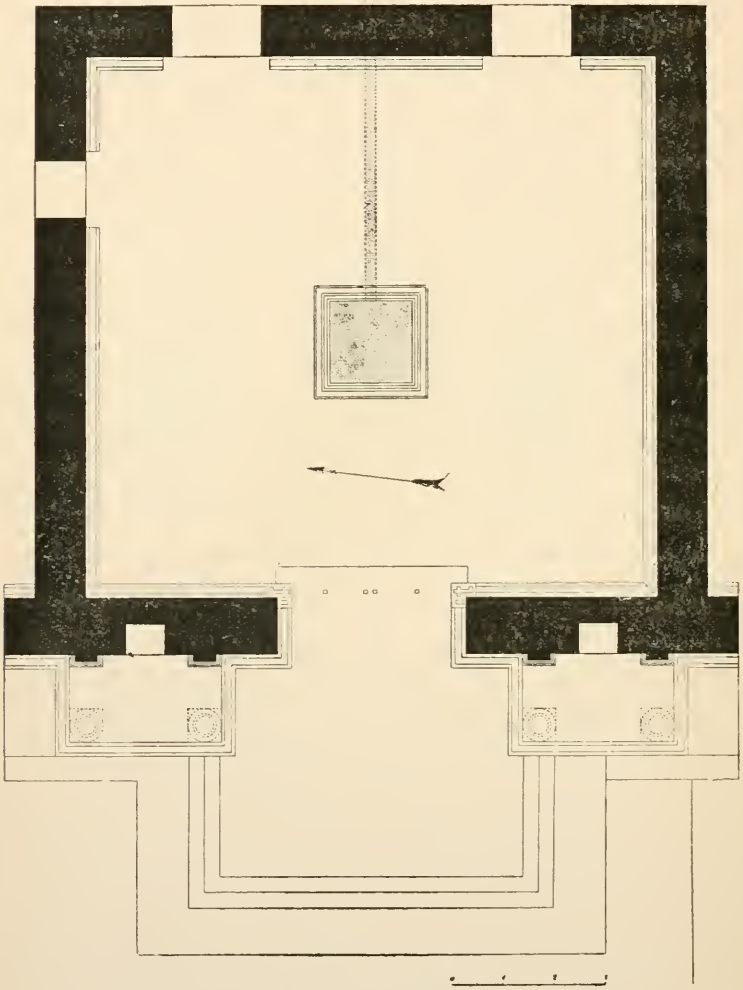

Fig. 55. — Porte de Morsott.

A ces arcs à double façade, nous joindrons deux grandes portes dont le front seul présente le même agencement. La première

se trouve à Morsott, à 32 kilomètres au nord de Tébessa[1] (plan, *fig.* 55). La baie est large de $3^{m},65$[2], elle n'est pas bordée par une archivolte. De chaque côté de l'ouverture s'élèvent deux pilastres, que précédaient deux colonnes, aujourd'hui disparues. Contrairement à l'usage, ces deux couples reposaient sur un piédestal unique, de $2^{m},90$ de largeur. Une niche quadrangulaire, à sommet cintré, est ménagée entre les pilastres. Le haut du monument est détruit. La partie postérieure n'offre pas d'avant-corps. Il est facile d'ailleurs de constater, en regardant les flancs de cette porte, qu'elle n'était point isolée : elle devait former l'entrée d'une enceinte, peut-être d'une clôture de temple. Plus tard, on construisit par derrière un bâtiment en pierres de taille, de 10 mètres de côté, pavé en mosaïque et orné, au centre, d'un petit bassin carré.

L'autre porte forme le front du passage couvert qui donnait accès, du côté de l'est, à la grande cour de la basilique chrétienne de Tébessa[3] (elle sera reproduite dans le second volume de cet ouvrage, planche LXXXVIII). L'arcade, haute sous la clef de $7^{m},50$ et bordée d'une archivolte, est encore en bon état, mais toute la partie supérieure manque, ainsi que les colonnes. Cette façade se soudait à des murs. Les constructions dont elle faisait partie et que nous aurons à décrire au livre III ne peuvent guère remonter au delà de la fin du IVe siècle[4].

1. Mentionnée par Sériziat, *Rec. de Constantine*, XII, 1868, p. 457 ; par De Bosredon, *ibid.*, XVIII, 1876-7, p. 409 ; par Masqueray, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 323.

2. On y distingue très nettement, sur le dallage, les trous qui servaient à assujettir les vantaux.

3. *Rec. de Constantine*, XXX, 1895-6, planche à la page 22. Ballu, *le Monastère byzantin de Tébessa*, p. 13 ; pl. II, IV (en bas), V (à gauche), XII (en bas).

4. Outre les arcs qui viennent d'être étudiés, j'en indiquerai encore plu-

ARC A DEUX BAIES

Le seul arc à deux baies de l'Algérie[1] se voit à Announa[2] (plan, *fig.* 56, d'après Ravoisié; vue, planche XXXVII). Il ornait l'entrée méridionale de la ville. De ce point, une grande voie dallée, se dirigeant du sud au nord, conduisait à

sieurs que je n'ai pas vus, mais qui sont brièvement mentionnés par des archéologues :

1° A Oudjel (*Uzelis*), à 37 kilomètres à l'ouest de Constantine. Creuly, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 88. Cherbonneau, *ibid.*, 1854-5, p. 147. Reboud et Goyt, *Rec. de Constantine*, XX, 1879-1880, p. 15.

2° A Mechta Nehar, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Constantine. Cherbonneau, *ibid.*, VII, 1863, p. 180. Reboud et Goyt, *ibid.*, XX, p. 68.

3° A El Gouléa (*Arsacal*), à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Constantine. Restes d'un arc, dédié à Hadrien. Cherbonneau, *Ann. de Constantine*, 1860-1, p. 249. *Corpus*, VIII, 6047.

4° A *Lambiridi*, au sud-ouest de Batna. Les deux pieds-droits (mesurant 2m,32 sur 1m,25) ne paraissent pas avoir présenté d'avant-corps. La baie avait 3 mètres de largeur. Les restes de cette porte ne sont plus visibles aujourd'hui. Luciani, *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 116.

5° et 6° A Henchir Gouçat, dans la plaine du Garet, au sud-est de Khenchela. Deux portes. L'une d'elles fut élevée au temps de Valens, Gratien et Valentinien II. Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 468. *Corpus*, VIII, 10702 = 17616.

7° et 8° A Besseriani (*Ad Majores*), au sud-ouest de Tébessa. Arc, dont les pieds-droits présentent « de chaque côté un pilastre corinthien, qui supporte « une corniche assez simple. La largeur de la porte est de 3m.50 entre les « pieds-droits, soit 5 mètres entre les pilastres ; du sol à la clef de voûte, la « hauteur est de 4 mètres (Baudot). » La partie supérieure offrait une dédicace à Gallien et à Saloninus, de l'année 267. Des vestiges d'une autre porte semblable et de même époque ont été signalés à Besseriani. Baudot, *Recueil de Constantine*, XVII, 1875, p. 124-125. Masqueray, *Revue africaine*, XXIII, 1879, p. 74-75. *Corpus*, VIII, 2480 et 2481 = 17970.

La porte de Bougie citée par Graef, *apud* Baumeister, *Denkmäler des klassischen Altertums*, III, p. 1889, n° 45 (d'après Delamare, pl. 2, en bas, à gauche), a été construite par les Espagnols, au XVIe siècle.

1. Conf. l'arc de Saintes, en France : Graef, *apud* Baumeister, *l. c.*, p. 1884, n° 29.

2. Berbrugger, *Algérie historique, province de Constantine*, pl. à la page 22. Ravoisié, II, p. 10-11, pl. 5-7. Delamare, *Revue archéologique*, VI, 1849, p. 18-19. Id., *Exploration*, pl. 164, fig. 7, 10-12; pl. 166, fig, 2.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Arc a deux baies d'Announa

la porte étudiée plus haut[1] et sans doute aussi au forum. Les trois pieds-droits, de forme rectangulaire ($2^m,18 \times 1^m,76$), offrent à chaque angle de petits pilastres cannelés, surmontés de chapiteaux corinthiens à feuilles non découpées ; au dessus, régnaient les impostes. Cette décoration rappelle celle d'une troisième porte d'Announa, dont nous avons déjà parlé[2]. Les baies, bordées d'archivoltes, ont 3 mètres de largeur. Le monument

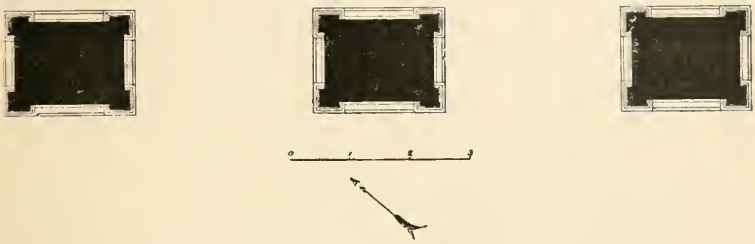

Fig. 56. — Arc d'Announa.

est d'une facture assez négligée et aujourd'hui fort ruiné. L'une des arcades est complètement détruite, les deux tiers de l'autre manquent. Il ne reste qu'une petite partie de l'entablement (architrave assez épaisse, frise très étroite, large corniche); deux pierres seulement de l'attique demeurent en place. Une des baies, celle de l'est, a servi de porte à une grande enceinte, faite avec des matériaux de démolition, probablement sous la domination byzantine.

1. Page 167.
2. Page 158.

ARCS A TROIS BAIES

On trouve à Khamissa les ruines, fort enterrées, d'une porte à trois baies, qui se dressait sans doute à l'entrée du forum[1] (planche XXXVIII). Elle est d'une architecture très simple. Les pieds-droits, qui mesurent $1^m,25$ de côté, sont dépourvus d'avant-corps et ne présentent que des corniches d'imposte. L'ouverture centrale est large de $3^m,40$ et dépasse de $0^m,75$ la hauteur des autres baies, lesquelles ont seulement $2^m,35$ de largeur. La partie supérieure de ce monument s'est écroulée. Il semble appartenir à une basse époque. Les Byzantins l'incorporèrent dans une muraille défensive.

Le plus célèbre des arcs de triomphe de l'Algérie est jeté sur la rue principale de Timgad, à 120 mètres à l'ouest du forum[2] (plan, *fig.* 57, d'après le plan levé par le Service des monuments historiques ; vue prise antérieurement à la restauration de 1900, planche XXXIX ; vue de l'arc restauré, planche XL). Comme tous ceux que nous allons décrire maintenant, il offre des avant-corps, formés par des piédestaux élevés, que surmontent des colonnes et des pilastres. Il y a, sur chaque face, quatre avant-corps, encadrant les trois baies. Les fûts sont cannelés ; les chapiteaux, d'une facture assez médiocre, appartiennent à l'ordre corinthien ; deux d'entre eux (sur la face orientale, à droite et à gauche de la grande baie) sont décorés aux angles d'aigles tenant

1. Chabassière, *Rec. de Constantine*, X, 1866, pl. XII, fig. 3.

2. Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce*, pl. VI. *Rec. de Constantine*, XXII, 1882, p. 335-336. Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 133-150, pl. XVI-XIX. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 107-110, pl. IX-X. Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika*, p. 149.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Arc a trois baies de Khamissa

A. Fontemoing, Edit., Paris — Phototypie Berthaud, Paris

Arc de Trajan, a Timgad

(avant la restauration)

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Arc de Trajan, à Timgad

(après la restauration)

un foudre. La baie principale, réservée aux voitures, a $4^m,20$ de largeur et $6^m,65$ de hauteur sous clef. Les deux autres ouvertures, qui servaient aux piétons, sont beaucoup plus basses : elles n'atteignent que $2^m,50$ de large et $3^m,50$ de haut. Au-dessus de ces baies latérales, se creusent des niches rectangulaires, qui contenaient des statues. Chaque niche était flanquée de deux colonnettes, reposant sur des consoles et portant un petit entablement.

L'entablement de l'arc est assez simple : une architrave à

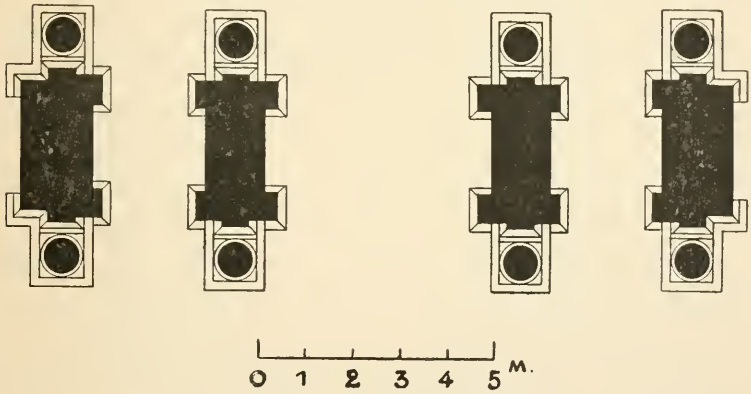

Fig. 57. — Arc de Timgad.

trois bandeaux, une frise lisse, une corniche. Selon l'usage, des décrochements se projettent au-dessus des avant-corps. Sur chaque face, deux grands frontons cintrés couronnent les parties extrêmes, au-dessus des niches : c'est le seul exemple que l'on connaisse de cette ordonnance[1]. Ils font saillie sur le profil de l'attique, dont le milieu est resté en place[2]. La hauteur totale du monument est de 12 mètres.

1. Les frontons courbes appartiennent à l'architecture hellénistique d'Asie. Mais il y en a aussi en France, à Nîmes, au-dessus d'une partie des niches du nymphée que l'on appelle Bains de Diane.

2. Le reste a été refait en 1900.

On a retrouvé à terre des fragments de la dédicace qui était gravée sur le front ouest : l'inscription indiquait que la colonie de Thamugadi fut fondée par Trajan[1]. Il est vraisemblable, mais non certain, que l'arc date du règne de cet empereur. Sous Septime-Sévère, deux statues de Mars et de la Concorde furent dressées en avant de la façade occidentale.

A Lambèse, il ne reste plus qu'une ou deux assises d'un arc à trois baies, large de 16^{m},75, qui précédait l'aire du temple voisin du Capitole[2]. Il n'avait d'avant-corps à colonnes détachées que sur les deux massifs flanquant l'ouverture centrale ; les pieds-droits extrêmes étaient simplement décorés de pilastres.

A l'est de ce temple, sur la voie qui conduisait de la ville de Lambèse à Verecunda, s'élève un autre arc[3] à triple baie[4], présentant, comme celui de Timgad, quatre avant-corps sur chaque face. Ce monument, qui a été bâti en partie avec des débris d'édifices plus anciens, date probablement d'une basse époque. Il est fort ruiné ; une seule des baies est restée en assez bon état ; les colonnes manquent[5], ainsi que l'entablement et l'attique.

Le troisième arc à triple ouverture de Lambèse est mieux conservé (plan, *fig.* 58 ; vue, planche XLI). Il se dresse au pied de la colline que couvrait la ville antique[6]. A cet endroit

1. *Corpus*, VIII, 2355 = 17842. Cette inscription était identique à celle de la porte du nord (conf. p. 162).

2. Conf. plus haut, p. 145.

3. Delamare, *Recherches sur Lambèse*, p. 36-7. Renier, *Archives des Missions*, II, 1851, p. 179. *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 202.

4. La baie centrale mesure 4^{m},95 de large, les deux autres 2^{m},25.

5. Auprès de l'arc gît un mauvais chapiteau corinthien.

6. Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, planche de l'atlas. *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 193-4. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 49-50. Ballu, *Tébessa, Lambèse, Timgad*, fig. 18. Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika*, p. 135.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Arc de Septime Sévère, a Lambèse

aboutissait la voie *Septimienne*, longue de plus d'un kilomètre, qui reliait le camp à la ville ; comme son nom l'indique, elle fut établie sous Septime-Sévère.

La porte, d'une construction régulière et soignée, peut avoir été faite à la même époque. Elle ressemble presque exactement à la précédente. Nous remarquerons cependant que les deux flancs sont ornés d'un couple de pilastres, qui manquent à l'arc de la voie de Verecunda. Les parties supérieures, entablement et attique, se sont écroulées depuis longtemps ; les colonnes ont disparu, comme dans la plupart des portes romaines d'Afrique.

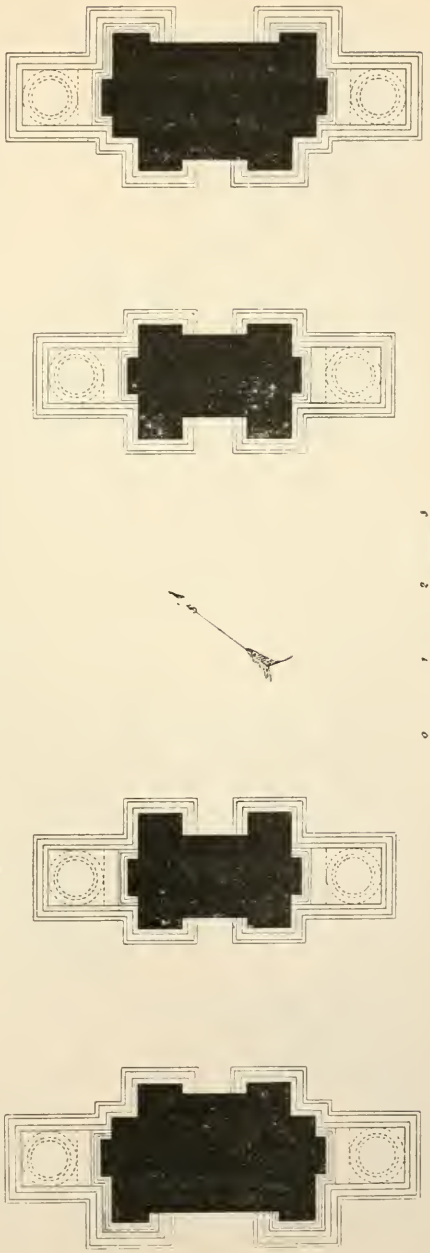

FIG. 38. — Arc de Lambèse.

L'arc de Macrin, à

Zana[1] (plan, *fig.* 59; vue planche XLII), appartient au même type, mais il n'a pas de pilastres sur les flancs. Il mesure 14 mètres de longueur et s'élève à 10 mètres. L'ouverture du milieu, large de 3m,90, haute de 5m,50, est accostée de deux petites baies, dont la hauteur, archivolte comprise, atteint à peu près le niveau des impostes de la baie principale. Les colonnes, dont aucune n'est restée debout, et les pilastres sont d'ordre corinthien, selon l'usage. Dans l'entablement, l'architrave et, surtout, la frise offrent des dimensions très réduites par rapport à la corniche, dont les moulures sont assez compliquées. L'attique portait, sur le devant (au nord), une dédicace aux empereurs Macrin et Diadumenien, dont un fragment est demeuré à sa place primitive et dont les autres débris jonchent le sol[2]. La date indiquée correspond à

Fig. 59. — Arc de Macrin, à Zana.

1. Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 191 et suiv. *Revue de l'Afrique française*, 1886, pl. VII (p. 71). Diehl, *Nouvelles Archives des Missions*, IV, 1893, pl. I. Graillot et Gsell, *Melanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 537-539 et pl. XIV.
2. *Corpus*, VIII, 4598.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Arc de Macrin, à Zana

l'année 217 de notre ère. Sous la domination byzantine, cet arc de Zana fut incorporé dans un fortin, dont il forma l'un des côtés.

Au XVIIIe siècle, on voyait encore à Constantine, sur la rive droite du Rummel, les ruines d'un arc de triomphe percé de trois ouvertures, dont la plus grande avait environ 25 pieds de large[1]. Les indigènes l'appelaient *Ksar el Ghoula*, le château de la Goule. Salah Bey en prit presque toutes les pierres pour la restauration du grand pont romain[2].

ARCS A QUATRE FACES

Il ne reste plus rien de la grande porte à quatre faces, ou tétrapyle, que le comte Avitianus fit construire, vers 360, à Constantine, en avant de la basilique de Constance[3]. Les dessins qu'on en a faits dans les premiers temps de la conquête montrent qu'elle était d'une architecture fort simple. Elle avait 14^m,30 de côté et les baies mesuraient 6^m,20 de largeur. Les pieds-droits n'étaient pas rehaussés de pilastres et ne présentaient pour toute décoration que des moulures d'imposte.

1. Peyssonnel, *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger*, p. 303. Shaw, *Voyages dans la Barbarie* (traduction française publiée à la Haye en 1743), I, planche à la page 159 ; d'après ce mauvais dessin, des pilastres corinthiens formaient les montants des baies, des archivoltes entouraient les arcades, et il y avait de grands pilastres entre les ouvertures. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 72, 75. Ravoisié, I, p. 10-12. Cherbonneau, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 109. Poulle, *Rec. de Constantine*, XIII, 1869, p. 672, 716. Vars, *ibid.*, XXVIII, 1893, p. 313-4.

2. Conf. plus haut, p. 109, n. 1.

3. Ravoisié, I, p. 19 et 34, pl. 14. Delamare, pl. 124, fig. 1 et 2. Cherbonneau, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 115. Poulle, *Rec. de Constantine*, XIII, 1869, p. 677-8 ; XIX, 1878, p. 313-5, 423. Vars, *ibid.*, XXVIII, 1893, p. 260-1. *Corpus*, VIII, 7037-8, et p. 965.

Le bel arc de triomphe de Tébessa[1] (plan, *fig.* 60; vue, planche XLIII) appartient au type, si répandu en Afrique, des portes à avant-corps. Mais, au lieu de deux façades adossées, il en a quatre, disposées en carré. Il était isolé et se dressait sur une place, peut-être à l'intersection du *decumanus maximus* et du *cardo*[2]. Sauf le couronnement, dont on ne peut plus que deviner la disposition, il est encore bien conservé. Trois colonnes manquent seulement; au nord, l'entablement a été restauré.

« Le massif du monument, dit Moll, se compose de quatre « pieds-droits, réunis deux à deux par des arceaux de $4^{m},60$ « de portée, avec une hauteur sous clef de $8^{m},30$. Chacun de « ces pieds-droits est un carré de $3^{m},17$ de côté et l'ensemble « des quatre est également disposé en carré : ce dernier a « $10^{m},94$ dans ses deux dimensions. »

Les quatre façades sont exactement pareilles. Chacune d'elles présente, à droite comme à gauche de la baie, un avant-corps, formé : 1° d'un socle assez élevé, avec deux décrochements ; 2° de deux colonnes, dressées à l'aplomb de ces décrochements et précédant deux pilastres ; 3° enfin d'un entablement unique, couronnant le couple de colonnes et semblable à celui qui surmonte les arcades. Les chapiteaux sont d'ordre corinthien ; les fûts, monolithes de $5^{m},73$ de hau-

1. Letronne, *Revue archéologique*, IV, 1847, p. 365-370, pl. 70. Moll, *Annuaire de Constantine*, 1858-9, p. 54-75, pl. VII-IX. Aurès, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1864-5, p. 114 et suiv. Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce*, pl. IX. Héron de Villefosse, *le Tour du Monde*, 1880, II, p. 17, 50-2. Duruy, *Histoire des Romains*, VI, p. 136. Graef, *apud* Baumeister, *article cité*, p. 1890-2. Ballu, *Tébessa*, *Lambèse*, *Timgad*, fig. 1. Id., *Le monastère byzantin de Tébessa*, p. 6 et pl. I.

2. Mommsen (au *Corpus*, p. 939) croit que l'arc fut élevé sur un terrain appartenant à un particulier. Mais la restitution qu'il propose d'une lacune de l'inscription n° 1858, n'est pas absolument certaine.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Arc de Caracalla, a Tébessa

teur, et les pilastres n'ont pas de cannelures; des archivoltes bordent les arcades.

La décoration des parties supérieures est riche et même surchargée. Il faut ajouter que l'exécution des sculptures laisse

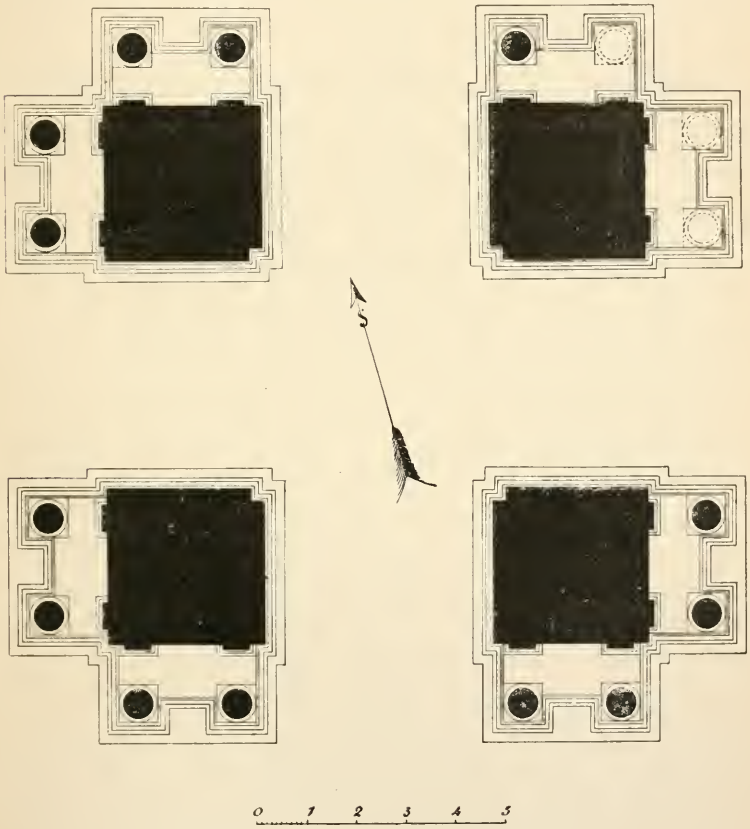

Fig. 60. — Arc de Caracalla, à Tébessa.

à désirer : l'arc de Tébessa est un monument d'une époque de décadence, comme le temple qui l'avoisine. A la clef de voûte de chaque arcade, un médaillon circulaire enferme un buste en haut relief. Celui de la face nord a disparu. Celui de la face méridionale est devenu fruste; au dessous, l'on distingue un

mufle de lion : la figure représentée était peut-être Saturne, ou Cybèle, ou la déesse Céleste. A l'est, il y a une Minerve et, au-dessous, une tête de Méduse. Le médaillon de l'ouest offre le buste d'une femme, qui porte une couronne tourelée et qui est coiffée, selon la mode africaine, de boucles frisées retombant symétriquement sur le front et de chaque côté des joues. C'est sans doute la divinité protectrice de la ville, la *Fortuna* de Theveste. Au dessous, un aigle, les ailes éployées, tient un foudre dans ses serres[1].

Sur l'architrave s'étalent des rinceaux, mêlés de rosaces; ils sont encadrés, en bas, par une rangée de rais de cœur, en haut, par des oves. La petite corniche qui surmonte cette architrave est formée de pirouettes, de canaux, d'oves et de denticules. Les soffites des avant-corps présentent des têtes d'Océan, accostées de rosaces et de feuillages. Les caissons des plafonds que bordent ces soffites sont ornés de rosaces.

La frise mesure $1^{m},25$ de hauteur. Dans les avant-corps, elle est lisse; au-dessus de chaque baie, elle porte une inscription. Au sud, c'est une dédicace à M. Aurelius Severus Antoninus (Caracalla), remontant à l'année 214[2]; à l'ouest, une dédicace à Julia Domna, mère de l'empereur[3]; à l'est, une troisième dédicace, s'adressant au père de Caracalla, le Divin Sévère, qui était déjà mort depuis trois ans[4]. L'inscription de la face septentrionale est complètement détruite; on a placé, à cet endroit, un texte byzantin commémorant la réédification de Theveste par le général Solomon.

La corniche de l'entablement comprend des pirouettes, des

1. *Rec. de Constantine*, VIII, 1864, p. 35, pl. XXVI.
2. *Corpus*, 1857.
3. *Ibid.*, 1856.
4. *Ibid.*, 1855.

canaux, des modillons, des oves, des denticules et des rais de cœur. Le bord supérieur de cette corniche est à 10^{m},93 du sol.

A l'intérieur de l'arc, le plafond était constitué par de longues dalles, dont les extrémités s'engageaient dans les murs des façades, et décoré de caissons ; on n'en voit plus que quelques vestiges.

Il n'y a pas d'attique, mais une construction qui paraît avoir été très importante surmontait le massif percé de quatre baies que nous venons de décrire. Il n'en reste qu'une aile, au-dessus de la face méridionale. C'est un édicule couvert, se composant d'une niche semi-circulaire, qu'encadrent deux pilastres, et de deux colonnes corinthiennes, placées en avant de la niche. Un petit entablement le surmonte, et on peut croire qu'il était coiffé d'un fronton. A droite et à gauche, la niche était, semble-t-il, flanquée d'une baie, dont un des montants subsiste. Trois édicules identiques se dressaient sans doute sur les autres faces. Ces quatre ailes, disposées en croix, devaient s'adosser à une construction centrale, qui a disparu et qui était probablement une coupole. A la partie supérieure de chacun des angles que forment par leur rencontre les murs des façades, était établie de biais une arcade en pierres de taille, qui limitait une niche en blocage, ressemblant à un segment d'entonnoir. Ces trompes servaient à porter la coupole. L'arc de Tébessa est donc un des exemples les plus anciens d'une coupole sur plan carré[1]. En effet, on ne peut pas admettre que le faîte de cet arc soit d'une époque postérieure au reste du

1. L'arc à quatre faces de Tripoli, construit sous Marc-Aurèle, une quarantaine d'années avant celui de Tébessa, est aussi surmonté d'une coupole. Il en est de même de l'arc de Lattaquieh, en Syrie : il paraît dater du temps de Septime-Sévère. Mais, dans ces arcs, l'agencement de la coupole n'est pas le même qu'à Tébessa.

monument : l'édicule conservé est tout à fait de même style que les façades.

Deux des pieds-droits portent une longue inscription sur un de leurs côtés intérieurs [1]. On y lit certaines dispositions du testament de C. Cornelius Egrilianus, préfet de la quatorzième légion. Ce personnage, sans doute originaire de Theveste, institua comme héritiers son frère et sa sœur, mais en leur imposant l'obligation d'élever un arc : celui que nous venons d'étudier. Une somme de 250.000 sesterces (67.000 francs environ) était affectée à l'exécution de ce travail et, en outre, de deux édicules à quatre colonnes qui devaient orner le forum et abriter des statues de divinités [2]. Le testateur ordonnait qu'une somme égale fût versée à la caisse municipale, pour offrir des jeux publics dans les thermes, soixante-quatre fois par an; enfin, le Capitole de Theveste devait recevoir un certain nombre de plats et de vases en or et en argent.

Une inscription mutilée [3], trouvée lors de la démolition d'un mur de basse époque qui obstruait une des baies, mentionne la réfection, en l'année 361, de deux façades d'un monument : « *frontes duas a solo const[ruendas curavit, quae] infinitis rude-*

1. *Corpus*, VIII, n°s 1858, 1859; *addit.* à la page 939; n° 16504.

2. « *Arcum cum statuis* [*IIII fieri iussit*], *tetrastylis duobus cum statuis* [.....*e*]*t Minervae, quae in foro fieri prae*[*cepit, adiectis*]. » Les statues mentionnées après l'arc paraissent bien se rapporter à ce monument. Elles ornaient sans doute les édicules de la partie supérieure. La petite lacune après *arcum cum statuis* est regrettable et ne peut pas être suppléée avec certitude. On aurait trouvé « dans le haut de l'arc de triomphe » un torse en marbre blanc, qui est aujourd'hui au musée de Tébessa (*Rec. de Const.*, VII, 1863, p. XII); d'après l'arrangement du manteau, ce pourrait être un Jupiter, un Esculape, un Génie. Mais le lieu de la découverte ne semble pas avoir été indiqué avec exactitude. Suivant un autre renseignement, qui paraît plus digne de foi (Girol, *Rec. de Const.*, X, 1866, p. 181), cette statue aurait été recueillie *au pied* de l'arc, comme aussi un torse de *Virtus*, conservé au musée. Les deux tétrastyles sont des constructions distinctes de l'arc : conf. plus haut, p. 129, n. 2.

3. *Corpus*, 1860 = 16505.

ribus obplet[ae erant]. » Peut-être, comme on l'a supposé, les mots *frontes duas* désignent-ils deux façades de l'arc de triomphe. Mais, dans ce cas, les expressions dont s'est servi le rédacteur de la dédicace, seraient singulièrement emphatiques, car rien n'indique que, depuis l'époque de Caracalla, l'arc ait été l'objet d'une restauration importante : le style de l'ornementation est exactement le même sur les quatre faces.

Sous la domination byzantine, cet arc devint une des portes de la grande enceinte que nous aurons à décrire plus tard [1].

1. Pour finir ce chapitre, nous mentionnerons quelques arcs romains d'Algérie qui ne sont connus que par des inscriptions :

1° *Constantine*. Arc qui se dressait probablement au Capitole : *Corpus*, 7105.

2° et 3° *Ksar el Ahmar* (région d'Aïn Beida). Arc construit en l'année 303 : *Corpus*, 4764 = 18698. — Arc construit sous Valentinien et Valens : *Corpus*, 4767 = 18701.

4° *Lambèse*. Fragment d'inscription trouvé « entre les arcs et le temple d'Esculape » (*Corpus*, 2723 = 18120) : « ... [*ad*] *ornandam plateam arcus*... »

5° et 6° *Mdaourouch*. Mention d'un arc et d'une statue : *Corpus*, 4679. — Mention d'un arc : *Ibid.*, 4684.

7° *Pont du Chélif* (*Quiza*). Inscription de l'année 128, mentionnant les *arcus portaru*[*m*] (*Ibid.*, 9697 = *Bull. Comité*, 1894, p. 359). Il s'agit peut-être de simples arceaux, surmontant des portes de ville.

8° *Timgad*, Pierre employée dans le fort byzantin (*Corpus*, 2372) : « *statuam Martis ad arcum pantheum*... »

CHAPITRE VI

THÉATRES. AMPHITHÉATRES. CIRQUES

THÉATRES

En Algérie, on trouve des restes de théâtres antiques à Philippeville, à Djemila, à Guelma, à Khamissa, à Timgad, à Tipasa de Maurétanie.

Le mieux conservé est celui de Djemila[1], où le Service des monuments historiques a commencé des fouilles, qu'il conviendrait de poursuivre (plan, *fig.* 61 ; vue, planche XLIV). Selon l'usage, il est établi sur une pente, qui a été aménagée pour l'établissement des gradins. L'hémicycle regarde le nord-est[2].

Ce théâtre mesure 62 mètres dans sa plus grande largeur ; i ne paraît pas avoir pu contenir plus de trois mille cinq cents spectateurs. Ravoisié, qui attribuait à l'orchestre des proportions très vastes, a supposé que cet espace servait à l'occasion d'arène pour des combats de gladiateurs : hypothèse que rien ne confirme. Au-dessus de l'orchestre, une première zone

1. Ravoisié, I, p. 60-62, pl. 47-49. Delamare, pl. 102; pl. 104, fig. 1. Boeswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 106, fig. 45.

2. La plupart des autres théâtres sont également tournés vers le nord. Grâce à cette orientation, les spectateurs étaient moins exposés aux rayons du soleil.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud. Paris

Théâtre de Djemila

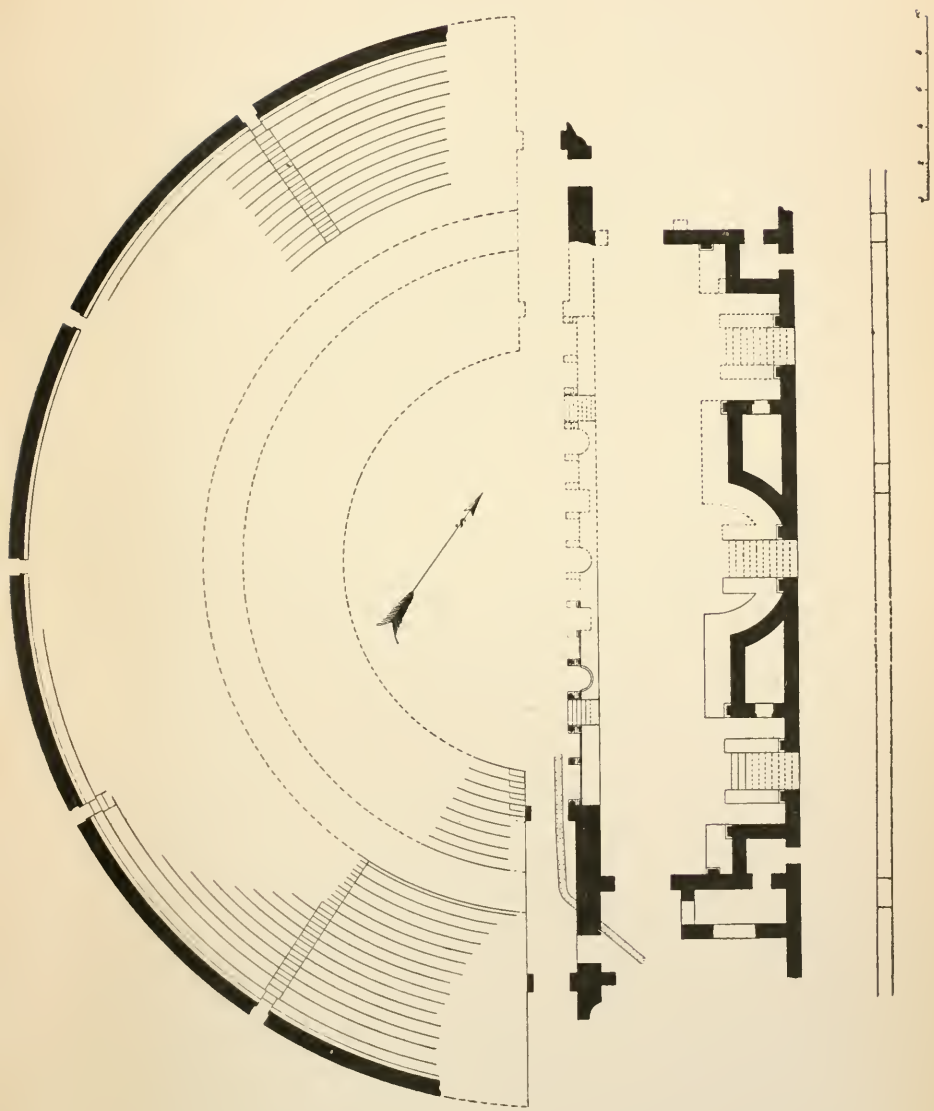

FIG. 61. — Théâtre de Djemila.

de gradins, en pierres de taille, comprend neuf rangs ; un palier la sépare de la zone supérieure, qui en compte quinze ; ces gradins mesurent $0^m,40$ de haut et $0^m,60$ de large. La plupart des théâtres romains présentent une galerie à leur partie supérieure ; il n'en était pas ainsi à Djemila. Le mur de clôture n'a que 2 mètres de hauteur ; il est décoré d'une base moulurée et d'une corniche. Sept escaliers étroits vont de l'orchestre à ce mur, qui est percé de petites baies d'accès. Delamare et Ravoisié ont admis, à tort croyons-nous, l'existence d'un couloir circulaire autour du monument, à l'extérieur : nous n'en avons vu aucune trace. Deux autres entrées s'ouvraient à droite et à gauche de l'orchestre, sous des passages voûtés.

La murette, haute de $1^m,28$, qui limite par devant l'estrade où jouaient les acteurs, offre une série de niches, les unes arrondies, les autres carrées ; elle est décorée de pilastres corinthiens, à fût cannelé, précédés de colonnettes. Deux petits escaliers sont établis vers les extrémités et mettent en communication l'estrade et l'orchestre (voir planche XLV).

La scène est large de $34^m,30$ et profonde de $7^m,15$. Le mur de fond se dresse encore à une hauteur d'environ 6 mètres. Il est bordé d'une sorte de socle, élevé de $2^m,20$, qui portait des colonnes corinthiennes, placées devant des pilastres[1]. Ce mur présente trois grands renfoncements. Celui du milieu, dont l'ouverture mesure $8^m,45$, est de forme semi-circulaire : disposition assez fréquente, qui était d'un bel effet décoratif et avait, semble-t-il, des avantages pour l'acoustique. Au fond de cet hémicycle s'ouvre une baie, qu'encadrent deux pilastres, précédés jadis de colonnes, et dont le seuil domine de $2^m,20$ le niveau de la scène ; un escalier y conduit. Les deux autres

1. Ces colonnes ne sont plus en place. On en voit des débris à terre.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Théâtre de Djemila. Scène

renfoncements sont rectangulaires et plus étroits (5m,90 et 5m,80 de largeur); les baies qui s'y trouvent sont, comme la baie principale, accessibles par des degrés et encadrées par deux pilastres. Les espaces flanquant ces renfoncements forment des salles. Il y a aussi plusieurs pièces, non fouillées ou mal conservées, à droite et à gauche de l'estrade.

En arrière, s'étend un long soubassement, parallèle au mur de la scène. Il est couronné d'une corniche. Peut-être portait-il une colonnade, servant de façade au théâtre et bordant une galerie dont la largeur aurait été de 4m,10. Des chambres (sans doute des magasins) étaient ménagées par-dessous.

Dans l'orchestre, au pied de la scène, on voit les restes d'un égout, destiné à recueillir les eaux de pluie; il se poursuit sous le sol d'un des passages voûtés[1].

Aucune inscription ne permet actuellement de dater ce théâtre d'une manière précise. Nous ne pensons pas qu'il appartienne à une époque postérieure à la dynastie des Antonins. La construction est bonne; les moulures et les chapiteaux sont exécutés d'une manière fort correcte. Un de ces chapiteaux est décoré d'une tête qui paraît représenter l'Océan et qui est accompagnée de la signature du sculpteur : *Ex of(f)i(cina) Asca[nii]*[2].

A Khamissa, le théâtre se trouve au bas de la croupe qui portait la ville de Thubursicum[3]; il est orienté au nord. On y a fait jadis quelques fouilles sans importance; le Service des monuments historiques l'a déblayé partiellement en 1900

1. Un égout analogue existe au théâtre de Khamissa.

2. Gsell, *Bull. Comité*, 1896, p. 112.

3. Delamare, d'après Mitrécé, *Revue archéologique*, XII, 1855-6, p. 640-645, pl. 276. Chabassière, *Recueil de Constantine*, X, 1866, p. 118-9, pl. IV et XIII.

(plan, *fig.* 62; vue de la facade, planche XLVI; vue de la scène, planche XLVII).

Il offre deux séries de gradins, séparées par un palier de 1^{m},60 de large. Celle du bas en compte treize; dans la zone supérieure, on ne distingue aujourd'hui que cinq rangs. Les deux couloirs qui débouchaient dans l'orchestre sont assez bien conservés : on y voit, de distance en distance des arceaux en pierres de taille[1], qui formaient en quelque sorte l'ossature des voûtes en blocage. Un des arcs du couloir de l'est est orné à la clef d'un masque sculpté. Au-dessus de ces passages, étaient établies deux grandes loges (*tribunalia*)[2].

La scène mesure 43^{m},60 de largeur, sur 8^{m},30 de profondeur; elle parait avoir été décorée plus simplement que celle de Djemila. La murette qui la borde est précédée de niches semi-circulaires et carrées, et aussi de deux petits escaliers[3], comme dans le théâtre que nous venons de décrire. Des passages s'ouvrent de chaque côté de l'estrade. Le mur de fond est resté debout jusqu'à une hauteur de près de 7 mètres. Il est précédé d'un socle (large de 1^{m},80, haut de 2^{m},25), qui portait autrefois des colonnes ; à ses deux extrémités, se voient des niches pour des statues. Il présente trois renfoncements courbes, de 9^{m},10, 8^{m},80 et 8^{m},80 d'ouverture, hémicycles dont la partie postérieure est percée de hautes portes. Le seuil de ces portes, qu'on atteignait sans doute par des degrés en bois, était à 1^{m},60 au-dessus du sol de la scène.

1. De hauteur décroissante depuis l'extérieur.

2. Il semble bien que deux larges escaliers aient existé à droite et à gauche de la scène (le noyau de celui de l'est se distingue en *a*). Ils menaient à ces loges et, sans doute aussi, à une partie des places de la première zone de gradins.

3. Celui de l'est seul a été déblayé.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Façade du théâtre de Khamissa

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Scène du théâtre de Khamissa

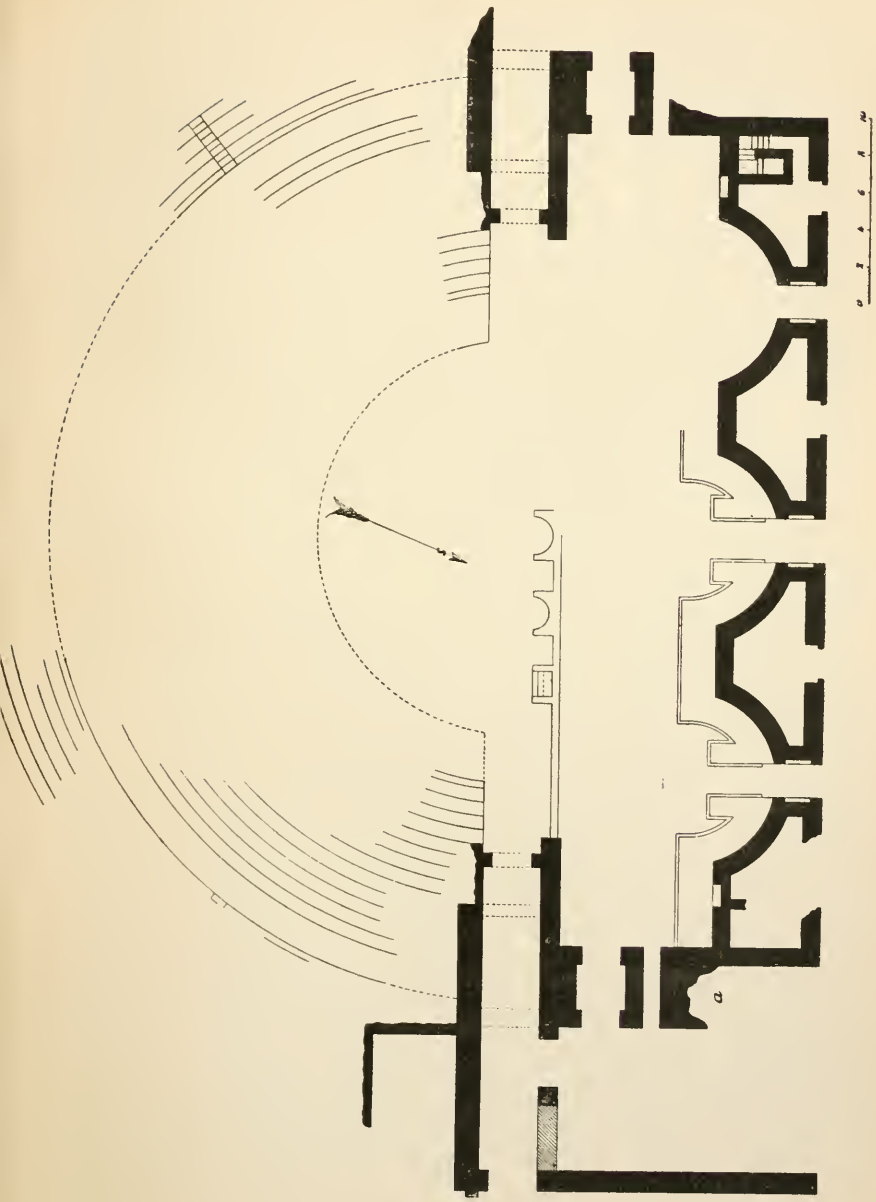

FIG. 62. — Théâtre de Khamissa.

Du côté extérieur, elles étaient surmontées de sculptures représentant des masques : l'un de ces bas-reliefs est accompagné du mot *Eunuc(h)u(s)*, qui fait sans doute allusion à une célèbre comédie de Térence. Des salles sont ménagées entre les renfoncements. La cage d'un escalier subsiste dans l'angle nord-ouest ; il y en avait évidemment un autre à l'extrémité opposée. La façade du monument était peut-être décorée d'un portique, mais il faudrait des fouilles pour s'en assurer.

Le théâtre de Philippeville[1] (plan, *fig.* 63 ; vue planche XLVIII) est en mauvais état, car un assez grand nombre de pierres y ont été prises dans les premiers temps de l'occupation. Roger, en 1859-1861, puis le Service des monuments historiques, en 1891, l'ont déblayé presque complètement. Cet édifice est établi sur la pente orientale d'une colline : le public était tourné vers l'est.

Sauf sept ou huit blocs de pierre, les gradins ont entièrement disparu. Ils reposaient en bas sur le roc, qui avait été taillé en bandes concentriques pour les recevoir, plus haut sur des massifs de blocage. Dans la partie supérieure du théâtre, de gros murs en moellons et en briques, restés debout, délimitent une série de chambres, longues de $4^{m},50$, larges en moyenne de 3 mètres ; elles étaient surmontées de voûtes en blocage, dont quelques-unes subsistent encore, et qui, inclinées dans la direction de l'orchestre, devaient soutenir des gradins. Cependant, quatre de ces voûtes sont, au

1. Ravoisié, II, pl. 51-55. Delamare, pl. 18, fig. 1-3. Fenech, *Histoire de Philippeville*, p. 23-24. *Rec. de Const.*, VII, 1863, p. XIII. Roger, *Mémoires lus à la Sorbonne*, 1864, p. 31, pl. III. Idem, *Revue africaine*, IX, 1865, p. 389-393. Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 6-10. Nous avons indiqué sur notre plan, d'après Ravoisié, les vestiges de la scène qui ont été vus par cet architecte et qui ont disparu depuis.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Théâtre de Philippeville

contraire, penchées vers le dehors; elles supportaient évidemment des escaliers, permettant d'arriver aux places supérieures. On passait, pour s'y rendre, par un couloir courbe, à ciel ouvert, qui s'étend en arrière. C'était une galerie d'accès, dans laquelle les spectateurs débouchaient par plusieurs portes. Des escaliers, traversant six des chambres dont nous venons de parler, la mettaient en communication avec un autre

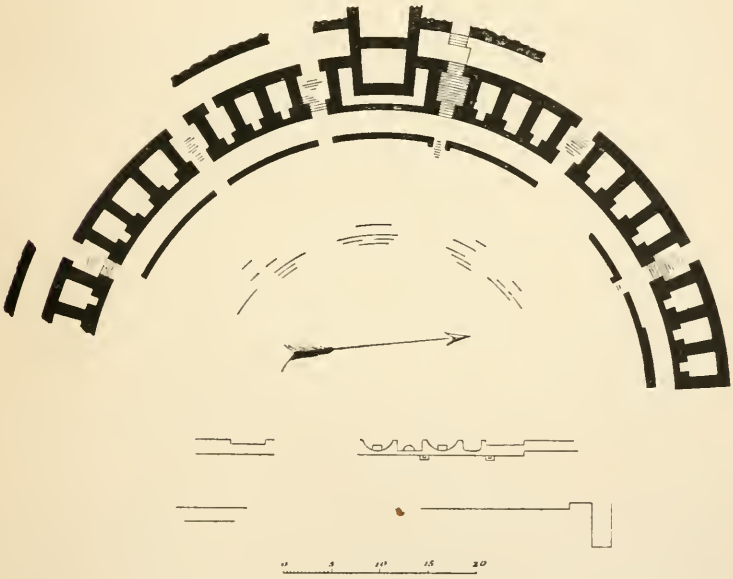

Fig. 63. — Théâtre de Philippeville.

couloir courbe, jadis voûté, disposé en avant et au-dessous des chambres. De ce second couloir, partaient d'autres escaliers prolongements des précédents; ils menaient à la partie inférieure du théâtre. Le premier couloir est coupé, au centre, par deux murs à peu près parallèles, qui ont pu appartenir aux substructions d'une vaste loge, ou plutôt d'un *sacellum*, contenant une grande statue.

Ravoisié a vu des restes de la murette qui bordait la scène du côté de l'orchestre. Elle présentait des niches semi-circulaires et rectangulaires, comme à Djemila et à Khamissa. Par derrière, des cubes de pierre, percés de mortaises carrées, étaient destinés à recevoir des mâts qui soutenaient peut-être le rideau, ou qui portaient une décoration d'avant-scène[1]. Enfin, une partie du mur du fond de la scène figure aussi sur le plan de Ravoisié. Ces vestiges ont disparu sous des bâtisses modernes.

Le théâtre de Rusicade, dont la plus grande largeur atteint 82^{m},40, devait contenir de cinq à six mille places. Il était assez richement décoré : on y a trouvé des débris d'une belle corniche et de balustrades en marbre. Il ne date pas d'une époque antérieure au règne d'Hadrien, car le massif d'une voûte contenait une monnaie de Sabine, femme de cet empereur. Dans le cours des IIe et IIIe siècles, il fut embelli ou restauré à plusieurs reprises ; particulièrement en l'année 225, par les soins d'un magistrat de la confédération de Cirta, M. Fabius Fronto[2].

On voit à Guelma les ruines d'un théâtre[3] (plan, *fig.* 64 ; vue, planche XLIX), plus petit que celui de Philippeville, — il n'a que 58^{m},05 de largeur, — et plus mal conservé. Il a servi de carrière à diverses reprises ; actuellement, tout un quartier de la ville française y dépose ses immondices. Tourné vers le nord, il occupe une pente, qui a été creusée

1. Pour la destination et l'aménagement de ces mâts, voir Cagnat, *Timgad*, p. 107-108 ; Choisy, *Histoire de l'architecture*, I, p. 486.

2. *Corpus*, VIII, 7988.

3. Berbrugger, *Algérie historique, pittoresque et monumentale, province de Constantine*, p. 7-10 et planche. Ravoisié, II, p. 30-32, pl. 27-30. Delamare, pl. 175. Grellois, *Mémoires de l'Académie de Metz*, XXXIII, 1851-1852, 1re partie, p. 273-276. Von Maltzan, *Drei Jahre in Nordwesten von Afrika*, I, p. 275-277.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

THEATRE DE GUELMA

pour le recevoir. La construction est en blocage, avec des revêtements en pierres de petit appareil : on n'a employé qu'une quantité assez minime de grosses pierres de taille, placées aux angles, aux portes, ou formant des chaînes dans les murs. Les gradins sont presque tous absents[1]; mais on distingue encore de petits escaliers, ménagés dans la murette, haute de 1m,10,

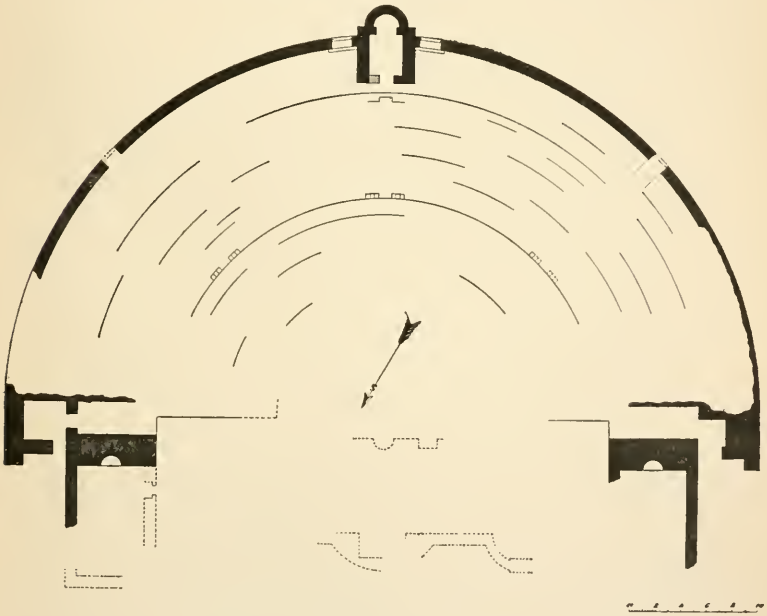

Fig. 64. — Théâtre de Guelma.

qui surmontait le palier circulaire établi entre la zone inférieure et la zone supérieure. Deux passages latéraux voûtés[2] conduisaient à ce palier; ils se prolongeaient sans doute par des escaliers, descendant jusqu'à l'orchestre, qui, selon l'indication de Ravoisié, était pavé de marbre[3]. En haut, plusieurs portes,

1. Il y en avait probablement dix dans la zone inférieure et douze dans la seconde zone.

2. On accédait à celui de gauche (à l'est) par un vestibule carré.

3. Dans le voisinage immédiat de Guelma se trouvent de belles carrières de marbre, que les Romains exploitaient.

probablement quatre, étaient percées dans le mur de clôture. Au sommet de la courbe formée par ce mur, s'élevait une salle, dont il ne reste plus que le soubassement. Elle était dallée en marbre et se terminait par une abside. Peut-être abritait-elle la statue d'une divinité ou d'un empereur. Il ne semble pas que le pourtour du mur ait été précédé, à l'intérieur, d'une colonnade formant un portique, comme l'a cru Ravoisié[1].

Cet architecte a retrouvé une partie de la murette, aujourd'hui détruite, qui bordait la scène ; elle était décorée de niches, alternativement rectangulaires et arrondies. L'estrade, large de 37 mètres, profonde de 7m,15, était dominée par une paroi qui offrait trois renfoncements, celui du milieu de forme carrée, les deux autres semi-circulaires[2]. Contrairement à l'usage, ils n'étaient pas percés de baies. Derrière la scène, régnait un portique à colonnes[3], formant façade. Cette scène était flanquée de deux salles rectangulaires, ornées l'une et l'autre d'une niche pour une statue.

Deux inscriptions[4] nous apprennent que le théâtre de Calama fut élevé grâce à la libéralité d'une femme, Annia Aelia Restituta, qui donna pour cette œuvre la somme de 400.000 sesterces (environ 107.000 francs). En signe de reconnaissance, le conseil municipal lui fit ériger cinq statues. Cette dame romaine est qualifiée de prêtresse des deux Augustes, « *flam(inica) Augg.* » : il s'agit soit de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, soit plutôt de Septime-Sévère et de Caracalla. L'édifice date donc

1. Il est plus probable qu'il y avait là une troisième zone de gradins.

2. Ravoisié n'a vu que le renfoncement central et celui de droite. On ne distingue plus rien, et c'est d'après les indications de Ravoisié que nous avons reporté sur notre plan ces parties de la scène.

3. Grellois, *l. c.*, p. 275.

4. *Corpus*, VIII, 5365 et 5366.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Théâtre de Timgad

de la deuxième moitié du IIe siècle ou des premières années du IIIe.

A Timgad, le théâtre[1], tourné vers l'ouest, a été installé dans le flanc d'un mamelon isolé, au sud du forum (plan, *fig.* 65, d'après le plan levé par le Service des monuments historiques; vue, planche L). Il a beaucoup souffert : les Byzantins semblent y avoir pris un grand nombre de pierres pour construire leur forteresse.

MM. Ballu et Cagnat ont calculé qu'il pouvait contenir de trois mille cinq cents à quatre mille spectateurs : les dimensions sont à peu près les mêmes que celles du théâtre de Djemila (la largeur *maxima* est de 63m.60).

On pénétrait dans l'orchestre par les deux couloirs voûtés usuels[2], que deux tribunes surmontaient. Cet orchestre est revêtu d'un beau dallage et présente au fond trois larges marches, qui recevaient des sièges, réservés certainement aux personnages importants. Par derrière, s'élève une balustrade, encore intacte. Il y avait trois zones de gradins, l'une de huit rangs, la seconde de douze, la troisième de six; seuls, les degrés inférieurs ont conservé leur revêtement de pierres. En haut, se dressait un portique courbe, à colonnade ionique; il pouvait abriter des sièges de bois, à moins qu'il ne servît simplement de promenoir aux spectateurs.

La murette qui limite la scène est en briques : elle offre les escaliers, les niches semi-circulaires et quadrangulaires que nous avons déjà signalés ailleurs. Des placages revêtaient

1. Bœswillwald, Cagnat, Ballu, *Timgad*, p. 93-120, pl. XIII-XV. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 153-168, pl. XV-XVII. Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika*, p. 145.

2. Le couloir de droite présente cependant une disposition particulière : voir *Timgad*, p. 100.

jadis cette paroi, que précédaient vingt-six colonnettes corinthiennes. En arrière, on remarque une douzaine de trous carrés, de 0m,20 de côté, percés dans un dallage. Ils servaient, comme au théâtre de Philippeville, à l'insertion de mâts : des débris

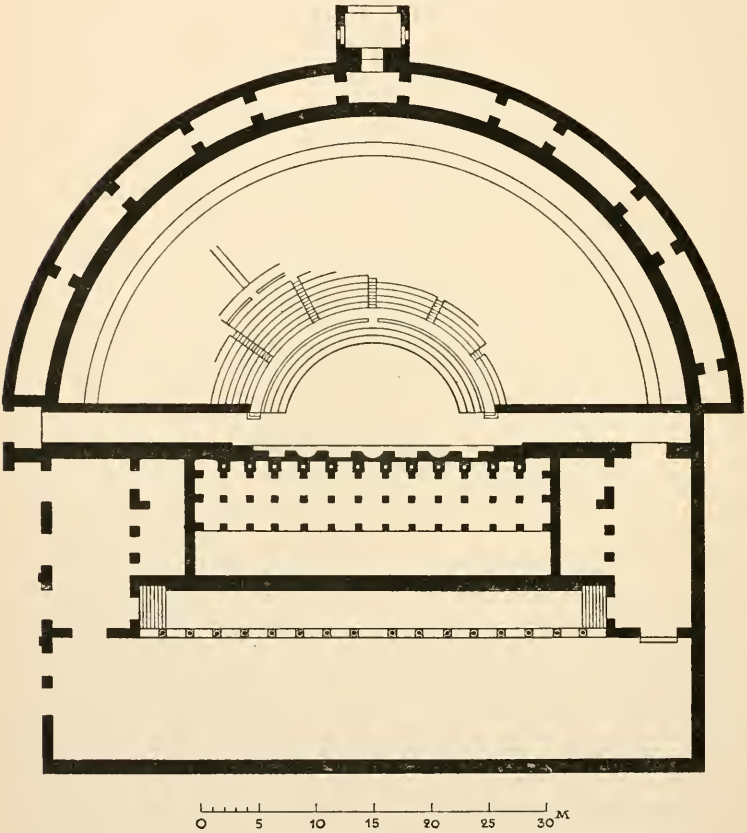

Fig. 65. — Théâtre de Timgad.

de bois ont été recueillis dans une de ces mortaises. L'estrade mesurait 30m,60 de large, sur 4m,80 de profondeur ; il ne reste que les soubassements des petits piliers en briques, disposés sur trois files, qui soutenaient autrefois le plancher. Le mur de

fond n'existe plus [1], et l'on n'a retrouvé que de très maigres vestiges des salles qui formaient les annexes de la scène. Par contre, on voit encore des ruines imposantes d'un portique, long de 40 mètres, large de 3^{m},45, établi sur la façade du monument. Les colonnes, d'ordre ionique, sont au nombre de seize et mesurent 5^{m},60 de hauteur. Elles ont été replacées sur leurs bases par le Service des monuments historiques. On monte à cette galerie par deux escaliers latéraux, de huit marches.

Des inscriptions, trouvées dans les fouilles, permettent de conjecturer que le théâtre de Thamugadi fut élevé sous Antonin le Pieux et sous Marc-Aurèle.

Le théâtre de Tipasa [2] est trop détruit pour présenter quelque intérêt. Il s'élevait en plaine et regardait le nord. Les gradins étaient portés par des substructions voûtées, dont quelques-unes sont encore visibles ; l'hémicycle, assez petit, ne devait pas contenir plus de deux mille sièges. On distingue à peine l'emplacement de la scène, qui avait une profondeur de 6^{m},30. La plupart des pierres de taille de cet édifice, bien conservé il y a un demi-siècle, ont été enlevées par des entrepreneurs.

A Cherchel, le théâtre a complètement disparu [3]. Adossé à une colline et tourné vers le nord, il comptait, dit-on, vingt-sept gradins superposés. La façade était formée par un portique, offrant des colonnes de granit et de marbre blanc.

1. On a seulement découvert quelques débris des colonnes et des entablements sculptés qui l'ornaient.

2. Texier, *Revue archéologique*, III, 1847, p. 728. Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XIV, 1894, p. 355.

3. Ravoisié, III, pl. 27. De Blinière, *Revue archéologique*, V, 1848, p. 346. De Verneuil et Bugnot, *Revue africaine*, XIV, 1870, p. 138. Waille, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1889, p. 362. Le même, *De Caesareae monumentis quae supersunt*, p. 18. Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 58-9.

Il ne reste rien non plus du théâtre de Constantine [1]. Temple et Falbe ont cru reconnaître l'emplacement de celui d'Hippone [2]; je ne saurais dire si leur conjecture est fondée.

A Tébessa, on voit, au sud de la ville actuelle, sept pieds-droits, rehaussés de pilastres. Disposés sur une ligne, à une distance de $3^{m},75$ les uns des autres, ils portaient autrefois des arcades. Les Byzantins les incorporèrent dans leur enceinte. Ces vestiges et de gros fûts de colonnes, jetés dans le rempart byzantin au même endroit [3], passent pour avoir fait partie du théâtre romain de Theveste [4]. Rien ne le prouve [5].

On a trouvé à Sétif, sous l'emplacement qu'occupe l'hôpital, deux arcades, flanquées de pilastres et surmontées d'un entablement, qui appartenaient à un monument de forme arrondie [6]. Elles précédaient deux voûtes inclinées [7], sur lesquelles étaient sans doute établis des gradins. Il y avait donc en ce lieu soit un théâtre, auquel une inscription de Sétif fait allusion [8],

1. Les ruines de cet édifice se trouvaient près du square aux inscriptions. D'aucuns ont voulu y voir un amphithéâtre. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 88. Ravoisié, I, p. 8. Delamare, pl. 134. Vars, *Rec. de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 276.

2. *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 6. Ce théâtre se serait trouvé sur le versant est du mamelon dit Garf el Atram.

3. Diehl, *Nouvelles archives des Missions*, IV, 1893, p. 328.

4. Il est question de jeux scéniques à Theveste dans une inscription du temps de Commode : *Corpus*, VIII, 16530. Il est donc probable que cette ville possédait un théâtre dès le IIe siècle.

5. Un fragment épigraphique d'une assez basse époque mentionne l'*ingressus theatri* (*Corpus*, 1892 = 16511); il aurait été découvert, selon Renier, près de l'angle sud-ouest des remparts; selon un autre auteur, sur le front sud-est de la place. Une inscription du temps de Dioclétien est relative à la restauration de la scène du théâtre, aux frais de la commune de Theveste : « ... [*pr*]*oscaenium sumptu amplissimae civitatis Thevestinorum*... » (*Corpus*, 1862) : cette pierre était employée dans la muraille byzantine, sur le front ouest (derrière l'église actuelle).

6. Ravoisié, I, p. 71, pl. 58. Delamare, pl. 70.

7. Ces voûtes existent encore; elles servent de caves.

8. *Corpus*, VIII, 8438.

soit un amphithéâtre, qu'une autre inscription [1] mentionne [2].

Nous ajouterons qu'il est possible qu'un certain nombre de théâtres, comme aussi d'amphithéâtres de l'Afrique romaine aient été construits en bois [3]. Il serait tout naturel qu'ils n'eussent pas laissé de traces.

AMPHITHÉATRES. CIRQUES

Les amphithéâtres antiques de l'Algérie n'offrent qu'un intérêt médiocre.

Celui de Philippeville, qui se trouvait à l'extrémité sud-est de *Rusicade*, était encore en bon état lors de la conquête française [4]. En 1845, le génie militaire le démolit jusqu'aux fondations. Le plan et les dessins de Ravoisié montrent que l'ensemble du monument mesurait 78 mètres de long sur 59 de large, que les dimensions de l'arène étaient de 50 et de 36 mètres, que le mur entourant cette arène atteignait 4^{m},65 de hauteur, qu'il y avait douze rangées de gradins, et qu'un palier de ceinture régnait entre la huitième et la neuvième rangée. Le noyau de

1. *Corpus*, VIII. 8482. Conf. 8507. fragment où il ne reste que ... *eatrum*.

2. Au XIe siècle, l'écrivain arabe El Bekri (*Description de l'Afrique septentrionale*, traduction De Slane, p. 156) signalait à Alger les ruines d'une maison de divertissement « dont l'intérieur était pavé de petites pierres, qui formaient une espèce de mosaïque. Dans cet édifice, on voit les images de « plusieurs animaux, parfaitement bien travaillées et façonnées d'une manière « si solide que, pendant une longue série de siècles, elles ont résisté à toutes « les injures du temps. » De Slane a pensé que « cette maison de divertissement (*dar el melâb*) » était un théâtre. La description nous ferait plutôt supposer qu'il s'agit de thermes.

3. Conf. pour la Gaule, au Ier siècle de notre ère, *Corpus*, XIII, 1642.

4. Ravoisié, II, pl. 56-59. Delamare, pl. 18, fig. 4. Fenech, *Histoire de Philippeville*, p. 6, 22-23. Féraud, *Revue africaine*, XIX. 1875, p. 83. Vars, *Rusicade*, p. 124 et suiv. — Cet amphithéâtre existait sans doute en l'année 187 de notre ère : voir *Corpus*, VIII, 7969.

la construction était en blocage, les gradins et les parois de l'arène en pierres de taille.

L'amphithéâtre de Lambèse [1], situé entre la ville et le camp, a également servi de carrière. Les gradins, qui étaient au nombre d'une vingtaine, ont complètement disparu ; ils portaient des inscriptions indiquant les places assignées aux diverses curies entre lesquelles se répartissaient les citoyens [2]. Il ne subsiste plus que quelques vestiges des couloirs voûtés qui donnaient accès à l'intérieur.

A l'est et à l'ouest, deux galeries, larges de 4^{m},65, constituaient les entrées principales. Elles étaient surmontées d'une série d'arcades en pierres de taille, de hauteur décroissante [3], qui servaient à renforcer des voûtes en blocage, établies dans les intervalles [4]. Le grand axe de l'édifice mesure 104 mètres, le petit 94 : la forme elliptique est donc beaucoup moins prononcée que dans la plupart des amphithéâtres romains. L'arène avait 72 mètres de long, sur 62 de large.

Ce bâtiment « était d'une construction tout à fait rudimen-
« taire ; taillé d'un côté à même d'une petite colline de terrain
« schisteux, il était complété dans l'autre partie par des terres
« rapportées, maintenues par un mur de moellons, que ren-
« forçaient extérieurement des contreforts saillants, contre-
« boutant la poussée des terres : travail fort grossier et qui
« devait se trouver revêtu par des talus gazonnés, coupés au
« droit de chaque passage de porte [5]. »

1. Delamare, *Recherches sur Lambèse*, p. 34-35. *Rec. de Constantine*, VII, 1863, p. VI-VII. *Ibid.*, XXIII, 1883-4, p. 191-3. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 48-9.

2. *Corpus*, VIII, 3293.

3. Deux arcades sont encore debout dans la galerie de l'est.

4. Conf. Choisy, *Histoire de l'architecture*, I, p. 517.

5. *Rec. de Constantine*, XXIII, p. 192-3.

A Tébessa, l'amphithéâtre[1] n'est plus représenté que par une excavation à peu près circulaire de 50 mètres de diamètre, que l'on voit au sud-est de la ville ; les Byzantins d'abord, puis les Français en ont pris tous les matériaux. Il s'appuyait, d'un côté, sur une pente, de l'autre, sur des massifs de blocage. Les gradins inférieurs étaient en tuf, les gradins supérieurs en pierre calcaire ; on a supposé que ces derniers avaient été ajoutés lors d'un agrandissement de l'édifice. Il y avait environ quinze ou seize rangs de sièges.

L'amphithéâtre de Cherchel[2], où eut lieu, d'après la tradition, le martyre de sainte Marcienne, se trouve dans la partie orientale de la ville antique. Il mesure environ 120 mètres de long, sur 70 de large : les deux entrées principales s'ouvraient aux extrémités du grand axe. Il y a une soixantaine d'années, c'était le mieux conservé des monuments romains de Caesarea ; mais on y a pris tant de pierres qu'il ne reste plus en cet endroit que quelques décombres, presque cachés par une végétation luxuriante. Plusieurs gradins sont encore visibles au sud-est.

A Tipasa, l'amphithéâtre[3], long de 100 mètres, large de 85, est assez enterré et n'a pas été fouillé. Çà et là, des portions de murs dépassent le sol, et l'on reconnait à l'un des sommets de l'ellipse, au sud-ouest, l'emplacement d'une des grandes

1. Moll, *Annuaire de Constantine*, 1858-9, p. 40-45. Girol, *Rec. de Constantine*, X, 1866, p. 213-5. Héron de Villefosse, *le Tour du Monde*, 1880, II, p. 14.

2. Ravoisié, III, pl. 28. De Blinière, *Revue archéologique*, V, 1848, p. 344-5. De Verneuil et Bugnot, *Revue africaine*, XIV, 1870, p. 136-7. Héron de Villefosse, *Archives des Missions*, 3e série, II, p. 392-393. Waille, *De Caesareae monumentis*, p. 18-20. Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 54-57.

3. Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XIV, 1894, p. 334-5 (il s'élève vers le milieu de la ville romaine).

portes. La construction, qui est médiocre, ne paraît pas antérieure au IIIe siècle de notre ère[1].

Il n'existe en Algérie qu'un seul cirque romain : à Cherchel, dans le quartier occidental de l'ancienne Caesarea[2]. Les ruines en sont peu distinctes. Cet édifice, qui a plus de 400 mètres de longueur, sur 90 environ de largeur, présente, selon l'usage, la forme d'un rectangle dont un des petits côtés (celui de l'est) est arrondi. Au sud, les gradins s'adossaient à une pente ; au nord, ils étaient portés par des massifs de blocage. De ce côté, le mur de clôture était soutenu extérieurement par une longue série de contreforts. Ravoisié, qui a fait quelques sondages dans ce cirque, a rencontré à l'est, au milieu de la courbe, les vestiges d'une porte monumentale à trois baies. Les pierres du mur central de la piste ont servi en partie à la construction de l'église française[3].

1. L'amphithéâtre d'El Outaïa (dans la région de Biskra) est mentionné dans une inscription du temps de Marc-Aurèle (*Corpus*, VIII, 2488 et p. 953) ; il ne semble pas avoir laissé de traces distinctes. Peut-être était-il en terre. — Une inscription (*Corpus*, 5276) permet de supposer qu'il y avait à Hippone un amphithéâtre. On a cru pouvoir en indiquer l'emplacement : Papier, *Lettres sur Hippone*, p. 144.

A Guelma et à Hammam Meskoutine, des excavations elliptiques ont paru représenter des amphithéâtres : Grellois, *Mémoires de l'Académie de Metz*, XXXIII, 1851-2, 1re partie, p. 276 et 321. — Quelques archéologues ont donné le nom d'amphithéâtre, de cirque, ou de théâtre à une dépression qui se voit à Bougie et qui, à mon avis, n'est pas artificielle : Lapène, *Vingt-six mois à Bougie*, p. 19-20 ; Féraud, *Revue africaine*, III, 1858-9, p. 304, n° 2 ; Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 150, n° 2 ; Poulle, *Rec. de Constantine*, XVII, 1875, p. 437. — Pour les amphithéâtres de Sétif et de Constantine, voir plus haut, p. 201 et p. 200, n° 1. Celui de Constantine est mentionné dans une inscription du temps de Septime-Sévère : *Corpus*, VIII, 6995.

2. Ravoisié, III, pl. 29. De Verneuil et Bugnot, *Revue africaine*, XIV, 1870, p. 132. Waille, *De Caesareae monumentis*, p. 20-21. Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 61.

3. Peut-être y avait-il un cirque à Constantine, sur la rive droite du Rummel, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la gare. Mais la chose est assez douteuse. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 75-6.

On a cru distinguer aussi à Cherchel les traces d'un stade[1].

Ravoisié, I, p. 12. Marchand, *Rec. de Constantine*, X, 1866, p. 71, et XI, 1867, p. 354. Vars, *ibid.*, XXVIII, 1893, p. 315. — Des inscriptions indiquent l'existence de cirques à Bougie (*Corpus*, VIII, 8938) et à Aumale (*ibid.*, 9052, 9065). Il est question de courses de chevaux à Tébessa (*ibid.*, 16565); mais elles ont pu avoir lieu sur une simple piste en terre.

1. Ravoisié, III, pl. 21-22 (près du rivage). Waille, *l. c.*, plan à la page 17, n° 7. Sous Septime-Sévère, Césarée avait reçu le droit de célébrer annuellement deux *agones*, fêtes qui se donnaient soit dans le cirque, soit dans le stade (*Corpus*, VIII, p. 1985). — A Constantine, un édifice circulaire ou elliptique, dont on a retrouvé quelques vestiges, paraît avoir servi à des spectacles. Brunon et Meister, *Rec. de Const.*, XVII, 1875, p. 61-8, pl. XIII. Poulle, *ibid.*, XXII, 1882, p. 283-4. Vars, *ibid.*, XXVIII, 1893, p. 262-4.

CHAPITRE VII

MARCHÉS

Nous ne connaissons actuellement en Algérie qu'un seul édifice auquel on puisse donner avec certitude le nom de marché. Il se trouve à Timgad, auprès de l'arc de Trajan, sur le côté sud du *decumanus*[1] (plan, *fig.* 66, d'après le plan levé par le Service des monuments historiques ; vues, planches LI et LII). Des inscriptions qui y ont été découvertes nous apprennent que ce *macellum* fut fait par les soins de M. Plotius Faustus, chevalier romain, et de sa femme. Il est très probable qu'il date du premier quart du IIIe siècle.

Sur une place dallée s'élève un portique, au milieu duquel est l'entrée principale. Il y a, en outre, deux portes latérales, dont l'une donne sur une rue qui longe le bâtiment à l'est, et dont l'autre s'ouvre sous un portique bordant la face opposée.

A l'intérieur, des galeries, dont les colonnes sont surmontées de chapiteaux corinthiens à feuilles non découpées, entourent une cour rectangulaire, de 24m,30 de long sur 15m,30 de large, ornée au centre d'un bassin carré.

1. Bœswillwald, Cagnat, Ballu, *Timgad*, p. 183-215, pl. XXIII-XXVI. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 209-211, pl. XXXI-XXXVI.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Marché de Timgad

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Marché de Timgad

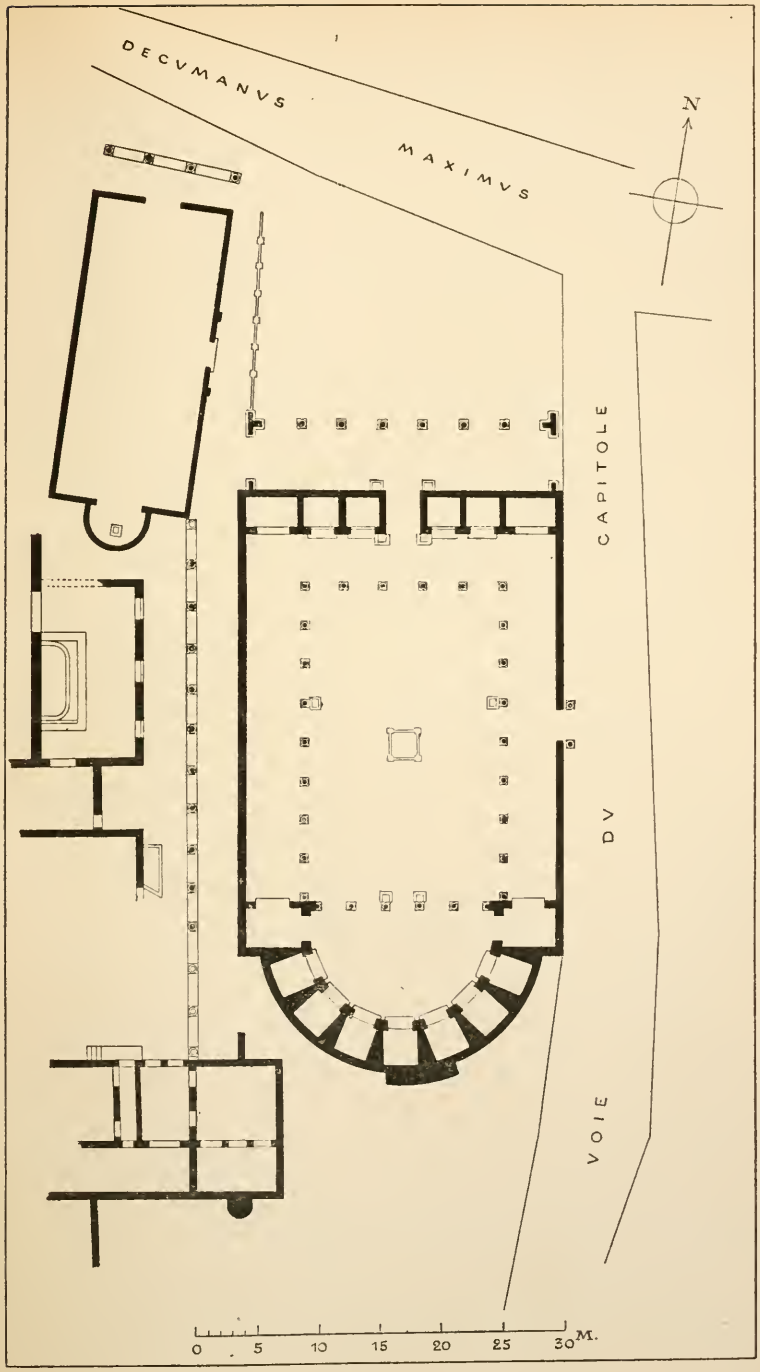

Fig. 66. — Marché de Timgad.

Un grand hémicycle s'étend au-delà de la cour, au sud. L'ouverture en était barrée par une rangée de colonnes, que reliaient des arcades : c'est, croyons-nous, le plus ancien exemple de ce dispositif en Occident. Au-dessus, s'élevait un mur plein. Entre chaque chapiteau et chaque sommier, on avait intercalé un dé[1], offrant un entablement complet : architrave, frise et corniche. Sur chacun de ces dés est gravée une lettre, et l'ensemble des lettres forme le nom du fondateur du marché. — Le fond de l'hémicycle est occupé par sept compartiments, qui servaient de boutiques. Des arcades étaient jetées sur les pieds-droits placés à la tête des murs de séparation. Au-dessus de ces pieds-droits, de belles consoles portaient des colonnettes de marbre, cannelées en spirale, de 3^{m},05 de haut. Celles-ci portaient à leur tour l'une des extrémités des poutres maîtresses du toit de l'hémicycle ; l'autre extrémité s'appuyait sur le mur qui surmontait la colonnade du front de la salle. Les consoles présentent des sculptures : par devant, une grande feuille d'acanthe ; sur les côtés, des motifs divers, à relief assez plat, rinceaux, pampres, cornes d'abondance, cratère et figure tenant deux ceps de vigne. Nous ne croyons pas qu'elles soient plus récentes que le reste de l'édifice.

A l'entrée de chaque compartiment, une grande dalle de granit, placée horizontalement à une hauteur d'un mètre, est engagée dans les deux murs latéraux. Elle servait à l'étalage. Pour pénétrer dans sa boutique, le marchand devait se glisser par-dessous cette table.

Il y avait aussi des boutiques en avant de la cour, de chaque côté de la porte principale du *macellum*.

1. Membre d'architecture précurseur des coussinets-impostes de l'époque chrétienne.

Ce monument est d'une décoration fort élégante et offre des dispositions architecturales remarquables. Il était orné de plusieurs statues du fondateur et de sa femme.

Au nord-ouest du marché, on voit un édifice qui en était peut-être une annexe. C'est un bâtiment rectangulaire, de 24^{m},25 de long sur 10^{m},40 de large, précédé d'un portique qui regarde le *decumanus* et terminé par une abside dont l'ouverture est flanquée de deux pilastres. Il est dallé [1]; une toiture en charpente et en tuiles le recouvrait. Dans l'abside, on a trouvé la base d'une statue de la Concorde des empereurs Valentinien et Valens, érigée vers 365 [2].

A Announa, Bernelle a en partie déblayé une ruine assez vaste [3], à gauche de la grande voie qui allait de l'arc à deux ouvertures, formant l'entrée méridionale de la ville, à l'arc à une baie, dressé, croyons-nous, en avant du forum.

Les murs extérieurs sont en blocage, avec des chaînes en pierres de taille. Une cour dallée, à peu près carrée (elle mesure 18^{m},20 sur 17^{m},30), occupe le centre; elle était bordée, sur ses deux faces latérales et au fond, par des portiques, larges de 4^{m},70, élevés de 0^{m},70. Des colonnes soutenaient ses toits de ces galeries : aujourd'hui, il ne reste plus que les dés en pierre qui portaient leurs bases. Une mosaïque ornementale formait le pavement du portique du fond. A l'extérieur, une sorte de galerie, large de 4^{m},50,

1. Au centre de la salle et dans l'abside, les dalles sont en calcaire noir et en porphyre rouge.

2. Un fragment d'inscription, trouvé à quelques mètres des deux édifices que nous venons de décrire, fait mention d'une place et sans doute aussi d'un marché aux étoffes : « *foru*[*m*]... [*cum basilica* ?] *vestia*[*ria*] ».

3. Poulle, *Rec. de Constantine*, XXVI, 1890, p. 348-352. Bernelle, *ibid.*, XXVII, 1892, p. 107-8 et plan à la page 104 (description et plan inexacts).

paraît avoir été adossée au mur de droite. Tout cela est en fort mauvais état et à peine distinct.

La façade regardant la voie présentait une inscription, longue d'environ 6 mètres, dont Bernelle a recueilli de nombreux fragments. Elle indique que la construction date du règne de Septime-Sévère[1]. Des statues d'un homme en toge et d'une femme drapée décoraient l'entrée.

Il se pourrait que cet édifice ait été un *macellum :* le plan présente des analogies avec celui du bâtiment d'Eumachia, à Pompéi, dans lequel M. Mau[2] veut voir un marché aux étoffes[3].

1. *Corpus*, VIII, 18903.

2. *Römische Mittheilungen des archäologischen Instituts*, VII, 1892, p. 113, pl. IV-V.

3. Une inscription de Djemila, citée plus haut (p. 126), mentionne un marché aux étoffes (*basilica vestiaria*), qui n'a pas été déblayé. — Sur deux inscriptions d'Aumale, de l'année 230, il est question d'un « [*m*]*acellum cum porticibus* [*et po*]*nderibus omnibus* » : *Corpus*, VIII, 9062, 9063. — Une inscription de Lambèse (*ibid.*, 18224), datant de la fin du IIIe siècle environ, fait mention d'un *macellum*, dont la surveillance était confiée à des sous-officiers ; elle a été découverte dans une ruine, à 150 mètres au sud-est du camp, par conséquent assez loin de la ville. Il s'agit sans doute d'un marché à l'usage des légionnaires.

CHAPITRE VIII

THERMES

Dans presque toutes les ruines romaines de quelque importance, on rencontre des établissements de bains ; dans les grandes villes, il y en a généralement plusieurs.

Ces thermes sont bâtis d'une manière assez uniforme. L'emploi des pierres de taille y est restreint. Elles ne servent guère qu'à fortifier des angles, à encadrer des baies, parfois aussi à former des arcades, ou bien des chaînes dans les murs. Les parois sont faites de petits moellons, noyés dans un excellent mortier, avec quelques parties en briques. Ce mode de construction avait le double avantage d'être rapide et d'offrir une grande solidité : les voûtes en béton qui surmontaient une partie des salles ne faisaient, pour ainsi dire, qu'un seul bloc avec les murs qui les portaient ; en bien des endroits où murs et voûtes ont été renversés, soit par les hommes, soit par les tremblements de terre, le sol est jonché de massifs énormes, si compacts que rien ne semble pouvoir les désagréger. Souvent, on diminuait le poids des voûtes en en constituant le noyau avec des séries de petits tubes en terre cuite, emboîtés les uns dans les autres : procédé encore usité en Tunisie.

La décoration venait se superposer tant bien que mal au gros œuvre. Contre les parois, on appliquait soit des enduits de stuc, revêtus de peintures, soit des placages de marbre. On aimait à paver les salles de mosaïques, ornementales ou figurées.

S'il y a en Algérie beaucoup de restes de thermes romains, peu nombreux sont ceux qui méritent une description détaillée.

A Cherchel, on a reconnu l'existence de trois établissements de bains.

Le plus considérable, appelé par les indigènes « le palais du Sultan », se trouve à l'ouest de la ville[1] (plan, *fig.* 67; vues, planches LIII et LIV). Des fouilles y ont été faites à plusieurs reprises, en dernier lieu (1886-1889) par M. Waille, qui a déblayé toutes les parties non ensevelies sous des bâtisses modernes.

Ces thermes paraissent dater de la fin du IIe siècle ou du début du IIIe. Plus tard, ils ont subi quelques remaniements, d'ailleurs peu importants. Ils présentent un plan très symétrique, comme, par exemple, les thermes de Titus, de Caracalla et de Dioclétien, à Rome.

L'entrée principale semble avoir été à l'est, en un endroit qui n'est plus visible aujourd'hui. Il y avait là un beau portique, formé de colonnes de granit de plus de 8 mètres de

1. De Blinière, *Revue archéologique*, V, 1848, p. 347-348. *Revue africaine*, I, 1856-7, p. 143-6, 222-4, 251, 304 (fouilles de Lhotellerie); VIII, 1864, p. 477; XIV, 1870, p. 140-141. Waille, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1886, p. 301-4; 1887, p. 53-6, 232-6; 1888, p. 35-41, 241-250; 1889, p. 360-8. Le même, *De Caesareae monumentis quae supersunt*, p. 24-30, 33. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 6, 7, 8, 10, 55, 160. Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 39-48 et plan. Ott, dans *la Construction moderne*, 10 avril 1897 (p. 327).

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

GRANDS THERMES DE CHERCHEL

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Grands thermes de Cherchel

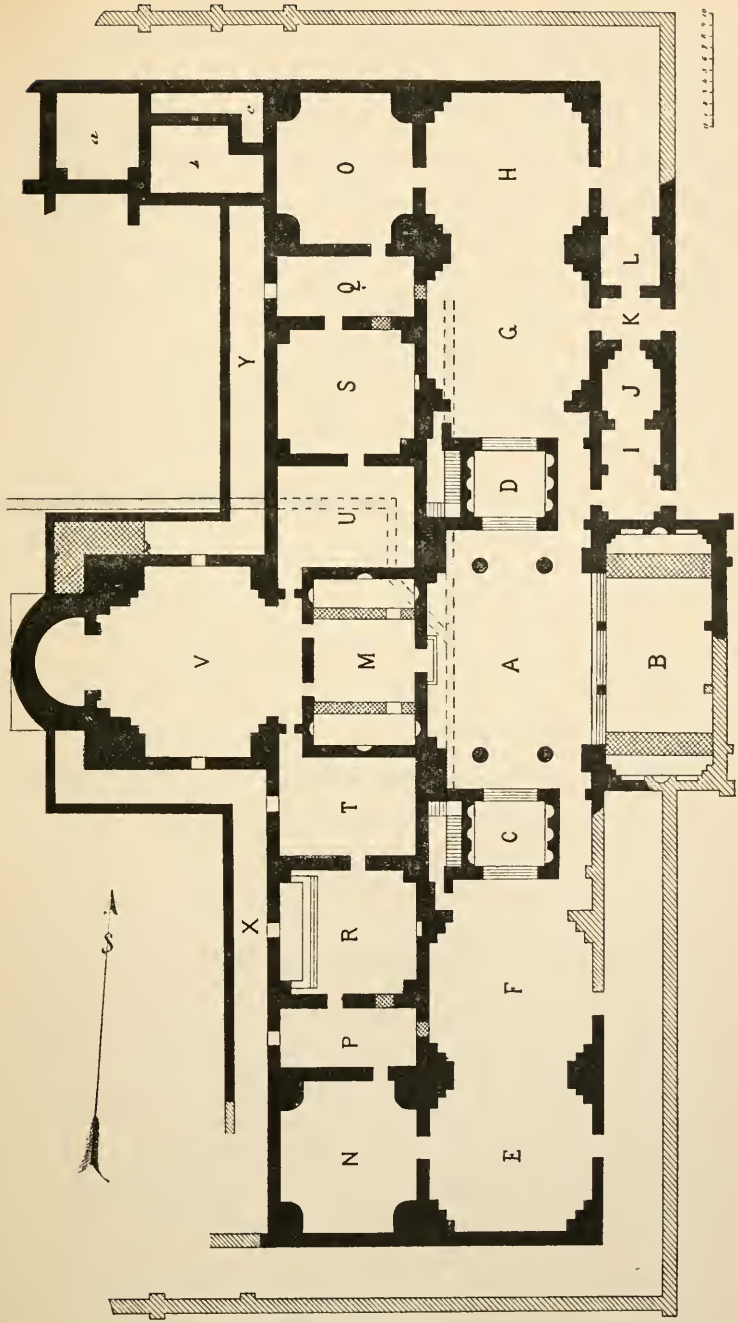

Fig. 67. — Grands thermes de Cherchel.

hauteur, à chapiteaux ioniques. Peut-être même des portiques régnaient-ils tout autour du monument.

Dans la partie orientale, la principale salle, A, est le *frigidarium*. Elle mesure 24 mètres de long sur 14 mètres de large et offre un beau pavement en dalles d'onyx, provenant des carrières d'Aïn Tekbalet, dans le département d'Oran. Quatre grosses colonnes de granit, d'un mètre de diamètre, faisaient partie de la décoration de cette pièce : il n'en reste plus que quelques tronçons. La place qu'elles occupaient paraît difficile à fixer avec certitude ; cependant, il est probable qu'elles se dressaient aux points où nous les avons indiquées sur le plan. Sur trois côtés, la salle dont nous parlons est flanquée de bassins pour les bains froids, B, C, D[1].

Des escaliers, disposés en arrière des deux piscines latérales, conduisaient probablement à des terrasses.

A droite comme à gauche de cette salle, deux grandes pièces, vestibules, promenoirs ou lieux de récréation (E, F, G, H), sont pavées de mosaïques ornementales ; des voûtes d'arêtes les recouvraient. Des mosaïques décoraient aussi les cabinets ou couloirs I, J, K, L.

Derrière le *frigidarium*, se trouve une salle M, qui a été coupée plus tard en trois compartiments. Elle pouvait être chauffée : des piles de briques y supportaient un sol en béton et, selon l'usage, la vapeur d'eau produite par des fourneaux souterrains circulait à travers le sous-sol, dans les intervalles des piles. Cette pièce, placée entre le *frigidarium* et le *caldarium*, était sans doute un *tepidarium*, où l'on entretenait une chaleur modérée, formant la transition entre le bain chaud

1. La grande piscine de l'est, B, a été rétrécie à une basse époque. Les murs postérieurs sont indiqués par des hachures croisées.

et le bain froid, ou servant de préparation au bain chaud.

Les salles P, Q, R, S, T, U, situées à droite et à gauche de ce *tepidarium*, avaient également des sous-sols chauffés, ou hypocaustes. En outre, les murs étaient doublés par des tuiles, posées verticalement et formant une sorte de rideau qu'un vide de quelques centimètres séparait du mur [1]. Ces salles devaient être des étuves, chauffées à une température plus ou moins élevée ; il est possible aussi qu'on y ait pris des bains chauds dans des baignoires mobiles. La grande baignoire maçonnée qui se voit dans la salle R est un aménagement de basse époque.

Les deux pièces extrêmes N et O, jadis voûtées, sont dépourvues d'hypocaustes ; elles offrent des mosaïques ornementales assez grossières.

La salle V, qui communique avec M, T et U, était le *caldarium*, où l'on prenait les bains chauds. Elle avait des hypocaustes et elle était voûtée [2]. Une piscine se trouvait dans l'abside du fond ; il y en avait probablement deux autres, sur les côtés.

A droite et à gauche étaient des couloirs (X, Y), permettant d'atteindre les fourneaux. Les réduits *a*, *b*, *c* ont peut-être servi de réservoirs. Mentionnons enfin de vastes égouts, qui évacuaient les eaux vers la mer ; ils se distinguent nettement sous les salles A, G, M, U, et à droite du *caldarium*.

Ces thermes étaient décorés de nombreuses statues, placées

1. Ces rideaux de tuiles étaient probablement destinés à préserver les murs contre l'action de la chaleur et de l'humidité : conf. Baumeister, *Denkmäler des klassischen Altertums*, III, p. 1769.

2. A une certaine époque, on sentit le besoin de consolider l'angle du nord-ouest contre la poussée de la voûte, et l'on construisit un gros massif de blocage dans le fond du couloir qui flanquait la salle à droite.

soit sur des piédestaux, soit dans des niches arrondies ou quadrangulaires (voir au plan piscines B, C, D, salles M, R, S). Il semble même qu'après le triomphe du christianisme, l'édifice ait été transformé en une sorte de musée, asile pour les images des dieux déchus, qu'on avait consenti à épargner à cause de leur valeur artistique. Les fouilles ont fait découvrir une cinquantaine de statues, plus ou moins mutilées, qui sont allées enrichir les musées de Cherchel, d'Alger, et même le Louvre.

Dans la partie orientale de Caesarea, sur le champ de manœuvres actuel, s'élèvent d'autres thermes, plus petits[1] (vue, planche LVI). La salle principale mesure 20 mètres sur 12. Elle était dallée de marbre. Au sud, deux grandes absides la flanquaient. A l'est, un bassin arrondi, pavé en mosaïque, servait aux bains froids; il était surmonté de trois niches pour des statues, dont l'une, représentant un homme en toge, a été retrouvée il y a quelques années. D'autres salles voisines, dont les murs sont à peine distincts, présentent des vestiges d'hypocaustes; des plaques de marbre et des stucs peints en ornaient les parois. On y a recueilli un grand nombre de bouteilles en terre cuite, employées jadis dans les voûtes.

Un troisième établissement de bains se trouvait vers le milieu de la ville[2]; il n'en subsiste plus qu'un massif de blocage.

1. De Blinière, *Revue archéologique*, V, 1848, p. 346-347. Ravoisié, *Exploration*, III, pl. 37-40. *Revue africaine*, VIII, 1864, p. 477; XIV, 1870, p. 140. Héron de Villefosse, *Archives des Missions*, série III, t. II, 1875, p. 323. Waille, *Bull. Comité*, 1890, p. 393-398. Le même, *De Caesareae monumentis quae supersunt*, p. 31-32. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 62, n° 1. Gsell, *Guide archéologique*, p. 52-53.

2. Ravoisié, *l. c.*, pl. 35, 36 (deux salles carrées, qui devaient être couvertes de voûtes d'arêtes, et une grande abside avec trois niches). *Revue africaine*, III, 1858-9, p. 67; VIII, 1864, p. 477; IX, 1865, p. 66 et 70; XIV, 1870, p. 141. Gauckler, *l. c.*, p. 63. Gsell, *l. c.*, p. 59.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Petits thermes de Cherchel

Les thermes qui sont situés dans le quartier central de Tipasa offrent encore des ruines assez imposantes, s'élevant, en certains endroits à 9 mètres au-dessus du sol actuel[1] (plan, *fig.* 68; vue, planche LVI). Par leurs dispositions, ils ressemblent aux grands thermes de Cherchel, et ils doivent dater à peu près de la même époque. Malheureusement, ils sont très enterrés

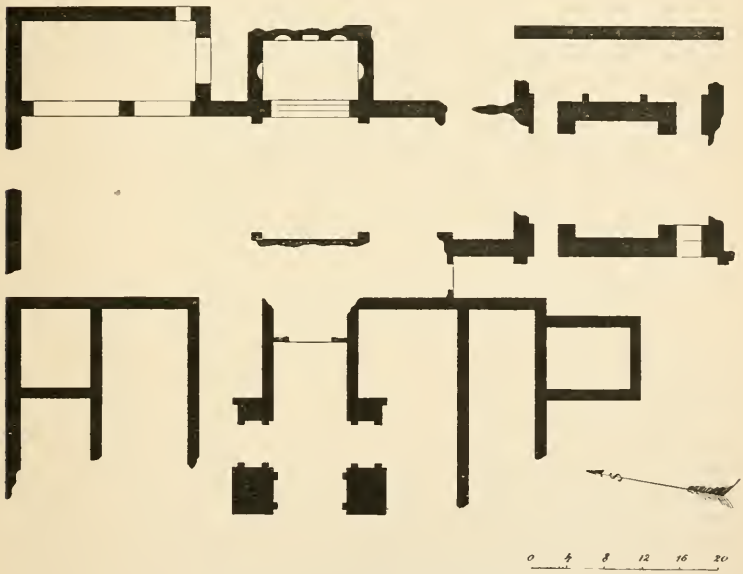

Fig. 68. — Thermes de Tipasa.

et on n'y a fait que quelques déblais, pour installer des caves. A l'est, se trouve le *frigidarium*, avec une piscine rectangulaire, dont les parois sont creusées de cinq niches pour des statues. D'autres salles, qui n'ont pas été fouillées ou qui sont recouvertes par des bâtisses modernes, flanquaient ce *frigidarium* : au sud, un grand bâtiment voûté devait atteindre environ 14 mètres de hauteur. Les pièces pourvues d'hypo-

1. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894 p. 332-334.

caustes occupent toute la partie occidentale de l'édifice. Le *caldarium* est, comme à Cherchel, une vaste salle voûtée, présentant à l'ouest une abside, dans laquelle est établi le bassin qui servait aux bains chauds[1].

A Lambèse, il y avait au moins trois établissements balnéaires[2]. Nous avons déjà parlé des thermes dont les ruines se voient dans le camp[3]. D'autres thermes, situés entre le camp et la ville, au sud-est de l'arc de Commode, n'ont laissé que des vestiges insignifiants : ils ne paraissent pas avoir été très vastes. On y a découvert une mosaïque ornementale[4].

Ceux qu'on appelle *Bains des Chasseurs* offrent plus d'intérêt[5] (plan, *fig.* 69, d'après le plan levé par le Service des monuments historiques ; vue, planche LVII). Ils sont à peu de distance au nord-est du Capitole. Des officiers les ont déblayés en partie, il y a vingt ans ; depuis cette époque, ils ont été fort dégradés.

L'entrée principale est au sud. Elle donne sur une cour quadrangulaire A, au milieu de laquelle on voyait une fontaine et qui communiquait avec les salles B, C, O. Au delà de cette cour, s'étend le *frigidarium* D, pavé d'une mosaïque en cubes de briques ; une piscine E le flanque à droite. Au fond, une salle F communique avec D par une triple baie, constituée par deux colonnes dont les bases sont encore en place. Des chambres (G, H, I, J) s'ouvrent sur F à l'est et au nord.

1. Cette abside, qui n'est pas indiquée sur le plan ci-joint, levé il y a une dizaine d'années, a été reconnue, m'a-t-on dit, dans des sondages qu'on a ensuite recomblés.

2. Une inscription de Lambèse (*Corpus*, VIII, 2706 et p. 1739) mentionne un *balneum* qui fut restauré par la légion *III Augusta*, sous Septime-Sévère. Nous ignorons à quel édifice elle se rapporte.

3. Page 84-6.

4. Barnéond, *Revue africaine*, VII, 1863, p. 474. *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 191. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 48.

5. *Rec. de Constantine*, XXIII, p. 202-203. Cagnat, *l. c.*, p. 59-60.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Thermes de Tipasa

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Bains des Chasseurs, a Lambèse

C'est à l'ouest que se trouvent les locaux qui pouvaient être chauffés. Ils n'ont été fouillés que partiellement. La petite salle K, munie d'une abside et jadis voûtée, a pu être une étuve. La salle L, qui offre des hypocaustes et des rideaux de briques, représente certainement le *caldarium*. Longue de

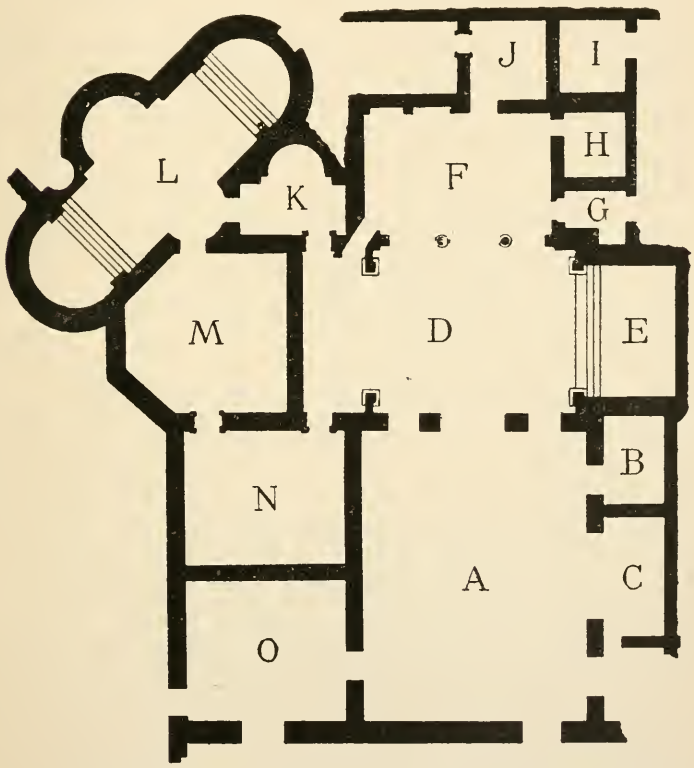

Fig. 69. — *Bains des Chasseurs*, à Lambèse (échelle 1/350).

$15^{m},50$, elle a à peu près la forme d'une croix à branches arrondies. Des piscines sont ménagées dans les deux absides qui se font vis-à-vis aux extrémités du grand axe.

Ces thermes ont été construits par la main-d'œuvre militaire, comme le prouvent un grand nombre de briques portant l'estampille de la troisième légion.

Au pied de la ville et auprès de l'arc de triomphe de Septime-Sévère, une grande ruine, où l'on a constaté des restes de canalisation, porte le nom, évidemment erroné, de *Palais du légat*[1] (vue, planche LVIII). Il faut peut-être y voir des thermes, élevés à une basse époque : des matériaux plus anciens, pierres à inscriptions, morceaux de corniche, etc., sont employés dans la bâtisse; la construction est assez négligée. On reconnait un espace rectangulaire, de 10^{m},80 sur 6, dont la voûte reposait sur de gros pieds-droits en pierres de taille, offrant des niches pour des statues. Autour, se groupaient diverses salles, actuellement fort peu distinctes. Des colonnes de 6^{m},50 de hauteur, des débris de placages en marbre, des mosaïques[2], un fragment d'un groupe représentant Thésée après sa victoire sur le Minotaure [3] ont été trouvés dans cet édifice, dont le plan ne peut plus être levé aujourd'hui. Beury, qui y a fait des fouilles en 1852, dit que la forme de l'ensemble est celle d'un quadrilatère; il parle d'une galerie de 40 mètres de long sur 9^{m},26 de large, divisée en trois parties distinctes par quatre grandes colonnes d'ordre corinthien, et d'une autre galerie parallèle, de même longueur, mais large seulement de 4^{m},80.

Tout à côté, l'on voit des latrines, établies dans un petit bâtiment de forme semi-circulaire et rappelant celles des thermes de Timgad dont nous allons parler.

Les fouilles du Service des monuments historiques à Timgad ont dégagé trois édifices balnéaires.

1. Renier, *Archives des Missions*, II, 1851, p. 178. *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 194-195. *Ibid.*, XXVIII, 1893, p. 97-100 (notes de Beury). Cagnat, *l. c.*, p. 49-52.

2. Entre autres une mosaïque qui parait avoir représenté l'enlèvement d'Hélène (*Rec. de Const.*, XXVIII, 1893, p. 99).

3. Cagnat, *Musée de Lambèse*, p. 50-2; pl. IV, fig. 6.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

ÉDIFICE APPELÉ PALAIS DU LÉGAT, A LAMBÈSE

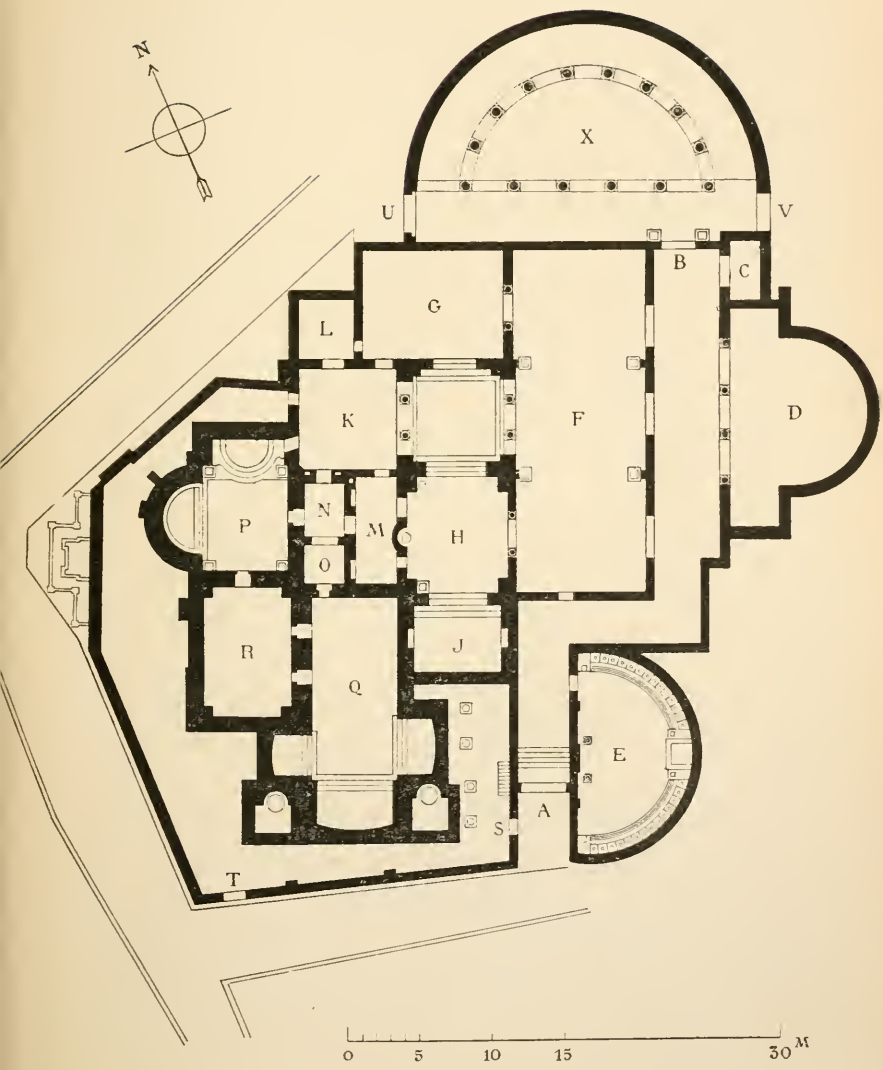

Fig. 70. — Thermes du sud, à Timgad.

Les grands thermes qui sont situés dans la partie méridiodale de la ville, à environ 80 mètres au sud du théâtre[1], datent du IIe siècle, puisqu'en 198 ils furent agrandis, ainsi qu'une inscription l'atteste. Une autre inscription nous apprend que, vers le début du IIIe siècle, ils furent restaurés au moyen de prestations fournies par les citoyens de Thamugadi. Ils couvrent une superficie de plus de 2.000 mètres carrés (plan, *fig.* 70, d'après le plan levé par le Service des monuments historiques).

Quatre entrées donnaient accès à cet établissement; mais deux d'entre elles (S et T) étaient seulement des portes de service, conduisant aux sous-sols. Les deux autres, A et B, s'ouvrent aux deux extrémités d'un couloir coudé, à ciel ouvert; auprès de la porte B, une logette C servait sans doute d'abri au gardien. Sur le côté est de ce couloir se trouvent deux bâtiments : 1° de vastes latrines E, de forme semi-circulaire, comportant vingt-huit sièges et pavées d'une riche mosaïque dont la partie centrale représente des animaux; 2° une grande pièce, D, offrant du côté du couloir une colonnade et se terminant par un hémicycle; elle était aussi pavée en mosaïque : il convient, sans doute, d'y voir une salle de réunion et de récréation.

A l'ouest, trois larges baies mettent le couloir en communication avec une salle rectangulaire F, de 24 mètres de long sur 9 de large, dont la couverture était en charpente et en tuiles. C'était probablement un gymnase, réservé aux exercices corporels. On y voyait quatre statues de l'empereur Valérien,

1. Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 217-257 et pl. XXVII-XXXI; Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 169-188 et pl. XIX-XXVI. — Ce sont peut-être ces thermes que mentionne l'inscription *Corpus*, VIII. 2379 (p. 951) = 17818, trouvée au sud du Capitole.

de sa bru et de ses deux petits-fils : les bases seules ont été retrouvées en place.

De là, on pouvait passer soit dans une chambre G, qui était peut-être un vestiaire, soit dans le *frigidarium* H, salle rectangulaire, que couvrait une voûte d'arêtes et que flanquent deux grandes piscines I[1] et J. Au centre de ce *frigidarium*, était dressé un grand vase en pierre, orné de bas-reliefs représentant une scène de sacrifice, le groupe de l'Amour et de Psyché, etc. Il y avait aussi plusieurs statues dans la même salle (entre autres un Mercure et une Hygie, qui ont été retrouvés) et au-dessus de la piscine J (Nymphes tenant une coquille).

Les salles F, G et H sont pavées de mosaïques ornementales ; de grossières mosaïques blanches garnissent le fond des piscines.

La destination de la chambre L est incertaine : peut-être était-ce une dépendance du vestiaire. Les petites pièces M (où l'on voit deux niches qui ont pu contenir des armoires) et N (avec son annexe O) servaient de passage entre le *frigidarium* et les parties des thermes qui étaient chauffées.

Les salles K, P, R, Q offrent des hypocaustes. K était sans doute un *tepidarium*. Il y avait deux *caldaria :* 1° P, voûté en berceau et garni de deux baignoires semi-circulaires, dont l'une (celle du nord) a été ajoutée après coup ; quatre statues occupaient les angles de cette salle ; 2° Q, également voûté en berceau, avec trois baignoires, deux latérales et une au fond. La salle R, que couvrait une voûte d'arêtes, était une étuve (*laconicum*).

Les sous-sols sont encore en bon état. Des couloirs de ser-

1. Cette lettre I manque sur notre plan, par suite d'un oubli. Elle doit être placée entre K et F.

vice, dans lesquels on descendait par des escaliers, donnaient accès aux fourneaux, au nombre de dix, et à une salle de dépôt pour les combustibles.

Au nord-est de ces thermes, et au delà d'une ruelle (U-V) sur laquelle s'ouvrait la porte B, on voit une grande exèdre, X, de $8^{m},15$ de rayon, formant une annexe des bains : elle devait servir de promenoir. Un portique l'entoure et elle est barrée sur le devant par une colonnade.

Des thermes beaucoup plus petits ont été déblayés dans le quartier central de Thamugadi, au sud du *decumanus maximus*, entre le théâtre et le marché[1] (*fig.* 71, d'après le plan levé par le Service des monuments historiques).

On y distingue : 1° un couloir, qui a été agrandi à une époque tardive (C) ; il a deux entrées, A et B ; 2° une pièce carrée, E, ornée d'une mosaïque représentant les quatre saisons, salle de promenade ou local pour les exercices corporels ; 3° un vestiaire, G ; 4° un petit *frigidarium*, H, avec une seule piscine I ; 5° une salle J, qui devait être un *tepidarium* ; 6° deux *caldaria*, l'un, K, avec une piscine semi-circulaire, l'autre, M, avec une piscine de même forme et une piscine rectangulaire ; 7° une étuve ou *laconicum*, L. Comme dans les thermes du sud, les aménagements des sous-sols (couloirs, chambres de chauffe, fourneaux) sont fort bien conservés ; on y pénétrait par des entrées de service, dont l'une se voit en N et l'autre du côté opposé.

Enfin, d'autre thermes, d'une grande étendue, sont situés en dehors de la ville, à peu de distance au nord-ouest de la porte septentrionale (planche LIX). On les a fouillés en 1899-1900. En attendant qu'ils soient décrits dans l'ouvrage de MM. Cagnat

1. Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *l. c.*, p. 258-268, pl. XXXII.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud. Paris

THERMES DU NORD, A TIMGAD

et Ballu sur Timgad, nous nous contenterons de quelques brèves indications.

L'édifice, construit en blocage, avec des revêtements en briques ou en pierres de petit appareil, mesure 80 mètres de longueur sur 66 mètres de largeur maxima. Il renferme une trentaine de salles, disposées selon un plan rigoureusement sy-

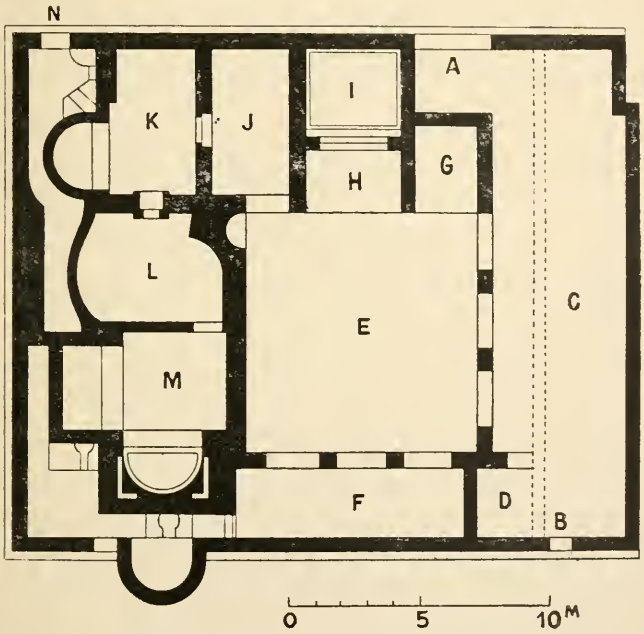

Fig. 71. — Petits thermes, à Timgad.

métrique : si l'on tire une ligne médiane du nord au sud, on constate que les constructions situées à l'ouest de cette ligne reproduisent de la manière la plus exacte celles qui sont situées à l'est.

Du côté du nord, au milieu, se trouve le *frigidarium*, salle de 29 mètres de long et de 13m,80 de large, pavée d'une mosaïque ornementale. Elle présente, sur chacun de ses petits

côtés, une niche semi-circulaire, qui abritait sans doute une statue. Au nord de cette salle, il y a une longue piscine, arrondie à ses deux extrémités, avec six niches pour des statues; au sud, deux autres piscines, plus petites, et, entre elles, une pièce rectangulaire qui communique avec le *frigidarium* par trois larges baies à colonnes, et qui, du côté opposé, donne accès aux locaux chauffés. Les piscines sont pavées de mosaïques grossières; l'enduit qui couvre leurs parois offre des graffites laissés par les baigneurs, dessins et inscriptions, pour la plupart obscènes.

A l'ouest et à l'est du *frigidarium*, deux vastes salles, de 30 mètres sur 13^{m},60, avec des mosaïques de pavement et des niches arrondies ou quadrangulaires, servaient sans doute de promenoirs, de lieux de conversation et de récréation. Elles sont flanquées de pièces exiguës, vestiaires ou chambres de service. Un escalier, établi dans un recoin, contre chacune de ces grandes salles, permettait d'atteindre les terrasses qui régnaient au-dessus d'une partie du bâtiment.

Les angles sud-est et sud-ouest des thermes sont occupés par deux salles (14^{m},80 $\times$ 9^{m},85), couvertes autrefois d'une voûte d'arêtes et offrant une abside : c'étaient peut-être des gymnases, où l'on se livrait à des exercices de force et d'adresse. Dans l'abside du sud-ouest, il y avait des latrines.

Les autres pièces présentent des hypocaustes. Elles sont de forme quadrangulaire; plusieurs, cependant, sont pourvues de grandes absides. Celles qui bordent la face méridionale du monument étaient toutes couvertes de voûtes d'arêtes; plus voisines des fourneaux, elles étaient chauffées à une température plus élevée que celles du centre. La plus grande fait saillie au milieu du côté sud, de manière à être mieux exposée

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Pari

THERMES DE GUELMA

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

THERMES DE GUELMA

aux rayons du soleil. C'était le *caldarium :* on y voit trois grandes baignoires, ménagées sur les côtés et au fond. Les couloirs qui permettaient d'atteindre les fourneaux établis dans le sous-sol, sont disposés sur la même face, le long du bâtiment.

L'entrée des thermes aurait dû être du côté du *frigidarium*, conformément à l'usage. Elle se trouve au contraire à l'est, sur la voie qui sortait de la porte septentrionale de Thamugadi; les habitants de la ville pouvaient ainsi gagner rapidement l'établissement de bains, tandis qu'ils auraient dû faire un long détour si l'accès de cet édifice avait été sur le front nord.

Les ruines des thermes de Guelma[1] sont encore imposantes (planches LX et LXI); mais il est impossible d'indiquer d'une manière précise les dispositions intérieures de cet édifice, qui n'a été fouillé que partiellement. La construction est fort bonne et peut remonter au IIe siècle de notre ère : elle est faite en blocage, avec des revêtements en pierres de petit appareil et en briques; certaines parties sont en grandes pierres de taille (les pieds-droits et les arcs des portes principales, ainsi que des chaînes dans les murs).

Une grande salle rectangulaire mesure 22 mètres de long sur 14 de large. Elle présente deux niches pour des statues. A une hauteur de 10 mètres, de fortes consoles en pierre sont enfoncées dans les côtés longs ; elles portaient quatre arceaux qui étaient jetés en travers de la salle (deux aux extrémités, deux autres au milieu) et qui devaient servir de soutiens à la toiture. Un étage était ménagé sous le toit, car, à la hau-

1. Berbrugger, *Algérie historique, pittoresque et monumentale, province de Constantine*, pl. à la page 10 (église présumée). Ravoisié, *Exploration*, II, pl. 24, 25, 26 et p. 29. Delamare, *Exploration*, pl. 172 et 174. Grellois, *Mémoires de l'Académie de Metz*, XXXIII, 1851-2. 1re partie, p. 278-281 et pl. II.

teur des consoles, on voit dans les parois des séries de trous pour l'insertion des madriers qui supportaient le plancher[1].

Ravoisié croit, avec vraisemblance, que cette vaste salle était un *tepidarium*.

Des portes de dimensions diverses, au nombre de onze, donnaient accès à d'autres pièces ou conduisaient au dehors. Presque toutes ont été bouchées. On ne distingue à l'heure actuelle qu'une partie des salles de l'est, qui sont d'ailleurs remblayées. Les dimensions en sont assez petites[2]. Elles étaient surmontées d'un étage, dont les chambres présentaient des voûtes. A l'ouest, Ravoisié indique une abside, qui occupait peut-être le fond du *caldarium*.

Quelques fragments d'une arcade en marbre ont été recueillis autrefois dans cette ruine : les sculptures représentent un buste d'Océan, un aigle, un trident flanqué de dauphins[3].

A l'époque byzantine, les thermes dont nous parlons furent enclavés dans la citadelle construite sur l'ordre du général Solomon : une petite poterne s'ouvrait dans le rempart à côté de l'édifice romain, comme l'atteste une inscription : « *Posticius sub termas balteo concluditur ferro*[4]. »

Nous ne décrirons pas les autres thermes antiques de l'Algérie : il suffira de les mentionner ici brièvement[5].

1° *Alger* (*Icosium*). — Restes de thermes découverts autrefois sous la place de la cathédrale et aux abords. On y a trouvé deux mosaïques de pavement et un siège de bain troué, en

1. Il ne semble pas en effet que ce soient des trous ménagés pendant les travaux de construction, à seule fin de maintenir les poutres des échafaudages.

2. Le plan de Ravoisié (pl. 25) n'est pas exact.

3. Ravoisié, *l. c.*, pl. 24, fig. 2. Delamare, *l. c.*, pl. 170, fig. 12-14.

4. *Corpus*, VIII, 5352. Ravoisié, *l. c.*, pl. 35.

5. Nous parlerons plus loin (ch. XII) de plusieurs thermes privés.

marbre. A cet endroit aboutissait une conduite d'eau[1].

2° *Amoura* (*Sufasar*). — Vestiges peu nets. Salle en forme de trèfle, à trois absides. Autre salle à abside[2].

3° *Azeffoun* (*Rusazu?*). — Thermes en blocage et en briques, encore assez bien conservés. Certains pans de mur atteignent une hauteur d'au moins 10 mètres; le reste est enterré. Ces ruines mériteraient d'être dégagées[3].

4° *Biskra* (*Bescera*). — A l'est de la ville, restes de thermes en blocage et en briques, qui s'élèvent encore à une dizaine de mètres. Dans les voûtes, on avait employé des bouteilles en terre cuite[4].

5° *Bougie* (*Saldae*). — Thermes, à l'ouest de l'église, rue Saint-Joseph. On y a trouvé une grande mosaïque ornementale[5] et des restes d'hypocaustes. — Il y avait, sans doute aussi, des thermes dans la partie orientale de la ville, au point où l'on a recueilli l'inscription[6] : « *Numini Mauretaniae et Genio thermarum gratias ago.* »

6° *Constantine* (*Cirta*). — Bains construits par C. Arrius Pacatus, vers le début du IIe siècle (*balineum Pacatianum*[7]). Il n'en subsiste plus rien. L'entrée était, dit-on, au midi; elle s'ouvrait sur une grande salle voûtée. On a découvert, dans ces thermes, des restes de mosaïques, d'hypocaustes, de citernes[8].

1. Berbrugger, *Icosium*, p. 44-5, pl. P et Q. Devoulx, *Revue africaine*, XIX, 1875, p. 419-424, 425. Doublet, *Musée d'Alger*, p. 49 et 52. Conf. encore plus haut, p. 201, n. 2.

2. Conf. Poinssot, *Bull. des antiquités africaines*, I, 1882-3, p. 37.

3. Thomas, *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 442. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 67-8.

4. Renier, *Archives des Missions*, II, 1851, p. 451.

5. Dans l'établissement des sœurs.

6. *Corpus*, VIII, 8926.

7. *Ibid.*, 7031.

8. *Rec. de Constantine*, VII, 1863, p. IX-XI. Vars, *ibid.*, XXVIII, 1893, p. 293-5; XXX, 1895-6, p. 255; XXXII, 1898, p. 342.

— Thermes (?), près de la grande mosquée. Vestiges de bassins et d'une mosaïque à figures[1].

7° *Dellys* (*Cissi?*). — Les ruines de thermes qui existaient en ce lieu[2] ont disparu récemment, lors de l'établissement du chemin de fer.

8° *Djemila* (*Cuicul*). — Thermes, dans la partie sud-ouest de la ville. Cet édifice, qui paraît avoir été important, était décoré de colonnes; on y a constaté l'existence de mosaïques. Les dispositions n'en deviendront claires que par des fouilles étendues. En 1900, le Service des Monuments historiques a fait déblayer une partie d'une grande salle de 14 mètres de large, pavée de mosaïques ornementales[3].

9° *Djidjelli* (*Igilgili*). — On a signalé à Djidjelli des ruines de thermes, qui ont aujourd'hui disparu[4].

10° *Gouraya* (*Gunugu*). — A l'ouest de la ville, gros massifs de blocage renversés; ils ont dû appartenir à des thermes. Au dessous, se trouve une grande citerne dont nous parlerons au chapitre suivant.

11° *Guelma* (*Calama*). — Outre les thermes cités plus haut[5], il y en avait d'autres plus petits, dans la partie septentrionale de la ville[6]. Ils ont été rasés.

12° *Hippone* (*Hippo Regius*). — Grands thermes, dits *Basilique de la Paix* ou *Glisia Roumi*. Il en reste d'énormes massifs de blocage, dont l'un, encore debout, s'élève à une hauteur d'une

1. Vars, *ibid.*, XXX, p. 263.
2. De Neveu, *Revue africaine*, IV, 1859-1860, p. 474.
3. Ravoisié, I, p. 65-6, pl. 54 (restitution audacieuse). Delamare, pl. 103, fig. 9 et 104, fig. 5.
4. Bugnot, *Revue africaine*, XII, 1868, p. 152. Féraud, *Rec. de Constantine*, XIV, 1870, p. 90.
5. Page 227.
6. Ravoisié, II, pl. 23, lettre D. Delamare, pl. 171, fig. 3, lettre T; pl. 173, en bas, à gauche.

dizaine de mètres et présente une grande niche[1]. — Autres thermes (?), au sud-est des citernes : il n'en subsiste qu'un pan de mur[2].

13° *Khalfoun*, près de Sétif. — Il y avait là des bains publics, comme l'atteste la découverte d'une mosaïque, portant cette inscription[3] : « *Bene laves! Oze* (= *hodie*) *a*(*ssem*) *des, cras gratis : res tuta*, etc. (Bon bain ! aujourd'hui, donne un as; demain ce sera gratis ; n'en doute pas, etc.). »

14° *Khamissa* (*Thubursicum Numidarum*). — Grandes ruines, qui semblent avoir été des thermes, à proximité de l'arc à trois baies, dans la partie occidentale de la ville. Salle, jadis voûtée, de 14^{m},60 sur 13^{m},90, avec une abside au sud. A 20 mètres de là, à l'est, restes de deux gros pieds-droits en pierres de taille, distants l'un de l'autre de 5 mètres. Auprès (au nord), suite des citernes formant un ensemble d'environ 25 mètres de long sur 20 mètres de large[4]. — Autre édifice, situé dans le quartier oriental, entre la *platea vetus* et la porte de la route de Tifech. C'était probablement un établissement de bains. M. Chabassière y a trouvé une belle mosaïque ornementale[5]. — Des thermes paraissent être mentionnés dans une inscription du IVe siècle, trouvée sur la *platea vetus*[6].

15° *Kherba* (*Tigava*). — Thermes, sur les bords du Chélif. On distingue encore plusieurs salles rectangulaires. Mosaïques ornementales, hypocaustes[7].

1. Ravoisié, II, pl. 44, fig. 1-4 (n° C du plan, à la pl. 39). Papier, *Lettres sur Hippone*, p. 54-8, pl. XVIII et XIX.
2. Ravoisié, II, pl. 44, fig. 5 et 6. Papier, *l. c.*, p. 227 et pl. XXII.
3. *Corpus*, VIII, 8424 et p. 970.
4. Chabassière, *Rec. de Constantine*, X, 1866, p. 121 ; pl. XII, fig. 2 ; pl. XIII, à droite (conf. pl. II, lettre F du plan).
5. *Ibid.*, p. 125 et pl. VI.
6. *Corpus*, VIII, 4878.
7. Reisser, *Bull. d'Oran*, 1898, p. 208-211.

16° *Matifou* (*Rusguniae*). — Ruines de deux établissements de bains, à peu de distance l'un de l'autre, dans la partie méridionale de la ville antique. Dans les plus grands, on voit une abside de 5m,70 de diamètre, qui était percée d'une ou deux baies; à quelques pas de là, un mur dépasse encore le sol de 6 mètres. — Dans les autres, restes de plusieurs niches semi-circulaires; pavements en mosaïque (un panneau, au milieu d'une grande salle, représentait sans doute Neptune sur son char)[1].

17° *Mdaourouch* (*Madauri*). — Thermes, qui paraissent être assez vastes, à 120 mètres environ au nord-est de la citadelle byzantine. Arcades en pierres de taille, murs en blocage, voûtes en bouteilles d'argile[2].

18° *Morsott*. — Thermes, déblayés par M. Barry en 1899-1900. Le plan en est assez peu net; ils ont d'ailleurs subi des remaniements. Les salles et les piscines sont, pour la plupart, très exiguës. Nombreuses mosaïques ornementales[3].

19° *Périgotville* (*Satafis*). — Maigres vestiges de thermes, peu distincts. Mosaïques, canalisations, foyer[4]; inscription indiquant que ces bains furent restaurés au IVe siècle[5]; autre inscription, de 380 environ, mentionnant la réfection de l'aqueduc des thermes[6].

20° *Philippeville* (*Rusicade*). — Restes de thermes, rencon-

1. Berbrugger, *Nécessité de coloniser le cap Matifou*, p. 20-21 (il voyait dans les grands thermes une basilique). Chardon, *Bull. Comité*, 1900, p. 148-149. Gsell, *ibid.*, p. CLXXXVII.

2. *Rec. de Constantine*, X, 1866, pl. VII, fig. 3. *Ibid.*, XXXIII, 1899, pl. à la page 258 (n° 9). Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 412.

3. Vars, *Rec. de Constantine*, XXXIII, 1899, p. 414-420; plan à la page 394.

4. Audollent, *Mélanges de l'École de Rome*, X, 1890, p. 469; Gsell, *ibid.*, XV, 1895, p. 42.

5. Gsell, *l. c.*, p. 47, n° 5. Bücheler, *Carmina latina epigraphica*, n° 1802.

6. Gsell, *l. c.*, p. 46, n° 4.

trés au nord-ouest de la ville et aujourd'hui détruits. Débris de colonnes, de mosaïques, d'une statue d'Hygie[1].

21° *Saint-Leu* (*Portus Magnus*). — Quelques ruines de thermes en blocage, au pied du coteau qui portait la partie la plus importante de la ville[2].

22° *Sétif* (*Sitifis*). — Thermes, qui occupaient l'emplacement du théâtre actuel; on a constaté des restes d'hypocaustes. Débris de mosaïques à figures et à inscriptions[3]. — Des thermes sont mentionnés dans une inscription de Sétif de l'année 288[4].

23° *Sidi Youcef* (*Naraggara?*). — Thermes, restaurés sous Dioclétien[5]; ils ont été démolis par des entrepreneurs.

24° *Taksebt* (*Rusuccuru*). — Vestiges de thermes, non fouillés, au milieu du village kabyle[6].

25° *Taoura* (*Thagura*). — A environ 250 mètres au sud de la citadelle byzantine, deux puissantes arcades en pierres de taille sont encore debout. Elles formaient des baies sur les côtés d'une grande salle quadrangulaire. Autour, massifs de blocage[7]. Une inscription, trouvée à proximité de ces thermes, mentionne la restauration de la *cella unctuaria*, sous Dioclétien et Maximien[8]. — Sur une autre inscription de Taoura[9], il est question de travaux concernant des thermes : « ... *Ther-*

1. Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 40-41.
2. Montfort, *Revue africaine*, III, 1858-9, p. 251. Demaeght, *Bull. des antiquités africaines*, II, 1884, p. 119.
3. Payen, *Rec. de Constantine*, XVI, 1873-4, p. 301; pl. VI-VII. *Corpus*, VIII, 8510.
4. *Corpus*, VIII, 8457.
5. *Corpus*, VIII, 10766 = 16812.
6. Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 114-115.
7. Conf. Lewal, *Revue africaine*, III. 1858-9, p. 26.
8. *Corpus*, VIII, 4645.
9. Héron de Villefosse. *Bull. Comité*, 1899, p. CLXV.

mas ex s(estertium) cccc mil(ibus) nummu[m]. » Mais je ne saurais dire s'il s'agit de l'édifice dont les ruines subsistent.

26° *Tébessa* (*Theveste*). — Deux groupes de bâtiments, qui étaient certainement des thermes, ont été découverts au quartier de cavalerie et à l'annexe du génie (au sud-ouest de la ville actuelle). Il n'en reste plus rien, mais on a levé le plan de la première de ces ruines. On y distinguait une salle en forme de T, avec trois piscines; à côté, une pièce étroite, pourvue d'une piscine dans une abside; une grande salle, avec une abside dont la voûte était revêtue d'une mosaïque en cubes de verre, etc. De belles mosaïques de pavement ont été trouvées dans cet édifice (Vénus ou Amphitrite et Néréides; grande table de jeu avec figures diverses)[1]. — Petits thermes, en dehors de la porte de Constantine, à une distance de 200 mètres environ de cette porte, sur la gauche. Ils sont aujourd'hui détruits. On y a découvert des mosaïques ornementales. Des briques employées dans les murs portent l'estampille de la troisième légion. — Nous ignorons à quels thermes il est fait allusion dans l'inscription de l'arc de triomphe, « *[gy]mnasia in thermis*[2] » : il s'agit de jeux gymniques qui devaient être donnés à certaines dates.

27° *Thouda* (*Thabudei*). — Vestiges des thermes en blocage[3].

28° *Tiaret*. — Thermes au sud de la citadelle. Ces ruines, qui étaient importantes, ont presque entièrement disparu. On y voyait plusieurs salles à abside[4].

1. Allotte de la Füye, *Rec. de Constantine*, XXIV, 1886-7, p. 199-233, pl. XVI et XVII.

2. *Corpus*, VIII, 1858; conf. 1859.

3. Renier, *Archives des Missions*, II, 1851, p. 452.

4. De Caussade, *Spectateur militaire*, XXXV, 1843, p. 666 et fig. 1 et 2. *Bull. d'Oran*, 1900, plan à la page 46, lettre A (« *praesidium* »).

29° *Tifech* (*Tipasa*). — A 300 mètres au sud-est de la citadelle, puissant massif de blocage, encore debout[1].

30° *Tigzirt*. — Les murs des thermes ne dépassent guère le sol. Dans des fouilles partielles, on a trouvé une belle mosaïque ornementale et une autre mosaïque présentant des médaillons avec masques, instruments de musique, etc. A l'époque chrétienne, une chapelle fut établie sur un sous-sol voûté appartenant à ces thermes[2].

31° *Tiklat* (*Tubusuctu*). — Les thermes, situés dans la partie occidentale de la ville, contre l'oued Soummame, forment un carré d'environ 50 mètres de côté. Les murs, en blocage et en briques, s'élèvent sur un point jusqu'à environ 10 mètres; d'énormes massifs de blocage jonchent le sol. Dans la salle principale, de forme rectangulaire (20 mètres sur 11), les quatre angles étaient occupés par des pilastres de granit à chapiteau corinthien : l'un d'eux, haut de 6 mètres, est encore en place. Il serait intéressant de fouiller ce monument, qui, à en juger par le mode de construction, appartient à une bonne époque[3].

32° *Timziouine* (*Lucu*). — Dans la partie sud-ouest de la ville, thermes dont les murs s'élèvent encore à 5 ou 6 mètres. Salle à abside[4].

33° *Tobna* (*Thubunae*). — Établissement de bains, à l'ouest de

1. *Rec. de Constantine*, X, 1866, pl. X, fig. 3 et 4; XXXIII, 1899, pl. à la p. 257 (où l'on a inscrit par erreur la légende : *Madaura, mausolée*).

2. Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 97, 100-1. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 443-4 et pl. XXI; 1900, p. CLXXVI.

3. Féraud, *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 305. Mélix, *Rec. de Constantine*, IX, 1865, p. 41 (« *praetorium* »). Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 120 (= *Rec. de Constantine*, XII, 1868, p. 490-1). Mercier, *Bull. Comité*, 1888, p. 128, n° 3.

4. La Blanchère, *Archives des Missions*, série III, t. X, p. 68 et pl. VI, à gauche. Lapaine, *Bull. d'Oran*, 1886, p. 299 ; pl. 2, lettre *a* (citadelle) ; pl. 3-7. Demaeght, *ibid.*, 1892, p. 274-275.

la citadelle byzantine. M. Grange l'a fouillé partiellement, en 1901, et y a trouvé plusieurs salles quadrangulaires, avec hypocaustes.

34° *Aïn Toukria* (*Columnata?*). — Bâtiment avec des restes d'hypocaustes[1].

35° *Ziama* (*Choba*). — Ruines de thermes, datant de l'année 193 de notre ère, comme l'atteste une inscription[2] (« *balneae municipum municipii Aelii Chobae*, etc. »). On y distingue plusieurs absides, ainsi que des niches pour des statues[3].

A l'étude des thermes publics situés dans les villes, nous pouvons joindre la description de quelques établissements balnéaires, construits au-dessus ou à proximité de sources thermales, où les anciens venaient faire des cures.

Le plus important est celui d'*Aquae Flavianae* (El Hammam), qui se trouve à 6 kilomètres à l'ouest de Khenchela, dans une belle gorge boisée[4]. Il y a en ce lieu deux sources chaudes, qui ont été utilisées par les Romains. La première, dont la température est de 70°, avait été couverte d'une chambre voûtée; l'eau de la seconde venait, par un canal, déboucher dans ce bassin.

A 300 mètres à l'ouest, s'élève l'établissement thermal proprement dit (plan, *fig.* 72), dont le gros œuvre est en blocage, avec quelques parties en briques et des parements en pierres de petit appareil. Les piscines sont encore en excellent état.

1. Gavault, *Revue africaine*, XXVII, 1883, p. 223-4 et pl. II.
2. *Corpus*, VIII, 8375.
3. *Annuaire de Constantine*, 1858-9, pl. XIII, fig. 3. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 447.
4. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIII, 1893, p. 507-517 et pl. VIII.

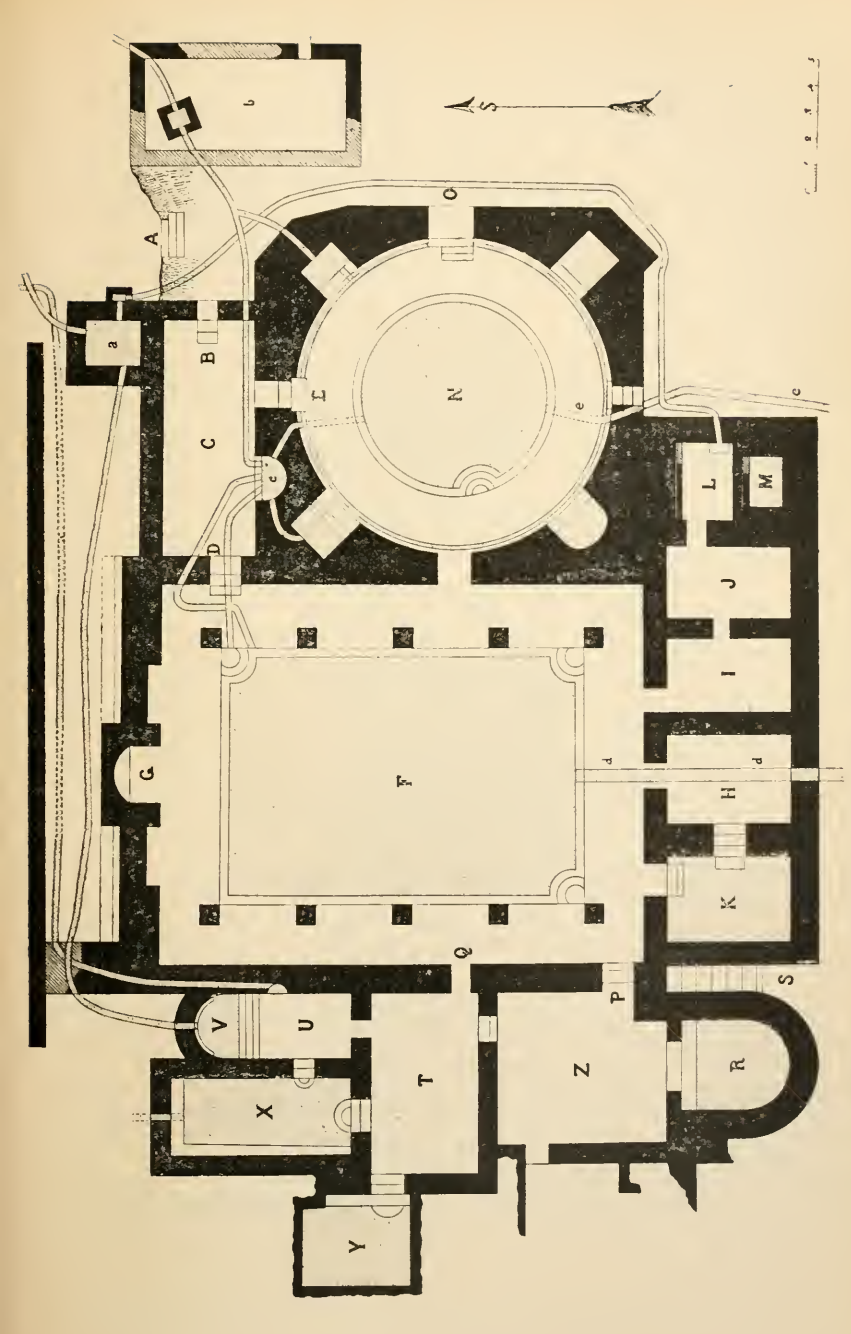

FIG. 72. — Établissement thermal d'*Aquae Flavianae*.

Quant aux murs, ils se sont presque partout conservés jusqu'à une hauteur de plusieurs mètres.

L'entrée principale était au nord-est (escalier A et porte B)[1]. Du vestibule C, on passait (porte E) dans une grande salle ronde, N, que couvrait une coupole, faite avec des tubes en terre cuite et percée sans doute d'une lunette au sommet[2]. Cette salle (planche LXII) contenait une piscine circulaire de 8 mètres de diamètre et, en outre, quatre baignoires établies dans l'épaisseur des murs. A côté, un vaste espace quadrangulaire, F, en communication avec le vestibule et la rotonde (porte D et autre baie, au milieu du plan), présentait une piscine de $13^m,80$ de long sur $10^m,05$ de large, qui devait être à ciel ouvert (planche LXIII). Deux portiques voûtés, soutenus par des piliers, flanquaient ce bassin. Au nord de la piscine, une niche semi-circulaire, G, abritait les statues des dieux de la santé, Esculape et Hygie : l'Esculape a été retrouvé à peu près complet.

Autour de ces deux grands bassins, on voit de petites piscines, K, R, V, X, Y[3], et diverses chambres, dont quelques-unes ont pu être des vestiaires. Ces constructions sont en partie d'une époque plus récente que la rotonde et le bassin quadrangulaire. Elles n'ont pas été entièrement fouillées. Un système compliqué de canaux, avec des tuyaux de plomb, permettait l'adduction des eaux et leur évacuation dans l'oued el Hammam, rivière qui passe au-dessous des ruines[4].

Une dédicace, encastrée dans le soubassement de la niche qui

1. Il y avait aussi des entrées à l'est (O) et au sud de la salle circulaire.

2. Conf. les bains d'Alhange, en Espagne : Laborde, *Voyage pittoresque en Espagne*, II, pl. 164.

3. M paraît avoir été un réservoir.

4. Les canaux d'évacuation sont marqués sur le plan par les lettres *dd*, *ee*.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

AQUAE FLAVIANAE. PISCINE CIRCULAIRE

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Aquae Flavianae. Piscine rectangulaire

contenait l'Esculape et l'Hygie, indique que ces statues furent érigées, vers l'année 195, par un centurion de la troisième légion[1]. Deux autres inscriptions[2], recueillies l'une dans la piscine rectangulaire, l'autre dans la salle N, nous apprennent qu'en 208 Septime-Sévère fit restaurer, par un détachement de ses soldats, les *Aquae Flavianae*, qui tombaient de vétusté. Il est probable que l'établissement ainsi nommé remontait à l'époque des empereurs flaviens[3].

Les célèbres eaux thermales de Hammam Meskoutine (*Aquae Thibilitanae*), dans la région de Guelma, était déjà utilisées par les Romains. On y rencontre encore, çà et là, des restes de piscines antiques, ménagées dans le roc ou maçonnées ; d'autres ont été détruites depuis l'occupation française. Les ruines les plus intéressantes sont : 1° un bassin allongé, à ciel ouvert, de 52 mètres de long sur 7 à 9^{m},40 de large ; 2° un bâtiment qui présente actuellement trois salles, dont deux sont pourvues d'absides. L'une de ces salles est couverte d'une voûte d'arêtes, les deux autres de berceaux[4].

A Hammam Righa (*Aquae Calidae*), au sud de Cherchel, il y avait aussi diverses piscines romaines, qui ont disparu pour la plupart[5].

1. *Corpus*, VIII, 17726.
2. *Ibid.*, 17727 et 17728.
3. On a trouvé, à la source thermale, une inscription du temps de Vespasien : *ibid.*, 17725.
4. Ravoisié, II, p. 16 et pl. 19 (restitution fantaisiste). Delamare, pl. 169, fig. 3 (piscines qui ont été restaurées en 1872 ; autour, vestiges d'autres piscines antiques). Grellois, *Mémoires de l'Académie de Metz*, XXXIII, 1851-2, 1re partie, p. 317-320. Papier, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XIV, p. 107-8 et les deux planches à la page 112. Marty, *Rec. de Constantine*, XXVI, 1890-1, p. 212 et suiv., 221-231 et planches. Piot, *Trois saisons à Hammam-Meskoutine* (Paris, 1893), p. 2-7.
5. Shaw, *Voyages dans la Barbarie* (traduction française de 1743), I, p. 81. Les piscines de l'hôpital militaire sont des bassins antiques, restaurés.

Le Hammam Berda (planche LXIV), au nord de Guelma, consiste en un grand bassin circulaire de 35 mètres de diamètre, avec une bordure en pierres de taille, large d'un mètre. Une source chaude, d'une température de 30°, y débouchait à l'ouest, par une sorte de petit hémicycle en saillie. Un autre hémicycle semblable, établi un peu plus au nord, recevait probablement de l'eau froide, à l'aide de laquelle on pouvait, au besoin, tempérer la chaleur. Au sud-est, une ouverture, munie d'une vanne, servait à l'écoulement du trop-plein, qui allait se perdre dans un ruisseau voisin[1]. Autour de cette piscine, on distingue quelques vagues traces de bâtiments, qui ont été probablement remaniés à diverses époques[2].

Parmi les établissements thermaux que les Romains élevèrent en Algérie, on peut citer encore : 1° l'édifice voûté (aujourd'hui comblé) qui recouvrait la source chaude de Sidi Mimoun, sur le flanc nord-ouest du plateau portant Constantine[3] ; — 2° le Hammam Salahhin (*Ad Piscinam*), à 8 kilomètres au nord-ouest de Biskra : il y a environ trente ans, on voyait à cette source thermale un bassin antique, bordé de pierres de taille ; mais il n'en reste plus rien aujourd'hui[4] ; — 3° le Hammam Sidi el Hadj

1. On ne reconnait pas actuellement à quoi a pu servir un canal ménagé dans le mur de bordure, à 1m.50 environ du fond de la piscine, canal dont des vestiges apparaissent à l'est.

2. Peyssonnel, *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger*, p. 283. Shaw, *l. c.*, p. 151 (inexact). Berbrugger, *Algérie historique, pittoresque et monumentale, province de Constantine*, p. 4 (il parle de deux bassins). Ravoisié, II, p. 25-6. Delamare, pl. 188, fig 1, 3-6. Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 171. Reboud, *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 12-3.

3. Peyssonnel, *l. c.*, p. 303-4. Temple et Fatbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 91. Ravoisié, I, pl. 2, en haut et en bas. Delamare, pl. 157, fig. 1-4. Fournel, *l. c.*, I, p. 202. Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 96-7. Vars, *Rec. de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 251-2.

4. Renier, *Archives des Missions*, II, 1851, p. 450. Ragot, *Rec. de Constantine*, XVI, 1873-4, p. 277. Wilmanns, au *Corpus*, VIII, p. 276.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Piscine de Hammam Berda

(*Aquae Herculis*), au sud-ouest d'El Kantara, bassin elliptique d'origine romaine, à fond dallé, de 98 mètres de circonférence[1]; — 4° les piscines qui se trouvent aux sources thermales d'Henchir el Hammam, au sud de Guelma[2]; — 5° celles des sources de l'oued Amimine, à 6 kilomètres de Jemmapes[3]. A Youks (*Aquae Caesaris*), près de Tébessa[4], et à Hammam bou Hanéfia (*Aquae Sirenses*), près de Mascara[5], on ne rencontre plus que quelques pierres romaines dans le voisinage des sources, qui étaient certainement fréquentées par les anciens.

1. Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 305-6. Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 163-4. Ragot, *l. c.*, p. 271. Wilmanns, *l. c.*

2. Bernelle, *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 89.

3. Bertherand, *Bull. de la société de climatologie d'Alger*, V, 1868, p. 237-9.

4. Girol, *Rec. de Constantine*, X, 1866, p. 227. De Bosredon, *ibid.*, XVIII, 1876-7, p. 408. Gsell, *ibid.*, XXXII, 1898, p. 293. Sériziat, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XXII, 1886, p. 37.

5. La Blanchère, *Archives des Missions*, série III, t. X, p. 65-6. Gsell, *Fouilles de Bénian*, p. 26. Un canal amenait l'eau des sources à une ville située à 1.200 mètres de là.

CHAPITRE IX

NYMPHÉES. FONTAINES

Parmi les monuments dont les villes étaient ornées, il convient de ne pas négliger les châteaux d'eau et les fontaines, qui offraient souvent un caractère artistique.

Il y a un demi-siècle, on a déblayé un beau nymphée à Lambèse, à 200 mètres environ au nord-est du temple d'Esculape [1]; comme un certain nombre d'édifices analogues, il portait le nom, assez obscur pour nous, de *septizonium* [2]. Il est aujourd'hui entièrement détruit. D'après les renseignements qui nous ont été laissés par des archéologues, il se composait: 1° d'une grande abside, avec deux colonnes accouplées au fond et une colonne isolée de chaque côté de l'ouverture : ces colonnes soutenaient des entablements; 2° de deux ailes, qui flanquaient cette abside et étaient ornées chacune de quatre colonnes,

1. Renier, *Revue archéologique*, IX, 1852-3, p. 714-5 ; *Archives des Missions*, III, 1854, p. 323. Boissonnet, *Une excursion à Lambèse* (Cambrai, 1873), p. 29-30; *Revue archéologique*, 1893, I, p. 368-370. *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 209. Beury, *ibid.*, XXVIII, 1893, p. 101. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 60-1 ; *Musée de Lambèse*, p. 28. *Corpus*, VIII, p. 316, nos 2657-2663.

2. *Corpus*, VIII, 2657. Une autre inscription (2658) l'appelle *nympheum*, à moins qu'il ne s'agisse d'un sanctuaire voisin, consacré aux Nymphes : d'après l'indication de M. Boissonnet, l'édifice décrit ici était flanqué de deux bâtiments. — Il y avait aussi un *nympheum* au capitole de Cirta (*Corpus*, VIII, 6982).

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

NYMPHÉE DE TIPASA

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

ÉDIFICE ROMAIN DE STORA

accouplées deux par deux et portant aussi un entablement. Des niches s'ouvraient dans l'abside et dans les ailes : deux des statues (de Nymphes?) qu'elles abritaient, ont été, paraît-il, retrouvées jadis. Cet édifice était en outre décoré de revêtements en marbre et de mosaïques[1]. Il fut restauré à plusieurs reprises, au IIIe et au IVe siècle après Jésus-Christ.

Le joli château d'eau que l'on voit dans la partie occidentale de Tipasa[2] (*fig.* 73 et planche LXV), a la forme d'un

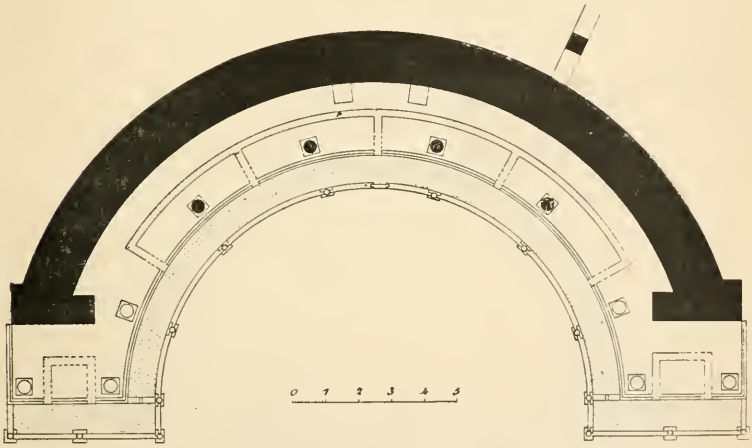

Fig. 73. — Nymphée de Tipasa.

hémicycle, dont le front mesure 24 mètres de largeur. Il était alimenté par un aqueduc, qui venait aboutir à quelques mètres de là. L'eau se répandait d'abord le long de la paroi du fond, sur une sorte de plate-forme cimentée, haute d'environ 2 mètres, ornée de statues et bordée de colonnes en marbre, à chapiteaux corinthiens[3]. Puis, à travers plusieurs canaux, elle coulait

1. *Corpus*, 2657.
2. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 345-353.
3. Il ne reste que des traces de deux bases de statues. Quant aux colonnes, dont de nombreux fragments ont été retrouvés, il est difficile de déterminer avec certitude l'emplacement qu'elles occupaient : à cet égard, les indications de notre plan ne sont pas certaines.

dans des bassins, que limitaient, par devant, des dalles dressées et de petits piliers, s'élevant à hauteur d'appui. C'était là qu'on venait la puiser.

Ce monument, à en juger par le style des chapiteaux et des moulures, semble dater d'une époque assez basse : du IIIe ou du IVe siècle de notre ère.

Il existe à Stora, près de Philippeville, un édifice que Ravoisié croyait être un nymphée[1] (planche LXVI). C'est un espace quadrangulaire voûté, de 8m,75 de large et d'au moins 10 mètres de long[2] ; il se termine au fond par une grande niche semi-circulaire, dans laquelle venait peut-être déboucher autrefois, comme maintenant, l'eau d'une conduite. A droite et à gauche de cette niche, deux renfoncements rectangulaires, aujourd'hui murés, abritaient probablement des statues. Il y avait dans le mur de droite deux autres niches, l'une rectangulaire, l'autre arrondie[3]. Le bâtiment dont nous parlons était flanqué de plusieurs salles, que recouvraient des voûtes. Si l'hypothèse de Ravoisié est exacte, ce nymphée devait rece-

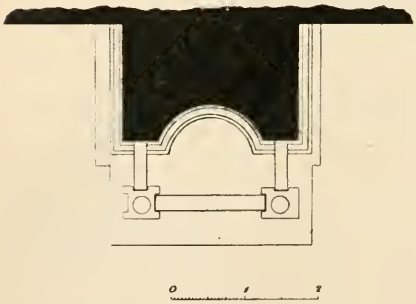

Fig. 74. — Fontaine de Djemila.

1. Ravoisié, II, pl. 69, fig. I-III. Delamare, *Mémoires des antiquaires de France*, XXIV, 1859, p. 183-5 et pl. II. Le même, *Exploration*, pl. 44-45 (plan en haut et coupes au-dessous) ; pl. 46, fig. 1. Vars, *Rusicade et Stora*, p. 11-12. Cette ruine est indiquée sur la gauche de notre figure 83, qui donne le plan des citernes de Stora.

2. Le devant est détruit.

3. Il ne reste qu'une partie du mur de gauche.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Fontaine de Djemila

voir l'eau des vastes citernes qui se trouvent à peu de distance, au nord[1].

Dans les rues de Timgad, on rencontre çà et là des fontaines, limitées par des dalles dressées de champ et par de petits piliers ; dans plusieurs d'entre elles, un motif de sculpture, encadré par un édicule, devait surmonter le bassin[2].

A Djemila, au nord-ouest du forum, il y a une fontaine analogue[3] (*fig.* 74 et planche LXVII). Les dalles constituant les parois latérales du bassin se terminent en haut par des dauphins, d'une exécution assez grossière ; le fond forme une niche semi-circulaire.

Une curieuse fontaine, plus monumentale, a été trouvée vers 1850 à Philippeville (place de la Marine) et détruite peu de temps après[4]. Elle comportait dix-huit gradins circulaires étagés, dont le dernier bordait un plateau de 11^{m},80 de diamètre; quatre massifs aux extrémités arrondies, disposés en croix sur ce plateau, supportaient peut-être des statues. L'eau arrivait au sommet de l'édifice par un canal, dont on a reconnu des vestiges, et se répandait en nappes sur les gradins.

Ravoisié[5] a essayé de reconstituer une fontaine en forme d'hémicycle, découverte à Guelma. On trouve aussi, dans

1. Nous avons mentionné plus haut (p. 119) des ruines situées à l'Aïn el loudi, à Khamissa : elles paraissent représenter un vaste nymphée.

2. Bœswillwald, Cagnat, et Ballu, *Timgad*, p. 2-4, 218, 258 (et fig. 119.) Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 100 et pl. V, p. 170. *Dictionnaire des antiquités*, *s. v. Fons*, p. 1234, fig. 3151. — A Timgad, deux inscriptions mutilées, trouvées dans la partie occidentale de la ville, mentionnent une fontaine entourée de grilles (*Corpus*, VIII, 2369 et 2370, p. 951) : « ... *ambitum fontis cancellis aereis conclusum* ».

3. Ravoisié, I, pl. 32 (relevé incomplet). Delamare, pl. 103, fig. 8 (P du plan de la planche 104, fig. 4).

4. Delamare, pl. 111, fig. 5-6. Fenech, *Histoire de Philippeville*, p. 31-2. Vars, *Rusicade et Stora*, p. 55-7.

5. Tome II, p. 34-35, pl. 33.

l'ouvrage de cet auteur[1] et dans celui de Delamare[2], des relevés d'une fontaine d'Announa, présentant par devant un bassin semi-circulaire, par derrière un réservoir, dont la couverture en pierres était soutenue par des arceaux. Cette ruine, située au pied du plateau qui portait la ville de Thibilis (au sud-est), est aujourd'hui à peine distincte[3].

1. Tome II, p. 34-35. pl. 33.
2. Planche 164, fig. 4-6.
3. Mention de bassins (*lacus*) sur des inscriptions : 1° A Timgad, *Corpus*, VIII, 2406. — 2° A Lambèse, *Corpus*, 2631 = 18101 : « ... *lacum quod annis IIII cessaverit ut saleret* (= *saliret*) *curaverunt.* » — 3° A Ksar el Ahmar, *Corpus*, 4766 = 18700.

CHAPITRE X

AQUEDUCS. CITERNES. RÉSERVOIRS

AQUEDUCS

Les Romains ont toujours eu le souci de s'assurer d'abondantes provisions d'eau potable. En outre, les établissements de bains, qui ne manquaient dans aucune ville, exigeaient des quantités considérables de liquide. Aussi retrouve-t-on, en beaucoup de lieux, des restes d'aqueducs, qui recueillaient l'eau saine des sources et la portaient aux centres habités. L'eau des rivières, chargée d'impuretés, ne servait qu'exceptionnellement à l'alimentation des citadins.

A la source même, un enclos, parfois une chambre couverte, constituait un bassin de captage. La conduite qui s'en détachait était le plus souvent souterraine et suivait, autant que possible, le flanc des coteaux. Des regards, ménagés de distance en distance, servaient à l'aérage et au curage. Cette conduite était, d'ordinaire, un canal, plus ou moins large, construit en blocage ou en briques, avec un enduit intérieur en ciment et un toit de dalles ou bien une voûte en blocage. On a cependant quelques exemples de dispositions différentes : soit des caniveaux, pierres longues posées bout à bout, pré-

sentant une rigole et couvertes de dalles ; soit des files de parallélépipèdes, s'emboîtant les uns dans les autres et creusés d'un évidement cylindrique, par lequel passait le liquide.

Quand il fallait franchir une vallée, les ingénieurs construisaient des ponts, souvent grandioses. Ils n'ignoraient pas le procédé du siphon, mais ils s'en servaient assez rarement : la plupart des aqueducs d'Afrique ont été établis suivant une pente douce et à peu près uniforme.

L'aqueduc romain le plus important de l'Algérie est celui de Cherchel[1]. Il se détachait d'une source, située au village actuel de Marceau, au sud-sud-est de l'ancienne capitale de la Maurétanie, et avait 7 lieues de longueur. Large d'un mètre et plus haut qu'un homme, revêtu d'une chemise en maçonnerie de $0^{m},60$ à $0^{m},70$ d'épaisseur, couvert de grandes dalles, le canal se déroule dans une tranchée, qu'on a creusée à flanc de coteau et naturellement recomblée ensuite.

Mais, à 12 kilomètres de Cherchel, la traversée d'une vallée, parcourue par un affluent de l'oued el Hachem, a nécessité la construction d'un vaste pont, à trois séries d'arceaux superposés (planche LXVIII). En bas, cet ouvrage compte cinq arches ; au premier étage huit (il n'en reste plus que cinq) ; au deuxième, seize (dont douze sont conservées). Les arcs de la seconde série sont, à proprement parler, des arceaux d'entretoisement, jetés entre les piles de manière à les consolider[2]. Jusqu'à la naissance de ces seconds arcs, les piles offrent un

1. De Blinière, *Revue archéologique*, V, 1848, p. 350-1. De Verneuil et Bugnot, *Revue africaine*, XIV, 1870, p. 141-2. Héron de Villefosse, *Archives des Missions*, série III, t. II, 1875, p. 392. Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce in Algeria*, p. 28-9 et pl. III. *Revue de l'Afrique française*, 1888, p. 386. Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 60.

2. Cette disposition est fréquente dans les aqueducs romains d'Espagne.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

AQUEDUC DE CHERCHEL

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

AQUÉDUC DE CHERCHEL

revêtement en pierres de taille, présentant presque toutes des bossages; en haut, elles sont seulement en blocage et les arcs sont en briques. La hauteur totale est d'environ 35 mètres.

A 5 kilomètres de Cherchel, et peu après sa jonction avec une autre conduite qui vient du djebel Chenoua[1], l'aqueduc franchit la plaine de l'oued Bella sur un second pont, moins élevé et plus mal conservé (planche LXIX). On voit les restes d'une vingtaine de piles, mesurant 3 mètres de côté, séparées les unes des autres par un intervalle de 4 mètres. Cinq des arceaux d'entretoisement qui reliaient ces massifs subsistent encore. Les parois des piles et les arcs sont en belles pierres de taille, comme dans la partie inférieure du premier pont.

Au-dessus de Césarée, l'aqueduc atteignait un vaste réservoir ovale (de 20 mètres sur 15), dans lequel venaient aussi déboucher des tunnels creusés à travers le tuf, amenant les eaux de plusieurs petites sources voisines. Une grande galerie, en briques, avec des quais de $1^{m},50$ à 2 mètres de largeur et des regards percés dans le ciel, reliait ce réservoir au château d'eau d'Ennabod, d'où des canaux divergeaient pour aller desservir les différents quartiers de la ville. La conduite principale aboutissait à des citernes de réserve, situées sous la caserne actuelle.

L'aqueduc qui amenait à *Saldae* (Bougie) l'eau des sources très abondantes de Toudja, situées à l'ouest de cette ville[2], avait 21 kilomètres de longueur. On en voit sur plusieurs points des vestiges plus ou moins importants[3]. Au pied du village

1. A l'est de Cherchel.
2. La source d'Aïn Seur débite plus de 50.000 litres par minute.
3. Mélix, *Rec. de Constantine*, IX, 1865, p. 25-30 et pl. II; conf. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 152-4. Mercier. *Bull. du Comité*, 1888, p. 131-2.

d'Ifran, il franchissait le col dit d'*El Hanaïat* (les arceaux) sur une rangée de piles en pierres de taille[1] (*fig.* 75). Il en reste une vingtaine. Les plus élevées atteignent 15 mètres. Des arcs d'entretoisement reliaient une partie de ces piles à mi-hauteur; d'autres arceaux étaient jetés au sommet et portaient la conduite[2].

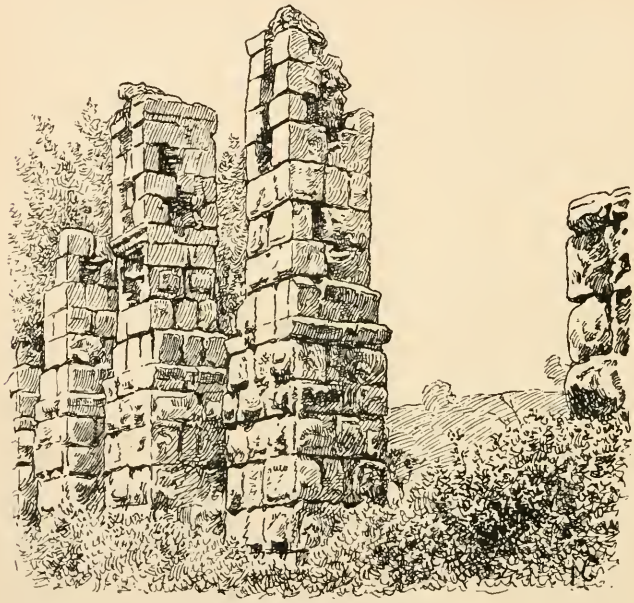

Fig. 75. — Aqueduc de Bougie.

A une centaine de mètres à l'est du village d'El Abel, les Romains ont pratiqué un tunnel de 428 mètres de longueur, passant à 86 mètres au-dessous du col qui sépare en cet endroit les deux vallées de l'oued S'rir et de l'oued Rhir, affluents de la Soummame[3].

1. Beaucoup de ces pierres sont à bossage. Un bloc présente un phallus, emblème contre le mauvais œil. Les piles mesurent 1m,50 — 2m,10 de côté.

2. Mélix, *l. c.*, p 27. *Rec. de Constantine*, XXX, 1895-6, les deux planches à la page 316.

3. *Revue africaine*, XIX, 1875, p. 335-6.

En arrivant à Bougie, l'aqueduc remplissait une série de grands bassins, disposés les uns au-dessus des autres[1]. Mais, d'après ce qui subsiste aujourd'hui d'un de ces réservoirs, nous croyons qu'ils ont été faits à l'époque berbère[2]; la conduite elle-même fut remaniée au moyen âge dans la dernière partie de son cours. Dans l'antiquité, elle venait aboutir à une citerne, encore bien conservée, dont nous dirons quelques mots plus loin.

Une curieuse inscription, trouvée à Lambèse[3], nous apprend que cet aqueduc remonte au milieu du IIe siècle de notre ère. Quoique mutilée au début et à la fin, elle nous fait connaître, avec assez de détails, les diverses péripéties de la construction. Le tracé fut établi, vers 137, par un certain Nonius Datus, ingénieur militaire, que le commandant de l'armée de Numidie avait envoyé au gouverneur de Maurétanie pour accomplir cette tâche. Ayant fait les études nécessaires, Nonius remit les plans au gouverneur et retourna à Lambèse. Quelques années après, vers 148, les chantiers furent ouverts : ce qui causa un nouveau séjour de Nonius Datus à Saldae, séjour bientôt interrompu par une maladie. Cependant, Porcius Vetustinus, procurateur de Maurétanie, était venu inspecter les travaux et s'en était déclaré fort satisfait. Une faute grave, commise par les ouvriers, força Nonius à revenir à Saldae, vers 152.

1. Delamare, *Exploration*, pl. 4, à droite. Dewulf, *Rec. de Constantine*, X, 1866, p. 316-319.

2. El Mansour, souverain de Bougie à la fin du XIe siècle, « se plaisait à dis- « tribuer les eaux dans des parcs et des jardins » (Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. De Slane, II, p. 52).

3. *Corpus*, VIII, 2728 = 18122. Lacour-Gayet, *Antonin le Pieux et son temps*, p. 167-170. Cagnat, *Musée de Lambèse*, p. 67-71, pl. VI, fig. 1. Cette inscription a été donnée récemment à la municipalité de Bougie, qui, à l'exemple des Romains, a fait construire un aqueduc pour amener l'eau de Toudja. On l'a placée sur une fontaine, en face de la mairie.

Il avait fallu percer un tunnel à travers une montagne pour y faire passer l'aqueduc [1], et le travail avait été commencé des deux côtés à la fois. Mais les dispositions furent mal prises; chacune des deux équipes obliqua à droite, au lieu de suivre la ligne indiquée, si bien que les deux galeries se dirigèrent parallèlement l'une à l'autre, au lieu de se rejoindre. On parlait déjà d'abandonner cet ouvrage. Nonius, conduit sur les chantiers par le gouverneur de la province, reconnut tout de suite les causes de l'erreur ; il remit les choses au point, et l'aqueduc put être inauguré, peu de temps après, par le procurateur Varius Clemens. Conçu par un ingénieur militaire, il avait été exécuté par des soldats.

A la suite de ce récit, l'inscription porte, en grandes lettres, la mention assez énigmatique « *modios quinque* » : mesure qui équivaut à 43 litres 77 centilitres. On a conjecturé que cette indication se réfère au débit de l'aqueduc dans un temps donné.

La ville de *Cirta* recevait l'eau de la source de Ras el Aïn Bou Merzoug, située à 35 kilomètres environ au sud [2]. A la source même, il y avait un sanctuaire, orné de colonnes corinthiennes. Des vestiges du canal souterrain se retrouvent sur divers points du parcours. A 1.200 mètres au sud de Constantine, un siphon avait été établi pour la traversée de la vallée du Rummel; l'aqueduc allait ensuite aboutir à de grandes citernes de distribution, ménagées dans la colline du Coudiat Ati. Le pont qui soutenait la conduite dans la vallée comportait

1. Il s'agit sans doute du tunnel d'El Abel.

2. Le débit moyen de la source est de 900 litres à la seconde. Il convient de noter que cette eau est légèrement magnésienne : les Romains s'en sont accommodés. Mais les Français de Constantine ont pris leur eau aux sources d'Aïn Fesguïa, à 70 kilomètres de la ville.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

AQUEDUC DE CONSTANTINE

une série d'arcades, portées par de puissantes piles; au milieu, il y avait même deux rangées d'ouvertures superposées. Il reste actuellement, sur une longueur de près de 60 mètres, une suite de six piles, avec les arceaux qui les surmontent et qui reposent sur des impostes (planche LXX); la ruine était un peu plus étendue au temps où Ravoisié et Delamare la dessinèrent. La construction est en belles pierres de taille à bossage. La hauteur, au point le plus élevé, atteint environ 20 mètres [1].

Un autre aqueduc, beaucoup moins long, venait aussi aboutir à Cirta. Il recueillait les eaux de la colline de Sidi Mabrouk, à 1.800 mètres environ à l'est de Constantine. Après un parcours souterrain, à l'intérieur d'une galerie de $1^{m},55$ de largeur, il franchissait le ravin profond du Rummel, près de 500 mètres en amont du grand pont dit El Kantara. Le pont qui supportait cet aqueduc n'est plus représenté que par un débris de pile, en pierres de taille à bossage [2].

Rusicade (Philippeville) était alimentée par l'eau de l'Aïn Roumane (la source des Romains), située à l'est de la ville, dans le

1. Peyssonnel, *Voyage dans les régences d'Alger et de Tunis*, I, p. 391. Shaw, *Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie*, éd. franç. de 1743, I, p. 157. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 83-84. Berbrugger, *Algérie historique, pittoresque et monumentale, province de Constantine*, pl. à la page 37. Ravoisié, *Exploration*, I, p. 6, 26-7 et pl. 3. Delamare, *Exploration*, pl. 137; pl. 148, fig. 1. Texier, *Revue archéologique*, III, 1846-1847, p. 734 (il dit à tort que cet aqueduc avait trois étages d'arcades). Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 205; pl. IX, fig. 13 et 14. Cherbonneau. *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 108, 115-6. Féraud, *Rec de Constantine*, VII, 1863, p. 216. *Revue africaine*, X, 1866, p. 317. Vars, *Rec. de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 330-333; XXIX, 1894, p. 696 et deux planches à la page 290.

2. Ravoisié, I, p. 12-13, pl. 2 (lettre J du plan et détails à droite). Delamare, pl. 115 (où l'on voit la pile qui domine le ravin); pl. 150, fig. 5-15 (système de captage des sources de Sidi Mabrouk; conf. pl. 113, à droite). Cherbonneau, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 116-117. Vars, *Rec. de Constantine*, XXVIII, p. 318, 325. — Un fragment d'inscription de Cirta mentionne un aqueduc (*Corpus*, VIII, 7029 = 19422). J'ignore à quel ouvrage ce texte se rapporte.

massif du Filfila. D'après les dimensions des conduits, cette source paraît avoir été plus abondante dans l'antiquité que de nos jours. L'aqueduc, dont le tracé général est facile à reconnaître, bien que les vestiges en soient peu imposants, avait une longueur d'environ 22 kilomètres. Le canal mesure $0^m,40$ de haut sur $0^m,50$ de large. Il est constitué par un radier et des parois en béton, et par une voûte en briques ou en blocage. La traversée de la vallée de l'oued Rira se faisait sur un pont de 358 mètres de longueur. Au-delà de la rivière, l'aqueduc d'Aïn Roumane en recevait un autre, venant de la source d'Aïn M'raba. Puis la conduite, après avoir longé le flanc d'un coteau, passait l'oued Chari (ou oued el Gath) sur un pont de 10 mètres de haut et de 40 de long, et ensuite l'oued Ksob sur un autre pont de 20 mètres de hauteur et de même longueur. Plus loin, de crainte d'éboulements, on avait soutenu l'aqueduc par une série d'arcades, qui atteignaient 12 mètres de hauteur et dont l'ensemble mesurait 55 mètres de long. Enfin, la vallée du Saf Saf, auprès de Philippeville, était traversée par un pont dont il reste encore deux piles [1].

A l'ouest de *Rusicade*, une autre conduite, partant du ravin des Beni Melek (à 4 kilomètres de la ville), venait déboucher dans de grandes citernes, qui seront décrites plus loin [2].

L'aqueduc d'Hippone [3], long de 18 kilomètres, prenait naissance dans le djebel Edough, à une altitude de près de

1. Ces renseignements sont empruntés à un rapport fait en 1863 par l'ingénieur Gay et conservé aux archives des Ponts et Chaussées, à Philippeville. Conf. Fournel, *Rich. minérale*, I, p. 119, 120, 126; *Ann. Const.*, 1853, p. 28.

2. Fenech, *Histoire de Philippeville*, p. 25. Féraud, *Revue africaine*, XX, 1876, p. 463.

3. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 5-6. Ravoisié, II, pl. 41. Delamare, pl. 190, fig. 1-3. Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 40. Papier, *Lettres sur Hippone*, p. 32-3, 224 ; pl. XIV et XV. De Pouydraguin, *Rec. de Constantine*, XXXII, 1898, p. 161 et pl. à la page 160.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Pont-aqueduc de Khamissa

1.000 mètres. Dans la montagne, on rencontre quelques restes des murs et des arcades qui supportaient la conduite. A 800 mètres environ au nord-nord-ouest des grandes citernes du mamelon Saint-Augustin, auxquelles l'aqueduc aboutissait, des piles, élevées de 3m,50, portent encore une suite de cinq arceaux[1] : cet ouvrage est construit en moellons, avec un revêtement en pierres de petit appareil, dont les joints sont disposés obliquement (*opus reticulatum*); certaines parties sont en briques. D'après les indications de Ravoisié, le canal (qui n'existe plus aujourd'hui), mesurait 0m,40 de large sur 0m,55 environ de haut; les parois, en briques, étaient couronnées par une assise de pierres plates; par-dessus, reposait le couvercle, qui était formé de pierres larges de 0m,90, taillées extérieurement en dos d'âne.

De l'aqueduc de *Thubursicum Numidarum* (Khamissa), il ne reste plus aujourd'hui qu'un pont de trois arches, jeté sur un ravin escarpé, à 2 kilomètres à l'est de la ville (à gauche de la voie romaine conduisant à *Tipasa*). Ce pont, encore bien conservé (planche LXXI), a une largeur de 3m.10; l'arche centrale, beaucoup plus grande que les deux autres, mesure 5m,35 d'ouverture. Le revêtement est en belles pierres de taille, très régulièrement ajustées; le noyau est en blocage. La conduite a disparu.

A Lambèse, la source d'Aïn Drinn, située à 600 mètres au sud du Capitole, avait été captée pour servir aux besoins du camp, et plus tard des citadins : elle débite environ 1.200 litres à la minute[2]. Une conduite, large de 0m,25, haute de 0m40,

1. La ruine a été à moitié détruite lors de l'établissement d'une route, il y a un demi-siècle.

2. Moll, *Annuaire de Constantine*, 1856-7, p. 157, 160-161. On y a trouvé des restes d'aménagements en troncs d'arbres et en pierres sèches, qui sont

s'en détachait. A 250 mètres environ du Capitole, on voit six grandes arcades en pierres de taille, appartenant à l'aqueduc qui portait l'eau de cette source vers la ville [1].

Un aqueduc partait aussi de la source d'Aïn Bou Bennana, située à un kilomètre de celle d'Aïn Drinn, et dont le débit est de 1.000 litres à la minute[2]. La chambre de captage mesurait 2 mètres de long, sur $1^{m},50$ de large, et devait être voûtée; le canal avait $0^{m},20$ de large et $0^{m},25$ de haut[3].

La source d'Aïn el Bled, qui naît à un demi-kilomètre à l'est de Tébessa, a un débit de 330 litres à la seconde. Les Romains amenèrent cette eau à Theveste, en faisant une conduite qui a été restaurée par les Byzantins, les Arabes et les Français [4]. Elle consiste en une suite d'arcades assez basses, en pierres de taille, portant un mur de petit appareil, au sommet duquel est creusé le canal. Non loin du front oriental de la citadelle byzantine, elle traverse un ravin sur un pont[5].

postérieurs à l'époque romaine. — Pour le temple de Neptune élevé auprès de la source, voir plus haut, p. 152, n. 1, n° 5.

1. Delamare, *Recherches sur Lambèse*, p. 37. *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 203-4. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 60.

2. Moll, *l. c.*, p. 157-8.

3. Une inscription du temps de Dioclétien (*Corpus*, VIII, 2572 ; Cagnat, *Musée de Lambèse*, p. 17) mentionne la restauration de l'*aquaeductus leg(ionis) III Aug(ustae)*. — Sur d'autres inscriptions, trouvées dans la ville, au nymphée, il est question de divers aqueducs :

1° *Corpus*, 2658 (datant de l'année 226) : « *aquam Lu...nsem, Mellariensem* ».

2° *Corpus* 2659, 2662 = 18106 (époque d'Alexandre Sévère) : « [*aquas*] *Alexandrianas* ». — « *Numini aquae Alexandrianae* » ;

3° *Corpus*, 2660 (époque de Dioclétien) : « *Imperatores*, etc... *aquaeductum* « *Titulensem ab originem usque ad civitatem longa vetustate corruptum... ad* « *meliorem statum additis limis restituerunt.* » — *Corpus*, 2661 (IVe siècle) : « *aquam Titulensem, quam ante annos plurimos Lambaesitana civitas inter-* « *verso ductu vi torrentis amiserat, perforato monte, instituto etiam a solo* « *novo ductu, Severinius Apronianus, v(ir) p(erfectissimus), p(raeses) p(rovin-* « *ciae) N(umidiae),... restituit* ».

4. Moll, *Annuaire de Constantine*, 1858-9, p. 75-77. Héron de Villefosse, dans le *Tour du Monde*, 1880, II, p. 15 et 26.

5. Une autre source, celle d'Aïn Chela (au sud-ouest de Tébessa), servait

En bien d'autres lieux de l'Algérie, on rencontre des restes d'aqueducs antiques, qui ne nous paraissent pas dignes d'une description détaillée. Voici l'indication des principaux :

1° *Amoura* (*Sufasar*). — Au lieu dit Aïn Tolba, à 1800 mètres au sud-ouest des ruines, bassin cimenté, dans lequel débouchent deux galeries, qui recueillaient sans doute l'eau de deux sources. De ce bassin part une conduite, bâtie en blocage ou creusée dans le roc, se dirigeant vers la ville. Il y a des regards carrés, en pierres de taille, de 20 mètres en 20 mètres[1].

2° *Azeffoun* (*Rusazu?*) — Aqueduc, « formé par une suite de « pierres cubiques, toutes percées à leur centre d'un trou de « 0m,20. Au moyen d'une feuillure, ces pierres s'encastraient « les unes dans les autres... Des regards, ménagés de dis- « tance en distance, permettaient de nettoyer facilement le « conduit[2] ». Vigneral[3] signale, dans une autre section du même aqueduc, « des pierres à évidements rectangulaires, for- « mant le conduit, recouvertes d'autres blocs taillés ».

3° *Bel Imour* (*Lemellef*). — Aqueduc, passant sur une série d'arcades[4]. Une inscription[5] atteste qu'il fut restauré sous le règne de l'empereur Philippe : « *aqua fontis quae multo tem-* « *pore deperierat et cives inopia aquae laborabant... innovato* « *opere aquae ductus abundans in fonte est perducta.* »

4° *Gouraya* (*Gunugu*). — Conduite en blocage, longue de

aussi à l'alimentation de Theveste : Moll, *l. c.*, p. 77. — Le faubourg dit Tébessa Khalia était alimenté par un aqueduc venant du ruisseau des Trois Chênes : *Rec. de Constantine*, XVIII 1876-7, p. 388, et XXII, 1882, p. 270 ; *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XXII, 1886, p. 35.

1. Conf. Poinssot, *Bull. des antiquités africaines*, I, 1882-3, p. 37.
2. Devaux, *les Kébaïles du Djerdjera*, p. 349.
3. *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 67.
4. Payen, *Annuaire de Constantine*, 1860-1, pl. IV.
5. *Corpus*, VIII, 8809.

4 kilomètres, partant du ravin de l'oued Melah, à l'ouest de la ville[1].

5° *Guelma* (*Calama*). — Aqueduc venant du sud-ouest. Il franchissait le ravin de l'oued Sekroun sur une arcade, aujourd'hui détruite[2]. — Autre aqueduc, captant l'eau de l'oued el Maïz, au sud-est de la ville[3].

6° *Kherba* (*Tigava*). — Ruines, sur plusieurs centaines de mètres, d'un aqueduc en briques et en blocage, large de 1^{m},16, venant du nord-est. Le canal mesure 0^{m},80 de largeur en haut, et 0^{m},45 en bas[4].

7° *Ksar el Ahmar*, dans la région d'Aïn Beïda. — Inscription du temps de Dioclétien, mentionnant un *aquae ductus* et un *lacus*[5].

8° *Périgotville* (*Satafis*). — Aqueduc aboutissant à des thermes, restauré vers 380[6] : « *ductum therma*[*rum, nu*]*per lignis* « *putrib*(*us*) *constitutum, a*[*t nunc*] *mirabili opere ac* « *per*[*fectione? a*]*uctum...* »

9° *Sigus*. — Conduite en blocage, recouverte par des briques, partant d'une source à 5 kilomètres au nord-nord-ouest de la ville. Le canal a 0^{m},20 de largeur et de hauteur. De 100 mètres en 100 mètres, il présente des regards carrés, ménagés dans des pierres de taille.

10° *Sour Djouab* (*Rapidum*). — Deux conduites : l'une venant du sud, en briques et en petites pierres plates ; l'autre, venant de l'est, en caniveaux longs d'environ un mètre, creusés d'un

1. Cat. *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 132.
2. Ravoisié, II, p. 21 et figure à la page 26.
3. Vars, *Rec. de Constantine*, XXIX, 1894, p. 666.
4. Reisser, *Bull. d'Oran*, 1898, p. 215-7.
5. *Corpus*, VIII, 4766 = 18700.
6. Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XV, 1895, p. 46.

canal de 0m,15 de large et recouverts de dalles. Cette dernière conduite a 2 kilomètres de longueur [1].

11° *Stora*, près de Philippeville. — Aqueduc prenant l'eau de la rivière des Singes et l'amenant, par une pente fort rapide, aux citernes du port [2]. Il traverse un tunnel de 50 mètres de long.

12° *Ténès* (*Cartenna*). — Conduite en blocage, avec revêtement en petit appareil, venant du voisinage de Montenotte et suivant les gorges de l'oued Allala. On en retrouve des vestiges en plusieurs endroits [3].

13° *Tiklat* (*Tubusuctu*). — Aqueduc de 8 kilomètres, partant de la source d'Itchouren (à l'ouest de Tiklat). La conduite, dont les parois sont en blocage, mesure 0m,30 de largeur, sur 0m,25 de profondeur [4]. — Autre aqueduc venant de l'est, long d'environ 12 kilomètres [5].

14° *Timedout* (région de Ngaous). — Conduite, longue de plusieurs kilomètres, traversant un ravin étroit sur un pont, dont la pile unique, en blocage, est restée debout, s'élevant à une hauteur d'environ 6 mètres [6].

15° *Timgad* (*Thamugadi*). — Aqueduc partant de la source d'Aïn Morris, à 3 kilomètres et demi au sud-est de la ville. Cette conduite en maçonnerie, établie à flanc de coteau, aboutissait derrière le théâtre. — Une inscription de l'année 174,

1. Masqueray, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 208. Robert, *Revue africaine*, XL, 1896, p. 302.

2. Ravoisié, II, pl. 70. Delamare, *Mémoires des antiquaires de France*, XXIV, 1859, p. 176-179 ; pl. 1, fig. 1 et 3. Le même, *Exploration*, pl. 43. Vars, *Rusicade et Stora*, p. 10-11.

3. Conf. *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 100.

4. Mélix, *Rec. de Constantine*, IX, 1865, p. 44-6 et pl. V. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 128-130.

5. Vigneral, *l. c.*, p. 126.

6. Ragot, *Rec. de Constantine*, XVI, 1873-4, p. 254. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 140-1.

trouvée au forum, mentionne la dédicace d'un aqueduc, l'*aqua ... netensis*[1].

16° *Tipasa.* — Aqueduc de 9 kilomètres, venant du sud-ouest, en général souterrain ; quelques parties reposent sur de petites arcades. Le canal a 0m,65 de largeur et offre de nombreux regards. Une autre conduite, venant de l'ouest, débouche dans ce canal à 7 kilomètres de Tipasa. L'aqueduc entre dans la ville, au sud-ouest, en traversant la partie inférieure d'une tour du rempart, et va aboutir d'un côté à un nymphée, de l'autre à une petite chambre de distribution d'eau[2].

17° *Zana* (*Diana Veteranorum*). — Vestiges d'un aqueduc en blocage, venant de la source d'Aïn Sultane, à 8 kilomètres au nord-ouest de la ville[3].

CITERNES. RÉSERVOIRS

Les eaux pluviales étaient recueillies avec le plus grand soin. Chaque maison, pour ainsi dire, avait sa citerne. Souvent aussi, des réservoirs plus vastes étaient aménagés sous des édifices publics, où le développement des toitures permettait de recueillir l'eau du ciel en abondance. L'emplacement de certaines villes antiques est parsemé de citernes, pour la plupart bien conservées : par exemple à Philippeville[4], à Cons-

1. *Corpus*, VIII, 17869.
2. Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XIV, 1894, p. 351-3. Pour le nymphée, conf. plus haut, p. 243.
3. Conf. Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 189.
4. Fenech, *Histoire de Philippeville*, p. 25. Conf. Delamare, *Exploration*, pl. 34-35, fig. 3-10.

tantine[1], à Guelma[2], au Kheneg (*Tiddi*)[3], à Bougie[4], à Tiklat[5], à Tipasa[6], à Ténès[7], à Amoura[8], à la Kalaa près de Renault, à Saint-Leu[9], etc. Ces chambres d'eau offrent un ou plusieurs compartiments; elles sont soit creusées dans le roc, soit construites en maçonnerie, avec un enduit très résistant de ciment et d'éclats de poteries et de briques. Une voûte en berceau les recouvre d'ordinaire; il est rare qu'elles soient fermées à leur partie supérieure par une série de dalles plates. A l'intérieur, les angles sont arrondis, pour mieux résister à la pression de l'eau. Nous donnons ici,

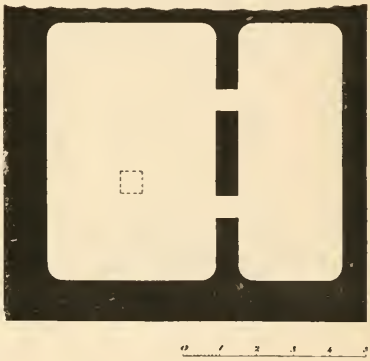

Fig. 76. — Citerne de Saint-Leu.

1. Gouvet, *Annuaire de Constantine*, 1854-3, pl. 15 et 16. Marchand, *Rec. de Constantine*, X, 1866, p. 36-7. Vars, *ibid.*, XXVIII, 1893, p. 294, 297-9, 334; XXX, 1895-6, p. 254. Delamare, *Exploration*, pl. 138, fig. 5-7. — Nous mentionnerons plus loin de grandes citernes de Constantine qui étaient remplies par des aqueducs. Nous ignorons à quelles citernes Shaw fait allusion quand il dit (*Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie*, édit. franç. de 1743, I, p. 157) : « On trouve au milieu de la ville un rang singulier de citernes... Il y « en a environ vingt, qui occupent un terrain de cinquante verges en carré « (= 41m,50). »

2. Grellois, *Mémoires de l'Académie de Metz*, XXXIII, 1851-2, 1re partie, p. 277-8. Conf. Delamare, pl. 175, fig. 7-8.

3. Cherbonneau. *Rec. de Constantine*, VII, 1863, p. 174 et 176.

4. Féraud, *Revue africaine*, III, 1858-9, p. 306. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 147-150, 151.

5. Féraud, *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 306. Mélix, *Rec. de Const.*, IX, 1865, p. 42 et pl. III (citerne à quatre compartiments voûtés).

6. Gsell, *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, XIV, 1894, p. 377.

7. *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 100.

8. Poinssot, *Bull. des antiquités africaines*, I, 1882-3, p 37.

9. Shaw, *Voyages*, I, p. 38. Montfort, *Revue africaine*, III, 1858-9, p. 250. Demaeght, *Bull. des antiquités africaines*, II, 1884, p. 119.

comme exemples, les plans de trois citernes de Saint-Leu[1] (*fig.* 76), de Gouraya[2] (*fig.* 77) et de Collo[3] (*fig.* 78).

D'autres citernes, alimentées par des aqueducs, étaient des ouvrages d'utilité publique. Dans un site élevé et, le plus souvent, à une des extrémités de la ville, on bâtissait un grand réservoir, en épais blocage, où les eaux amenées par la conduite venaient s'emmagasiner. De là, des canalisations, dirigées en tous sens, les répartissaient dans les divers quartiers, les portaient aux fontaines, aux thermes, aux réservoirs des édifices publics et des maisons particulières. Les tuyaux

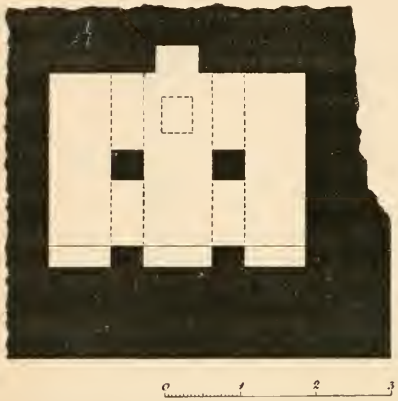

Fig. 77. — Citerne de Gouraya.

1. Citerne double, sur le bord septentrional du plateau qui porte la ville. Construction en blocage, avec revêtement en petit appareil, voûtes en berceau. Les deux ouvertures cintrées qui font communiquer les deux réservoirs, ont 1m,20 de hauteur maxima. Dans la voûte du réservoir de gauche, il y a un regard. Auprès de cette citerne, on en trouve d'autres, simples ou doubles, placées dans le même alignement. — Voir dans Delamare, *Exploration*, pl. 186, fig. 1-2, un autre exemple de citerne double, à Aïn Nechma, près de Guelma.

2. Au sommet de la ville, à côté du marabout de Sidi Brahim. Construction en blocage et en briques. Les deux piliers supportent des arcades, et les trois vaisseaux sont couverts de voûtes en berceau. Au milieu de la voûte centrale, il y a un regard quadrangulaire. Le conduit d'adduction se trouve dans un des angles.

3. Réservoir en blocage et en briques, situé à une des extrémités de la ville, sur un monticule (à environ 150 mètres à droite de la route de Chéraïa). Il était divisé en deux vaisseaux par une rangée de piliers qui portaient des arcades, et ces deux vaisseaux étaient recouverts de voûtes en berceau. Du côté de la pente, à l'est, le mur est plus épais et renforcé à chaque extrémité par un massif semi-circulaire (celui du sud-est manque aujourd'hui). A cette même face est adossé un puits, dans lequel était la prise d'eau.

de distribution étaient soit en plomb, soit en argile, plus rarement en blocs de pierre, percés de trous cylindriques.

Ces citernes municipales se ramènent à deux types : 1° vaste chambre quadrangulaire, divisée en plusieurs vaisseaux par des piliers qui soutiennent les voûtes, voûtes d'arêtes reposant directement sur les piliers, ou voûtes en berceau portées sur des arcades; 2° série de compartiments accolés, et généralement parallèles, voûtés en berceau. Ce mode d'aménagement offrait plus de solidité que le premier et plus de facilité pour la construction, mais il coûtait plus cher, car il exigeait plus de matériaux.

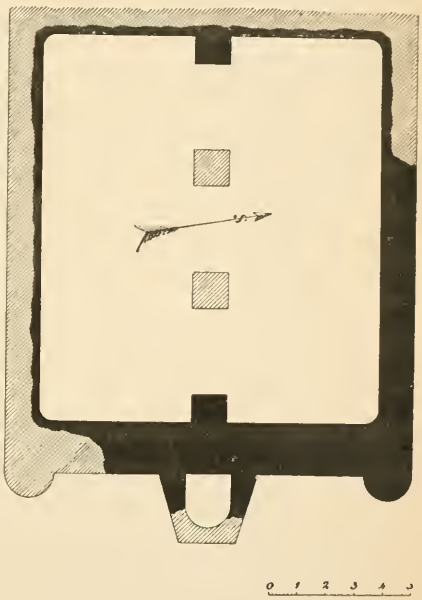

Fig. 78. — Citerne de Collo.

Les deux systèmes ont été employés simultanément dans les vastes citernes d'Hippone, et probablement aussi dans celles de Tiklat.

Celles d'Hippone[1] (plan, *fig.* 79, d'après Ravoisié; vue,

1. Desfontaines, *Voyage dans les régences de Tunis et d'Alger*, p. 220. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 4-5. Ravoisié, II, pl. 42 et 43 (deux plans et quatre coupes). Papier, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XXII, 1886, p. 300-303 (avec un plan du projet de restauration qui a été exécuté). Le même, *Lettres sur Hippone*, p. 25, 30-1, 49, 221-4, 225; pl. V-XIII (vues); pl. XVII (plan, d'après Ravoisié). — Ces ruines ont longtemps passé pour être l'église ou le couvent de Saint-Augustin : Nicolas de Nicolay, *les Quatre premiers livres des navigations et pérégrinations orientales*

planche LXXII) se trouvent sur la pente nord-est de la colline de Saint-Augustin. L'aqueduc de l'Edough les remplissait[1]. Construites en blocage, avec des parties en briques, elles ont été restaurées en 1893-1894, pour servir à l'approvisionnement de la ville de Bône[2]. Leur contenance est de 12.000 mètres cubes.

L'ensemble forme un rectangle de 48 mètres sur 38m,50[3], divisé intérieurement en deux parties : 1° à l'ouest, un bassin, long de 40m,25, large de 17m,30, que deux rangées de six piliers (de 1m,60 de côté) divisent en trois nefs ; ces piliers et les saillies qui leur correspondent le long des parois, portaient des voûtes d'arêtes ; 2° à l'est (côté de la pente, où des constructions plus massives étaient nécessaires pour résister à la poussée des eaux), sept chambres parallèles entre elles, longues pour la plupart de 18 mètres, larges de 4m,80, voûtées en berceau ; au pied des parois, des ouvertures les faisaient communiquer entre elles, assurant ainsi l'uniformité du niveau d'eau et diminuant la pression.

En outre, deux compartiments sont ménagés sur la face nord. On ne connait pas la destination de celui qui est de forme ovale. Peut-être était-ce une piscine épuratoire, dans laquelle l'eau pénétrait avant de se répandre dans les citernes[4]. Quant

(Lyon, 1568), p. 23 ; Shaw, *Voyages*, I, p. 121. Desfontaines (*l. c.*) y a reconnu avec raison des citernes.

1. Pour cet aqueduc, voir plus haut, p. 244-5.

2. Elles sont remplies aujourd'hui par un aqueduc venant de la source de l'oued Bouglès, au sud-ouest de Bône.

3. Entre murs.

4. M. Papier (*Lettres sur Hippone*, p. 225) dit que ce compartiment était indépendant de l'édifice et qu'il communiquait avec l'extérieur. Il croit qu'il servait au personnel ouvrier et au matériel des citernes. Ce savant ajoute qu'il y a, à côté, une autre chambre de même forme et de mêmes dimensions.

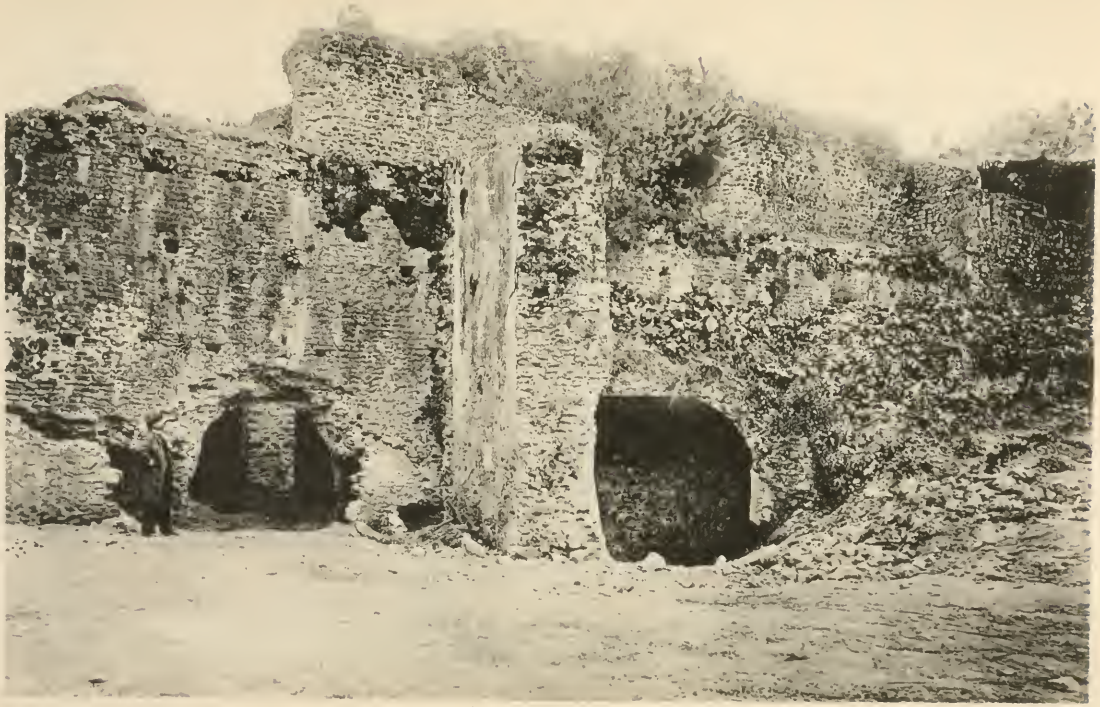

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

CITERNES D'HIPPONE

(avant la restauration)

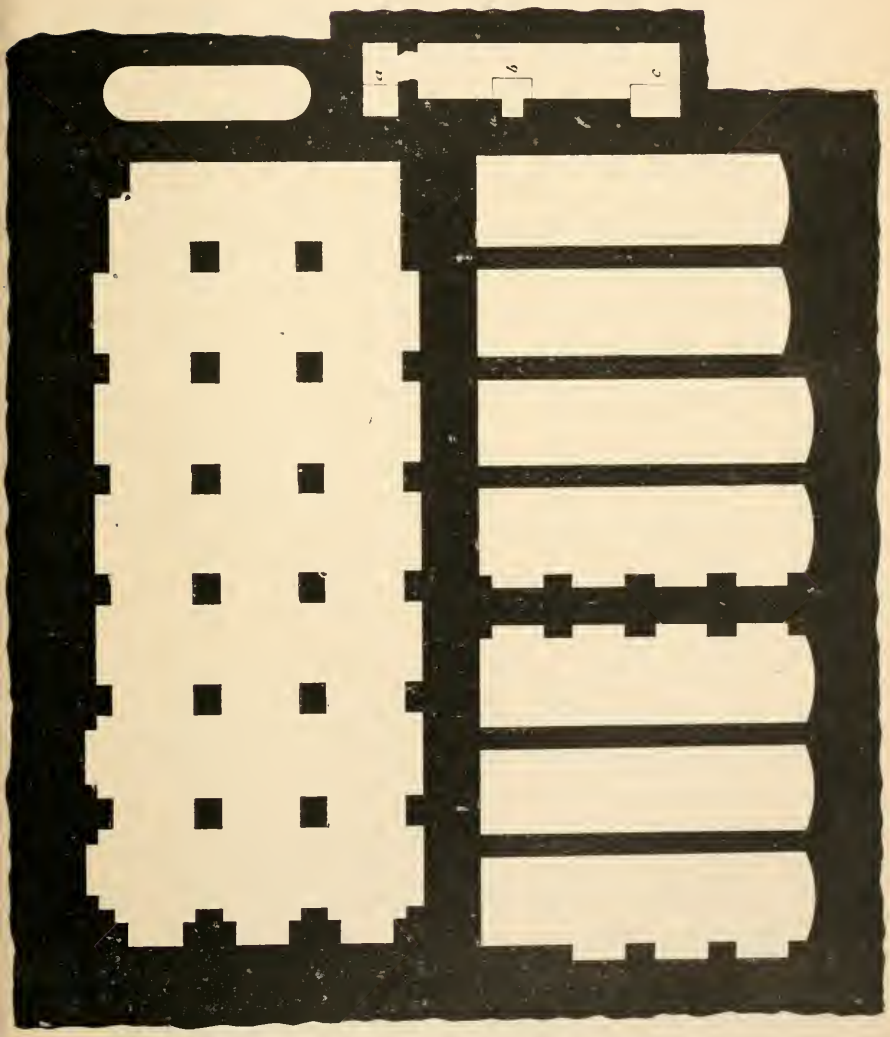

FIG. 79. — Citernes d'Hippone.

à l'autre compartiment, de forme rectangulaire, il représente la chambre de sortie. Il recevait l'eau des citernes par trois canaux s'ouvrant sous des pierres de taille (en *a*, *b* et *c*).

Le gros mur qui sépare le bassin à piliers du groupe formé par les sept chambres présente à sa partie supérieure un galerie voûtée, longue de 40 mètres, large de $1^{m},60$, haute de $2^{m},10$. Un autre couloir voûté, qui la rejoint à angle droit, est établi au-dessus du mur séparant la troisième et la quatrième chambre; il est un peu moins large ($1^{m},29$). Ces deux galeries étaient éclairées par des regards carrés, percés dans les voûtes. Elles servaient à la surveillance des divers bassins, que l'on pouvait examiner par des baies cintrées.

Au sommet de cette même colline d'Hippone, il y avait d'autres citernes, qui formaient sans doute le sous-sol d'un édifice important[1]. Elles ont disparu en 1883, lors de la construction d'un hospice et de la basilique de Saint-Augustin. Le plan qui en a été dressé et qui n'est pas très net indique plusieurs séries de compartiments, que recouvraient sans doute des voûtes en berceau, et trois chambres, divisées en deux ou trois nefs par des piliers sur lesquels devaient reposer des voûtes d'arêtes. Peut-être une branche de l'aqueduc de l'Edough aboutissait-elle à ces réservoirs.

L'aqueduc de Cirta, que nous avons décrit plus haut[2], débouchait dans de vastes citernes, situées sur la colline du Coudiat

1. Papier, *Lettres sur Hippone*, p. 40-5, 225; pl. XVI. Conf. *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XVIII, 1882, pl. XXIII. M. Papier y voit des piscines épuratoires, qui auraient reçu l'eau de l'aqueduc avant son entrée dans les citernes de réserve, établies plus bas.

2. Pages 252-3. — On a nié, il est vrai, que l'aqueduc aboutit à ces citernes (voir Cherbonneau, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 116), mais à tort, nous semble-t-il. Conf. la planche de Ravoisié (t. I, pl. 2), qui montre la direction de l'aqueduc.

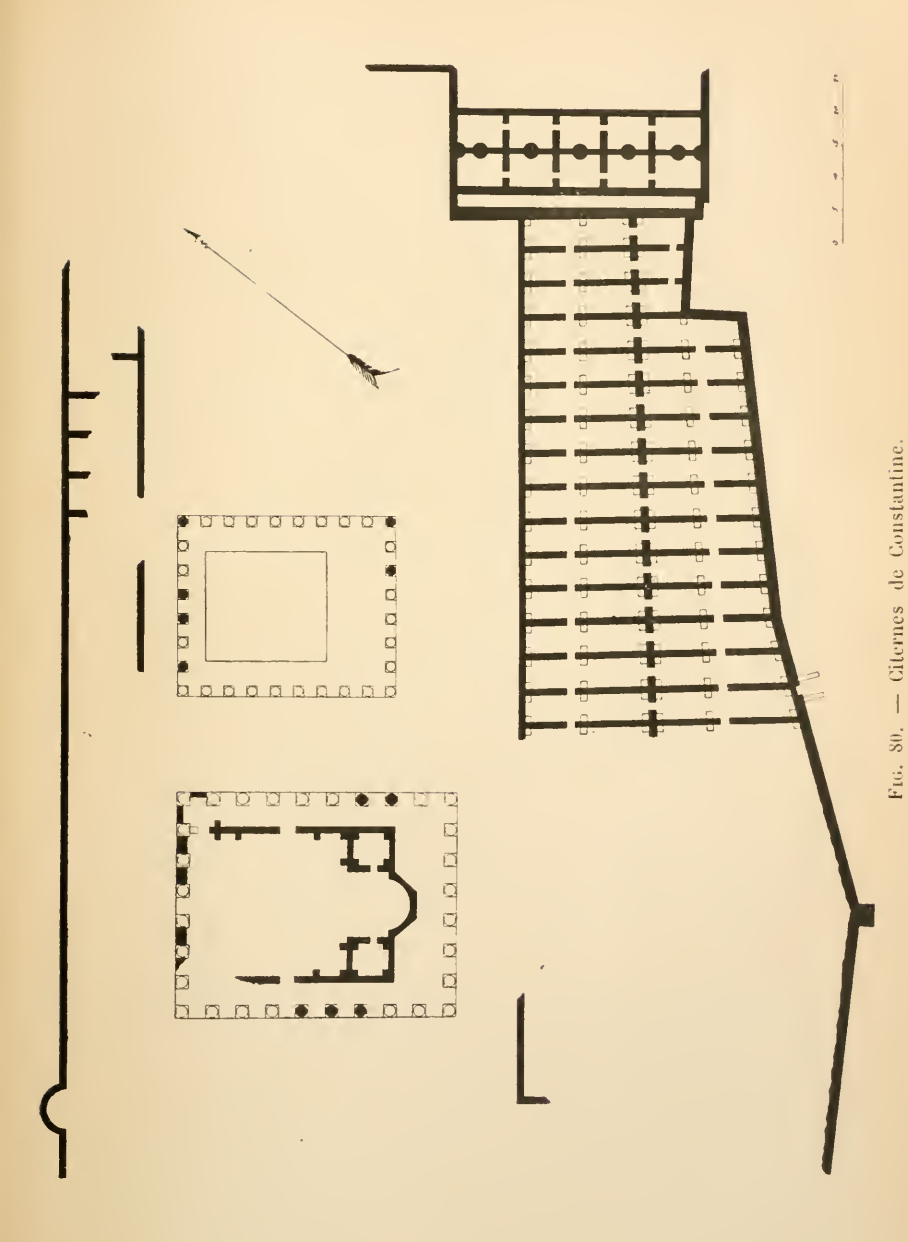

Fig. 80. — Citernes de Constantine.

Ati. Il n'en reste plus que de très maigres vestiges. L'une des chambres, qui a été mesurée par Ravoisié, avait 32^{m},80 de long sur 6 mètres de large[1]. De ce point partait une conduite qui se dirigeait vers la ville et dont les tuyaux étaient des cylindres en terre cuite d'un diamètre intérieur de 0^{m},10, encastrés dans des blocs de pierre perforés ; sur ces tuyaux se lisent des estampilles indiquant les localités voisines de Cirta où on les fabriquait : *Tiditani*, *Uzelitani*, *Gemellenses*, *Auzurenses*, *Milevitani*[2].

D'autres citernes, dont il subsiste de gros massifs en blocage, étaient construites au sud-est de la ville moderne, en avant de Bab Djabia, « la porte des réservoirs[3] ».

Mais les citernes les plus grandioses de Cirta paraissent avoir été celles du Capitole, à la Casba actuelle[4] (*fig.* 80, d'après Delamare). Elles ont été en partie conservées et rendues à leur ancien usage par une restauration faite il y a soixante ans. Ce sont des chambres rectangulaires, dont le grand axe est disposé uniformément dans le sens du nord-ouest au sud-est. Sauf dans la partie orientale, ces chambres se suivent sur deux rangées, que sépare un gros mur transversal, portant à sa partie supérieure un corridor de surveillance[5]. D'étroites ouvertures mettent en communication les divers compartiments. Les voûtes,

1. Ravoisié, I, p. 6. pl. 2 à gauche. Vars, *Rec. de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 333-4.

2. *Corpus*, VIII, 10476. Creuly, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 132-6. Poulle, *Rec. de Constantine*, XIII, 1868, p 698-9. Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, p. 67-8.

3. Cherbonneau, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 116. Vars, *Rec. de Constantine*, XXVIII. 1893, p. 275-6.

4. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 95. Ravoisié, I, p. 30; pl. 6; pl. 9, fig. 1 et 1 *bis* Delamare, pl. 119. Texier, *Revue archéologique*, III, 1846-7. p. 734.

5. Conf. les deux couloirs de surveillance des citernes d'Hippone.

en berceau, sont renforcées au milieu et aux extrémités par des arcades saillantes. Selon le plan de Delamare, il y avait, à l'est, un groupe de dix chambres plus petites, de forme rectangulaire. L'ensemble de la construction devait mesurer 150 mètres environ de long[1], sur 36 de large[2]. La contenance totale pouvait être de 30.000 mètres cubes. L'eau provenait[3] de l'aqueduc de Sidi Mabrouk, qui traversait sur un grand pont le ravin du Rummel[4].

Il est permis de supposer qu'un ou plusieurs édifices importants s'élevaient sur la vaste plate forme surmontant l'extrados des voûtes de ces citernes. Mais on ne peut rien dire de certain à ce sujet.

A Tiklat (*Tubusuctu*), les citernes d'El Arouïa[5] (*fig.* 81), dont la contenance était de plus de 12.000 mètres cubes, sont situées au nord-ouest des ruines de la ville romaine et en dehors de l'enceinte, sur la pente d'une colline. Elles sont contruites en un excellent blocage, avec des parements en pierres de petit appa-

1. Le côté ouest était déjà détruit lors de l'occupation française.

2. Temple et Falbe donnent des mesures qui ne concordent pas exactement avec les plans de Ravoisié et de Delamare : « Quatorze de ces citernes ont « chacune la même longueur, 36 mètres ; quatre autres ont 29^{m},90 ; celles-ci « et les deux de l'extrémité sont coupées par une septième citerne, qui forme « avec elles un angle de 90°. L'espace qu'occupent ces citernes a 100^{m},60 de « long sur 38^{m},07 de large. » — Je n'ai pas pu obtenir de l'autorité militaire la permission de visiter ces citernes de la Casba.

3. Les citernes recevaient aussi les eaux de pluie qui tombaient sur les toitures des différents édifices du Capitole.

4. Voir plus haut, p. 253. Outre les eaux de Sidi Mabrouk, cette conduite amenait peut-être celles du djebel Ouache, situé à 12 kilomètres de Constantine, au nord-est (Cherbonneau, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 116-7). — Selon Vars (*Rec. de Constantine*, XXVIII, p. 242 et 334), les citernes de la Casba communiquaient avec celles du Coudiat Ati, par une conduite qui aurait traversé toute la ville. Cela me paraît peu vraisemblable.

5. Meurs, *Annuaire de Constantine*, 1854-5, p. 100-1, pl. 7. Féraud, *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 306. Mélix, *Rec. de Constantine*, IX, 1865, p. 42-43 et pl. IV. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 127 et pl. XVI. Mercier, *Bull. Comité*, 1888, p. 128-9.

reil; quelques parties sont en briques. L'ensemble forme un rectangle de 76 mètres sur 38, divisé en 15 compartiments parallèles, qui mesurent en moyenne $4^m,10$ de largeur et que recouvraient autrefois de voûtes en berceau ; la hauteur entre le radier et la naissance des voûtes est 6 mètres. Les huit bassins du nord sont séparés les uns des autres par des murs de $0^m,80$, dans chacun desquels on a ménagé trois baies de communication. Au sud, nous avons constaté de même des murs de refend aux extrémités des compartiments; mais, au milieu, il y avait, semble-t-il, des lignes de piliers surmontées d'arceaux, et non des murs pleins : cette partie de la construction est du reste en fort mauvais état[1].

A l'extérieur, des contreforts quadrangulaires sont disposés tout le long du front oriental (côté de la plus forte pente)[2], ainsi que sur le front nord; on distingue aussi des arrachements de murs sur la face méridionale. En outre, le mur de l'est est renforcé à l'intérieur par des massifs de forme arrondie, établis aux extrémités de plusieurs compartiments. Un de ces massifs, A, entoure un puits qui servait sans doute à jauger l'eau, comme on l'a supposé[3]. Il subsiste à l'est des vestiges de deux escaliers, permettant de procéder au nettoyage.

L'aqueduc d'Itchouren[4] débouchait du côté de l'ouest. Contre la face opposée est adossée un puits, B, au bas duquel se trouvait la prise d'eau. La conduite qui en partait allait desservir la ville, en se ramifiant par divers canaux.

1. On reconnaît de plus des vestiges de murs en travers des deux compartiments du milieu. Notre plan n'indique que les parties visibles.

2. De ce côté, le mur est plus épais que sur les autres faces : il mesure $1^m,60$.

3. Indication de Meurs, *l. c.*, p. 100. Ce puits n'est plus visible.

4. Voir plus haut, p. 259.

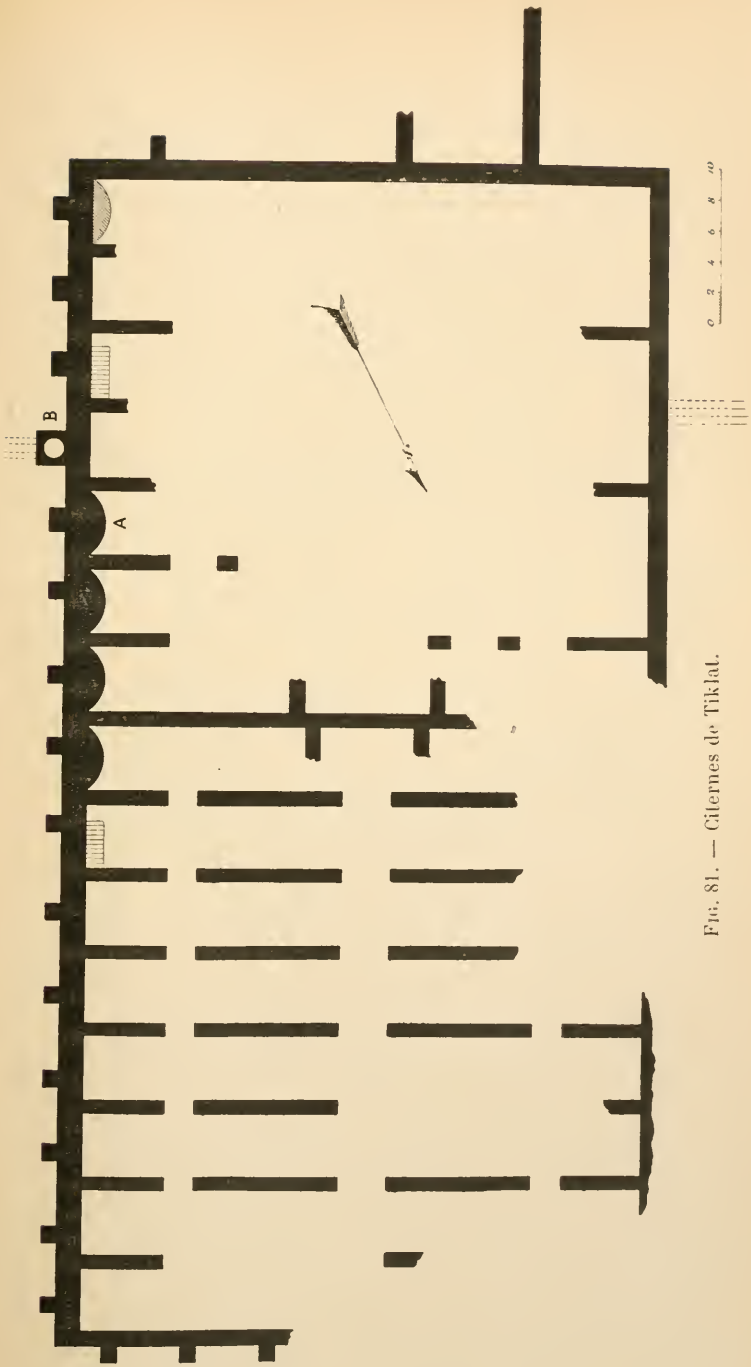

Fig. 81. — Citernes de Tiklat.

Il y avait d'autres grandes citernes à Tubusuctu, au sud-est, également en dehors de l'enceinte. Mais on n'en voit plus que quelques débris[1].

A Rusicade, les citernes romaines qui recevaient l'eau de la vallée des Beni Melek[2] étaient établies sur la pente de la colline de Bou Yala, au-dessus de la ville, à l'ouest[3]. Elles ont été réparées en 1845-1846 et en 1863.

Elles forment deux réservoirs distincts, séparés par un intervalle de 150 mètres environ ; la conduite des Beni Melek bifurquait pour aller les remplir tous les deux : chacune des branches formait un canal voûté, pourvu de regards arrondis ou quadrangulaires.

Dans le premier de ces réservoirs (*fig.* 82), dont la contenance est de 9.000 mètres cubes, « l'ensemble de la construction, dit Fenech, est assis parallèlement à la direction de la colline, sur une longueur de 55 mètres et une largeur de 34[4], sous une forme elliptique. Il est divisé par des murs transversaux, dans le sens du grand diamètre, en sept compartiments, de dimensions et de figures diverses, selon qu'ils arc-boutent la montagne ou soutiennent le poids des eaux [du côté de la pente]. Le premier bassin à l'ouest, celui qui recevait directement les eaux du canal, présente un grand demi-cercle irrégulier, dont la corde mesure 23^{m},70... Le second et le troisième en sont séparés par un mur intérieur, d'une épaisseur de 1^{m},50.

1. Vigneral, *l. c.*, p. 126 et pl. XVI.

2. Conf. p. 254.

3. Ravoisié, II, pl. 46-48; pl. 70, fig. IX-XI. Delamare, pl. 34-35 (en haut, à droite et à gauche); pl. 36. Texier, *Revue archéologique*, III, 1846-7, p. 730-1. Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 35. Fenech, *Histoire de Philippeville*, p. 25-8. Féraud, *Revue africaine*, XIX, 1875, p. 84. Vars, *Rusicade et Stora*, p. 68-70.

4. Nous rectifions ici les chiffres de Fenech. Quelques modifications au texte de cet auteur sont mises entre crochets.

Ce sont deux rectangles, dont les angles sont arrondis; [celui du sud], adossé à la hauteur, et, par suite, devant supporter le poids des terres, leur oppose deux cintres massifs, appuyés sur des murs intérieurs. Cette disposition se retrouve, pour la même cause, dans le réservoir suivant, [également de forme rectangulaire, mais un peu plus vaste. Au nord de ce réservoir], s'ouvre un ravin sur lequel est ménagée la prise d'eau. La construction n'étant plus là soutenue par le coteau, l'architecte y

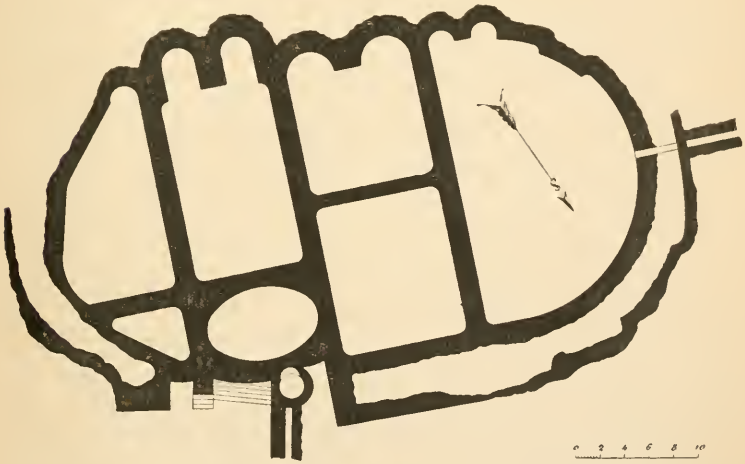

Fig. 82. — Citernes de Philippeville (d'après Delamare).

a multiplié les divisions et élargi les massifs de maçonnerie. Le grand rectangle qui vient d'être mentionné s'appuie sur un bassin de forme ovale,... flanqué lui-même d'un [petit réservoir triangulaire. Enfin, il y a au sud-est un] dernier bassin, dont le côté extérieur est arrondi, pour continuer la forme elliptique de l'ensemble...

« Ces différents bassins ont une profondeur égale de $10^{m},60$. Ils communiquent à niveau du fond par des ouvertures, ménagées dans l'épaisseur des murs intérieurs et assez grandes pour

que les ouvriers employés à l'entretien pussent circuler partout.

« La prise d'eau est au bas d'un puits adossé au bassin de forme ovale.

« Une particularité autorise à penser que les eaux tombaient, à leur arrivée dans le grand bassin, sur un filtre appuyé sur neuf piliers rectangulaires [en briques], qui garnissent parallèlement le pourtour et le centre, et dont la hauteur est de 2 mètres seulement. »

Le second réservoir, qui est en contre-bas du premier (de 5 mètres), a la forme d'un rectangle, long de 52^{m},45, large de 25. Il peut contenir 11.000 mètres cubes. A l'intérieur, quatre gros piliers étaient disposés sur la ligne médiane, dans le sens du grand axe. Avec des saillies qui leur correspondaient le long des parois, ils supportaient des voûtes d'arêtes [1].

On voit encore à Philippeville, près de la place de la Marine, d'autres grandes citernes, qui se trouvaient dans le voisinage des thermes romains [2] et qui servent actuellement de caves au Service des subsistances militaires [3]. Elles ont à peu près la forme d'un trapèze, de 31 mètres de long sur une largeur maxima de 20^{m},50. L'intérieur est divisé en cinq compartiments parallèles, de 4 à 4^{m},50 de large, séparés par des murs épais de 1^{m},10 à 1^{m},50, qui offrent au milieu une ouverture cintrée, large de 1^{m},40. La hauteur, jusqu'à la naissance des berceaux, était autrefois de 7 mètres : les restaurateurs ont divisé ces citernes en deux étages [4].

1. Ces aménagements intérieurs ont été modifiés lors de la restauration.

2. Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 41. Conf. plus haut, p. 232-3.

3. Delamare, pl. 34-35, vers le milieu, en bas et à droite (plan du radier, plan des chapes, deux coupes). Fenech, *Histoire de Philippeville*, p. 30. Vars, *Rusicade et Stora*, p. 70-1 (avec des confusions).

4. Le soubassement d'un grand temple de Rusicade (sous le théâtre moderne) est divisé en plusieurs compartiments parallèles voûtés. Le compartiment de

A Stora, lieu situé à 5 kilomètres au nord-ouest de Philippeville, sur une baie qui devait servir de port à une partie des navires trafiquant avec Rusicade, il y a aussi des citernes assez vastes [1], alimentées par un aqueduc [2] (*fig.* 83 d'après Delamare). Elles ont été restaurées en 1843, puis agrandies. L'édifice romain forme un rectangle de 29 mètres sur 22^{m},50 (hors œuvre). Du côté de la pente, à l'ouest, il y a des contreforts extérieurs. Intérieurement, « dans le sens de la longueur, dit Delamare, deux murs, épais de 1^{m},45, divisent l'aire intérieure en trois parties ; ils servent, avec les murs longitudinaux extérieurs, à supporter les chapes des trois berceaux demi-circulaires qui couvrent tout l'édifice [3]... Il règne, sur toute la largeur, un mur transversal, épais de 1^{m},85, qui partage chaque berceau en deux parties égales dans le sens de la longueur [4]. Le haut de ce mur ne dépasse pas la naissance des voûtes. » Il porte une sorte de chemin de ronde, voûté, avec des baies latérales permettant de surveiller les bassins et, au besoin, d'y descendre.

Les niches que l'on voit à l'intérieur de ces bassins, au nord, à l'ouest et au sud, avaient sans doute pour objet d'atténuer la poussée des eaux contre les parois.

La contenance totale devait être de 3.500 mètres cubes [5].

droite a été aménagé par les anciens pour servir de réservoir. Les autres, n'ayant ni enduit, ni radier, n'ont pas pu être des citernes, quoi qu'on en ait dit (Vars, *l. c.*, p. 90-1). Pour cette ruine, conf. plus haut, p. 153, n° 7.

1. Ravoisié, II, pl. 67, 68, 70. Delamare, *Mémoires des antiquaires de France*, XXIV, 1859, p. 180-2 ; pl. I, fig. 2. Le même, *Exploration*, pl. 43, 44-45 et 46, fig. 2. Vars, *Rusicade et Stora*, p. 11.

2. Conf. plus haut, p. 259.

3. La hauteur des bassins est de 11^{m},90.

4. « Vers le bas, [ce mur] est percé de trois portes, hautes de 1^{m},90, larges « de 0^{m},60, qui laissent circuler l'eau dans tout l'édifice. Ces portes sont de « création française : elles n'existaient pas avant notre restauration. »

5. Actuellement de 4.800.

L'eau entrait par la face septentrionale et sortait par la face opposée. Elle « pouvait, selon les besoins, passer, par des ouvertures pratiquées à $0^m,30$ au-dessus du sol, dans un puits elliptique ayant pour axes $3^m,90$ et $2^m,83$ et construit [partiellement] dans l'épaisseur même du mur ». Un canal souterrain, avec des regards circulaires, s'embranchait sur ce puits ; il parvenait à un bassin quadrangulaire et devait ensuite porter l'eau à des édifices ou à des fontaines, situées sur le rivage, au sud, et servant sans doute à l'approvisionnement du port.

Notons encore que, « vers l'angle sud-est des citernes, le « sol baisse sensiblement : on a trouvé de ce côté un trou « circulaire d'un mètre de diamètre, qui servait probable- « ment à vider [les bassins]. Ce trou n'a pas été déblayé : on « l'a bouché ».

Au sud-ouest de ce réservoir, à une distance d'environ 150 mètres, se trouve une autre citerne [1], aujourd'hui restaurée, mesurant intérieurement $8^m,53$ sur $3^m,88$, et voûtée en berceau. Elle recevait l'eau d'une source située à 600 mètres de là, dans la montagne. Avant d'entrer dans la citerne, le liquide passait par un puits carré (octogonal extérieurement), où il se débarrassait des impuretés qu'il contenait. La prise était sur le côté opposé, en contre-bas. Elle était flanquée de deux niches, qui abritaient peut-être des statues.

A Bougie, dans la partie haute de la ville [2], les Français ont restauré un réservoir, auquel aboutissait l'aqueduc de Toudja, ou plus probablement une branche de cet aqueduc [3]. Il avait,

1. Delamare, *Mémoires*, p. 173-5 et pl. I, fig. 2; *Exploration*, pl. 44-45, fig. 13-15. Vars, *l. c.*, p. 11-12.
2. Derrière l'hôpital civil.
3. Conf. plus haut, p. 251.

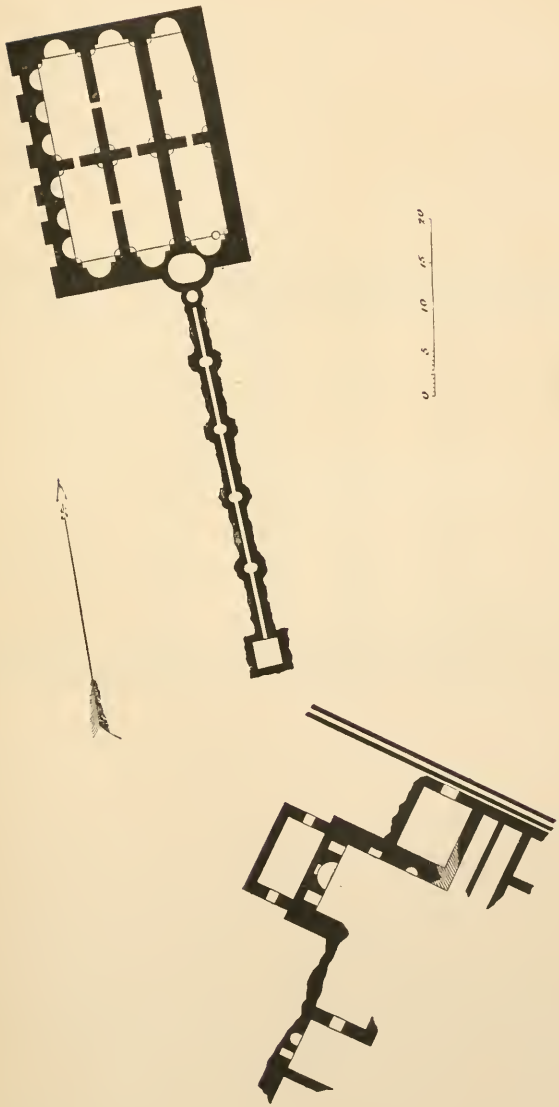

Fig. 83. — Citernes de Stora.

d'ailleurs, été réparé plus d'une fois depuis l'époque romaine. C'est un rectangle de 29m,60 de long, sur 15m,85 de large. Deux rangées de piliers partageaient l'intérieur en trois vaisseaux et portaient les voûtes. La profondeur était de 15m,50 [1]. Un escalier, longeant la paroi du sud, permettait de descendre au radier. Au-dessus de cette citerne, on distingue des vestiges peu nets de bassins, qui ont dû servir à l'épuration de l'eau [2].

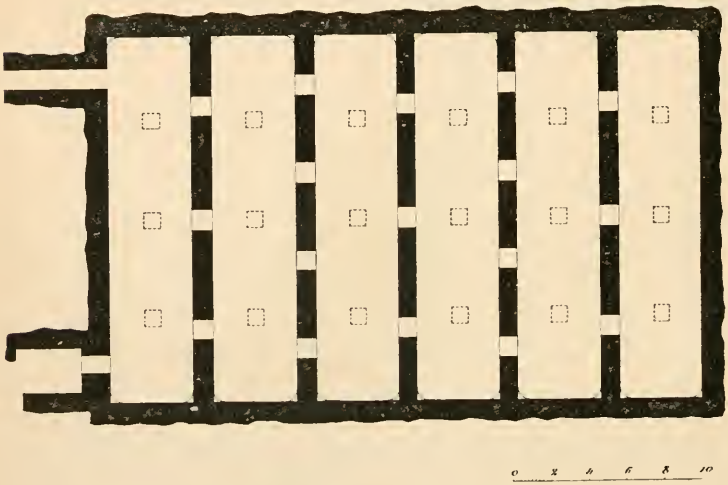

Fig. 84. — Citernes de Cherchel.

A Dellys, un réservoir public emmagasinait l'eau d'un aqueduc qui captait les sources d'une colline voisine [3]; il était établi au-dessus de la ville antique et en dehors des remparts (près de la porte moderne d'El Assouaf). Il forme un rectangle, mesurant 32 mètres de long sur 23 mètres de large. En l'état

1. La profondeur maxima n'est plus que de 9m,30, et il n'y a plus qu'une seule rangée de piliers. La contenance actuelle est de 4.000 mètres cubes.

2. Mélix, *Rec. de Constantine*, IX, 1865, p. 29-30 et pl. I. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 151.

3. A 3 kilomètres de Dellys.

actuel, il est impossible de reconnaître les dispositions intérieures de l'édifice.

La caserne française qui domine Cherchel a été bâtie sur de grandes citernes[1] (*fig.* 84, d'après Ravoisié), consistant en six réservoirs parallèles, dont chacun a 19 mètres de long, 4m,30 de large et environ 8 mètres de profondeur[2]. Selon l'usage, ils sont voûtés en berceau[3]. Fort bien conservés, ils servent encore à l'alimentation des habitants de la ville franco-arabe. A l'époque romaine, ils étaient remplis par l'aqueduc que nous avons décrit plus haut[4].

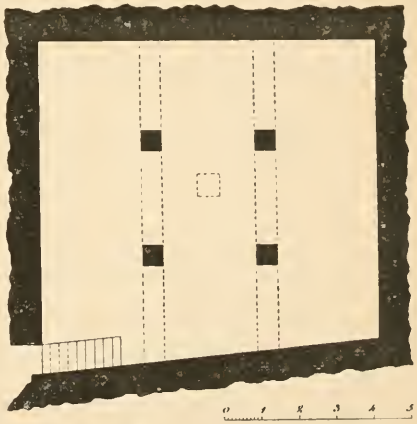

Fig. 85. — Citerne de Gouraya.

A Gouraya, les ruines d'un édifice qui paraît avoir été des thermes[5] recouvrent un grand réservoir trapézoïdal, presque intact (*fig.* 85). Il mesure 8m,95 de longueur et 8m,70 de largeur maxima. La profondeur est d'au moins 5 mètres. Quatre piliers, surmontés d'arcades, délimitent trois vaisseaux, que des berceaux recouvrent. Les parois sont creusées dans le roc,

1. Ravoisié, III, pl. 41, fig. XV-XVIII (conf. *Dictionnaire des antiquités* de Saglio et Pottier, *s. v. cisterna*, p. 1210, fig. 1554-1556). De Blinière, *Revue archéologique*, V, 1848, p. 345-6. De Verneuil et Bugnot, *Revue africaine*, XIV, 1870, p. 142-3. Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 59-60.

2. Sur la gauche du dessin, on voit le conduit d'entrée de l'eau et un espace rectangulaire qui représente peut-être la chambre où était la prise.

3. Chacune des voûtes offre trois regards carrés.

4. Page 248. — De Blinière (*l. c.*, p. 346) mentionne encore d'autres grandes citernes à Cherchel. Conf. Ravoisié, III, pl. 39, fig. II-IX; pl. 41, en bas.

5. Conf. plus haut, p. 230.

les piliers et les arcs sont en briques, les voûtes en briques et en moellons. Contre le mur du sud est disposé un petit escalier ; un regard, par lequel on puisait l'eau, s'ouvre au centre. Il est possible que ces citernes aient été remplies seulement par les eaux pluviales coulant sur les toits des thermes.

Il existe un assez vaste réservoir à Guelma, dans la partie la plus élevée de la ville [1]. De forme rectangulaire, il a 21^{m},16 de long sur 17^{m},40 de large et se compose de cinq compartiments parallèles voûtés, séparés par des murs pleins. Des pieds-droits, établis en avant de ces murs, portent des arceaux, en saillie sur les voûtes : cette disposition était une garantie de solidité pour l'ensemble de l'ouvrage [2].

Tous les réservoirs dont nous venons de parler étaient souterrains et voûtés. Mais il est bon de rappeler qu'on a constaté aussi, dans quelques ruines de villes romaines, des restes de bassins à ciel ouvert, alimentés soit par des aqueducs, soit par les eaux de pluie.

Ainsi, à Cherchel, au nord des grands thermes, il y a une piscine ou réservoir, en forme de rectangle, long de 35 mètres, large de 10, et d'une profondeur de près de 2 mètres. Des escaliers, établis aux quatre coins, paraissent dater d'une époque plus récente que le bassin même [3].

A Constantine, on a trouvé, sous la place des Galettes, une

1. Derrière le palais de justice.

2. Delamare, *Exploration*, pl. 175, fig. 4-6. On a trouvé à Guelma (l'endroit précis n'est pas indiqué) une inscription de la fin du IVe siècle, célébrant en termes pompeux la restauration d'un réservoir (*Corpus*, VIII, 5335) : « *Piscinam,* « *quae antea tenuis aqu(a)e pigra fluenta capiebat, nunc ver*[*o... unda*]*rum* « *intonantium motibus redundantem... Basilius* [*restituit*]. »

3. De Blinière, *Revue archéologique*, V, 1848, p. 347. De Villiers du Terrage, *Mémoires des antiquaires de France*, XXIII, 1857, p. 35-45 et pl. I. Héron de Villefosse, *Archives des Missions*, série III, t. II, p. 393-4.

grande piscine circulaire, bordée par une paroi en pierres de taille ; elle ne semble pas avoir été couverte[1].

Près du mausolée dit de Scipion, à Sétif, se voient les restes de dix piscines, ayant chacune 6m,50 de long sur 4m,20 de large. Elles sont disposées sur deux rangées parallèles et communiquent deux à deux. Le fond de chaque compartiment est constitué par une mosaïque à cubes noirs.

A Khenchela, au nord-ouest de la ville, un grand réservoir rectangulaire, récemment détruit, mesurait environ 25 mètres de long, 10 de large et 2 de profondeur. Les parois étaient soit en blocage, avec des chaines en pierres, soit entièrement en pierres de taille. L'eau venait du Chabor, hauteur qui domine Khenchela[2].

1. Marchand, *Rec. de Constantine*, IX, 1865, p. 169. Vars, *ibid.*, XXVIII, 1893, p. 297. — Au même endroit, a été recueillie une inscription de la fin du IVe siècle, qui se rapporte peut-être à la conduite alimentant cette piscine (*Corpus*, VIII, 7034) : « *Fistulam quae ex elemento caelesti totius anni substan-* « *tiam vitae adque* (= *atque*) *usui populi provisu aquae copia summ*[*i*]*nistrat*, « *formavit, conplevit... Caecina*, etc. »

2. Marchand. *Rec. de Constantine*. X, 1866, p. 166. Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 447. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XIII, 1893, p. 500.

NEW YORK UNIVERSITY
INSTITUTE OF FINE ARTS

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

DU TOME PREMIER

Pages.

23. — I. — Deux dolmens de Bou Nouara.
32. — II. — Dolmen du Kheneg.
34. — III. — Dolmen de Guelaat bou Atfane.
62. — IV. — Mausolée du Khroub.
65. — V. — Médracen, tombeau royal. *Photographie du Service des monuments historiques.*
65. — VI — Médracen. Vue de la colonnade. *Idem.*
69. — VII. — Tombeau de la Chrétienne. Porte de l'est.
80. — VIII. — Bâtiment central du camp de Lambèse. Vue prise du nord. *Photographie du Service des monuments historiques.*
80. — IX. — Bâtiment central du camp de Lambèse. Vue prise du sud-est.
83. — X. — *Scholae* du camp de Lambèse.
93. — XI. — Rempart de Sour Djouab.
94. — XII. — Sour Djouab. Porte de l'ouest.
97. — XIII. — Chemin creusé dans le roc, à Kalaa.
98. — XIV. — Rempart de Tipasa. Porte de l'ouest.
103. — XV. — Castellum de Kaoua.
112. — XVI. — Vue d'ensemble des ruines de Timgad.
112. — XVII. — Vue d'ensemble des ruines de Timgad.
121. — XVIII. — Forum de Timgad. Tribune.
133. — XIX. — Temple de Tébessa. *Photographie du Service des monuments historiques.*
137. — XX. — Capitole de Timgad.
139. — XXI. — Temple en face du marché, à Timgad.
140. — XXII. — Temple d'Esculape, à Lambèse.
143. — XXIII. — Capitole de Lambèse.
146. — XXIV. — Temple de Djemila.
148. — XXV. — Temple de Tigzirt.

Pages.
150. — XXVI. — Temple de Ksar Mahidjiba.
156. — XXVII. — Porte de Khamissa.
157. — XXVIII. — Porte de Zana.
157. — XXIX. — Porte de Kissa.
158. — XXX. — Porte d'Announa.
159. — XXXI. — Arc de Lambèse.
160. — XXXII. — Arc de Commode, à Lambèse.
164. — XXXIII. — Arc de Zana.
166. — XXXIV. — Arc de Marcouna. *Photographie du Service des monuments historiques.*
167. — XXXV. — Arc d'Announa.
167. — XXXVI. — Arc de Djemila.
172. — XXXVII. — Arc à deux baies d'Announa.
174. — XXXVIII. — Arc à trois baies de Khamissa.
174. — XXXIX. — Arc de Trajan, à Timgad (avant la restauration). *Photographie du Service des monuments historiques.*
174. — XL. — Arc de Trajan, à Timgad (après la restauration).
176. — XLI. — Arc de Septime-Sévère, à Lambèse.
178. — XLII. — Arc de Macrin, à Zana.
180. — XLIII. — Arc de Caracalla, à Tébessa. *Photographie du Service des monuments historiques.*
186. — XLIV. — Théâtre de Djemila.
188. — XLV. — Théâtre de Djemila. Scène.
190. — XLVI. — Façade du théâtre de Khamissa.
190. — XLVII. — Scène du théâtre de Khamissa.
192. — XLVIII. — Théâtre de Philippeville.
194. — XLIX. — Théâtre de Guelma.
197. — L. — Théâtre de Timgad.
206. — LI. — Marché de Timgad.
206. — LII. — Marché de Timgad.
212. — LIII. — Grands thermes de Cherchel (*frigidarium*).
212. — LIV. — Grands thermes de Cherchel (*caldarium*).
216. — LV. — Petits thermes de Cherchel.
217. — LVI. — Thermes de Tipasa.
218. — LVII. — Bains des Chasseurs à Lambèse. *Photographie du Service des monuments historiques.*
220. — LVIII. — Edifice appelé *Palais du légat*, à Lambèse.
224. — LIX. — Thermes du nord, à Timgad.
227. — LX. — Thermes de Guelma.
227. — LXI. — Thermes de Guelma. *Photographie du Service des monuments historiques.*
238. — LXII. — *Aquae Flavianae.* Piscine circulaire.

Pages.
238. — LXIII. — *Aquae Flavianae.* Piscine rectangulaire.
240. — LXIV. — Piscine de Hammam Berda.
243. — LXV. — Nymphée de Tipasa.
244. — LXVI. — Edifice romain de Stora.
245. — LXVII. — Fontaine de Djemila.
248. — LXVIII. — Aqueduc de Cherchel.
249. — LXIX. — Aqueduc de Cherchel.
253. — LXX. — Aqueduc de Constantine.
255. — LXXI. — Pont-aqueduc de Khamissa.
264. — LXXII. — Citernes d'Hippone (avant la restauration). *Photographie du Service des monuments historiques.*

TABLE DES ILLUSTRATIONS

INSÉRÉES DANS LE TEXTE DU TOME PREMIER

Figures.		Pages.
1.	— Tombeau rond d'Ichoukkàn	17
2.	— Plan de deux dolmens de Roknia	18
3.	— Dolmen de Roknia	20
4.	— Plan et coupe d'un dolmen de Roknia	21
5.	— Dolmen de Sigus	27
6.	— Monument dit Redjel Safia, à Sigus	31
7.	— Dolmen de Guelaat bou Atfane	34
8.	— Caveau creusé dans le roc, à Gastal	37
9.	— Grotte funéraire, à Kissa	39
10.	— Gravures rupestres de Thyout	42
11.	— Gravures rupestres de Tazina	44
12.	— Gravure rupestre de Ksar el Ahmar	45
13.	— Gravure rupestre de Bou Alem	46
14.	— Gravure rupestre de Kef Messiouer	48
15.	— Caveau punique de Gouraya	56
16.	— Caveau punique de Gouraya	57
17.	— Caveau punique de Collo	59
18.	— Caveau punique de Collo	60
19.	— Mausolée gréco-punique, dit *Souma*, près du Khroub	62
20.	— Médracen, mausolée royal	66
21.	— Tombeau de la Chrétienne, mausolée royal	70
22.	— Camp de Lambèse	78
23.	— Bâtiment central du camp de Lambèse	79
24.	— *Scholae* du camp de Lambèse	82
25.	— Thermes du camp de Lambèse	85
26.	— Camp de Bénian (*Ala Miliaria*)	88
27.	— Plan de Sour Djouab (*Rapidum*)	92
28.	— Sour Djouab. Porte de l'ouest	93

FIGURES. Pages.
29. — Sour Djouab. Porte de l'est..... 94
30. — Sour Djouab. Porte entre les quartiers nord et sud..... 95
31. — Sour Djouab. Porte entre les quartiers sud et est..... 96
32. — Vue intérieure d'une tour de Tipasa..... 97
33. — *Castellum* du Nador (plan)..... 100
34. — *Castellum* du Nador (vue)..... 101
35. — *Castellum* de Kaoua..... 105
36. — Forum de Timgad..... 123
37. — Basilique de Sigus..... 130
38. — Basilique (?) de Tipasa..... 131
39. — Temple de Tébessa..... 134
40. — Plan du Capitole de Timgad..... 138
41. — Temple d'Esculape, à Lambèse..... 141
42. — Capitole de Lambèse..... 144
43. — Temple de Djemila..... 146
44. — Temple de Tigzirt..... 149
45. — Porte de Khamissa..... 156
46. — Porte de Zana..... 157
47. — Arc de Marcouna (plan)..... 159
48. — Arc de Marcouna (vue)..... 161
49. — Arc de Commode, à Lambèse..... 162
50. — Porte du nord, à Timgad..... 163
51. — Arc de Zana..... 165
52. — Arc de Marcouna..... 166
53. — Arc d'Announa..... 166
54. — Arc de Djemila..... 168
55. — Porte de Mersott..... 170
56. — Arc d'Announa..... 173
57. — Arc de Timgad..... 175
58. — Arc de Lambèse..... 177
59. — Arc de Macrin, à Zana..... 178
60. — Arc de Caracalla, à Tébessa..... 181
61. — Théâtre de Djemila..... 187
62. — Théâtre de Khamissa..... 191
63. — Théâtre de Philippeville..... 193
64. — Théâtre de Guelma..... 195
65. — Théâtre de Timgad..... 198
66. — Marché de Timgad..... 207
67. — Grands thermes de Cherchel..... 213
68. — Thermes de Tipasa..... 217
69. — *Bains des Chasseurs*, à Lambèse..... 219
70. — Thermes du sud, à Timgad..... 221

Figures. Pages.
71. — Petits thermes, à Timgad..... 225
72. — Etablissement thermal d'*Aquae Flavianae*..... 237
73. — Nymphée de Tipasa..... 243
74. — Fontaine de Djemila..... 244
75. — Aqueduc de Bougie..... 250
76. — Citerne de Saint-Leu..... 261
77. — Citerne de Gouraya..... 262
78. — Citerne de Collo..... 263
79. — Citernes d'Hippone..... 265
80. — Citernes de Constantine..... 267
81. — Citernes de Tiklat..... 271
82. — Citernes de Philippeville..... 273
83. — Citernes de Stora..... 277
84. — Citernes de Cherchel..... 278
85. — Citerne de Gouraya..... 279

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER

LIVRE I

Monuments indigènes et puniques

Chapitres.		Pages.
I.	— Monuments indigènes	1
	Grottes et abris sous roches	1
	Refuges	4
	Tombeaux en pierres sèches	5
	Tombes taillées dans le roc	36
	Gravures rupestres	41
II.	— Monuments puniques et libyphéniciens	55

LIVRE II

Monuments romains

I.	— Constructions militaires. Ouvrages de défense	75
II.	— Aspect général des villes	107
III.	— Les places publiques et leurs annexes	121
IV.	— Temples	133
V.	— Arcs de triomphe. Portes monumentales	155
	Arcs à une baie	156
	Arc à deux baies	172
	Arc à trois baies	174
	Arcs à quatre faces	179
VI.	— Théâtres. Amphithéâtres. Cirques	186
	Théâtres	186
	Amphithéâtres. Cirques	201
VII.	— Marchés	206
VIII.	— Thermes	211

Chapitres. Pages.
IX. — Nymphées. Fontaines 242
X. — Aqueducs. Citernes. Réservoirs 247
Aqueducs 247
Citernes. Réservoirs 260
Table des planches hors texte du tome premier 283
Table des illustrations insérées dans le texte du tome premier.. 286

TOURS, IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES, 6, RUE GAMBETTA.

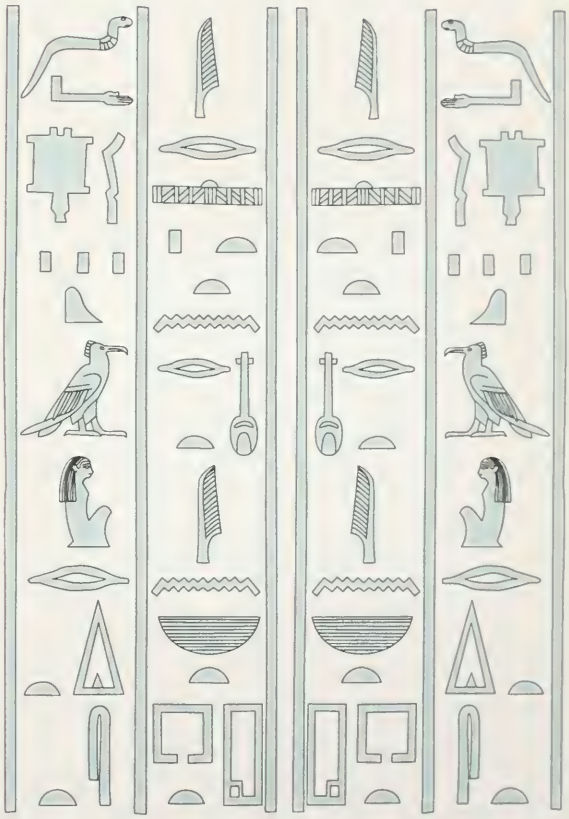

INSTITUTE OF FINE ARTS
B82108

EGY